



**LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE-LESSE**

Association sans but lucratif

RAPPORT des ACTIVITES

10e année

1978

Les gens intelligents
s'adaptent à la nature,
les imbéciles
cherchent à adapter à eux la nature,
c'est pourquoi
ce qu'on appelle le progrès
est l'oeuvre des imbéciles.

Bernard SHAW.

LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE.

Règlement d'ordre intérieur.

I. Catégories de membres.

- Art. 1. L'association se compose de deux catégories de membres : des membres effectifs et des membres adhérents. Seuls les membres effectifs sont considérés comme associés aux termes des Statuts.
- Art. 2. Outre les membres, l'Association admet des sympathisants qui, en échange de leur cotisation, reçoivent le bulletin d'information et peuvent assister aux activités générales de l'Association.

II. Conditions d'admission.

- Art. 3. Pour devenir sympathisant, la seule condition à remplir est de payer la cotisation annuelle.
- Art. 4. Pour être membre adhérent, il faut remplir les conditions suivantes :
- 1°) être âgé de 12 ans minimum
 - 2°) payer la cotisation annuelle,
 - 3°) être présenté par 2 parrains, eux-mêmes adhérents ou effectifs,
 - 4°) souscrire à l'engagement prévu à l'art. 6,
 - 5°) être agréé par le Comité statuant à la majorité des voix.
- Art. 5. Pour être membre effectif, il faut remplir les conditions suivantes :
- 1°) être âgé de 12 ans minimum
 - 2°) payer la cotisation annuelle,
 - 3°) faire partie de l'Association pendant un an au moins en qualité de membre adhérent,
 - 4°) avoir "manifesté, par sa présence et sa participation, un intérêt aux activités de l'Association" (Art. 3 des Statuts); actuellement ces conditions sont les suivantes : avoir assisté soit à 3 sorties générales au moins, soit à 2 sorties générales et à 2 activités d'une Section au cours de l'année écoulée,
 - 5°) être admis en cette qualité par le Comité et ce conformément à l'art. 3 des Statuts.
- N.B. Tout membre effectif qui ne manifeste plus son intérêt aux activités de l'Association, tel que défini ci-dessus, perd cette qualité; il reste membre adhérent. La liste des membres effectifs est communiquée à tous les membres, 15 jours au moins avant chaque assemblée générale annuelle.

Art. 6. La déclaration à souscrire en vue de l'admission éventuelle en qualité de membre est la suivante : "J'adhère aux objectifs des Naturalistes de la Haute-Lesse, tels que définis à l'art. 2. des Statuts de l'A.S.B.L. et m'engage à faire profiter les autres membres de mes connaissances et de mes études tant dans le domaine des sciences naturelles que dans celui de l'écologie en général. J'entends participer activement, dans la mesure de mes moyens, à la conservation de l'environnement et à la protection de la Nature."

III. Droits des membres.

Art. 7. Les membres adhérents jouissent des droits suivants :

- 1°) assister et participer aux activités générales de l'Association,
- 2°) recevoir le bulletin de l'Association,
- 3°) présenter la candidature d'un ou de plusieurs sympathisants pour leur agrégation comme membre adhérent,
- 4°) solliciter leur admission à l'une ou plusieurs Sections de l'Association.

Art. 8. Les membres effectifs jouissent des mêmes droits que les adhérents, mais en outre :

- 1°) assistent aux assemblées générales de l'A.S.B.L. avec voix délibérative,
- 2°) sont éligibles (21 ans minimum) au Comité,
- 3°) élisent annuellement les membres du Comité.

IV. Cotisations.

Art. 9. Le taux de base des cotisations est fixé annuellement par l'assemblée générale. Le pourcentage fixé pour les différentes cotisations est établi comme suit :

- sympathisant, membre adhérent ou effectif (isolé) 100% (actuellement 200 Fr)
- étudiant isolé : 75% (actuellement 150 Fr)
- familiale : 105% (actuellement 210 Fr)
(un seul bulletin d'information)

Art. 10. "Est réputé démissionnaire, celui qui ne paie pas, dans l'année, les cotisations qui lui incombent" (Art. 4 des Statuts). Le bulletin d'information n'est plus envoyé aux membres qui ne sont pas en règle de cotisation au 1er juin.

V. Election du Comité.

- Art. 11. "L'Association est gérée par un Comité composé de 7 membres. Les membres du Comité sont nommés annuellement par l'assemblée générale parmi les membres effectifs. L'Association étant mixte et orientée vers la vulgarisation des sciences parmi les jeunes, les membres des deux sexes seront représentés au Comité et l'un des membres au moins devra avoir moins de 30 ans." (art. 8 des Statuts).
- Art. 12. Sauf opposition de sa part, tout membre effectif âgé d'au moins 21 ans est éligible. Les membres désireux de prendre des responsabilités au sein du Comité sont invités à adresser leur candidature au Secrétaire avant l'assemblée générale.
- Art. 13. L'élection se déroule en un ou deux tours. Au premier tour sont élus les membres qui ont récolté plus de la moitié des suffrages exprimés. Un deuxième tour peut avoir lieu, à la majorité simple cette fois, si le nombre de 7 membres n'a pas été atteint au premier tour.

VI. Sections.

- Art. 14. En plus des activités générales, d'autres activités de l'Association sont réparties en 3 Sections principales qui répondent de façon plus spécifique aux objectifs définis dans l'article 2 des Statuts :
- Section Nature
 - Section Education
 - Section Environnement
- Art. 15. Les membres peuvent au sein de ces sections principales, et avec l'assentiment du Comité, former des sections spéciales (ou équipes) ou des sections locales.
- Art. 16. L'admission au sein d'une section est subordonnée à l'agrément par les membres de cette section.

VII. Activités générales.

- Art. 17. Les activités générales se déroulent au rythme de 2 par mois. Elles ont lieu en principe le 2e dimanche du mois et le 4e samedi du mois, et sont annoncées par la voie du bulletin d'information.
- Art. 18. Les chiens doivent être tenus en laisse et les transistors ne sont pas admis.
- Art. 19. L'Association décline toute responsabilité en cas d'accident survenant à l'occasion des activités tant générales que spécialisées.



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE LESSE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

2 1.

A T T E N T I O N !

A T T E N T I O N !

CHANGEMENTS de PROGRAMME.

1. L'activité générale prévue pour le Samedi 25 février est reportée au lendemain DIMANCHE 26 février. Il s'agit du 3^e tronçon de l'itinéraire de l'E. 40 :

RESTEIGNE - WANLIN

R.V. : 9.30h - Carrefour de Wanlin sur la route Dinant-Neufchâteau.

Motif : Le samedi 25, Inter-Environnement-Wallonie organise une journée d'étude sur le thème RENOVIATION RURALE.

- Place de l'agriculture et de la sylviculture demain
- Urbanisation en milieu rural
- Tourisme et monde rural
- Le Paysage

Plusieurs de nos membres participent à cette journée.

2. Pour les membres du comité :
La prochaine réunion et la séance de travail qui doit la précéder ont été reportées du 4 au 11 mars à l'Ecole Moyenne de Wellin puis chez Maurice Evrard.

LES BARBOUILLONS

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION

FEVRIER 1978 NUMERO 18

PROGRAMME DES ACTIVITES GENERALES.

DIMANCHE, 12 mars : Quatrième tronçon de l'ITINERAIRE de l'E 40 :
WANLIN - Achêne

R.V. : à 9.30 h., à l'église d'Achêne (route Dinant-Ciney)

SAMEDI, 25 mars : Excursion entre Rochefort et Jemelle, avec visite de la villa romaine de Malagne, du site du Corbois, de l'oppidum du Fayt à Jemelle.

R.V. : à 9.30h., à l'église de Jemelle.

DIMANCHE, 9 avril : (RE) DECOUVERTE du Parc National de Lesse-et-Lomme : géologie - botanique - paysages.

R.V. : à 9h30, à l'église de BELVAUX.

SAMEDI, 22 avril : Visite du ZOO d'ANVERS.

R.V. à 10h45 à l'entrée du Zoo

Pour ceux qui souhaitent faire le voyage en train, nous proposons l'horaire suivant :

Aller : Jemelle : 8h39	Retour : Anvers : 16h10
Bxl-Nord : A. 9h56	Bxl-Nord A : 16h44
D. 10h17	D : 16h56
Anvers : 10h46	Jemelle : 18h22

Pour information, AUX MEMBRES DE L'EQUIPE BOTANIQUE :

Calendrier des prochaines activités :

Samedi, 4/3 : Vallée de l'Eau Noire à Couvin
R.V. : 10h, Grand-place à Couvin

Lundi, 27/3 : Les anémones pulsatilles
R.V. : 10h., cabane Debernardi

Samedi, 8/4 : Préparation de la promenade du lendemain
R.V. : 14h, église de Belvaux

Dimanche, 23/4 : Prospection aux environs de Givet
R.V. : 9h30 - Grand-place de Wellin

Activités de l'Equipe "Oiseaux" Dimanche 5 mars - Dimanche 16 avril

Guide : Michel DAVID. Comme d'habitude, veuillez prendre contact la veille pour fixer le lieu et l'heure du R.V. (084/212931)

J.H. ROCHE, éloigné de notre région par ses activités professionnelles regrette de n'être plus en mesure de guider des sorties d'ornithologie

Le Carnet des Naturalistes :

Yvette RENOY, d'Arlon, nous a appris son récent mariage avec Mr PIETTE

Françoise CLARINVAL, de Rochefort et Marcel FRANCOIS, de Hamoir, se marient le 17 mars prochain.

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur !

Nous nous réjouissons de voir le nombre de nos membres affecté du coefficient 2 et espérons qu'il ne tardera pas à l'être d'un 3, selon un modèle mathématique éprouvé ! (voir fiche n° 6)

Nos découvertes :

Maurice Evrard nous signale avoir observé longuement les évolutions d'un pic épeichette mâle (calotte rouge) dans le village de Resteigne, le 15/2/78, vers 17 h.

Décisions de l'Assemblée Générale du 28/I/78.

1. Notre Président a fait part à l'Assemblée Générale

des projets importants qui se sont élaborés ces dernières semaines. Certains sont en bonne voie de réalisation, d'autres doivent encore prendre forme ou ont rencontré, ces derniers jours, des obstacles imprévus. Vous serez informés de ces différents problèmes dès que la situation sera un peu clarifiée. Dès maintenant, nous pouvons vous annoncer

1.1. Le Ministère des Affaires Wallonnes nous a chargés d'une étude sur l'aménagement de l'espace rural du territoire de la nouvelle commune de Rochefort :

- inventaire des sites esthétiques, biologiques, didactiques de la zone
- cartographie de cet inventaire
- moyens à mettre en oeuvre pour sauvegarder ces sites
- inventaire des sentiers pédestres (avec cartographie) en vue d'optimiser leur utilisation

1.2. "Plan Spitaels"

La création d'un "3è circuit" de travail décidé par le gouvernement et mieux connu sous le nom de plan Spitaels est destiné d'une part à combattre le chômage des jeunes, mais aussi à encourager les initiatives de services non lucratifs qui souhaitent améliorer la qualité de la vie.

Notre asbl a mis sur pied un projet qui répond exactement aux critères énoncés par la loi et qui consiste à créer un Musée Ecologique.

Ce projet prévoit l'utilisation de 5 personnes pendant 1 an et nous sommes autorisés à recruter les personnes compétentes que nous recherchons. Ces personnes, qui seront rémunérées en fonction de leur qualification, doivent cependant être inscrites à l'ONEM en qualité de "chômeurs indemnisés"

Les qualifications que nous recherchons sont les suivantes :

- 1 Ecologiste (ingénieur agronome, biologiste, botaniste par ex.)
- 1 Electronicien A 1
- 2 Décorateurs (Décorateur, froebeliennne, photographe ... par ex)
- 1 "bricoleur" (peintre - menuisier etc...)

Tous ceux que la chose intéresse ou qui pourraient nous recommander des candidats "motivés" sont priés de faire parvenir les candidatures à A.M.Menu, 93, La Culée 5436. Resteigne. Ils peuvent aussi lui téléphoner au 084/388852

1.3. Reconnaissance par le Ministre de la Culture.

Nous avons engagé auprès du Ministère de la Culture française les démarches en vue de notre reconnaissance comme mouvement régional d'éducation permanente des adultes. Cette reconnaissance nous permettrait de bénéficier de certains subsides.

1.4. La mise au point de ces projets et leur réalisation nécessitant un gros travail administratif, le Comité, approuvé en cela par l'Assemblée Générale, a demandé à A.M. Menu d'accepter le poste de Secrétaire administrative rémunérée, avec prestations à mi-temps.

A.M. a accepté de remplir cette tâche mais, en vertu du principe selon lequel les Membres du Comité ne peuvent être rémunérés pour les services rendus à notre asbl, elle a remis sa démission d'administrateur.

2. Election du Comité pour 1978.

Après avoir remis les comptes de 1977, Louis Mélignon, qui était trésorier de notre Association depuis sa constitution en asbl en 1972, a informé l'Assemblée de sa décision de ne plus être membre du Comité en 1978. Ses obligations professionnelles de plus en plus absorbantes l'empêchent de participer comme il le voudrait à nos activités.

Cette décision est regrettée de tous : Louis remplissait sa tâche avec dévouement, minutie et discrétion. Nous lui adressons un très grand merci pour les services rendus aux Naturalistes et nous espérons le revoir, aussi souvent que possible, à nos sorties.

L'Assemblée se voyait donc dans l'obligation d'élire un nouveau conseil d'administration en tenant compte de ce que 2 membres de l'ancien n'étaient plus rééligibles.

Voici les nouveaux élus ou réélus :

P. LIMBOURG - Abbé PETITJEAN - E. MEURRENS - P. GELIN - A. MEURRENS
M. EVRARD. G. ROUSSEL

Ce comité, réuni à Frandeux le 10 février 78, a désigné parmi ses membres :

un Président : Pierre Limbourg
un Vice-Président : Edmond Meurrens
un Trésorier : Paul Gelin
un Secrétaire : Maurice Evrard
un Secrétaire-Animateur : Annick Meurrens
deux Commissaires : Abbé O. Petitjean, Georges Roussel

Anne-Marie Menu, Secrétaire administrative, assistera aux réunions du Conseil d'Administration, sans y avoir voix délibérative.

Cotisations 78.

Nous rappelons aux distraits, aux négligents, aux poètes, aux Jean-de-la-Lune, aux retardataires chroniques ... que la cotisation reste fixée à 200 frs par famille

150 frs pour un isolé et que le n° de CCP 000-0982523-10 est celui des Naturalistes de la Haute-Lesse à 6921 CHANLY et qu'il est très accueillant ...



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE LESSE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

LES BARBOUILLONS
+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

Avril 1978

NUMERO 19

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES.

MAI 1978.

- du Jeudi 4 au Dimanche 7 : EXCURSION ORNITHOLOGIQUE dans la baie de la Somme.
 - 1) Visite du Parc ornithologique du MARQUENTERRE (6 F F) : chemins d'approche permettant d'accéder aux postes de guets - Promenades sur les bords des étangs et dans les dunes boisées.
 - 2) Observation d'autres biotopes de la baie :
 - les Mollières - le Marais - les Dunes.
- R.V. : à 14h, à FORT-MAHON (Somme), à la mairie de Fort-Mahon-le-Vieux.
Le logement est prévu à Fort-Mahon : prévenir de sa participation en téléphonant à A.M.MENU : 084/38.88.52
- Dimanche 14 : DECOUVERTE de la vallée de l'ORNEAU, de Bossière à Onoz.
 - Guide : Bernard OVERAL
 - Intérêt géologique : du Silurien au Houiller (carrières - gîtes fossilifères)
 - Intérêt botanique : érablière - hêtraies de divers types - chênaie/charmaie
 - Intérêt historique : château de Mielmont, ferme de Falnue
 - Intérêt archéologique : grotte préhistorique de Spy
- R.V. : à 9h30, à l'église de BOSSIERE:
- Samedi 27 : VISITE DES NICHOURS du BESTIN.
 - R.V. : 14h, au château du BESTIN
 - PROMENADE NOCTURNE et observation du ciel
 - R.V. : 20 h, église de Wavreille

JUIN 1978.

- Dimanche 11 : REDECOUVERTE du Parc National de LESSE-et-LOMME.
(2è journée)
Guides : Daisy MEURENS - Arlette GELIN
R.V. : à 9h30, à l'Eglise d'AVE
- Week-end des 24 et 25 : Prospection dans les HAUTES-FAGNES
Guides : Maurice DETHIOUX, Anne-Marie et Albert GOHIMONT
- Samedi 24 :
R.V. : 9h30 à l'Auberge de Jeunesse de Bévercé
Vallée de la Warche : observation phytosociologique et botanique
- Dimanche 25 :
R.V. : 9h30 à l'Auberge de Jeunesse de Bévercé
Les poudingues : géologie et botanique
Pour le logement (sous tente ou sous toit), contacter A.M.MENU
au début de juin (tel : 084/38 88 52)

Calendrier de l'équipe botanique (pour information)

- S. 13/5 : 9h30 Eglise de Tellin
- Week-end des 19,20,21/5 : Excursion dans le Laonnois
R.V. : 20h, Grand-place de VAILLY-SUR-AISNE
(s'inscrire au plus tôt en téléphonant à A.M.MENU)
- S. 3/6 : 9h30 Eglise de WAVREILLE
- S. 17/6 : 9h30 Place de HAN/LESSE : Prospection du Massif de Boin

Calendrier des équipes ornithologiques.

Sorties proposées par Michel DAVID : 30/4 21/5 4/6 18/6
(prendre contact avec lui pour le lieu et l'heure des R.V.
084/21 29 31)

Sorties proposées par l'Abbé PETITJEAN

29/4 R.V. au Moulin de Daverdisse : recherche du Pic Mar
Pour les autres sorties, téléphoner à l'Abbé PETITJEAN (061/53 30 67)

Réunion des Sections "Découverte Nature", "Education" et "Environnement"

Samedi 13/5 à 16h - Ecole Moyenne de Wellin

Réunion du Comité :

Samedi 13/5 à 20 h, chez Pierre LIMBOURG

INFORMATIONS DIVERSES.

1. Notre périodique "Les Barbouillons"

Le Comité s'est longuement penché sur les problèmes que posent la rédaction et la publication de notre périodique.
Bien que de plus en plus copieux, il ne remplace qu'imparfaitement les "Rapports annuels" d'autrefois.

Une nouvelle formule est essayée à partir de ce numéro :

- a) La parution des "Barbouillons" devient mensuelle (sans modification du tarif d'abonnement : il faut le faire !)
- b) Chaque numéro comprendra deux parties
 1. Programme des activités générales et des équipes - Nouvelles et informations diverses.
 2. Comptes rendus des activités du mois précédent.
Cette partie comportera une pagination propre, de façon à permettre, en fin d'année, le regroupement des 12 fascicules en un rapport complet des activités de l'année.
A ces comptes rendus seront adjointes des "Fiches" sur des sujets divers. Ces fiches continueront à porter un n° d'ordre : chacun pourra les classer comme il l'entend.

I M P O R T A N T !!

=====

Il est demandé aux rédacteurs des comptes rendus de faire parvenir leurs rapports avant la fin du mois en cours, afin de permettre l'expédition de chaque numéro le 15 du mois ...
D'avance, le comité de rédaction, le secrétariat et le service des expéditions les en remercient !

2. Le Carnet des Naturalistes.

Baudouin DEMBLON nous annonce ses fiançailles avec Mademoiselle Anne MAISIN.

Nos félicitations les plus cordiales, nos vœux de bonheur aux deux tourtereaux !

3. Cartes d'Etat-Major.

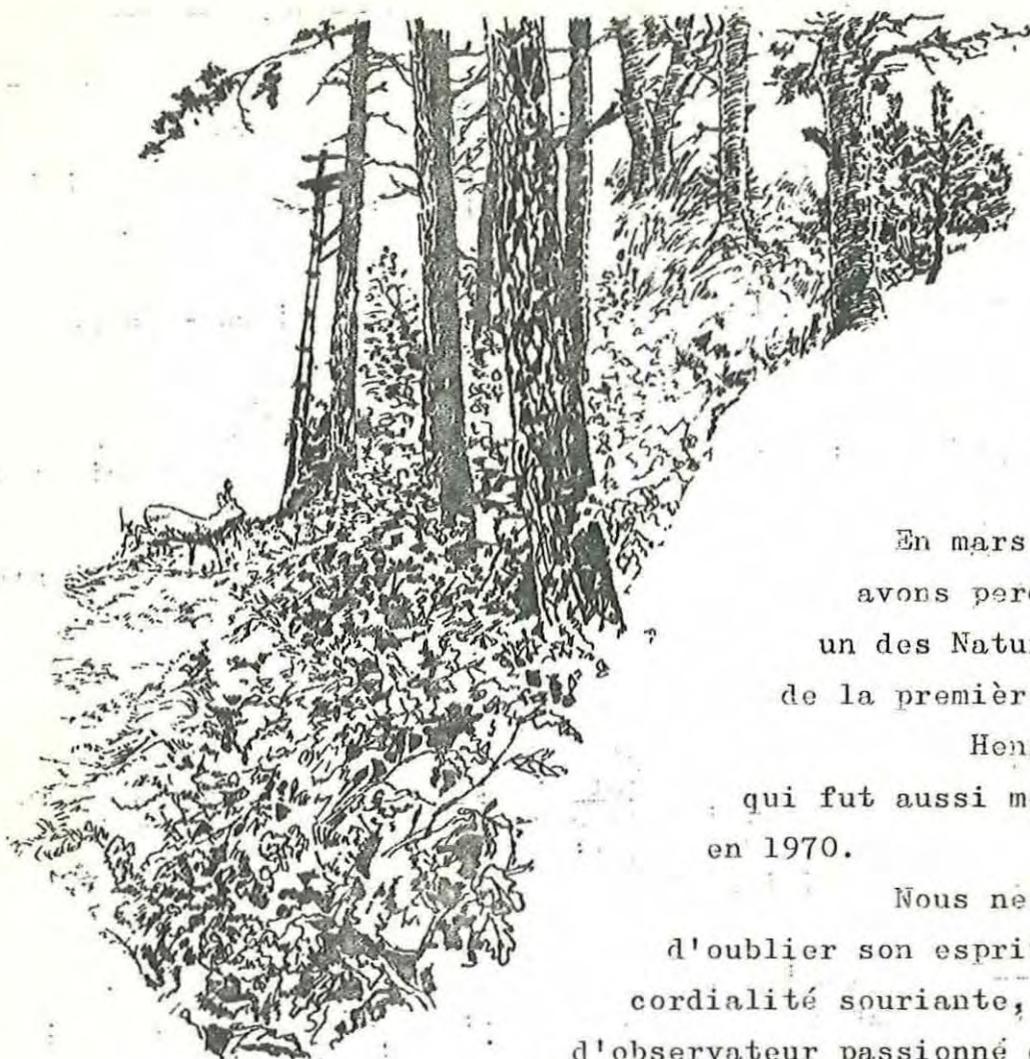
L'association des Naturalistes de la Haute-Lesse a été reconnue comme groupement pouvant acquérir les cartes géographiques à prix réduit.

Les membres qui le souhaitent, peuvent bénéficier de cet avantage.

Le prix de vente est fixé à :

- cartes au 1/25.000 40 F
- cartes au 1/10.000 50 F

Les cartes peuvent être commandées par versement au CCP des Naturalistes de la Haute Lesse n° 000-0982523-10 en indiquant les n° souhaités.



NOS PEINES ...

En mars dernier, nous
avons perdu un ami,
un des Naturalistes
de la première heure,

Henri BARTHELEMY
qui fut aussi membre du Comité
en 1970.

Nous ne sommes pas près
d'oublier son esprit d'accueil, sa
cordialité souriante, son talent sensible
d'observateur passionné de la forêt, dont
témoignent les illustrations de cette page,
bien imparfaitement reproduites par les appareils de photocopie
dont nous disposons ...

A Madame Barthélemy et à ses enfants, l'assurance de notre
profonde sympathie.



EDUCATION NATURE.

Comme nous l'avions annoncé dans notre numéro précédent, les Naturalistes de la Haute-Lesse ont introduit auprès des services du Ministre Spitaels, un projet qui, s'il est accepté, pourrait occuper 5 personnes pendant plus d'un an.

Cette Maison de la Nature d'où doit irradier une série d'activités était initialement prévue dans la "Maison du Berger" attenant au château féodal de Lavaux-Ste-Anne.

Au moment de passer les contrats écrits, l'asbl du château nous a fait savoir qu'elle préférerait réserver la salle qui nous avait été offerte à une exposition d'armes coloniales de très grande valeur !

Ce fut pour nous une grande déception. Nous avons dû modifier nos projets en fonction des circonstances !

Grâce à l'amabilité de l'Administration Communale de Rochefort, notre asbl a obtenu gracieusement la disposition de l'ancienne Maison Communale d'Ave-et-Auffe, située à une centaine de mètres de l'église d'Ave.

Il s'agit d'un beau bâtiment en pierres du pays dans lequel nous disposerons de tout le 1er étage, c.à.d. 3 pièces.

Notre projet pour la mise au travail des chômeurs a dès lors été légèrement modifié et notre dossier suit son cours.

Nous espérons procéder, d'ici quelques mois, à l'inauguration de notre nouveau local et y accueillir chacun avec dignité, c.à.d. en lui offrant un siège !

Car il reste à régler le problème du mobilier. En effet, le local est absolument vide ! Si chaque Naturaliste qui possède une armoire inemployée ou une table, ou une chaise, ou un rayon... voulait bien nous le prêter, nous pourrions commencer notre installation.

D'avance, nous remercions ceux qui voudront bien nous aider. Prière de prendre contact avec A.M.MENU.

En complément aux "Barbouillons" n° 19, le RAPPORT des ACTIVITES de janvier et février 1978.

Editeur responsable : Maurice EVRARD,
Secrétaire des Naturalistes de la Haute-Lesse
Au Tilleul, 113.
6921 CHANLY Tel. 084/38 80 76

1880

Dear Mother

I received your letter of the 10th and was glad to hear from you. I am well and hope these few lines will find you the same. I have not much news to write at present. I am still in the same place and doing the same work. I have not seen any of the old friends here. I have not time to write you more than a few lines. I must close for this time. Write soon. I am your affectionate son,

John Smith



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE LESSE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

LES BARBOUILLONS
+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

MAI 1978

NUMERO 20.

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES.

MAI 1978.

- Samedi 27 :

14h. VISITE des NICHOURS du BESTIN

R.V. Château du Bestin (entre Tellin et la Barrière de Transinne)

17h30 Pour les membres effectifs : ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
à l'Ecole Moyenne de WELLIN

20h PROMENADE NOCTURNE et observation du ciel.

R.V. Eglise de Wavreille.

JUIN 1978.

- Dimanche 11 :

REDECOUVERTE du Parc National de Lesse-et-Lomme (2e journée)

Guides : Daisy MEURRENS et Arlette GELIN

R.V. : 9h30, église d'Ave

- Week-end des 24 et 25 :

PROSPECTION dans les Hautes-Fagnes.

Guides : Maurice DETHIOUX, Anne-Marie et Albert GOHIMONT

Samedi 24 :

R.V. : 9h30 - Auberge de Jeunesse de Bévercé

Vallée de la Warche : observation phytosociologique et

botanique. Logement possible au Centre du Mont Wigi (Univ. de
Liège) Contacter A.M.MENU au début de juin tel. : 084/38 88 52

Dimanche 25 :

R.V. 9h30 Auberge de Jeunesse de Bévercé

Les poudingues : géologie et botanique

JUILLET 1978.

- Dimanche 9 : EXCURSION dans le TALUS ARDENNAIS entre Chanly et Bure.

Guide : Maurice EVRARD

R.V. 9h30 - Pont de Chanly

- Samedi 22 : EXCURSION aux environs de Forrières

Guide : Michel DAVID

R.V. 9h30 - Eglise de Forrières

AOUT 1978.

- Dimanche 13 : Reconnaissance de l'OURTHE OCCIDENTALE.
(y compris le site menacé par le projet de barrage)
R.V. 9h30 à WIOMPONT (Pont sur l'Ourthe : à 7 km à l'E.S.E. de la
Barrière de Champlon).
- Samedi 26 : REDECOUVERTE du Parc National de Lesse-et-Lomme
(3e journée)
R.V. 9h30 - Eglise d'EPRAVE

CALENDRIER de l'EQUIPE BOTANIQUE. (pour information)

- S 3/6 - 9h30 Eglise de Wavreille
Prospection des sites à inclure éventuellement dans le Parc
National de Lesse-et-Lomme
- S 17/6 - 9h30 Place de HAN/LESSE
Prospection du massif de Boine
- S 12/8 - 13h30 - Château de Resteigne (pont sur la Lesse)
Prise de contact avec les résidents du lotissement des Brûlins.
- D 27/8 - 9h30 Place de Han/Lesse
Poursuite de l'inventaire de la flore du Parc Nat. L & L

CALENDRIER des EQUIPES ORNITHOLOGIQUES.

- Sorties proposées par Michel DAVID : D. 21/5, D.4/6, D.18/6, D.2/7,
D.16/7 (prendre contact avec lui pour le lieu et l'heure
des R.V. tel : 084/21 29 31)
- Sorties proposées par l'Abbé PETITJEAN : S. 27/5 Cabane Debernardi
(Pour les sorties ultérieures, téléphoner à (Pérées)
l'Abbé PETITJEAN : 061/53 30 67)

Réunion des Sections : "Découverte Nature", "Education" et
"Environnement".

Samedi 5/8 à 16h à l'Ecole Moyenne de Wellin
La participation à ces réunions est totalement libre : tous
les Naturalistes désireux de collaborer à l'élaboration des
programmes et des prises de position de notre Association y sont les
bienvenus avec leurs critiques, remarques, suggestions et offres de
service ...

Réunion du Comité :

Samedi 5/8 à 20h chez Paul GELIN à Briquemont.

INFORMATIONS DIVERSES.

1. Les Cartes d'Etat-Major.

Suite à des restrictions budgétaires, l'INSTITUT GEOGRAPHIQUE
NATIONAL a supprimé la réduction de 50% qui avait été accordée à
notre association. Nous sommes par conséquent au regret de renoncer
à ce petit service que nous pouvions rendre à nos membres.
Signalons cependant que le prix des cartes au 1/25.000 reste fixé à
60 Fr et que l'adresse de l'IGN est Abbaye de la Cambre, 13.
1050 Bruxelles.

2. DATE A RETENIR :

Le dimanche 22 octobre 1978, les Naturalistes de la Haute-Lesse participeront à la 25^e Journée de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature qui se déroulera dans la région du futur Parc National Franco-Belge de la Croix Scaille.

3. MONOGRAPHIES ARDENNE ET GAUME.

De toutes les Monographies publiées par Ardenne et Gaume et qui concernent notre région, deux seulement sont encore disponibles.

n° 1 - "GEOLOGIE ET GEOMORPHOLOGIE DE LA REGION DU PARC NATIONAL DE LESSE-ET-LOMME" par Benoît Van de Poel (58 pages)

n°5 - "LA FLORE ET LA VEGETATION DU PARC NATIONAL DE LESSE-ET-LOMME" par André Thill (50 pages et une carte de la végétation)

Nous avons pris la sage précaution d'acheter un petit stock de ces ouvrages qui constituent pour les Naturalistes de notre région des documents de base.

Ceux de nos membres qui désirent en obtenir un exemplaire peuvent donc s'adresser à Anne-Marie MENU (tel : 084/38 88 52).

Le prix est fixé par Ardenne et Gaume à 100 Fr pour le n°1 (géologie) et 120 Fr pour le n°5 (flore)

On peut également retenir ces brochures en versant directement au CCP 000-0982523-10 des Naturalistes de la Haute-Lesse et en indiquant sur le Bulletin de versement le ou les ouvrages souhaités.

4. ERRATA : Dans les "Barbouillons" n°19 (4/78), deux erreurs se sont glissées. Nous vous prions d'apporter les corrections suivantes :

- a) Compte rendu des Activités Générales - p.l. 15^e ligne à partir du bas de la page : "entre 465m et 480 m " (et non 180m)
- b) Dans la fiche n°10, avant-dernière ligne : "drainage imparfait" (et non "important")

5. AVIS TRES URGENT (aux amis des oiseaux)

Si vous avez un chat, d'avril à juillet, mettez-lui un collier muni d'un bon grelot.

Dès que les premières nichées se font entendre, les chats se mettent à inspecter soigneusement haies et buissons. Ils ont tôt fait de repérer aux pépiements les jeunes qui réclament la becquée.

Le tintement du grelot va inquiéter les jeunes oiseaux, les inciter à se taire et leur indiquer d'où vient le danger.

Invitez vos voisins à faire de même.

Pour bien aider à la protection des oiseaux, pour 200Fr/an (100Fr pour les écoliers et 150Fr pour les étudiants) abonnez-vous à "L'HOMME ET L'OISEAU" revue pour l'étude et la protection de l'avifaune européenne, éditée par le Comité de Coordination pour la Protection des Oiseaux, Durentijdslei 8, 2130 Braschaat. CCP 000-0449595-97.

Michel DAVID.

The first part of the report
 deals with the general
 situation of the
 country and the
 progress of the
 various branches of
 industry and
 commerce. It
 shows that the
 country is in a
 state of
 general
 prosperity and
 that the
 various
 branches of
 industry and
 commerce are
 all
 making
 rapid
 progress.

The second part of the report
 deals with the
 financial
 condition of the
 country. It
 shows that the
 public debt is
 increasing and
 that the
 government is
 spending more
 than it is
 receiving. It
 also shows that
 the banks are
 in a
 state of
 general
 prosperity and
 that the
 currency is
 stable.

The third part of the report
 deals with the
 social
 condition of the
 country. It
 shows that the
 population is
 increasing and
 that the
 standard of
 living is
 improving. It
 also shows that
 the government
 is making
 progress in
 the
 various
 branches of
 industry and
 commerce.



**LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE LESSE**

F

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

LES BARBOUILLONS
+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION
JUN 1978 NUMERO 21.

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES.

JUILLET 1978.

- Dimanche 9 : EXCURSION dans le TALUS ARDENNAIS entre Chanly et Bure.
Guide : Maurice EVRARD
R.V. 9h30 - Pont de Chanly
- Samedi 22 : EXCURSION aux environs de Forrières
Guide : Michel DAVID
R.V. 9h30 - Eglise de Forrières

AOUT 1978.

- Dimanche 13 : Reconnaissance de l'OURTHE OCCIDENTALE.
(y compris le site menacé par le projet de barrage)
R.V. 9h30 à WIOMPONT (Pont sur l'Ourthe : à + ou - 7 km à l'E.S.E.
de la barrière de Champlon).
- Samedi 26 : REDECOUVERTE du Parc National de Lesse-et-Lomme
(3e journée)
R.V. 9h30 - Eglise d'Eprave

CALENDRIER de L'EQUIPE BOTANIQUE. (pour information)

- S 12/8 - 13h30 - Château de Resteigne (pont sur la Lesse)
Prise de contact avec les résidents du lotissement des Brûlins.
- D 27/8 - 9h30 Place de Han/Lesse
Poursuite de l'inventaire de la flore du Parc Nat. L & L

CALENDRIER des EQUIPES ORNITHOLOGIQUES.

- Sorties proposées par Michel DAVID : D. 2/7, D16/7 (prendre contact
avec lui pour le lieu et l'heure : tel : 084/21.29.31)
- Sorties avec l'Abbé PETITJEAN : le contacter par téléphone :
061/53.30.67

EDITEUR RESPONSABLE : Maurice EVRARD
Au Tilleul, 113
6921 CHANLY

Tél. 084:38 80 76

Réunion des Sections :

"Découverte Nature", "Education" et "Environnement"

Samedi 5/8 à 16h à l'Ecole Moyenne de Wellin

La participation à ces réunions est totalement libre : tous les Naturalistes désireux de collaborer à l'élaboration des programmes et des prises de position de notre Association y sont les bienvenus avec leurs critiques, remarques, suggestions et offres de service ...

Réunion du Comité : Samedi 5/8 chez P.GELIN à 20h à Briquemont.

INFORMATIONS DIVERSES.

Pour mémoire, voici la liste des promenades organisées par le S.I. régional de Haute-Lesse (Wellin) .

JUILLET :

- Le 1er : GEMBES : Promenade guidée des E. & F. avec Mr WIDAR.
R.V. à l'ancienne gare de Gembes à 10h. - Retour à 16h.
Découverte de la forêt.
- Le 2 : VILLANCE : Promenade guidée des E. & F. avec Mr OTTO.
R.V. près de l'Eglise à 10h. Retour à 17h.
- Le 3 : HAUT-FAYS : Promenade guidée des E. & F. avec Mr LEONET
R.V. Rte Wellin-Haut-Fays, borne K 11 à 10h - Retour à 17h.
- Le 5 : PORCHERESSE : Promenade guidée des E. & F. avec Mr GROSFILS
R.V. près de l'église à 10h. Retour à 17h. Promenade en forêt.
- Le 8 : RESTEIGNE : Promenade guidée des E. & F. avec Mr JACQUEMART.
R.V. près de l'église de Resteigne à 9h. Retour à 16h.
Découverte des bois de Resteigne et visite des ruines de Marchimont.
- Le 11 : WELLIN : Promenade guidée des E. & F. avec Mr PIRAUX.
R.V. près de l'Hotel de Ville à 18h. Retour à 24h.
Promenade de nuit en forêt
- Le 12 : FAYS-FAMENNE : Promenade guidée des E. & F. avec Mr BOULARD.
R.V. devant le café "Villé", route de Gedinne à Fays-Famenne.
Découverte de la forêt.
- Le 14 : CHANLY : Promenade guidée des E. & F. avec Mr CARRIAUX.
R.V. au pont de Chanly à 10h. Retour à 17h.
Découverte des bois de Chanly
- Le 15 : GRUPONT : Promenade guidée du S.I.R. avec Mr WEIS.
R.V. parking du café "Pourquoi pas" à 10h. Retour à 17h.
Découverte de la vallée de la Lhomme
- Le 21 : TRANSINNE : Promenade guidée des E. & F. avec Mr J. DELAITE.
R.V. à la Barrière de Transinne à 10h. Retour à 17 h.
- Le 22 : RESTEIGNE : Promenade guidée du S.I.R.
R.V. au pont de Resteigne, devant le château à 10h. Retour à 17h. Thème : les landes des Pérées, les rochers de Auffe, la vallée de la Lesse.

- Le 26 : REDU-LESSE : Promenade guidée des E. & F. avec Mr L. DELAITE
R.V. Pont sur le Lesse à Redu-Lesse à 14 h. Retour : 18h.
Thème : Découverte des bois de Redu en suivant la Lesse.
- Le 29 : BURE : Promenade guidée du S.I.R. avec Mr WEIS
R.V. près de l'Eglise à 10h. Retour vers 17h.
Thème : La partie famennaise.
- Le 31 : DAVERDISSE : Promenade guidée des E. & F. avec Mr PETIT
R.V. près de l'Eglise à 14h. Retour à 17h.
Thème : promenade le long de l'Almache.

AOUT :

- Le 5 : TELLIN : Promenade guidée du S.I.R. avec Mr WEIS
R.V. près de l'Eglise à 10h. Retour vers 17h.
Thème : La partie ardennaise - la forêt.
- Le 12 : HALMA : Promenade guidée du S.I.R. avec Mr WEIS
R.V. Pont de la Lesse à 10h. Retour vers 17h. Thème : La forêt.
- Le 16 : CHANLY : Promenade guidée des E. & F. avec Mr CARRIAUX
R.V. Pont de Chanly à 10h. Découverte des bois de Chanly
- Le 19 : HAUT-FAYS : Promenade guidée du S.I.R. avec Mr WEIS
R.V. près de l'église à 10h. Retour à 17h.
Thème : initiation à l'étude des champignons.
- Le 20 : SMUID : Promenade guidée des E. & F. avec Mr OTJACQUES
R.V. près de l'église à 10h. Découverte du bois de Smuid.
- Le 24 : WELLIN : Promenade guidée des E. & F. avec Mr PIRAUX
R.V. près de l'Hotel de Ville à 9h. Retour à 16h.
Thème : marche sportive en forêt/ 25 km
- Le 25 : RESTEIGNE : Promenade guidée des E. & F. avec Mr JACQUEMART
R.V. près de l'église à 9h. Retour à 16h. Thème : Promenade dans le Parc National de Lesse et Lomme.
- Le 26 : OUR : Promenade guidée du S.I.R. avec Mr WEIS
R.V. près de l'église à 10h. Retour vers 17h. Thème : la vallée de l'Our et détermination des champignons.
- Le 26 : TELLIN : Promenade guidée des E. & F. avec Mr WIOT
R.V. route Tellin-Barrière de Transinne, borne K6
Thème : découverte des bois de Tellin.

La rubrique du livre.

Ouvrage : Les proies des rapaces (petits mammifères et leur environnement) 141 p.

Auteurs : J. Chaline - H. Baudvin - D. Jammot - M.C. Saint-Girons

Edition : DOIN 1974 prix 418 Fr

Il s'agit d'un livre essentiellement consacré à l'analyse des pelotes de réjection de nos rapaces et à l'étude scientifique de leur contenu afin de connaître :

- Le régime de certains rapaces
- Les petits mammifères dans un biotope ou milieu écologique défini.

L'ouvrage comporte quatre chapitres principaux et cinq autres chapitres dont un sur la technique d'étude d'une faune locale sur base d'un exemple.

- Ch. I. Les rapaces : -diurnes ou falconiformes
-nocturnes ou strigiformes
- Ch. II. Le régime des rapaces
- Ch. III. La variation géographique du régime de la chouette Effraie (*Tyto alba*)
Exemples d'analyse de pelotes dans six biotopes différents.
- Ch. IV. La reconnaissance des petits mammifères.
La clé de détermination donnée dans l'ouvrage se base sur les ossements : les crânes, les dents, les mandibules et les membres.

L'ouvrage est abondamment illustré de croquis, schémas, dessins et photos. Il est à classer dans la catégorie des "ouvrages scientifiques spécialisés". Son intérêt réside principalement dans ce qu'il nous permet de retirer comme informations de l'analyse des pelotes de réjection : - au sujet des petits mammifères
- au sujet des rapaces eux-mêmes
- au sujet du milieu écologique :

Ce livre nous donne une arme efficace et irréfutable pour justifier la protection des rapaces contre tous les destructeurs, ceux de mauvaise foi tels beaucoup de chasseurs ... ou ceux qui tout simplement par naïveté ou par croyances populaires accusent les rapaces des méfaits les plus démoniaques.

Mieux connaître la nature, c'est déjà la sauver un peu.

Note : Les membres de AVES peuvent se procurer cet ouvrage à la librairie AVES, rue Gaillot, 11. 5000 Namur. Mr J. Kessels. Il vaut mieux lui téléphoner au 081/22.72.51 entre 15 et 17h30.

Attention l'ouvrage est en voie de disparition car il ne sera plus réédité. Il peut également être consulté aux "Masures" à Han-sur-Lesse.

J.H. ROCHE.

Nous avons le plaisir de vous signaler l'article que Bernard Overal a publié dans la Revue "Parcs Nationaux", bulletin de l'Association Ardenne et Gaume. vol. 33 1978 fasc 1 et 2, intitulé "La végétation de la Mare de Söhier" (pp. 36 - 40)

Le prochain "Barbouillons" (n° 22) sera un numéro double pour juillet et août, et paraîtra en août. Vous y trouverez le calendrier des activités d'automne et les comptes rendus des mois de juin et juillet.

ILLUSTRATION des "Barbouillons"

Comme vous pouvez le constater déjà dans ce numéro, nos chroniqueurs ont fait un effort pour agrémenter leurs comptes rendus de cartes et de croquis.

Nous espérons que cet exemple sera suivi et que d'autres artistes se décideront à participer à la décoration de notre périodique.

N'oubliez pas toutefois que nos techniques de reproduction nous imposent des critères très stricts :

1. Agrandir ou réduire les illustrations constitue un travail inutile : veillez donc à ce que vos cartes et dessins s'inscrivent dans le format de la revue, sans oublier de ménager une marge suffisante.
2. Seuls les dessins au trait peuvent être reproduits valablement (ne pas ombrer, ni estomper, ni colorier ...)
3. Le meilleur résultat est obtenu à partir de croquis à l'encre de Chine.

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous envoyer de simples esquisses qui seront mises au net par un de nos animateurs du Cadre Spécial Temporaire ... Veillez seulement à les communiquer assez tôt.

NOS PEINES.

Nous apprenons le décès accidentel du fil de Madame Van Hammée, membre de notre association et secrétaire du groupement de défense GEDESY qui a lutté contre l'implantation d'un Village de Vacances dans la plaine du Moulin à Yvoir.

Qu'elle veuille trouver ici, ainsi que son mari, le témoignage de notre amitié et de toute notre sympathie.

C'est avec émotion que nous venons d'apprendre le décès de Pierre EVEN, membre de notre association à ses débuts, participant aux deux camps du Vercors, à celui de St Véran et à un camp à Guillestre. Grand amateur de dias et de photos. Ses amis se souviennent de sa personnalité souriante et serviable.

Nous présentons à sa femme Maria et à ses enfants Albert et Martine, l'expression de nos sincères condoléances.

NOS JOIES

Bienvenue et voeux de bonheur à la petite Françoise, troisième fille de Jacques et Jacqueline DUPUIS! Nos chaleureuses félicitations aux heureux et courageux parents!



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE LESSE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

LES BARBOUILLONS

+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

JUILLET & AOUT 1978 NUMERO 22.

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES.

SEPTEMBRE 1978.

- Dimanche 10. La Haute-Sûre belgo-luxembourgeoise
Guide : Maurice DETHIOUX
R.V. : à 9h45 à l'église de Tintange
Une journée à ne pas manquer : les retrouvailles des Natus après les vacances, une région splendide et peu connue, un guide de qualité et très connu, une douce journée ensoleillée de septembre ...
- Samedi 16/9 : L'histoire de Rochefort à travers ses vestiges et ses monuments.
Guide : Père Albert Van Iterson
R.V. : à 14 h, à la ferme de Hamerenne (Rochefort)
Cette visite s'inscrit déjà dans la série de manifestations et festivités prévues pour le 10e anniversaire de la fondation des Naturalistes de la Haute-Lesse (23/II/68). En effet, cette sortie avec le Père Albert nous rappellera que c'est lui qui guida la première excursion des Naturalistes le 14 décembre 1968 à la Carrière de marbre Saint-Remy. Si les années ont passé, elles n'ont fait que rajeunir notre cicérone tout en l'enrichissant d'expérience et de science historique dont nous serons certainement très nombreux à profiter le 16 septembre.
- Samedi 30 : Réunion des Sections Nature - Education et Environnement.
R.V. : à 16h. à l'Ecole Moyenne de Wellin.
Nous rappelons que tous les Naturalistes sont invités à participer à ces réunions où on discute librement des orientations, des projets, des réalisations ... de notre Association. Les échanges de vues qui ont été très fructueux depuis que cette formule de réunions a été adoptée gagneraient encore en richesse si les participants étaient plus nombreux. Venez y faire de la cogestion pratique, de la participation démocratique ... Bien des questions sont à débattre : la Maison de la Nature et ses activités, la préparation d'une exposition pour 1979, l'organisation des festivités du 10e anniversaire...

Dimanche 8/10

Journée Xe anniversaire Natus
randonnée cycliste, jeux, animation...

Samedi 14/10 et dimanche 15/10

Dépollution des sites karstiques

Dimanche 22/10

25e Journée Nationale de la Protection de la Nature organisée
par l'Entente dans la région du futur Parc Naturel de la
Croix Scaille.

Samedi 28/10

Initiation à l'étude des champignons (vallée de l'Ywoigne)

Dimanche 12/11

La vallée de la Lesse par monts et par vaux (1)

Samedi 25/11

Souper traditionnel des naturalistes au Parfond'ry

Dimanche 10/12

La vallée de la Lesse par monts et par vaux (2)

Samedi 23/12

Soirée consacrée à l'archéologie

CALENDRIER DE L'EQUIPE BOTANIQUE.

Samedi 9/9

Parc National de Lesse et Lomme (les gentianes)

R.V. Eglise de Belvaux à 9h30

Dimanche 24/9

La Réserve naturelle domaniale des étangs de Luchy

Guide : Professeur De Sloover

R.V. : R.N. 28 (Libramont - Bouillon), carrefour de la route
conduisant à Rossart, à 10h.

Dates des activités jusqu'à la fin de l'année :

S 7/10 S 21/10 S 11/11 S 9/12 S 23/12

CALENDRIER des EQUIPES ORNITHOLOGIQUES.

- Sorties avec l'Abbé PETITJEAN : le contacter par téléphone 061/53 30 67

- Sorties avec Michel DAVID : le contacter par téléphone 084/ 21 29 31

Réunion du Comité :

Samedi 30/9 à 20h chez Daisy, Edmond et Annick Meurrens à Frandeux.

EDITEUR RESPONSABLE : Maurice EVRARD

Au Tilleul, 113

6921 CHANLY

Tél: 084/38.80.76

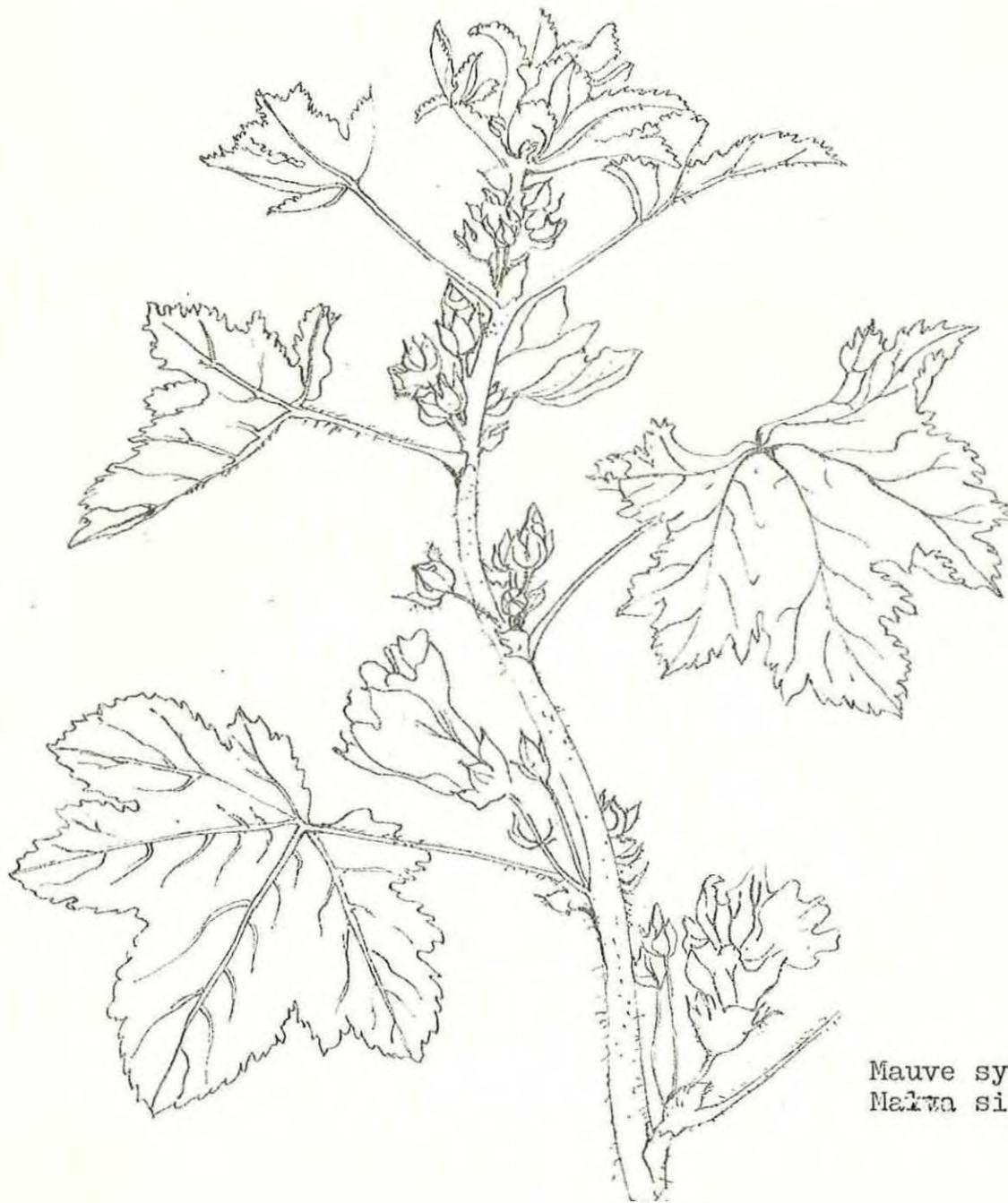
NOS PEINES.

Peut-être avez-vous appris par les journaux la mort tragique d'un jeune couple de Libin : Luc et Françoise Hennebert-Jacques.

Ils travaillaient comme ingénieurs techniciens agricoles au Mozambique pour le compte de l'O.N.U. Ils ont été massacrés par des rebelles rhodésiens le 21 juin. Leur bébé de deux ans a échappé à la tuerie. Françoise fut membre de notre Association, il y a quelques années, et beaucoup ont gardé le souvenir de sa personnalité aimable et douce.

NOS JOIES.

Béatrice et André GHILAIN sont les heureux parents d'une petite Coralie (7/8/78). Toutes nos félicitations.



Mauve sylvestre
Malva silvestris



Anémone des bois / Sylvie.
Anemone nemorosa.

ETUDE des VERTEBRES rares et menacés en Wallonie (partie oiseaux)

Notre ami, Jean-Paul LEDANT, est chargé de réaliser le recensement des oiseaux rares et menacés de Wallonie. Il demande à tous les Naturalistes de vouloir bien lui signaler, par l'intermédiaire de notre secrétariat (A.M.MENU, la Culée, 93. 5436 Resteigno) les espèces observées avec un maximum d'informations sur les circonstances de l'observation. Voici la liste provisoire des espèces concernées :

Grèbe à cou noir	Butor étoilé
Blongios nain	Héron cendré
Cigognes	Canards : tous sauf le colvert
Milans (tous)	Busards (tous)
Faucon hobereau	
Gallinacés : tous sauf le faisan, en particulier gélinotte et téttras	
Râle d'eau	Râle des genêts
Marouette ponctuée	
Limicoles : tous sauf le vanneau, en particulier la bécassine	
Laridés : tous (goélands, sternes...)	
Rapaces nocturnes : tous sauf la hulotte, en particulier la chouette de Tengmalm	
Engoulevent	Huppe
Martin-pêcheur	Torcol
Pic mar	Pic cendré
Pic épeichette	Cochevis
Alouette lulu	
Bergeronnette printanière : dans les Ardennes	
Pie-Grièches : toutes	Rousserolle turdoïde
Locustelle luscinoïde	Phragmite des joncs
Pouillot de Bonelli	Traquets : tous
Rouge-queue à front blanc	Gorgebleue
Merle à plastron	
Cincle : en Moyenne Belgique et en aval des barrages	
Grand corbeau	Cassenoix

AMENAGEMENT des Sentiers pédestres et protection des sites naturels.

Jean-Paul Ledant qui a mis la dernière main à l'inventaire des sites et sentiers du grand Rochefort, qui nous avait été demandé par le Ministère des Affaires Wallonnes, a prolongé la réflexion entamée à l'occasion de la réalisation de cet inventaire.

Nous publions dans ce n° des Barbouillons la première partie des notes de Jean-Paul. Vous trouverez la suite dans le n° 31.

Editeur responsable :

Maurice EVRARD
Au Tilleul, 113
6921 CHANLY



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE LESSE

LES BARBOUILLONS

+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

Novembre 1978.

Numéro 25.

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES.

NOVEMBRE 1978.

Samedi 25 : Souper du Xe anniversaire des Naturalistes de la Haute Lesse à "Notre Maison", ruelle des Messes = route d'Hatrival à LIBIN.

Un balisage est prévu à partir de la rue principale de Libin pour les Naturalistes "déboussolés".

R.V. : 15h pour ceux qui peuvent donner un coup de main pour la préparation de la salle. Les branches avec baies diverses sont les bienvenues.
Georges et Anna pourraient-ils penser à des rameaux de houx
Anne-Marie le leur demande à deux genoux ...

R.V. : 19h30 pour tous ceux qui n'ont pas oublié de verser leur cote-part au n° 000-0982523-10 des Naturalistes de la Haute-Lesse à Chanly.

Rappel (2e !) :

- Votre "bricolage-cadeau" est-il prêt ?
- Georges Roussel attend vos propositions pour la partie récréative.
- Anne-Marie Menu espère que vous lui confierez vos dias pour la rétrospective des activités de l'Association.

DECEMBRE 1978.

Dimanche, 10 : La Vallée de la Lesse par monts et par vaux (2)

R.V. : 9h30, église d'Anloy

Tronçon très pittoresque de la Haute Lesse - village ardennais typique - haut plateau boisé - source du Ry du Chêne - Cimetière militaire de 14-18 ...

N.B. La visite de la Réserve domaniale des Anciennes Troufferies (Libin) empêchée par une battue le 12/11 est reportée au printemps prochain.

Samedi 23/12 : Les fouilles de Wellin (campagnes 77 et 78)

- Francis COLLET brossera une fresque historique de Wellin
au Moyen-Age.

Maurice Evrard commentera les dias des fouilles et
présentera les objets exhumés.

R.V. : 20 h Ecole Moyenne de Wellin

JANVIER 1979.

Dimanche 14 : La Vallée de la Lesse par monts et par vaux (3)

Samedi 27 : Assemblée générale de l'Association

Calendrier de l'Equipe BOTANIQUE.

Samedi 9/12 : 9h30, Maison de la Nature à AVE
Etude des mousses et des lichens

Samedi 23/12 : 9h30, Maison de la Nature à AVE
Etude des mousses et des lichens (suite)
Après-midi : travail en salle (rapport 78, herbier ...)

Calendrier de l'Equipe OISEAUX.

Samedi 2/12 : 14h. Moulin de RESTEIGNE
Observation des oiseaux d'hiver

Réunion des Sections.

Samedi 9/12 : 15h. Ecole Moyenne de Wellin

Section Nature : propositions d'activités pour 1979

S. Environnement : Plans de secteurs
Autoroutes E 40 et N 35
Les Commissions communales de l'Environnement

S. Education : Activités de la Maison de la Nature
"Habillage" de la maquette du Parc National
Organisation des futures réunions de la S.Education

EDITEUR RESPONSABLE : Maurice EVRARD
Au Tilleul, 113
6921 CHANLY Tél : 084/38.80.76
CCP des NATURALISTES : 000-0982523-10
Au Tilleul, 113. 6921 CHANLY

Informations diverses.

=====

Concours d'affiches pour la Journée mondiale de l'Environnement.

N'oubliez pas que le 25/II est la date limite pour l'envoi de votre projet (voir "Barbouillons" n° 24 - oct. 78)

Publications de nos membres :

Nous avons le grand plaisir de vous signaler la parution dans "Parcs Nationaux", revue de l'Association Ardenne et Gaume, vol. 33 (1978) Fascicule 3, 60-64, de l'article de Maurice DETHIOUX et Bernard OVERAL : La vallée de la Vierre à Saint-Médard.

D'autre part, nous vous recommandons :

Connaissance des herbages : Ecologie des biotopes herbagers.
Quelques données (Maurice DETHIOUX)

Connaissance des graminées herbagères (Pierre LIMBOURG)
publié dans Probio - Revue de l'association francophone des professeurs de biologie de Belgique. Vol.1, n°2 (juin 1978), 87 -116.
(Quelques tirés à part restent disponibles chez les auteurs)

Nous vous signalons la reprise des séances du CINE-CLUB du C.Y.R.E.S

21, route de Belboux 5435 AVE-ET-AUFFE Tel : 084/38.87.79

Toutes les séances commencent à 20h30.
Le prix est fixé à 70 frs.

DATE : le 18 novembre 78

TITRE : L'homme qui aimait les femmes.

REALISATION : François Truffaut

DATE : le 9 décembre 78.

TITRE : Le jeu de la pomme

REALISATION : Vera Chytilova

DATE : 13 janvier 79

TITRE : Network

REALISATION : Sidney Lumet.

DATE : 10 février 79.

TITRE : La stratégie de l'araignée

REALISATION : Bernardo Bertolucci

DATE : le 10 mars 79

TITRE : Caddie

REALISATION : Donald Crombie

DATE : 21 avril 79.

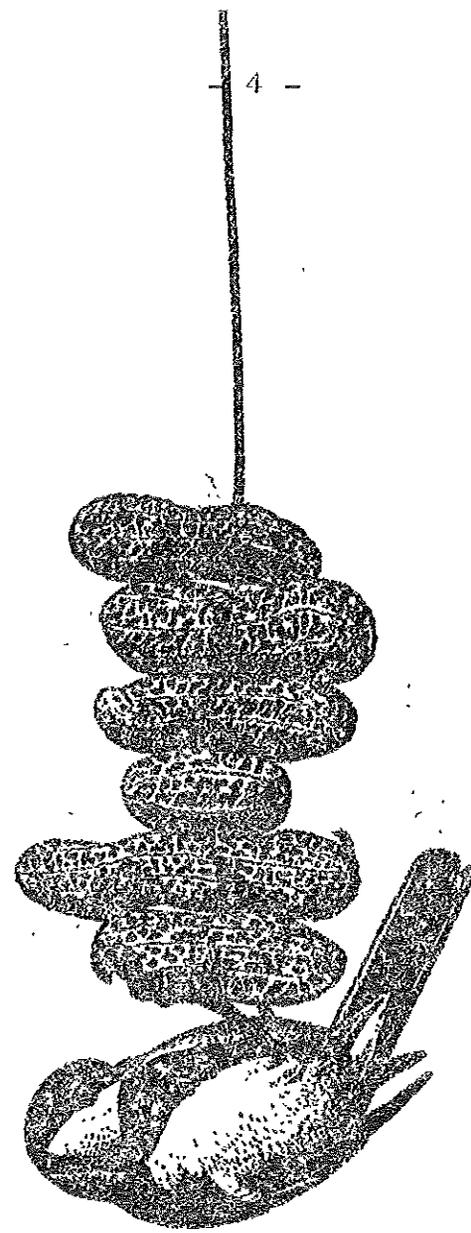
TITRE : Providence

REALISATION : Alain Resnais

DATE : 5 mai 79

TITRE : Padre Padrone

REALISATION : Paolo et Vittorio Taviani



Hein !
Ce n'est pas
le Rouge-gorge
qui en ferait
autant !...

Un conseil d'ami :
lisez LA HULOTTE

LA HULOTTE - N° 43 - Dépôt légal : 1er trimestre 1979. Prix du N° 3 F.
Publication de la Société de Protection de la Nature - L'Épave Noire -
Directeur de la Publication : Jean-Pierre NENON - Rédacteur : Pierre D'HOI.
ABONNEMENT de 10 N° (environ 2 Numéros par trimestre) France : 27 F. F.
Remise 25 F. F. - Belgique 300 F. B. - Chaque à libeller à l'ordre de Bruxelles :
La Hulotte C. C. P. - Avenue de la Liberté 102 - 1040 BRUXELLES
n° 219 037433 92. Envoyer le chèque à l'éditeur du journal :
France : JOURNAL LA HULOTTE - ECHEVAL-BOIS 08240 SUZANCY.
Belgique : JOURNAL LA HULOTTE - AVE A. S. B. L. - Avenue de la Libération
6 - 1040 BRUXELLES. Éditeur responsable (pour la Belgique) : J.-P. Van d.

la plus spirituelle

...distes



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE LESSE

LES BARBOUILLONS

+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

DECEMBRE 1978. Numéro 26.

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES.

JANVIER 1979.

Dimanche 14/1. La vallée de la Lesse par monts et par vaux (3)

R.V. 9h30 Eglise de VILLANCE (route Libin - Maissin)

Eglise intéressante et vieilles maisons - vastes panoramas sur le haut plateau - moulins à eau - hêtraie à houx du Bois de Hautmont - le Ry des Tchênes et ses étangs ...

Samedi 27/1. Assemblée Générale de notre Association.

R.V. : Ecole Moyenne de Wellin

- à 19h pour la partie administrative
- à 20h30 pour une causerie avec dias sur les Orchidées de notre flore par l'orchidologue et orchidophile bien connu, Daniel TYTECA.

Calendrier de l'Equipe Botanique

Samedi 13/1 et samedi 27/1

R.V. à 9h30 à Ave (Maison de la Nature)

Reconnaissance des sites à préserver lors des opérations de remembrement à Lessive, Eprave, Ave-et-Auffe ...

Calendrier de l'Equipe Oiseaux.

Samedi 6/1

R.V. à 14h à FORRIERES (22a, rue de Lesterny)

Réunion du Comité.

Vendredi 5 janvier à 19h. chez Maurice EVRARD.

INFORMATIONS DIVERSES.

Convocation à l'Assemblée Générale du 27/1.

Ordre du jour :

- Rapport moral du Comité
(Activités générales de 1978 - Activités des équipes
et sections)
- Bilan et compte des profits et pertes
- Projet de budget 1979
- Fixation du montant des cotisations
- Election du nouveau Comité
- Suggestions des membres
- Divers

La liste des membres effectifs sera publiée dans le prochain numéro des "Barbouillons".

Cotisations 1979.

Nous demandons à nos membres de ne pas se presser (sic) pour payer leur cotisation pour 1979 !! Le montant doit en être fixé à l'Assemblée Générale du 27 janvier. Faites donc un petit effort pour contenir pendant quelques semaines encore votre envie de manifester pécuniairement votre attachement à notre association ...

Conférence "Les Orchidées de notre flore" :

Pour ceux qui ne pourraient être présents à la causerie de D.TYTECA du 27/1, nous signalons qu'il traitera le même sujet le 14 février à 18h30 à l'auditoire de l'ancien Jardin Botanique national, rue Royale, 236 à Bruxelles.

Nouveaux membres adhérents.

En sa réunion du 18 novembre dernier chez l'Abbé PETITJEAN, le Comité a choisi de nouveaux membres adhérents pour 1979 parmi les sympathisants les plus assidus à nos activités. Ils sont invités à signer au plus tôt, si ce n'est déjà fait, l'engagement prévu par notre règlement à ordre intérieur.

Il s'agit de Mr et Mme Raoul COMMERCE

Claire et Jean GHYS

Marie EVRARD

Mr Vandevoelden

EDITEUR RESPONSABLE

Maurice EVRARD

Au Tilleul, 113

6921 CHANLY 084/38 80 76

Comité 1979.

Notre Président a reçu, de l'Abbé Petitjean, la lettre suivante :

Mon cher Pierre,

Compte tenu qu'il m'est très difficile de par mes fonctions, de participer aux réunions du comité en soirée, je crois honnête et logique et je t'en informe par la présente, de quitter le comité, non sans un certain pincement au coeur.

Après avoir, si je puis dire, porté l'enfant sur les fonts baptismaux, il y a déjà 10 ans et partagé dans une amitié toujours très cordiale, les soucis et les responsabilités du comité, j'ai la joie de constater que l'enfant est vigoureux, plein de santé, l'oeil toujours vif à découvrir, les dents bien plantées à défendre ardemment sa mère, Dame Nature.

Je reste totalement disponible au cercle selon mes possibilités, singulièrement aux découvertes ornithologiques. Je crois utile de te rappeler, pour respecter nos statuts, qu'un(e) jeune de moins de trente ans doit faire partie du comité.

A toi, ma déjà vieille et toujours fervente amitié.

O.PETITJEAN.

Si cette lettre ne nous a pas surpris - l'Abbé nous avait fait part de ses intentions et de ses raisons lors de la réunion du Comité du 18/11 -, elle nous a quand même profondément touchés.

Sans doute, depuis qu'il avait quitté Resteigne pour l'exil (relatif) de Jéhonville, l'Abbé se faisait rare aux activités des Naturalistes et les membres de fraîche date n'avaient guère eu l'occasion d'apprécier ses qualités d'observateur des oiseaux (par le chant), de conteur de bonnes blagues, de maître en oenologie, de promoteur en relations humaines, de pourfendeur des planteurs d'épicéas et autres proxénètes de la nature, de spécialiste en omelettes au jambon d'Ardenne, de découvreur du "monde des formes" ... (J'en passe, et des meilleures !) Seuls les "anciens" savent tout cela et surtout ceux qui ont été membres du Comité, car les réunions à Jéhonville furent toujours mémorables. L'Abbé Petitjean fut, en effet, non seulement un Naturaliste de la première heure, mais un des initiateurs qui provoquèrent l'assemblée des Caracolis, du 23 novembre 1968, d'où devait naître le Cercle des Naturalistes de la Haute-Lesse.

Un grand merci donc à l'Abbé pour les services rendus, pour l'amitié largement partagée et copieusement arrosée ... Mais, ne glissons pas dans l'Oraison funèbre : on continuera à revoir l'Abbé au petit matin dans la fraîcheur des Péréas pour des séances d'initiation à l'écoute des chants d'oiseaux, on le retrouvera en sage conseiller quand des problèmes se poseront, en ami accueillant quand la nostalgie de l'omelette se fera sentir : il ne s'agit pas d'une "mise aux riquettes" mais d'une admission à l'éméritat !

La décision de l'Abbé pose toutefois un problème de succession! Appel est donc fait aux papabili! ... Suivant nos statuts, notre comité doit compter parmi ses membres un jeune (de moins de 30 ans) et des représentants des deux sexes. Comme Annick Meurrens a atteint cette année l'âge canonique, elle peut, bien sûr, continuer à représenter le "beau sexe" dans notre Conseil, mais la prochaine assemblée aura à choisir un nouveau délégué de la jeunesse.

Il est rappelé aussi que tous les membres du Comité sont démissionnaires, mais (sauf opposition de leur part) rééligibles. Afin de faciliter la tâche des électeurs et d'éviter une trop grande dispersion des voix qui nous obligerait à plusieurs tours de scrutin, il est fait appel aux candidats éventuels. Ceux-ci peuvent se faire connaître par un petit mot au secrétariat, avant le 27 janvier. Une seule qualité est exigée : la volonté de participer selon ses moyens au bon fonctionnement et au développement de notre association.



NOS PUBLICATIONS.

Nous signalons à nos membres la parution (tirage limité) de deux fascicules réalisés par Bernard OVERAL et qui seront d'une grande utilité pour tous les amateurs de botanique.

Il s'agit de :

La Clé de détermination des carex (20 Fr)

La Clé de détermination des Saules (10 Fr)

Elles sont présentées en format de poche (13,5 x 21,5).

On peut se les procurer à l'occasion d'une sortie en s'adressant à A.M.MENU ou en virant le prix (augmenté de 10 Fr pour frais d'envoi) au CCP 000-0982523-10 des Naturalistes de la Haute-Lesse à 6921 Chanly.

INTERNATIONAL YOUTH FEDERATION FOR ENVIRONMENTAL STUDIES AND CONSERVATION (IYF). Camp 78 à Daverdisse.

Du 14 au 28 juillet 78, de jeunes ressortissants de tous les pays du Conseil de l'Europe ont participé à un stage de découverte de la nature et de protection de l'environnement qui s'est déroulé à Daverdisse.

Pendant deux petites semaines, notre "fief" de prédilection a servi de terrain d'étude à cette trentaine de jeunes, tous dévoués à la cause de la nature. Le programme était chargé : micro-climatologie, étude du sol, phytosociologie, phytoécologie, limnologie et introduction aux problèmes d'environnement spécifiques à la région.

Au cours de leurs travaux, les participants ont également été attentifs au petit monde des oiseaux. Les ornithologues du groupe ont soigneusement noté toutes leurs observations qui ont été publiées dans le rapport de stage récemment sorti. Voici donc, à titre informatif, la liste des oiseaux observés, avec pour les espèces moins communes l'indication du biotope et du nombre d'individus :

héron cendré

canard colvert

épervier d'Europe : un ind. perché sur un arbre près du camp (école) et
chassant les moineaux

autour des palombes : un ind. survolant une prairie en rase-mottes
buse variable

bondrée apivore : 1 ind. survolant la forêt

2 ind. planant au-dessus du camp

faucon crécerelle

faisan

pigeon colombin

pigeon ramier

tourterelle des bois

coucou

chouette effraie : nichait dans l'école de Daverdisse

chouette chevêche

chouette hulotte

engoulevent : identification non vérifiée

Comptes-rendus des activités générales de janvier et février 1978.

Les sorties des dimanches 8/1, 12/2, 26/2 et 12/3 ont été consacrées à la reconnaissance sur le terrain du tracé de l'autoroute projetée E.40 entre Recogne et Achêne, tel qu'il figure au projet de plan de secteur et dénommé "1er tracé", par opposition au tracé dit "alternatif", faisant actuellement l'objet de discussions au niveau des communes.

Le problème général soulevé par la création d'une autoroute du point de vue impact sur l'environnement est évoqué ci-après. Il ne peut laisser indifférents des naturalistes soucieux de la conservation de la nature et de la préservation des sites. Le but de notre reconnaissance a été de parcourir à pied les sites menacés par l'E.40 afin de dégager une évaluation des perturbations écologiques résultant de la construction de cette autoroute. Ces excursions nous ont permis en outre d'effectuer un véritable transect S-N tant géologique que phytosociologique depuis les formations ardennaises du plateau de Recogne jusqu'au Condroz, en passant par la dépression famenienne. Maurice Dethioux nous présente à ce propos une fiche technique sur la hêtraie ardennaise.

Dimanche 8 janvier - 1er tronçon E.40 : Recogne-Libin.

Le rendez-vous est fixé devant l'église de Libin pour permettre aux chauffeurs de retrouver leur véhicule à l'arrivée. Le temps est couvert et un brouillard assez épais recouvre le plateau de Recogne. Nous nous retrouvons pour le départ sur la route Recogne-Bertrix, près de la borne kilométrique 28, là où passera l'E.40.

Voici, brièvement résumée, l'énumération des sites traversés au cours de notre itinéraire et leur intérêt.

- Partie nord de la Forêt de Luchy (Recogne, Jehonville, alt. comprise entre 465m et 180 m) : massifs d'épicéas sans grand intérêt biologique (avec nombreuses clôtures de chasse !), mais franchissement de petits affluents de la Lesse à proximité de la Ferme de la Goutelle (risque de pollution !) ;
/intérêt forestier/
- Bois du Différend (Ochamps) de part et d'autre de la route Ochamps-Bertrix : belle futaie de hêtres avec petites mares propices à la reproduction des batraciens.
/grand intérêt forestier, esthétique et biologique/
- De "la Dûte" à "La Vieille Rochette" (Ochamps, alt. comprise entre 415m et 450 m) excellentes terres agricoles et prairies dans un paysage essentiellement rural et franchissement d'un affluent de la Lesse : le Ruisseau d'Omois.
/intérêt agricole et piscicole/

- Vallée du Ruisseau dit Grande Buse (Anloy) avec belles prairies alluviales ("Les Tawires" et surtout "A la voie d'Orgéo"): sera entièrement saccagée, le tracé de l'autoroute empruntant sur 1 km 500 le fond même de la vallée.
/intérêt esthétique, hydrologique et biologique/
- À Wachamps et Banlon (Anloy) : sites d'un grand intérêt esthétique dans un paysage très accidenté; vues magnifiques sur la vallée de la Lesse.
- Franchissement de la Lesse dans le Bois de Cui (Anloy, Villance) dans une des portions les plus sauvages et les plus pittoresques de la vallée de la Haute-Lesse, très encaissée à cet endroit.
/grand intérêt esthétique et biologique/
- Les Cherrins (Villance) : l'E.40 traverse tout le plateau de cultures, à 500 m du village de Glaireuse pour franchir ensuite le vallon du Ruisseau du Moulin de Libin (affluent droit de la Lesse); très beaux points de vue vers la dépression de Libin, les hauteurs boisées de la vallée de la Lesse et le domaine de La Rochette.
/intérêt esthétique et agricole/
- Des Cherrins à la route Libin-Villance : zone de culture et de prairies (alt. comprise entre 355m et 400m) dans un paysage très ouvert.
/intérêt agricole/

En résumé, ce premier tronçon affecte entièrement le bassin hydrographique de la Haute-Lesse en recoupant ou en longeant tous les petits affluents de la rive gauche de la rivière et un affluent de droite descendant de Libin. Outre une perturbation profonde du réseau hydrographique, il est à craindre une altération de la qualité des eaux pouvant entraîner une grave pollution de cette vallée exceptionnelle. Le tracé traverse une zone à vocation agricole et forestière - encore qu'il s'agisse le plus souvent de plantations de résineux - et détruit de très beaux paysages principalement entre Anloy et Libin. Quelques sites d'intérêt biologique (fonds de vallée surtout) sont anéantis.

Sur le plan géologique, l'itinéraire traverse les différentes assises du Gedinnien (base du Dévonien inférieur, constituée de schistes, phyllades, quartzites avec niveaux d'arkose), successivement: G2b (Assise de St Hubert) de Recogne au Vieux Bouleau à Anloy, G1 (Assise de Mondrepuits) séparée de la précédente par la faille d'Opont et formant l'axe de l'anticlinal du Serpont, et enfin G2a (Assise d'Oignies) de Wachamps (Anloy) jusqu'à Libin.

Note : Dans la Forêt de Luchy, le long du Ruisseau de Lambéterme, nous avons découvert la dépouille d'une bécasse des bois.

Dimanche 12 février : 2e tronçon E. 40 : Libin - Resteigne.

Nous partons cette fois de la route Libin-Villance, à mi-chemin entre ces deux localités, là où nous nous étions quittés à l'issue de la première promenade. Le ciel est dégagé et une faible couche de neige couvre le sol. L'étape est longue mais variée, car elle doit nous conduire en Famenne après avoir franchi les contreforts de l'Ardenne en nous faisant passer d'une altitude de 400-450 m à - 220 m.

- Les Ropettes (Villance) : zone de cultures et de prairies; du sommet (alt. 422m), très belle vue vers le sud-est
/intérêt agricole et paysager/
 - Fond Guérin (Villance) : massif boisé avec parcelles de feuillus (hêtres, chênes) et de résineux (épicéas, pins sylvestres) en mélange
/intérêt forestier/
 - Ruisseau de Mussi (Transinne) bordé de prairies humides et marécageuses piquetées d'aulnes et de bouleaux
/intérêt esthétique et biologique/
 - Du Ruisseau de Mussi aux Baraques (Transinne) : perte de bonnes terres de culture entre le tracé de l'autoroute et la RN.48 Dinant-Neufchâteau
/intérêt agricole/
 - Bois de Transinne, notamment la belle hêtraie de Vieille Taille : entièrement saccagée par l'échangeur prévu à cet endroit, à moins de 200 m d'une zone de captage englobant toutes les sources de la Pierre au Charme (bassin de la Lomme)
/grand intérêt esthétique, forestier, biologique et hydrologique/
 - Bois de Tellin : très belle futaie de plateau (hêtres et chênes), très giboyeux incluant les sources de plusieurs affluents de la Lomme
/grand intérêt esthétique, forestier, biologique et hydrologique/
- N.B. Le tracé de l'E.40, parallèle à la route Tellin-Transinne, va laisser une enclave difficilement exploitable de - 200m de largeur sur 3km500 de longueur.
- Bois du Bestin (Tellin): massif forestier formé de hêtraies et chênaies caractéristiques du bourrelet septentrional de l'Ardenne (Siegenien, alt. 400 à 360m) incluant les sources du charmant Ruisseau de Passe-Brebis, affluent de la Lesse.
/intérêt forestier, biologique et hydrologique/

- Bossu Chêne, Devant les Tiennes, Dri les Miens (Resteigne) : sites boisés extrêmement pittoresques, caractéristiques de la retombée de l'Ardenne et marqués par une succession de crêtes ou gradins orientés O-E entrecoupés par des vallons étroits et encaissés rejoignant la Lesse et donnant à l'ensemble un relief très tourmenté; les beaux vallons du Huisseau de Waiti et du Village, tapissés de prairies et piquetés de petits bouquetaux d'un grand intérêt ornithologique, sont entièrement condamnés; la tête de vallée du Huisseau de Glaumont, très riche en cervidés, est également saccagée.
/grand intérêt esthétique, biologique, géographique et hydrologique/
- Frênet (Resteigne): remarquable point de vue (alt. 270m) sur la dépression couvinienne, au débouché du piémont ardennais
/intérêt paysager et géographique/

Ce 2e tronçon est essentiellement forestier si l'on excepte les quelques placeaux cultivés de Libin et Transinne. Il va couper en deux l'important massif de Wellin-St Hubert qui recouvre tout le flanc nord de l'Ardenne, avec toutes les conséquences que l'on devine sur la faune (cervidés notamment). Sur le plan strictement forestier, il va supprimer de très beaux lambeaux de futaie, surtout sur le plateau de Transinne. Il va en outre, comme dans le premier tronçon, perturber considérablement tout le réseau hydrographique du bassin de la Lesse, puisque le tracé recoupe pas moins de 20 fois des affluents de cette rivière, et 1 fois la Lesse elle-même, sur le trajet Recogne-Resteigne (26km), sans parler des risques inévitables de pollution par les sels d'épandage, les résidus de combustion, les hydrocarbures, etc. Enfin, de très beaux sites d'intérêt esthétique et biologique situés principalement sur les contreforts de l'Ardenne à Resteigne seront saccagés.

Du point de vue géologique, ce 2^e tronçon est entièrement tracé dans le Dévonien inférieur dont il recoupe toutes les assises, du Gedinnien sup. à l'Emsien sup. dans la traversée du flanc nord de l'Anticlinal de l'Ardenne. Le plateau de Transinne, à surface mollement ondulée et une altitude généralement supérieure à 400m, est occupé par le Gedinnien sup., tandis que les assises plus gréseuses du Siegenien inf. (grès d'Anor), de l'Emsien inf. (grès de Vireux) et de l'Emsien sup. (grauwacke de Hierges) constituent les gradins successifs de ce qu'il est convenu d'appeler le talus ardennais bien visibles dans le paysage sous forme de ligne de crêtes culminant à une altitude respectivement de 390 m, 370 m et 320 m. La dissymétrie des versants N et S des vallées résulte du pendage nord des couches géologiques. La Faille de Vencimont, qui passe au milieu de la zone de sources du Huisseau de la Pierre au Charme (G2a) sépare le synclinal de Redu, dont l'axe passe à Libin, de l'anticlinal de Smuid.

Des conditions idéales nous attendent pour cette 3è promenade : un bon vent du S-O, une température particulièrement clémente pour la saison et surtout un soleil qui ne nous quittera pas de toute la journée. Est-ce un signe ? Nous sommes en effet en Calestienne au climat tellement différent de celui de l'Ardenne. L'itinéraire doit nous conduire de Resteigne à Wanlin, autrement dit de la Lesse à la Lesse, à travers les paysages admirables de la Famenne. Dès le départ, on pressent que la liste des sites sacrifiés par l'E. 40 sera impressionnante !

- Campagne de Bouge (Resteigne) : excellentes prairies et terres de culture installées sur la terrasse moyenne de la Lesse; le remblai prévu va constituer un mur s'élevant au plein milieu de la belle plaine alluviale s'étendant de Chanly à Resteigne et briser la perspective du paysage
/intérêt agricole et paysager/
- Vallée de la Lesse (Resteigne) : la rivière, bordée de magnifiques aulnes, sinue à travers prés avant de gagner le vieux moulin de Resteigne tout proche; à l'endroit où l'E.40 franchit la Lesse un talus boisé d'une vingtaine de mètres relie l'actuelle plaine alluviale à la terrasse moyenne
/grand intérêt esthétique et géographique/
- Outre Lesse, Les Relais (Resteigne, Chanly) : zone vallonnée essentiellement herbagère, parsemée de haies et de vieux arbres à avifaune abondante; paysages d'une grande beauté
/intérêt esthétique, agricole et biologique/
- Tienne de Jeumont (Chanly) : point de vue très étendu sur la vallée de la Lesse et les contreforts de l'Ardenne; zone de fouilles
/intérêt esthétique, géographique et archéologique/
- Brochamps (Wanlin) : ensemble très pittoresque de haies, boqueteaux, incultes sur calcaire givetien avec flore et faune caractéristiques
/intérêt esthétique et biologique/
- Vallée du Ry d'Ave (Ave-et-Auffe) : vallée sèche, très encaissée dans le calcaire givetien, entre la porte du Ry d'Ave au Fond des Vaulx (Wanlin) et sa résurgence au Sourd d'Ave, constituant un des plus beaux exemples de ce phénomène karstique en Belgique; nombreuses grottes; il s'agit d'un site ISIWAL (n°156) d'un très grand intérêt biologique pour lequel le statut de réserve naturelle est demandé
/grand intérêt esthétique, hydrogéologique, biologique et spéléologique/
- Tienne del Vigne (Lavaux Ste Anne) : pelouses et boqueteaux exceptionnellement riches en orchidées rares, sur calcaire frasnien : il s'agit également d'un site ISIWAL (n°148)
/grand intérêt biologique/

- Tienne du Bois du Solin (Lavaux Ste Anne) : la profonde tranchée creusée au plein milieu de ce tienne calcaire à la limite septentrionale de la Calestienne va complètement briser l'harmonie du paysage que l'on découvre des alentours, tant au nord qu'au sud, et rompre l'unité du massif du Roptai déjà traversé par la RN48 500m à l'E
/intérêt paysager, géographique et biologique/
- Coutures Bovay (Lavaux Ste Anne) : pelouses, friches et taillis installés sur calcaire frasnien avec faune et flore caractéristiques
/intérêt biologique/
- Plaine alluviale de la Wimbe (Lavaux Ste Anne) : l'environnement immédiat (moins de 500 m) du très beau château féodal de Lavaux Ste Anne (Musée de la Chasse), avec la Wimbe bordée de vieux aulnes et serpentant à travers de riches prairies, va être complètement saccagé
/intérêt esthétique, biologique et touristique/
- Massif forestier de Villers s/Lesse (Lavaux Ste Anne, Villers s/Lesse, Wanlin) installé sur les schistes frasniens et famenniens, à dominance de chênes et de pins sylvestres, très giboyeux
/intérêt forestier et biologique/
- Prairies situées entre le tracé et le Bois de Villers : enclavées et perdues pour l'agriculture
/intérêt agricole/
- Falaise séparant la plaine alluviale de la Lesse de sa terrasse moyenne (Vignée) avec vue exceptionnelle sur le remarquable site de la ferme de Vignée
/grand intérêt esthétique et géographique/
- Plaine alluviale et vallée de la Lesse avec îlots, bras morts..., très riche du point de vue faune, notamment avifaune
/grand intérêt esthétique et biologique/

Ce 3e tronçon se caractérise essentiellement par la diversité des paysages traversés et leur extrême richesse en sites esthétiques et biologiques de grande valeur. L'E.40, dans sa traversée de la Calestienne en particulier, va détruire des paysages d'une rare beauté et saccager des stations de plantes rares. Ce tronçon également s'inscrit entièrement dans le bassin hydrographique de la Lesse et franchit d'ailleurs la rivière à deux reprises. Son impact défavorable sur le tourisme n'est pas non plus à négliger, car l'E. 40 va frôler de nombreux villages paisibles qui accueillent quantité de seconds résidents et estivants appréciant à juste titre le calme et les beautés naturelles de la région. Enfin, de Wellin à Wanlin, soit sur près de 10 km, l'autoroute va doubler purement et simplement la RN 48 à moins d'1 km de distance, sacrifiant de nombreuses parcelles enclavées rendues inexploitable.

Samedi, 28 janvier 1978.

Les Naturalistes se retrouvent nombreux au Domaine des Masures, à Han/Lesse où Guy DEFLANDRE les a invités.

1. Guy nous explique d'abord son travail aux Masures.

Ce Domaine, propriété du Ministère de l'Éducation Nationale, est destiné à recevoir des groupes d'élèves et de professeurs pour des stages de recyclage.

Professeur de Biologie, Guy a été plus spécialement chargé du perfectionnement des professeurs de Sciences de l'enseignement secondaire (de tous les réseaux) en utilisant une technique d'enseignement interdisciplinaire de l'écologie. Depuis deux ans, il accueille chaque semaine une classe, le plus souvent de l'enseignement moyen inférieur, accompagnée d'un groupe de cinq ou six professeurs, parmi lesquels au moins un physicien, un chimiste, un géographe et un biologiste.

La tâche de l'équipe ainsi constituée (élèves + professeurs) consiste à découvrir le milieu local, à l'analyser, à étudier les relations réciproques de ses constituants géologiques, hydrographiques, climatiques, botaniques, zoologiques, humains.

Ce travail est centré sur des thèmes choisis dans les programmes de la classe intéressée et il est guidé par des livrets d'exercices correspondant à des circuits organisés dans les environs du domaine (sentiers écologiques).

L'étude du milieu respecte certaines étapes :

- récolte des informations fournies par l'observation
- traitement des informations : classement, synthèse ...
- exploitation des informations, découverte de lois, de relations
- expériences en laboratoire :
 - mise à l'épreuve des hypothèses de travail,
 - vérification des lois ...
- établissement de rapports de synthèse

2. Guy nous fait visiter ensuite le laboratoire. Il y a organisé à notre intention une petite exposition où nous nous égaillons, chacun s'attardant plus longuement dans le secteur qui a sa préférence :

- terrarium à la végétation luxuriante où de jolies salamandres se sentent tout à fait comme chez elles;
- aquarium peuplé d'écrevisses;
- documents dessinés méticuleusement et artistement présentés;
- collections diverses : insectes, fossiles ...
- bibliothèque spécialisée ;
- appareils de mesure et d'expérimentation, pour la réalisation desquels Guy DEVILLEZ, collaborateur de Guy Deflandre, a pu donner libre cours à son génie inventif : simulateur d'ensoleillement, thermomètre avec lecture à distance ...

Au total, nous pouvons nous réjouir de voir que des jeunes sont ainsi pris en main par des animateurs compétents qui leur font découvrir les mécanismes de l'écologie et les éveillent ainsi au sens des responsabilités face aux délicats équilibres naturels. Puisse ce travail de sensibilisation s'intensifier et s'étendre, car trop rares sont les classes qui peuvent en profiter.

Maurice EVRARD.

Assemblée Générale annuelle.

Le soir du même jour, nous nous retrouvons pour notre assemblée générale dans la sympathique "Maison du Berger" du Château de Lavaux-Ste-Anne.

1. Le Secrétaire fait la rétrospective des activités générales de l'année écoulée (24) et des réunions du Comité (7).
2. Les responsables des équipes font rapport sur les activités de chacune d'elles :
L'Abbé Petitjean et M. David pour les équipes ornithologiques,
P. Limbourg pour l'équipe botanique.
L'équipe géologique est restée en veilleuse cette année : elle attend un animateur.
3. Edmond MEURERENS présente les activités de la commission de l'Environnement : 8 réunions, des prises de contact avec les communes, des actions régionales et particulières, des rencontres diverses avec des groupes poursuivant les mêmes objectifs.
4. Louis MELIGNON fait le rapport financier.
La situation au 1/1/78 est la suivante.

Solde 1976:	20.162
Recettes 1977:	43.200
	<hr style="width: 50px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>
	63.362
Dépenses 1978 :	30.657
Solde positif :	<u>32.705</u>

5. Le Président, P. LIMBOURG, expose ensuite à l'Assemblée les projets qui se sont élaborés au cours de ces dernières semaines :
 - Etude sur l'aménagement de l'espace rural du territoire de la nouvelle commune de Rochefort, pour le compte du Ministère des Affaires Wallonnes.
 - Mise au point d'un projet d'Education-Nature prévoyant la mise au travail de 5 chômeurs, dans le cadre du "Troisième circuit de travail" (Plan Spitaels).
 - - Demande de reconnaissance de notre asbl par le Ministère de la Culture française comme mouvement régional d'éducation permanente des adultes.

La mise au point de ces projets et leur réalisation nécessitant un gros travail administratif, le Comité a demandé à A.M.MENU d'accepter le poste de Secrétaire animatrice rémunérée, avec prestations à mi-temps.

L'Assemblée approuve le projet de Budget élaboré pour faire face à ces perspectives d'avenir.

6. Election du Nouveau Comité pour 1978.

Maurice EVRAED, Paul GELIN, Pierre LIMBOURG, Annick MEURENS, Edmond MEURENS, Omer PETITJEAN, Georges Kussel sont élus au premier tour de scrutin.

L'Assemblée désigne aussi les commissaires aux comptes pour l'année 1978:

Bernard OVERAL et Louis MELIGNON

7. Les Membres de l'Assemblée émettent ensuite leurs suggestions, propositions et desiderata pour les activités futures.

Maurice EVRAED.

Compte rendu des Activités de l'Equipe Ornithologique. 15/1/78.

Le but était l'observation du tarin des aulnes (*carduelis spinus*) le long de la Lesse entre Chanly et Resteigne. Le temps était gris mais très doux pour la saison. Des tarins, il n'y eu que quelques petits cris lors de l'envol d'une dizaine d'oiseaux qui se perdirent rapidement dans le haut des aulnes de l'autre rive. Par contre, il fut possible d'observer un nombre important d'espèces - une trentaine - ce qui n'est pas mal en période hivernale. Les rencontres les moins communes furent une poule d'eau et un héron. Dès le départ, un pic noir, une pie-grièche grise et un petit groupe de chardonnerets près du village de vacances à Resteigne et de nombreuses buses très bruyantes autour de la grande croix de Jeumont.

Intrigants de loin, quelques hommes portant des filets et des sacs se révélèrent de plus près être des chasseurs de lapins au furet. Cette méthode de chasse dédaignée des "grands" chasseurs semblait leur procurer bien du plaisir. Elle est certainement la meilleure pour la capture de ces rongeurs qui peuvent ainsi être tués proprement sans souffrance ou être remis en liberté si l'on veut conserver les femelles qui allaitent.

Michel DAVID.

Activités de l'équipe Botanique.

Samedi 14 janvier. Initiation à l'étude des lichens avec le Professeur J.E. DE SLOOVER.

Mr J.E. DE SLOOVER, professeur à l'Université de Louvain, avait accepté, avec beaucoup de bienveillance, de guider nos pas hésitants de néophytes dans le monde apparemment rébarbatif des Lichens.

La matinée fut consacrée à la récolte des échantillons, dans un site que toute l'équipe botanique a déjà parcouru bien des fois : les Pêrées et le Tienne Moseray. Nous ne fûmes pas peu surpris de la diversité des espèces rencontrées, que nous avions jusqu'alors cotoyées sans en soupçonner souvent même l'existence.

L'après-midi, armés de binoculaires ... et de patience, nous abusions de la gentillesse de notre guide pour nous familiariser avec le vocabulaire particulier du lichénologue et nous hasarder dans le dédale tortueux d'une clé de détermination. La journée s'avéra très fructueuse et l'on se promit de la rééditer avant longtemps, avec l'aimable appui de Mr De Sloover, que nous remercions vivement.

Voici, groupés dans un ordre quelque peu arbitraire, basé uniquement sur le type morphologique, quels ont été les Lichens récoltés :

1. Lichens crustacés : *Phlyctis argena*, *Placynthium nigrum*, *Lecidea limitata*, *Lecanora subfusca*, *Lecanora varia*.
2. Lichens squamuleux : *Squamarina Crassa*
3. Lichens foliacés : *Parmelia caperata*, *Parmelia saxatilis*, *Parmelia subaurifera*, *Hypogymnia physodes*, *Physcia stellaris*, *Physcia tenella*, *Xanthoria parietina*, *Xanthoria polycarpa*.
4. Lichens fruticuleux : *Evernia prunastri*, *Pseudevernia furfuracea*, *Ramalina farinacea*.
5. Lichens stratifiés-radiés : *Cladonia impexa*, *Cladonia tenuis*, *Cladonia furcata*, *Cladonia Foliacea* var. *Convoluta*.

Paul GELIN.

N.B. Un compte-rendu détaillé de la sortie contenant une description précise des spécimens rencontrés a été rédigé par Paul à l'intention des botanistes : il est à la disposition de ceux que la chose intéresse (Supplém. aux Barbouillons n° 19) P.L.

Samedi 11 février. Observation des bourgeons des arbres (Belvaux - Tellin)

Cette promenade d'hiver (Belvaux-Tellin avec retour par le Ry des Boyes) a été mise à profit pour reconnaître les arbres et arbrisseaux d'après leurs bourgeons. Ce n'est pas toujours facile ! Connaissez-vous par exemple le seul arbre à posséder des bourgeons noir d'encre ? Et cet autre aux bourgeons bossus ? Et celui-ci aux bourgeons violets ...

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

LES NATURALISTES ET LA RENOVATION RURALE

A l'initiative d'Inter-Environnement-Wallonie, s'est tenue le 25 février dernier à Namur une journée d'étude sur la rénovation rurale.

Près de deux cents participants, parmi lesquels 8 naturalistes de la Haute-Lesse, représentaient les différentes associations s'occupant d'environnement. Il y avait là aussi les délégués de plusieurs ministères, de la Société Nationale Terrienne, des différentes Universités.

Quelques agriculteurs avaient tenu à participer aux débats.

Les travaux furent menés efficacement grâce à une séance commune le matin et à 3 séances de Commissions l'après-midi. Dans chaque Commission nous avons recueilli des avis autorisés sur le Monde rural et les loisirs, le Monde rural et le paysage et le Monde rural et l'urbanisme.

Il a fallu avant tout constater que le monde rural a vu réduire son importance au fur et à mesure où le produit agricole cédait la place au produit industriel. Du même coup, le "pouvoir" quittait les campagnes et les organes de décision sont aujourd'hui concentrés dans les villes.

Il faut noter aussi que si le monde rural était composé à l'origine de cultivateurs, celui-ci s'est considérablement transformé et l'agriculteur s'y trouve en minorité.

Grâce aux moyens de communication, à cause aussi de la pollution urbaine, de plus en plus nombreux sont ceux qui considèrent la campagne comme un dortoir tout en travaillant à l'usine ou à la ville la plus proche.

Un autre phénomène est celui de la réduction du temps de travail qui entraîne une demande accrue de "secondes résidences" de types divers, devenant progressivement et surtout à l'âge de la pension des "premières résidences".

Le monde rural est donc en pleine transformation et une harmonie nouvelle doit s'établir entre ses nouvelles composantes.

Une des préoccupations de la journée fut l'attitude de rejet du monde rural face au tourisme industriel, villages de vacances et autres formules non intégrables dans nos paysages ni dans nos moeurs.

La réalité est dure pour notre agriculture à qui l'on soustrait chaque année 10 000 Ha de terres et qui ne représente plus que 3% de notre économie.

L'on ne peut impunément laisser envahir et coloniser nos derniers villages.

Il faut définir le monde rural d'aujourd'hui, lui donner une identité et une conscience nouvelle et mettre à sa disposition les moyens d'une gestion moderne et participative.

Edmond MEURENS.

LA POLITIQUE DE L'EAU.

Le début de cette année 1978 a été marqué par une série de prises de position en matière de politique de l'eau et de barrages

L'eau du Canal Albert.

Il y eut d'abord la publication par le Ministre des Affaires flamandes Mme Rita DE BACKER d'une étude sur la provenance de l'eau consommée en Flandre. Celle-ci provient à 74% de la Flandre elle-même et pour 26% seulement de Wallonie affirme la distinguée Ministre.

Dans les 74% d'eau flamande figure l'eau "prélevée" dans le canal Albert à concurrence de 13 m³/sec.

Le Ministre des Affaires flamandes estime qu'il s'agit d'eau qui "coule", qui n'a pas été traitée ni "produite" et que, par conséquent, elle appartient à la région qu'elle arrose. Elle donne comme exemple l'eau du Rhin qui prend sa source en Suisse, mais est allemande en Allemagne et hollandaise aux Pays-Bas.

Inutile de dire que chacun ne partage pas cet avis et que le Ministre MATHOT a fait valoir que l'eau du canal Albert est bien "fournie" par la Wallonie puisque l'on empêche sa pollution pour qu'elle puisse servir à l'alimentation des Anversois.

L'Escaut est devenu un véritable égoût parce que les usines le polluent sur tout son parcours. Si la Wallonie devait autoriser de tels agissements sur le cours de la Meuse, l'eau "flamande" du Canal Albert ne serait plus consommable.

Le port de Zeebrugge.

Il y eut ensuite le problème de la création d'un port méthanier à Zeebrugge. Ce port serait entouré d'un "avant-port" et d'un "arrière-port". L'ensemble va coûter aux environs de 70 milliards et personne n'est très convaincu de la nécessité de travaux aussi gigantesques.

Rien n'empêcherait en effet l'acheminement du gaz liquide d'Algérie par d'autres voies, comme le port méthanier de Dunkerque situé à moins de 100 km, ou les oléoducs qui vont desservir la France.

Mais la réalisation de Zeebrugge s'impose, paraît-il, au gouvernement actuel parce que le gouvernement précédent a commandé une écluse (qui va coûter 5 milliards) et qui reliera la mer à un arrière-port qui n'est pas encore construit. Il faut donc le construire !

Le port d'Anvers.

Les anversois voient là avec raison une concurrence à leurs installations portuaires et demandent que l'on permette l'accès de leur port à des navires de plus fort tonnage.

De d'autres termes, ils exigent la signature des traités paraphés avec la Hollande et qui prévoient la rectification du coude de Bath et la création du canal de Baalhoek en territoire hollandais ... mais aux frais de la Belgique.

De compensation en compensation.

Les Hollandais de leur côté sont d'accord pour que l'on signe les traités mais il faut les signer tous les trois. Or, le troisième concerne l'eau de la Meuse et prévoit la livraison permanente de 50 m³/sec minimum d'eau épurée à l'entrée du fleuve en Hollande !

Ce qui revient à dire que pour permettre aux méthaniers d'accoster à Zeebrugge plutôt qu'à Dunkerke, il faudra de compensation en compensation, construire des barrages pour régulariser le débit des eaux de la Meuse.

Les barrages.

Le Conseil Economique Wallon, qui n'est qu'une instance d'avis, a réagi énergiquement. Il n'accepte la solution des barrages que pour la consommation en Wallonie ou pour soutenir l'étiage de la Meuse en Wallonie.

Inter-Environnement, le Groupement d'Action de la Haute Lesse et les Naturalistes ont réaffirmé qu'avant toute décision, ils demandaient une étude globale du problème de l'eau en Belgique.

Est-ce parce qu'on a peur des conclusions de cette étude que celle-ci n'a jamais été entreprise ?

Où existe-t-il encore des responsables wallons qui rêvent de détruire leur région pour "vendre" leur eau ?

Le Ministre Mme De Backer les a cependant averti que les flamands n'acceptent plus de payer l'eau qui "coule". Et comme les barrages à construire en Wallonie seront des ouvrages "nationaux", l'eau qu'ils retiendront sera nationale et "coulera" gratuitement en Flandre et en Hollande.

== == ==

Nous sommes à dessein remontés au port de Zeebrugge pour parler des barrages, parce que nous sommes convaincus qu'il s'agit d'un vaste marchandage.

Nous ne demandons pas à y être mêlés, mais nous ne voulons certainement pas en devenir les dupes ou les victimes.

Edmond MEURBENS.

Comptes rendus des ACTIVITES GENERALES de mars-avril 1978.

Dimanche 12 mars.

Reconnaissance du tracé de l'autoroute projetée E.40 : 4e tronçon
WANLIN - ACHENE

Une vingtaine de membres se retrouvent au Carrefour de Vignée pour la reconnaissance du dernier tronçon de l'autoroute E.40, long d'une quinzaine de km. Sur le plan géographique, le trajet ne manque pas d'intérêt, car il traverse 3 régions naturelles : la Famenne Centrale (de Vignée à la RN 29 "Tige de Ver"), la Famenne Septentrionale (du Tige de Ver au plateau de Custinne, près de la RN 42) et enfin le Condroz (de la RN 42 à Achêne). L'altitude varie de 140 m dans la vallée de la Lesse à 310 m sur les tiges condrusiers.

Du carrefour de Vignée, nous gagnons l'endroit précis où l'E.40 doit franchir la Lesse, en longeant la rive droite de la rivière.

- Site du château-ferme de Vignée (18 s.) en bordure de la Lesse entièrement saccagé par le tracé de l'E.40 passant à moins de 100 m des bâtiments.

/grand intérêt esthétique/

- Falaise sur la rive droite de la Lesse, marquant le passage à la terrasse moyenne de la rivière

/ intérêt esthétique et géographique/

- Campagne d'Hérock (Ciergnon) : excellentes terres de culture (maïs) et prairies dans un site extrêmement pittoresque de haies, boqueteaux, en bordure du bassin hydrographique du ruisseau de Fenffe (nombreuses têtes de vallon et sources)

/intérêt paysager, agricole, biologique et hydrologique/

- Massif boisé au sud du Tige de Ver (Ciergnon) : marque le passage de la Famenne Centrale à la Famenne Septentrionale, l'altitude s'élevant, sur 750 m à peine de distance, de 200 m à 295 m; tête de vallon d'un affluent du ruisseau de Fenffe; de la RN 29, panorama très étendu à la fois vers le sud (dépression de la Famenne) et vers le nord (vallée de l'Ywoigne et plateau condrusien).

/ intérêt paysager, géographique et forestier/

- Vallée de l'Ywoigne, affluent de la Lesse (Custinne) : parcours très sauvage et encaissé, taillé dans les schistes et psammites de l'Assise d'Esneux (Famennien inférieur) avec versants boisés; le viaduc en béton surplombera la vallée de plus de 50 m de hauteur et aura une longueur de 680 m, car il doit emprunter à cet endroit le ravin d'un petit affluent sud de l'Ywoigne qu'il saccagera entièrement.

/grand intérêt esthétique, géographique biologique et hydrologique/

- Très belle allée de vieux hêtres et chênes à l'est du château-ferme de Custinne

/intérêt esthétique et biologique/

- Massif boisé entre Custinne et Conjoux :
/intérêt forestier et biologique/

- Vallon du ruisseau de Conjoux, à l'ouest de ce hameau et creusé dans les calcaires du Tournaisien : ruisseau pittoresque traversant des prairies vallonnées (nombreuses sources) et entourées de petits massifs boisés; magnifique point de vue, au nord, vers le charmant village de Conjoux, son château et le parc attenant.

/intérêt esthétique, paysager, biologique
et hydrologique/

- Campagnes de Lausmanne, La Grosse Boule, La Grande Agauche (Conneux et Achêne) : zone de grande culture et de prairies.
/intérêt agricole/

On constate que comme le précédent, ce 4^e tronçon s'inscrit presque entièrement - de Vignée à Conneux - dans le bassin hydrographique de la Lesse dont on peut redouter des altérations profondes tant dans le régime que dans la qualité des eaux. La construction de l'autoroute va nécessiter également de nombreux terrassements et "ouvrages d'art" en raison des accidents du relief, particulièrement dans la traversée de la Famenne Septentrionale, et rompre l'harmonie des vastes paysages que l'on découvre des différentes crêtes condru-siennes et famenniennes que l'E 40 recoupe transversalement du nord au sud.

Petit memento géologique :

- Famenne Centrale : schistes de Famenne : Assises de Matagne (Frasnien sup) de Senzeilles et de Mariembourg (Famennien inf)
- Famenne Septentrionale : schistes et psammites de l'Assise d'Esneux + macignos de Souverain-Pré (Famennien inf.), constituant le "bourrelet psammitique de la Famenne"
- Condroz alternance des psamites du Famennien sup. (Assises de Montfort et d'Evieux) formant les crêtes où "tiges", et des calcaires du Tournaisien et du Viséen (Système Carbonifère) dans les dépressions.

Au cours de la promenade, nous avons eu l'occasion d'observer de nombreux oiseaux dont deux assez inattendus : une très jolie perruche, que nous avons tenté d'appriivoiser, et ce que nous avons pris, après une patiente observation aux jumelles (n'est-ce pas Jacques) pour un moyen-duc et qui s'est révélé être tout simplement ... une branche de chêne. Le monde des formes cher à l'Abbé nous joue parfois de ces tours !...

Pierre LIMBOURG.

Samedi 25 mars :

L'excursion de cette journée nous a donné l'occasion de redécouvrir des coins de la région Rochefort-Jemelle, tout chargés de souvenirs historiques, riches en paysages variés et en phénomènes karstiques comme seule la Calestienne peut les fournir. Cette région est aussi particulièrement menacée dans son intégrité et son originalité par des extensions de carrières et de zones d'habitat. Les sujets d'observation et de discussion ne manqueront donc pas tout au long de cette journée.

Plusieurs sorties nous ayant déjà amenés dans ce secteur, je me permettrai de renvoyer aux "Rapports d'Activités" qui en ont fourni des comptes rendus détaillés.

Rapport de 1970 :

- Les phénomènes karstiques dans la région (G. Deflandre) pp 3-18
- Recherches archéologiques sur le plateau du Fayt, à Jemelle (M. Evrard) pp 24-26

Rapport de 1971 :

- Visite des vestiges de la villa romaine de Malagne à Jemelle (M. Evrard) pp 3-9

Rapport de 1973 :

- Descente pedestre de la Lomme, 3e tronçon, p. 101

Notre itinéraire nous conduit donc tout d'abord à la villa romaine de Malagne, vestiges toujours impressionnants par leurs dimensions et leur pouvoir évocateur. Nous remontons ensuite le Fond des Vaux de Rochefort, témoin d'un méchoui célèbre et où les amateurs d'"atmosphère insolite" sont comblés. La pittoresque vallée est menacée par le projet des carrières Lhoist qui la couperait d'un barrage destiné au stockage des boues de lavage du gravier. Un tel dépôt en terrain calcaire, truffé de grottes, ne manquerait pas de réserver des surprises : dans quelles résurgences ces boues réapparaîtraient-elles ? Le risque peut-il être coulé et s'ajouter à la destruction d'un site exceptionnel ?

Le dernier tronçon de l'étape du matin met à l'épreuve les jarrets et les coeurs et nous ramène sur le plateau du Gerny que nous traversons pour aboutir au sommet de la falaise calcaire qui domine la vallée de la Lomme (rive droite) à l'Ouest de Jemelle.

Nous y trouvons derrière un rideau de pins noirs, un lambeau de mesobrometum qui nous permet de pique-niquer en terrain familier. Les fouineurs ont vite découvert, entre les séslieries aux reflets bleu acier, des champignons desséchés (geaster et tulostoma brumalis) ainsi qu'un rameau sec d'une orobanche.

L'après-midi, nous passons sur l'autre rive de la Lomme, gravissons le plateau du Fayt où les ruines de la forteresse gallo-romaine du Vi Tchestay, installée sur son promontoire rocheux, au confluent du Ry de Valennes et de la Lomme, nous replonge dans l'évocation du lointain passé. Ensuite, ce seront les phénomènes karstiques qui deviendront le centre d'intérêt : trou du Pré au Tonneau, Trou

Maulin envahi par les débordements de la Lomme. Infatigable et insatiable, le groupe grimpera jusqu'au plateau de Beuregard pour y retrouver la chapelle de Lorette (1625) et le souvenir de la Comtesse Josine de la Marck et pour aller admirer, au bout de la vénérable allée de tilleuls plantée dit-on, sous Joseph II, les ruines du château de Rochefort, bien dégagées maintenant à la suite des travaux effectués par le Service National des Fouilles.

Maurice EVRARD.

Dimanche 9 avril : Redécouverte du Parc National de Lesse et Lomme
(1ère journée)

Les Naturalistes ont mis à leur programme de cette saison, la redécouverte du Parc National, à l'intention des membres nouveaux. Pour les anciens, c'est l'occasion de rafraîchir les souvenirs et de se convaincre, une fois de plus, de la variété et de l'attrait incomparables de notre région.

Ici aussi le chroniqueur se permet de renvoyer aux comptes rendus de précédentes sorties :

Rapport de 1968 - 1969

- Phytosociologie du P.N.L&L, avec André Thill p.16

- Les phénomènes karstiques, avec Paul Lefèvre p. 28

Rapport de 1971

- Promenade pédestre dans le P.N. L&L. Pierre Limbourg p.10 - 15

Rapport de 1972

- Exploration des environs du Gouffre de Belvaux. M.Evrard pp 10-

- Relations sol-végétation dans le P.N. L&L.

Pierre Limbourg pp 25 - 32

Rapport de 1973

- Initiation à la pédologie dans le P.N. L & L P.Limbourg pp33-38

- Les jeux de l'eau et de la pierre, géologie du Parc N. L&L
M. Evrard p.95

Le simple énoncé de l'itinéraire suffira à évoquer les lieux et leur intérêt. Il constitue, pour les initiés, un véritable poème ...

Les Caracolis : départ dans la brume.

Le Maupas : escalade, anémones pulsatilles et Muscaris botryoïdes.

Les Rapides : cris et bouillonnements.

Le Ruisseau d'Enfaule : le soleil dissipe la brume, la vallée apparaît dans toute sa splendeur de commencement du monde ...

Travail et jeux du ruisseau, jouant à cache-cache avec les assises géologiques.

Anticlinal de Wavreille : une galerie de biotopes du mesobrometum à chêne pubescent à la forêt ardennaise à bouleaux et myrtilles.

Rochers de Griffaloux : spectacle incomparable sur la chavée; rappel rageur de l'origine du Parc à gibier taillé en plein coeur du Parc National; évocation de l'éternel combat entre l'esprit et la matière, le matérialisme et le spiritualisme, le supplément de ducats et le supplément d'âme; rappel des critères d'intérêt d'un paysage ...

Fond Thyon et Grande Thinaumont (ouf !)

Plateau d'Hamerenne : champ de violettes et station d'essais herbagers.

Laide Fosse : bulle de mystère et de silence à dix mètres de la route

Rochers de Serin : couronnement ensoleillé d'une journée de vastes horizons, d'air tonique et d'amitié.

Maurice EVRARD.

Samedi 25 avril.

Visite du ZOO d'Anvers.

Les naturalistes sont arrivés en force, par ce beau samedi de printemps pour voir des animaux du monde entier.

Madame Fabry, que l'on ne saurait assez remercier, nous a guidés avec compétence et enthousiasme dans le Nocturama et dans le bâtiment des reptiles.

Le nocturama est plongé dans la pénombre pendant le jour pour que les visiteurs puissent voir les animaux nocturnes en activité, et non endormis comme ils le sont normalement pendant la journée.

On rencontre des animaux nocturnes dans toutes les régions du monde et dans toutes les familles, les hiboux, les chouettes, mais aussi les fennecs, les douroucoulis (singes), les écureuils volants, les hérissons, les oryctéropes ...

Vivant dans l'obscurité, ces animaux ont les autres sens que la vue, c'est-à-dire l'ouïe, le toucher et l'odorat particulièrement bien développés.

Certains ont des pavillons auditifs très grands, (galago, chauve-souris, fennec ...)

Le sens du toucher est favorisé par la présence de poils tactiles très sensibles, situés près du museau (comme chez le chat).

Le développement de l'odorat est difficilement observable, mais n'en est pas moins réel.

En entrant dans le bâtiment des reptiles, nous traversons d'abord le jardin d'hiver où apparaît une luxuriante végétation tropicale et où vivent en liberté des reptiles, dont ces fameux serpents étrangleurs, couleur du feuillage.

Notre guide nous donne des explications devant les différentes vitrines, des détails sur la vie de ces animaux en liberté ou en captivité, qu'il s'agisse de petites tortues aquatiques ou de répugnantes mygales.

À la fin de la promenade, on découvre l'habitat des crocodiles. À des heures régulières, on y simule un orage tropical, ce qui a émerveillé les plus jeunes parmi les naturalistes de la Haute-Lesse.

Les autres animaux du zoo, nous les avons vu seuls ou par petits groupes, notamment les pavillons des singes, des poissons et des oiseaux exotiques ...

D'aucuns ont fait 3 fois le tour du zoo, d'autres s'attardaient longuement devant tel ou tel animal, d'autres encore passaient deux fois au delphinarium.

Mais nous avons quelque peu réfléchi à l'utilité d'un zoo !

Alors qu'aujourd'hui, par l'intermédiaire de photographies et de films remarquables, on sait voir les animaux du monde entier vivre dans leur milieu, le zoo a-t-il encore la même signification ?

A moins que le zoo ne permette de préserver des espèces en voie de disparition, mais entre vivre en prison ou disparaître en liberté, le choix n'est pas si évident !

Peut-être le zoo sert-il à mieux étudier le comportement des animaux, mais là encore j'ai des doutes, et en voyant ces dauphins soumis aux caprices des hommes, je me croyais au cirque où l'homme dompte et domine sans s'occuper de la liberté de l'animal. Peut-être suis-je trop éprise de liberté, de cette liberté harmonieuse qui fait la force et la beauté de la vraie nature, peut-être suis-je trop sensible...

Si vous voulez essayer de me convaincre de l'utilité d'un zoo, les voies du "Barbouillons" vous sont ouvertes...

Mais, en attendant, malgré cette belle et intéressante journée, je n'oublierai pas le petit fennec courant continuellement derrière les vitres de sa cage, ni l'éléphante de mer engrossie que l'on avait enfermée pour que le mâle habitué à un harem de 40 femelles ne la déränge pas, ni le regard triste des orangs-outans ...

Annick MEURENS.

Activités de l'Equipe Botanique.

Samedi 4 mars. Vallée de l'Eau Noire à Couvin.

C'est à la mi-janvier 1978 que le Ministre des Travaux Publics, Guy MATHOT, annonçait à Liège qu'une décision imminente serait prise concernant la construction de deux barrages de retenue : un ouvrage sur l'Eau Noire (160 millions de m³) et un ouvrage sur l'Ourthe occidentale, amont de Nisramont (90 millions de m³).

L'équipe botanique des Naturalistes de la Haute-Lesse s'est rendue sur place le 4 mars et a été guidée par notre ami Albert MARCHAL, professeur à l'Ecole Moyenne de Couvin, ancien président de Natura Mosana et mycologue averti. Celui-ci avait d'ailleurs, avec quelques cars d'opposants, fait entendre la veille la voix de sa région au CERW à Namur !

Nous sommes allés au pied du mur projeté qui atteindra 60 mètres de hauteur et sera construit en enrochements et non en béton, "pour mieux s'intégrer dans le paysage".

La zone concernée par cet "ouvrage d'art" s'étendrait sur 16 km de la vallée de l'Eau Noire, en amont de son confluent avec le ruisseau de Pernelle jusqu'à la cote 260m. Le lac engloutira la RN 5 Couvin-Rocroi ainsi que la route Couvin-Cul-des-Sarts. Comme le débit de l'Eau Noire atteint seulement 65 millions de m³ par an, il faudra 3 ans pour remplir le barrage. On renouvelle ainsi les erreurs commises pour les barrages de l'Eau d'Heure qui ne parviennent pas à se remplir !

Il est inutile de dire que notre position à l'égard du barrage de l'Eau Noire est identique à celle que nous avons toujours défendue à propos des autres projets de barrage, que ce soit sur la Lesse, la Houille ou les Alleines : pas de décision avant une étude globale du problème de l'eau en Wallonie basée sur une étude scientifique rigoureuse (*).

Au cours de la matinée, Mr MARCHAL nous conduisit à l'ancienne carrière de Lahonry, à 6 km au sud de Couvin, où l'on peut observer, en discordance de stratification, le contact du Dévonien inférieur (Gedinnien inf. : Poudingue de Fépin, Arkose d'Haybes et schistes de Mondrepuis) avec le Cambrien (phyllades noirs du Revinien) du Massif de Rocroi. C'est là qu'il nous fit découvrir une remarquable station de Lycopodium clavatum (IFB K4/18). Nous nous sommes rendus ensuite dans la vallée du Ry de Fernelle où la tranchée de l'ancien vicinal recoupe toutes les assises du Siegenien et de l'Emsien (Dévonien inf.) Cette très belle coupe géologique, presque continue sur plus de 500 m est devenue classique depuis les travaux de Asselberghs et Maillieux et mérite à elle seule une protection de la vallée. Nous y trouverons des espèces acidophiles comme Poa chaixii voisinant avec des calcicoles telles que Orchis mascula. Le rare Bugle pyramidal (Ajuga pyramidalis) s'y trouve également présent.

L'après-midi fut consacrée à la descente de la Vallée de l'Eau Noire proprement dite, depuis le lieu-dit "Les Rochettes" (route Gonrioux - Cul-des-Sarts) jusqu'à Couvin. C'est au cours de cette promenade que nous ferons la découverte d'une très belle station d'Asplenium septentrionale recouvrant les rochers en bordure de la route conduisant à Pesche (IFB J4/57). La portion la plus jolie de la vallée nous paraît être celle qui s'étend du lieu-dit "Magorai" jusqu'à l'endroit prévu pour l'érection du mur de retenue du barrage : l'Eau Noire bordée de vieux arbres serpente à travers une riche plaine alluviale tapissée de prairies verdoyantes, dans un cadre heureusement épargné par les caravanes, chalets et autres "bidonvillages".

Pierre LIMBOURG.

(*) Note. A la suite de l'opposition violente des Couviniens à l'érection d'un barrage mammoth aux portes mêmes de la ville, le Ministre des Travaux Publics, Mr Mathot décida récemment de confier à trois experts, le général Crahay et les professeurs Nihoul et Charlier le soin de réétudier le problème. Le rapport est actuellement dans les mains du ministre et ne conclut pas à la nécessité d'une retenue d'eau supplémentaire pour résoudre le problème de la Sambre !

Lundi 27 mars. Les anémones pulsatilles dans le P.N. Lesse et Lomme.

Le temps maussade et la saison peu précoce n'ont pas fait reculer les admirateurs inconditionnels de l'Anémone pulsatille que nous sommes (Annick, Anne-Marie, Pierre, Bernard, Daisy, Edmond, Arlette, Paul, Brigitte et Daniel). Notre objectif aujourd'hui est de prospecter toutes les stations d'Anémones afin de pouvoir suivre leur évolution d'année en année.

Partant de la cabane Debernardi, nous commençons par visiter, aux Pairées, le tienne Moseray. Les Anémones sont là, plus nombreuses que jamais : d'innombrables bébés anémoneaux sortent de terre, tandis que quelques-uns d'entre eux, les plus hardis, se risquent à ouvrir leur corolle. Leur présence s'affirme principalement dans les zones les plus dénudées, occupées par des tapis de mousses d'où les graminées sont absentes. L'existence de telles zones s'explique par le broutage

du lapin, et nous partons d'une discussion sur les mesures à prendre afin de garantir un équilibre optimal entre ces pelouses, les lapins, les prédateurs et les chasseurs. Nous estimons à un millier le nombre d'anémones à cet endroit.

Progressant vers le château d'eau, nous découvrons plusieurs stations isolées d'anémones pulsatilles. Traversant la route, nous trouvons encore une trentaine de pieds.

Nous regagnons les voitures et nous rendons, après avoir piqueniqué, aux Grignaux. Là, nous estimons entre 1000 et 2000 le nombre d'anémones, commençant à fleurir principalement sur la crête rocheuse. Nous remarquons 5 individus roses au début de la crête. Plus à l'intérieur du massif, occupé par la chênaie pubescente, les anémones en sont encore à un stade très infantile, notamment dans cette fameuse clairière, qui lors de la floraison est littéralement bleue d'anémones. Deux Daphne mezereum terminent leur floraison et entament leur feuillaison.

Pendant qu'Annick nous montre à Avo la maison abritant le futur local des Naturalistes, notre courageux président dénombre les Anémones pulsatilles à l'anticlinal (+ ou - 200 pieds) et aux Bottons (+ ou - 500 pieds).

Nous nous retrouvons pour une leçon d'alpinisme à Maupas, où le nombre d'anémones, jamais très abondantes à cet endroit, s'élève à une centaine. Nous identifions pour la nième fois le Muscari botryoïdes, que Pierre a vu en 4 individus sur la crête et dont nous découvrons un pied et une touffe de + ou - 5 pieds un peu plus loin. L'abondance du muscari est difficile à apprécier, puisqu'il n'est encore qu'en boutons peu visibles. A ce stade, le Muscari botryoïdes ne peut se différencier de M. racemosum que par l'aspect peu cylindrique et certainement pas canaliculé de ses feuilles, tendant à s'aplanir (lors de la pleine floraison, elles sont même tout à fait planes); de plus, leur largeur dépasse les 3 mm.

Etant redescendus, nous nous quittons et regagnons nos pénates où nous ferons de beaux rêves remplis d'anémones bleues et roses.

Daniel TYTECA.

Samedi 8 avril : Préparation de la promenade du lendemain.

(v. comptes-rendus des activités générales)

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT.N4 ou E 40 ?

Le Ministre des Travaux Publics a fait étudier un nouveau tracé de l'autoroute E 40 qui, d'Achêne à Arlon, utiliserait l'assise de certains tronçons de la route Dinant-Neufchâteau-Arlon.

Comme chacun l'aura appris, cette proposition que l'on a appelée à tort "le nouveau tracé écologique", a été repoussée par tous les milieux de la province de Luxembourg.

A l'initiative d'Inter-Environnement, une réunion s'est tenue le 8 avril à Rochefort pour étudier les derniers rebondissements de cette affaire.

C'est Monsieur le professeur TOINT qui a présidé la réunion, assisté de l'Ingénieur Dominique GODIN, chargé de Mission IEW. Les différentes associations de défense de l'environnement des provinces de Namur et du Luxembourg étaient représentées.

Pour les Naturalistes de la Haute-Lesse étaient présents : Francis COLLET, Michel DAVID, Pierre LIMBOURG, Annick et Edmond MEURRENS.

A l'issue de cette importante réunion, il a été décidé d'établir de nouvelles cartes reprenant toutes les propositions énoncées pour le sud du sillon Sambre-et-Meuse, ainsi qu'une note de synthèse réactualisant le dossier présenté par IEW il y a un an.

Il sera proposé de réaliser d'urgence la modernisation de la route N 4 de Courrière à Arlon par Marche et Bastogne. Ces travaux d'aménagement devenus urgents et indispensables peuvent être confiés à de petites entreprises régionales et avoir des retombées économiques sur la région.

Les responsables des associations rencontreront les personnalités économiques, politiques et sociales des deux provinces pour leur présenter ces propositions concrètes. A l'issue de ces entretiens, tous les arguments "pour et contre" seront réunis en un dossier qui sera utilisé lors d'une ultime démarche chez le Ministre Mathot.

Edmond MEURRENS.

UN MOTO-CROSS DANS LE PARC NATIONAL DE LESSE-ET-LOMME.

Les promeneurs qui ont voulu admirer les anémones pulsatilles en se rendant dans le Parc Nat. de Lesse-et-Lomme le dimanche 16 avril dernier n'ont pu voir qu'un nuage de poussière.

En effet, le Parc avait, pour toute la journée, été transformé en circuit pour motos.

Plusieurs de nos membres nous ont fait connaître leur indignation et une enquête est en cours qui dégagera les responsabilités en cette affaire.

En effet, les moto-cross sont régis par une législation très sévère et celle-ci a simplement été ignorée par certaines autorités. L'arrêté-royal du 10 juin 1976 interdit l'organisation de ce genre de manifestations dans les Parcs et réserves naturelles, à moins de 200 m. des habitations, dans les zones "N" aux projets de plans de secteurs, etc..

Voici pour l'édification de nos membres, deux extraits de lettres que nous avons reçues :

Du Docteur Fierre DUBOIS :

.....
 "Nous ne pouvons admettre que les plus beaux coins de la région et du Parc National aient été abîmés et saccagés par ces motos qui ont pollué par le bruit, les fumées d'échappement et la destruction de nombreux sentiers pittoresques.

Il me semble qu'il y a contradiction absolue entre le fait d'autoriser cette ronde infernale de 10 à 17h et le fait de l'acquisition de sonomètres pour la police communale, à l'effet de réprimer toute manifestation bruyante de plus de 20 décibels.

Il y a également contradiction entre les efforts que nous déployons pour organiser des promenades pédestres et le fait de détruire les sentiers agrestes qui conduisent à nos sites les plus sauvages : je vous signale en effet que ces motos ont été labourer des biotopes aussi précieux que "Les Pairées" à Belvaux, les "Brûlins" à Auffe, le "plateau de Sohère" à Han/lesse et le "Tienne del Roche" à Eprave.

Pour ce dernier point, ils ont même été jusqu'à emprunter un chemin interdit à tout véhicule motorisé. C'est un miracle qu'il n'y ait pas eu d'accident, vu le nombre élevé de promeneurs ce dimanche, les dérapages de ces engins et l'étroitesse des sentiers monopolisés, en fait, par ces pelotons de motards."

De Daniel TYTECA :

.....
 "Je parcourais la région en compagnie d'un ami désireux de découvrir les richesses naturelles extraordinaires de notre Parc. Arrivés à Belvaux, quelles ne furent pas notre surprise et notre indignation de voir le "Tienne Moscray" traversé dans son entièreté, d'Ouest en Est, par un parcours d'"Enduro" (sorte de moto-cross individuel sur longue distance) ! Les motocyclistes défilaient devant nous au rythme d'environ un par minute ! L'inspection de leurs dossards permettait d'en estimer le nombre, lequel approchait les 300 ! Restant en général sur les chemins de terre, ils n'hésitaient pourtant pas à en recouper les virages importants, ravageant ainsi nos belles pelouses à orchidées et gentianes sur une distance atteignant parfois 100 mètres ! Quant au calme et à l'air pur habituels en ces lieux, ils furent anéantis pendant la quasi totalité de la journée."

Nous poursuivons nos recherches des responsabilités et inciterons l'association Ardenne et Gaume à tenter une action contre les responsables de cette manifestation.

26 CHALETS LE LONG DE LA LESSE A LIBIN.

Chacun se souviendra qu'en décembre 1976, quelques semaines avant la fusion des communes, un agent immobilier avait obtenu, on ne sait trop comment, un permis de lotir et de construire 26 chalets en bordure de la Lesse au Ry de Bouillon entre Villance et Anloy.

Dès que nous avons appris cette irrégularité, nous avons, en accord avec M. le Bourgmestre MOUZON et M. l'échevin BURNOTTE du nouveau "Grand Libin", entrepris les démarches pour faire annuler cette décision qui méconnaissait la zone forestière prévue au projet de plan de secteur.

Une nouvelle demande a été introduite de manière régulière par le promoteur à la nouvelle administration communale. Celle-ci, malgré des divergences dans sa majorité, a refusé le permis de bâtir.

Sur appel du promoteur immobilier, la députation permanente du Luxembourg, au mépris des dispositions légales, accordait en sa séance du 29 septembre 1977, le permis demandé !

La réaction fut immédiate : la commune de Libin, poussée par la population et appuyée techniquement par les Naturalistes de la Haute-Lesse et le Syndicat d'Initiative Régional introduisit un Recours au Roi.

Nous avons le plaisir d'annoncer que par Arrêté Royal du 10/4/78 la décision de la députation permanente a été annulée, donnant raison au Bourgmestre et au Collège échevinal de Libin.

Toutes nos félicitations au courageux bourgmestre, M. René MOUZON, et au Ministre qui a fait respecter le droit.

E. MEURENS.

Activités des équipes ornithologiques.

Sortie du 5 mars à Naurdichamps (Wavreille)

Entre les giboulées, les premières fleurs du cornouiller mâle et du coudrier, l'effervescence que commencent à manifester les oiseaux sédentaires nous disent que le printemps est proche. Beaucoup de petits oiseaux, mésanges, roitelets, accenteurs ... n'étant pas encore fixés sur un territoire, se déplacent furtivement dans les grosses haies, ne se signalant que par de petits cris.

Un couple de faucons crécerelles, par contre, manifeste très bruyamment sa présence, s'élevant en spirale dans le ciel d'où, à tour de rôle, chaque oiseau, après un bref "sur place", effectue de vertigineux plonges. Calmement, deux buses prennent à leur tour de l'altitude. Le long du ry d'Houisse, s'élèvent les chants des oiseaux sédentaires; pinson des arbres, rouge-gorge, troglodyte mignon, mésanges noire, bleue, charbonnière, accenteur mouchet, grimpercau des jardins, étourneau, ... qui signalent leur présence aux migrants.

A la fin d'une grosse giboulée, l'arrivée d'un pic épeiche déclenche un vacarme dans la vallée. Cris de colère, tambourinements, poursuites acharnées, le couple à trois n'est certes pas facile à réussir chez l'épeiche.

Vanneaux, pigeons ramiers, grives musiciennes reviennent de cieux plus cléments.

Nous terminons la promenade en observant un des nombreux bruants jaunes qui affectionnent les landes buissonnantes aux abords des cultures.

Sortie du 16 avril : voir p.29

Sortie du 30 avril.

Ciel couvert et vent un peu froid de S.S.W. sur "Les Chènè" à Bure. Dès le départ, première observation ... devinez ? ... (Upupa epos), la huppe fasciée dont le vol ressemble à celui des pics, mais en plus lent. Sur le plateau, les alouettes des champs sont très nombreuses et tire-lirent avec tant d'ardeur qu'il n'est pas possible de distinguer d'autres chants. En descendant près de la source des "Petits Ris", nous entendons les premières fauvettes. Aucune ne se laissera voir, pas même la grisotte qui chante dans les prunelliers en fleurs. Citer toutes les espèces d'oiseaux entendus serait trop long en suivant la route du "Tier de Grand Han" et lors du retour par "Chêne al Gatte" et "Mirières". Nous notons la différence entre les appels du pigeon colombin, de la tourterelle des bois et du ramier.

Pas de mésanges, à l'exception d'une nonnette et d'une mésange noire. Les puillots, eux non plus, ne se font pas beaucoup entendre. La fauvette babillarde semble plus abondante : il y en a un peu partout. Jamais il n'a été donné d'observer une telle quantité de bruants jaunes. Pas un talus, pas une haie qui n'en abrite un, sinon plusieurs couples. En fin de promenade, alors que le soleil commence de brèves percées, nous admirons longtemps un couple de linottes mélodieuses trotinant sur le chemin.

Michel DAVID.

LE VIEUX PIQUET.

C'est un vieux piquet le chêne. "Plus bon à rien" a dit le fermier "sauf pour le feu, si j'ose y risquer la scie malgré les clous".

Jeté dans le talus, destiné à s'y décomposer, il allait être aspiré lentement par cette terre goulue qui lui avait déjà rongé tout le pied.

Je l'ai trouvé beau avec son teint gris de vieux dur qui a dû affronter bien des soleils, des giboulées, des bises âpres qui l'ont creusé de tant de fentes, avec son sommet qui porte les marques du lourd maillet qui l'avait enfoncé.

Un peu raccourci, je l'ai planté en face de la fenêtre, dans la pelouse. Là, bien en évidence, il va pouvoir continuer sa vieillesse en paix car il n'aura plus à retenir les vaches gourmandes.

Sa nouvelle fonction ? Porteur de petits oiseaux !

A voir sa calotte blanchie, on devine aussitôt qu'il remplit son rôle à merveille. Bien en vue, près du jardin mais assez loin des arbres, ses concurrents, il excelle à la tâche.

Ce vieux qui semble là depuis une éternité ne peut qu'inspirer

confiance. Il sert ainsi de plaque tournante à toute une série d'hôtes sédentaires qui vont du jardin au verger, des pruniers à la pelouse, du tas de bois aux orties, ... On voit ainsi défiler le rouge-gorge au grand oeil noir toujours attentif à tout ce qui vit dans l'herbe, le troglodyte très excité qui lance un bref "trrrr" avant de disparaître rapidement dans la végétation la plus proche, l'accenteur mouchet, timide, inquiet, voûté comme s'il craignait constamment que le ciel lui tombe dessus, les mésanges farfelues préférant s'accrocher sur un côté ou le "picrrot" fier comme Artaban d'exhiber sa grosse moustache blanche faite d'une plume de poule.

Si l'herbe est trop haute pour y courir, la bergeronnette grise s'y poste parfois quand elle exécute ses voltiges pour happer les moucherons.

De mai à juillet, le plus assidu, c'est le rouge-queue à front blanc, surtout depuis qu'il a élu domicile sous la corniche. Chaque arrivée comme chaque départ du nid s'effectuent via le vieux piquet : à croire qu'il est aimanté. Ce perchoir est tellement commode pour inspecter le terrain de chasse. Lors de ses retours l'oiseau y achève ses proies en les frappant vigoureusement sur le bois, surtout les gros papillons. Qu'il est encore efficace ce vieux piquet !

Michel DAVID.

RANDONNEES ORNITHOLOGIQUES.

15 avril

Trois "gueux" de Jéhonville démarrent à 6h30, fonçant lentement au travers d'un brouillard givrant, aussi dense qu'un bas nylon, par moins quatre degrés. Pont de l'Halmache à Daverdisse.

Des prés et des arbres silencieux sous un tapis blanc argenté. Quel froid ! Des boules ébouriffées qu'on aperçoit à peine. Quelques pépiements, balbutiements difficilement perceptibles le long de la Lesse, gonflée des grosses eaux, mais très chantante. Le "pitsou" d'une mésange noire, quelques coups de flûte encore rauque d'un merle, d'une grive musicienne, le glissement rapide et furtif d'un cincle, des cris protestants et affairés d'un couple de bergeronnettes des ruisseaux et surtout la stridulation vigoureuse du minuscule troglodyte, déjà en tension hormonale, strophes lancées en trilles régulières et perçantes, comme sortant d'une boîte à musique dans ce décor quasi hivernal...

En longeant silencieusement les hauts barbelés des nemrods, nous voici face à face avec un formidable cerf à la longue crinière touffue : il démarre d'un coup de naseau fumant, nous laissant entrevoir les moignons naissants de sa ramure de velours.

22 avril.

Pont de l'Halmache, à la recherche du pic mar. Tout en froissant sous nos pas la toute frêle drave printanière, nous admirons au passage les merveilleuses touffes de la pulmonaire, aux fleurs roses-bleutées aux petites cymes terminales comme l'euphorbe. Grimpant dans le versant ouest de la haute futaie de chênes et de hêtres encore dénudés, sauf les sous-bois déjà peints en vert tendre, nous écoutons longuement et en fin de promenade, un cri équivoque ... presque pareil au pic épeiche; nous nous rapprochons à pas feutrés ... et dans les hautes branches, nous le repérons très bien aux jumelles : c'est lui, le pic mar, discret et farouche, devant sa "loge", il s'envole... nous sommes heureux ! (voir notice)

6 mai. L'étang du Bailais sur Anloy, dans son environnement de landes et de taillis, où nous observons cols-verts et poules d'eaux. Avec patience, il en faut ! nous écoutons longuement les petits concertos entremêlés des quatre fauvettes. Quelles musiciennes et quelle ardeur ! Dans un biotope que nous ne lui connaissons pas, une pineraie très éclairée de gros épicéas, le grimpeur des jardins; partant de la base du tronc, il escalade en progressant par menues saccades jusqu'aux branches, fouillant laborieusement de son bec cintré l'écorce rugueuse, tout en chantant par intervalles précis et réguliers ses notes claires, allègres et bien rythmées.

13 mai. Pont de la Lesse à Eprave. Sous un crachin froid, mouillant le bas et le haut, Arlette et moi, nous longeons les méandres de la Lesse, encore remplie à plein bords : des cols-verts, des litornes traînail-leuses, des fauvettes, des friquets, des verdiers etc ... Mais nous ne retrouvons plus le cincle, ni les hirondelles de rivage, ni la phragmite des joncs. Et pourtant quel merveilleux site, avec ses vieux arbres, ses haies vives ! Comme les années passées, nous taillons une bavette avec le brave fermier riverain, trayant ses vaches avec lenteur; il nous reconnaît et nous demande gentiment ce que nous observons chaque année à cet endroit. Nous lui conseillons vivement de conserver ses haies et ses prairies de fauche, convoitées par des bipèdes à cages à poules et à caravanes avec ou sans pattes ... qui "prostituent" le paysage.

Premières découvertes assez médiocres, faute de soleil et de chaleur. C'est le moment de répéter et d'espérer avec Edmond Rostand : "Ô Soleil, Toi sans qui les choses ne seraient que ce qu'elles sont !"

Abbé O. PETITJEAN.

NOTICE SUR LE PIC MAR.

Pic forestier rarissime chez nous. Il n'habite que les feuillus à vieux arbres à écorce crevassée et branches mortes.

Il se distingue assez difficilement du pic épeiche, sinon au chant d'ailleurs très discret, qu'il commence dès janvier; il est plus petit que l'épeiche; il a aussi la calotte rouge vif un peu huppée, mais sans bordure noire, les côtés de la tête très blancs, mais non encadrés de noir comme l'épeiche.

Il se tient d'habitude dans les hautes branches bougeant beaucoup avec discrétion. Il tambourine rarement à l'encontre des autres pics, chante assez rarement jusqu'à fin mai; mais son chant est très caractéristique, lent, nasillard, plaintif, en notes rapidement répétées, geignant un peu à la manière d'un cochon.

Sa nourriture : insectes et larves xylophages, surtout les buprestes, les zeuzères, les galles, mais autant, surtout en hiver, des baies, des fruits et des graines, glands, faines, noisettes et même des lichens.

A repérer l'an prochain, mais beaucoup plus tôt pour le reconnaître à distance par le chant.

Abbé O. PETITJEAN.

Sortie du 16 avril.

Après une gelée blanche, le temps couvert et bientôt l'apparition de petits flocons de neige ne sont pas propice à inciter les oiseaux à manifester leurs ardeurs printanières. Cependant, la grande diversité des biotopes au "Rond Tienne" entre Auffe et Lessive permet d'entendre nombre d'espèces, principalement les pouillots, la grive musicienne, les diverses mésanges, surtout celle à longue queue, l'accenteur mouchet, l'alouette des champs, ...

Bien qu'il y ait peu de chants, les oiseaux sont très abondants comme en témoignent leurs allées et venues dans les buissons.

Le printemps est bien là malgré la neige comme le prouvent un nid de grive musicienne avec ses quatre oeufs bleus, une corneille noire couvant à la fourche d'un gros peuplier et un nid de mésanges à longue queue délicatement accroché dans un épais rosier sauvage. Aucun rapace de visible car il n'y a pas de courants ascendants. En fin de parcours, un traquet se tient à bonne distance et ne permet pas de déterminer s'il est pâtre ou tarier.

Michel DAVID.

Comptes rendus des ACTIVITES GENERALES de mars-avril 1978.

Excursion ornithologique dans la Baie de la Somme, du jeudi 4 au dimanche 7 mai.

Jeudi 4 mai.

Les participants se regroupent à Péronne, tête de la vallée de la Somme, qui a fait la Picardie comme le Nil a fait l'Egypte. Nous nous retrouvons à 10 et prenons la route d'Amiens.

1er arrêt au Belvédère de Vaux, chants de grives et de rouges-gorges, premiers rayons de soleil de ce printemps boudeur, nos regards plongent sur un paysage qui nous paraît idyllique. Village caché dans la végétation fraîche et vigoureuse, étendues d'eau, lacs de canaux. A leurs carrefours et à leurs bords, nous découvrons des hérons, des foulques, quelques pêcheurs et l'eau, omniprésente, qui a créé ce paysage de rêve, cerné de saules et de peupliers, l'eau tellement paresseuse (pente faible et pouvoir absorbant de la tourbe) que c'est un jeu de deviner par où elle coule.

Après quelques photos, nous nous arrachons à cette magie dans l'intention de l'approcher de plus près; mais voilà qui est plus difficile, les abords sont truffés de : "propriété privée" ... Chaussés de bottes, nous parvenons à longer un canal où les coucous s'interpellaient d'une rive à l'autre, nous apercevons encore un héron en vol et un coucou d'assez près.

A un autre arrêt, quelques-uns plus téméraires escaladent un pont branlant pour approcher la rousserole turdoïde, tandis que d'autres écoutent de loin et prennent le soleil en observant les mésanges à longue queue.

AMIENS : nous admirons la célèbre cathédrale, tant à l'extérieur, qu'à l'intérieur.

Vers 18h30, arrivée à Fort-Mahon. Devant l'alignement sévère des lits en fer et superposés, nous décidons d'aller souper avant de nous installer. Au restaurant, nous demandons timidement s'il y a place pour 2 fois 5 personnes. Les Belges sont connus et bienvenus ici puisque la ville est jumelée avec Wellin. Et chaque soir ce sera la détente/casse-tête de parvenir à satisfaire les appétits, les goûts et ensuite le comptable !

Après une balade au bord de mer, nous allons dormir et nous nous réveillerons tous ensemble puisque lorsqu'un seul remue ou descend du lit, à peu près tous les autres l'entendent ! Toilette, petit déjeuner, préparation du pique-nique dans des locaux accueillants, nets et confortables.

Vendredi 5 mai.

Visite du parc ornithologique du Marquenterre (mer qui est en terre.)

Dès notre arrivée, nous sommes accueillis par les responsables du Parc et l'un d'entre eux se met à notre entière disposition pour nous guider toute la matinée.

Le parc fait suite et corps avec une réserve de 2.300 hectares où la chasse et la circulation sont interdites. C'est un terrain neuf gagné sur la mer.

Le parc lui-même est divisé en deux parties. Dans la première (petit parcours) des oiseaux familiers, d'espèces variées, sont en semi-liberté à l'intérieur d'étangs clos ou de volières. Par leur présence et leurs appels, ils invitent les oiseaux migrateurs à se poser parmi eux ou dans les abords immédiats.

Dans la seconde partie (grand parcours) 200 hectares, le public ne doit pas paraître; il accède à des postes de guet équipés d'un camouflage suffisant pour voir sans être vu.

Notre guide attire notre attention sur la présence de la bouscarle qui se caractérise par un appel bruyant au moment où passent les promeneurs. Il répond avec enthousiasme à nos questions. Du fait de la variété des biotopes allant de l'eau salée à l'eau douce, du sable, de la vase à la prairie fraîche, on a pu recenser dans le parc 300 espèces d'oiseaux sur 450 identifiées en Europe.

C'est un refuge, une étape, un cantonnement hivernal, un lieu de nidification.

Nos yeux émerveillés ne se lassent pas d'admirer à l'oeil nu et aux jumelles les sarcelles, les canards pilet, tadorne, chipeau, siffleur, souchet, les oies rieuse, des moissons, bernaches nonette, cravant, les fuligules milouin, morillon, nyroca, la nette rousse, le garrot à oeil d'or, les élégantes avocettes qui nichent très nombreuses.

Nous essayons de nommer les limicoles si vifs et aussi de découvrir le gravelot à collier nichant au ras du sol et se confondant par son mimétisme avec les débris de coquillages.

A 13h30, nous pique-niquons dans la maison d'accueil où notre guide disparaît avec modestie, le temps ne nous permettant pas d'utiliser l'avenante aire de pique-nique.

Nous nous familiarisons encore avec quelques exemplaires d'oiseaux naturalisés avec art et nous nous documentons au coin librairie.

L'après-midi nous déambulons parmi les volières et nous admirons les tableaux signalétiques admirablement dessinés (par notre guide).

Nous nous arrêtons avec compassion devant la volière infirmerie et dans une dépression, nous pénétrons dans la plus grande volière du parc (100m x 50 m) où voisinent aigrettes, spatules, barges, chevaliers gambettes, chevaliers combattants, pluviers, courlis, huitriers-pies, tourne-pierres, bécasseaux.

La visite terminée, nous repartons le coeur en fête d'avoir rencontré des hommes enthousiastes et capables de consacrer leur temps, leurs énergies, leur esprit créatif à préserver la vie libre de quantités d'oiseaux et nous les remercions de partager leurs expériences avec leurs visiteurs.

Samedi 6 mai.

Sur le conseil du Conservateur du Parc, nous allons explorer une roselière et nous avons le plaisir de la découverte et de l'observation de nombreux oiseaux : bergeronnette printanière, bruant des roseaux, phragmite des joncs, traquet motteux, rousserolle effarvate, hérons. Nous réentendons la bouscarle et nous suivons des yeux un couple de cygnes sauvages en vol.

Sur une petite étendue d'eau, une silhouette nous intrigue et fait l'objet de supputations et de vérifications. Nous ne rêvons pas, c'est bien un plongeon arctique qui évolue là devant nous et ne semble guère effarouché. Cet individu isolé est-il un malade en voie de guérison ? Le mystère reste entier. Mais un autre mystère se dévoile à nos yeux désolés. Nous voici devant notre premier "hutteau" ou abri pour chasseurs de canards. Ces abris sont si bien camouflés et intégrés au paysage que nous nous demandions de prime abord ce qu'étaient toutes ces petites proéminences à la moindre étendue d'eau. Nous nous y étions laissés prendre comme ces pauvres canards migrateurs; d'autant plus que pour eux les chasseurs ont la délicate attention de faire barboter des canards en bois ou en plastique faisant office d'"appelants". Et pourquoi ? Sport, standing, défoulement, bruit, cruauté ? La chasse aux canards sera-t-elle un jour abandonnée comme l'est celle aux phoques ou aux cygnes, parce que l'espèce aura disparu ?

Un des meilleurs moments de notre 3e journée au Marquenterre fut sans nul doute notre rencontre avec les mésanges à moustaches.

Depuis un bon moment, nous longions le petit étang où le Conservateur du Parc nous avait signalé la présence possible de ces fameuses mésanges. Nous n'avions encore distingué parmi la masse hirsute des phragmites que quelques silhouettes d'hommes coupant des touffes de chaumes desséchés qui iraient recouvrir le toit de quelque villa du pays quand Pierre nous fait un signe : elles sont là ! Tous, nous braquons nos jumelles vers l'endroit qu'il nous désigne et pendant un long moment, ces merveilleux oiseaux nous ont offert un spectacle inoubliable.

Par la silhouette, la mésange à moustaches rappelle la mésange à longue queue, mais elle en diffère du premier coup d'oeil par la teinte générale rousse du plumage.

Le mâle est splendide : les moustaches noires pendantes se détachant sur le gris perle de la tête, le bec d'un jaune vif éclatant, le dos et la longue queue étagée chaudement colorés de roux; la femelle plus modeste et plutôt fauve, a la tête brune sans moustaches.

Nous les voyons s'élever au-dessus des roseaux, redescendre aussi prestement et disparaître dans l'enchevêtrement des chaumes séchés où elles construisent leur nid à 15 - 25 cm du sol.

Cette espèce de mésanges n'habite plus en France, de nos jours, que la Camargue et quelques étangs propices du littoral méditerranéen, Géroudet ne la signalait en Picardie qu'avec un point d'interrogation.

Vraiment, ce fut un des meilleurs moments de notre voyage au Marquenterre.

Francine LIMBOURG.



L'après-midi, nous allons nous promener au bord de mer, plage de galets et dans les "mollières", terrains sableux recouverts aux grandes marées. Nous observons gravelots, bécasseaux, tourne-pierres, chevaliers gambettes, goélands et nous ramassons des galets troués et autres.

Arrêt à St Valéry et à Le Hourdel d'où Paul et Arlette reprennent le chemin du retour.

Dimanche 7 mai.

Il nous faut bien tout notre entrain pour affronter pluie et brouillard.

Nous nous arrêtons longuement dans la baie d'Authie, malheureusement parsemée elle aussi de "hutteaux". Aux grandes marées d'équinoxe ce terrain est recouvert par l'eau de mer et par l'imagination nous sautons les saisons et nous reportons à la fin de l'été où le statice des limons fleurit et doit transformer cet endroit en un immense tapis bleu-mauve.

Nous reprenons les voitures et admirons au passage l'enceinte en pierres blanches de l'abbaye de Dommartin, un court arrêt à l'Abbaye de Valloires qui abrite un preventorium d'enfants.

Le Boisle - village de vanniers - quelle aubaine pour tous ceux qui désiraient rapporter un "souvenir".

Un dernier arrêt à Doulan, un coup d'oeil pressé et un peu las et la colonne se disloque.

Chacun rentre chez soi au rythme des essuies-glaces.

A.M.MENU.

Dimanche 14 mai : la vallée de l'Orneau.

Le temps très incertain ne devait pas décourager les nombreux participants à cette journée d'exploration de la vallée de l'Orneau. L'excursion était plus spécialement consacrée à la géologie, attrait principal de la vallée.

Un bref rappel de la géomorphologie de la Belgique a permis de situer les assises géologiques de la vallée de l'Orneau dans un contexte plus global.

La mer dévonienne est venue du sud et est entrée en contact avec le vieux massif cambro-silurien du Brabant au Givétien inférieur (Gva), le Dévonien inférieur et le Couvinien sont absents dans la vallée (voir schéma I).

Le plissement calédonien a affecté le Cambrien et le Silurien, l'orogénèse hercynienne datant de la fin du Carborifère et dont la poussée s'est effectuée du sud vers le nord, a affecté le Houiller, le Viséen, le Tournaisien et le Dévonien. La poussée a plissé les couches, créant le synclinorium de Dinant; une cassure s'est produite au niveau d'un pli, permettant aux terrains situés au sud de la cassure de glisser vers le nord et de mettre au jour des roches plus anciennes du Silurien. Ce phénomène tectonique porte le nom de faille du Midi, les terrains du Silurien forment ce que l'on appelle la Marlagne. Les roches plissées, occupées en leur centre par les schistes du Houiller et la vallée de la Sambre, forment le synclinal de Namur.

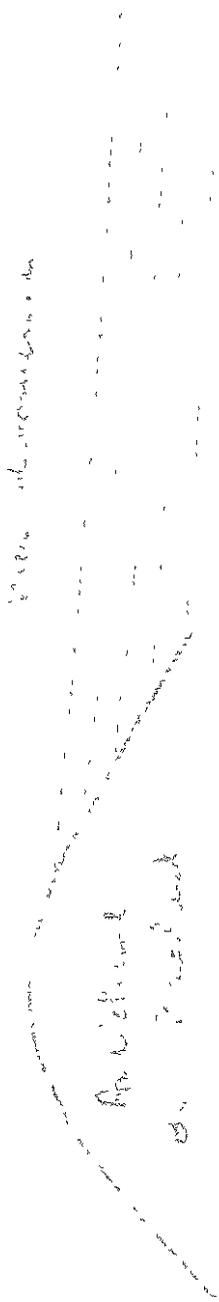
Cette faille et l'éloignement par rapport à la poussée, ont permis aux couches inclinées sur le socle du Brabant de ne pas se plisser (voir schéma II).

La bordure sud de l'anticlinal du Brabant a un pendage de 70° alors que l'inclinaison des roches du Dévonien est de 10° vers le sud. Le relief, aplani par l'érosion, a été couvert par la mer crétacique (secondaire) et la mer éocène (tertiaire); les dépôts ont été ensuite enlevés par l'érosion, seuls quelques témoins de ces couches géologiques, abrités dans des diaclases ou des dépressions locales, sont parfois conservés.

Le riche limon apporté par les vents durant les périodes glaciaires a couvert toute la région.

Des cultures sur limon sont traversées pour joindre le Moulin d'Alvaux (point 1) à partir de Bossière. Une ouverture pratiquée dans le versant de la vallée a dégagé les roches, mettant en évidence la discordance de stratification entre les schistes-phylladeux du Silurien (S12b) et le calcaire d'Alvaux à *Stringocephalus burtini* (Gva).

Section 19

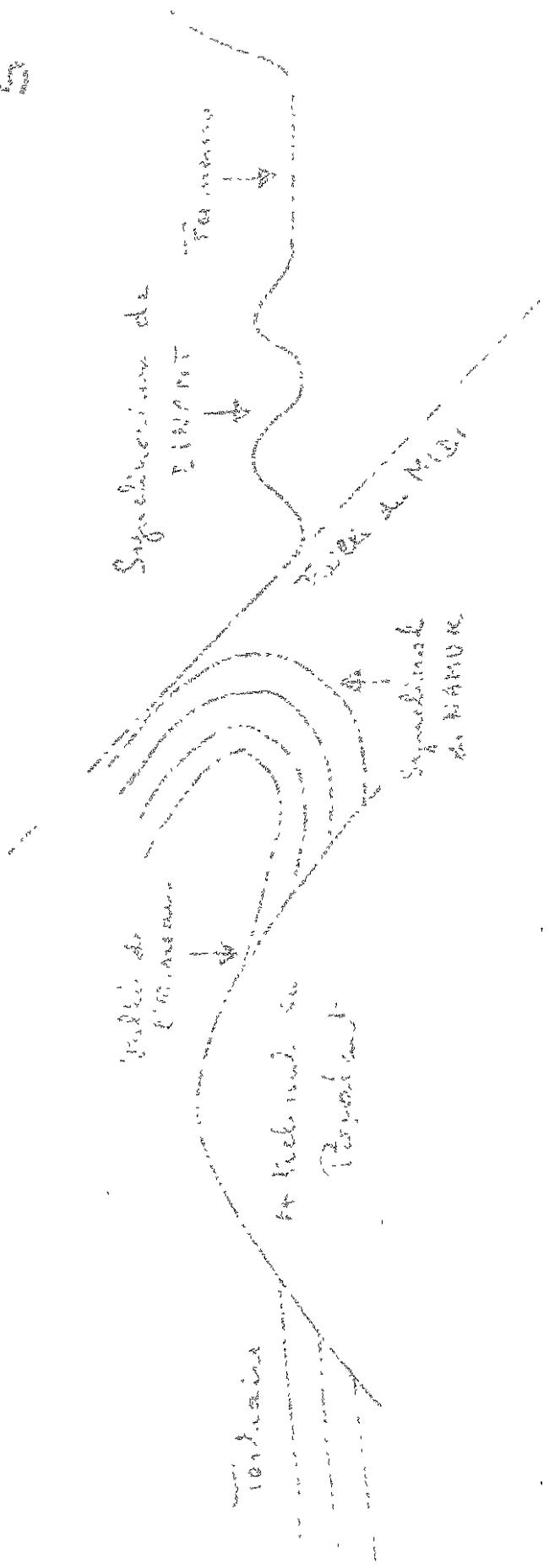


Section 19

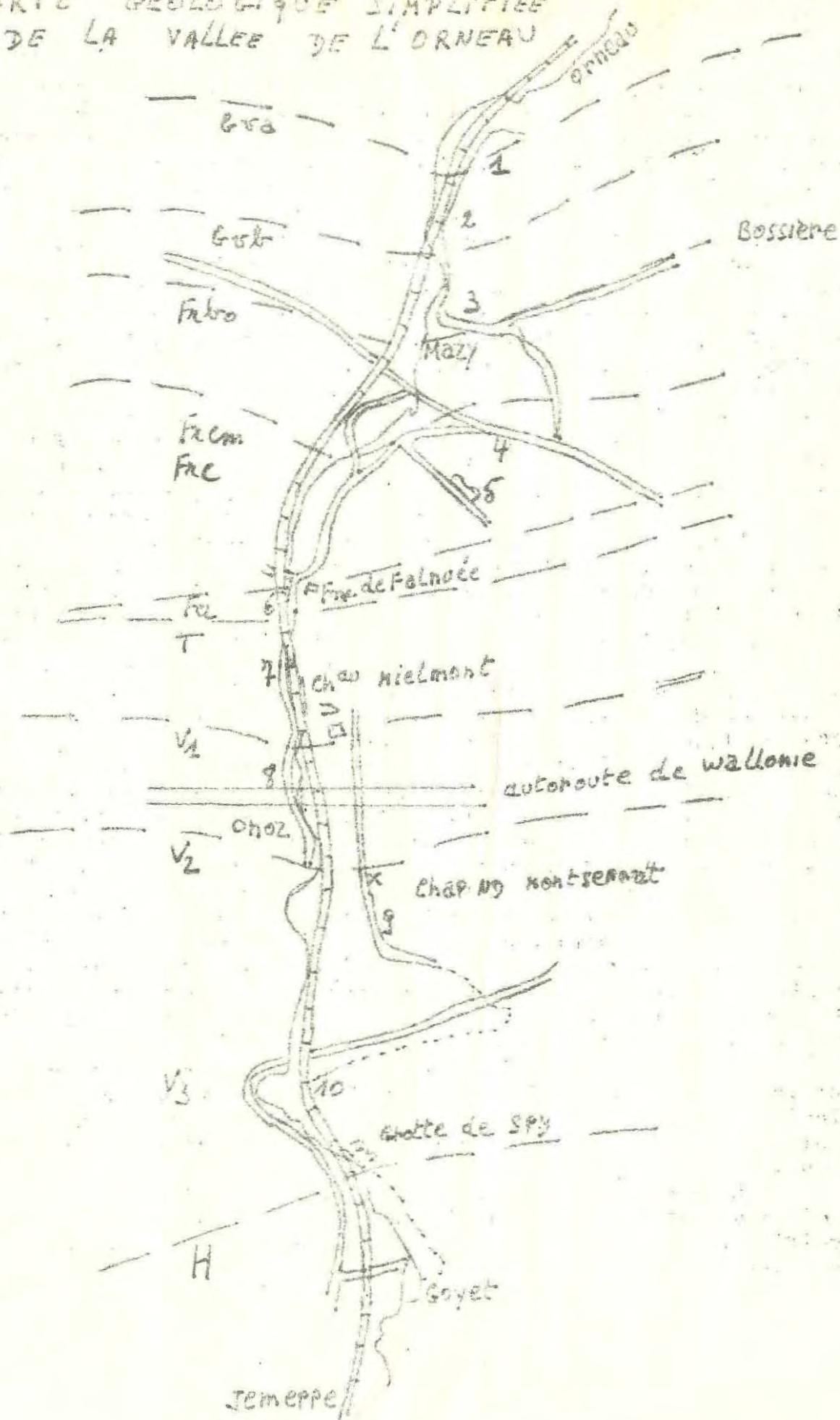
Section 19

7

8



CARTE GEOLOGIQUE SIMPLIFIEE DE LA VALLEE DE L'ORNEAU



La grande carrière d'Alvaux (point 2) nous montre le calcaire d'Alvaux (Gva) exploité jadis pour alimenter les fours à chaux, encore visibles. La carrière sert de dépôt et de centre de sciage pour des marbres importés de l'Ile-de-France. L'intérêt de la carrière réside dans les diaclases remplies de limon provenant du plateau. Maurice "fouine" parmi les pierres et trouve plusieurs exemplaires de *Stringocephalus burtini*, de *Spirifers* et de coraux en colonies ou solitaires.

Les sous-bois de la vallée recèlent *Mercurialis perennis*, une espèce calcicole, et *Allium ursinum*, une indicatrice des colluvions limoneuses de bas de pente; parmi les ligneux, abondent *Acer campestre*, *Acer platanoïdes*, *Acer pseudoplatanus*, *Euvonymus europeus*, *Ligustrum vulgare*, *Fraxinus excelsior*, *Prunus avium* etc... *Prunus padus* est observé dans les parties fraîches en bas de versant.

Le bois de Bordeaux (point 3) révèle de petites carrières de schiste rouge de Mazy à charge calcaire appartenant au Frasnien inférieur selon les uns et au Givétien supérieur (Gvb) selon les autres. En réalité, *Stringocephalus burtini*, qui est l'espèce caractéristique du Givétien, a été trouvé à la base de ces schistes. Une longue marche sur l'asphalte permet d'atteindre le talus de la route Namur-Nivelles à la sortie du village de Mazy, où affleure le calcaire noduleux de Rhisnes (= calcaire noduleux de Falnuée) (Fr c) riche en *Spirifer Verneuili* (point 4).

C'est bientôt sous la première des nombreuses averses qui vont suivre que nous nous dirigeons vers un déblai de l'exploitation du marbre noir de Golzinne (Fr cm) (point 5) utilisé jadis pour les pierres tombales et dans les édifices baroques du nord du pays.

Le bois de Mielmont, installé sur le limon de couverture du calcaire, offre quelques très gros hêtres majestueux.

Au niveau du château-ferme de Falnuée (édifice remarquable par sa tour à poivrière et son donjon carré ayant conservé son W.C. primitif) et entre la route et le chemin de fer, s'observe sur 15m, le schiste jaunâtre et les psammites à nodules calcaires du Famennien (Fa) (point 6). Passé le chemin de fer, un imposant massif dolomitique ruiniforme du Tournaisien à Encrines (point 7) (T) est couvert par une hêtraie de plateau et une érablière de ravin à *Ulmus montana* et *Tilia platyphyllos*. Les travaux de construction du pont de l'autoroute de Wallonie ont mis à jour le calcaire compact du Viséen inférieur (V1) (point 8).

Et c'est ensuite sous un vieux marronnier que tous les naturalistes s'abritent de la pluie pour casser la croûte; il était déjà 14h et tout le monde avait l'estomac dans les talons !

La promenade de l'après-midi débute par la visite de la Fontaine de Madame de Maintenon, grande vasque circulaire en pierre calcaire et au fond empierré couvert de vase - *Lemna trisulca*, une plante des eaux riches en calcaire, couvre la surface de l'eau de la vasque.

La montée du sentier boueux menant à la ferme et au château de Mielmont est pénible, mais l'effort est récompensé car le site est magnifique, des hêtres et des tilleuls séculaires agrémentent les alentours.

Le château a été construit pour garder le nord du Comté de Namur face au Duché de Brabant (château de Corroy et de Sombreffe). Le donjon carré date du 12^e siècle et la tour d'entrée du 13^e siècle; toutes deux ont été percées de baies rectangulaires à meneaux cruciformes au 17^e siècle.

Mme de Maintenon passa plusieurs jours au château en 1712, alors que Louis XIV, à qui elle était unie par un mariage morganatique, était au siège de Namur.

La traversée de l'autoroute de Wallonie provoqua des sensations fortes ! La chapelle de Montserrat se dresse au croisement de plusieurs chemins de campagne.

La paroi est de la grande carrière d'Onoz (point 9) creusée dans le Viséen à *Productus cora* (U2) offre des diaclases remplies par le sable bruxellien (B); ce sable a été enlevé par l'érosion sur le plateau et ne subsiste que dans des situations abritées. Il est à noter que les roches ont toujours une pente de 10° environ vers le sud.

Sanicula europea au Bois du Chauffour est "une première" pour plusieurs participants.

De nombreux pieds de *Lathraea Squamaria* sont observés sur les colluvions de bas de pente au Bois de la Veuve.

Près de la gare d'Onoz-Spy, la tranchée du chemin de fer, creusée dans le calcaire à *Productus giganteus* (U3) montre des poches d'argile glauconifère du Sénonien (Cretacé) protégées de l'érosion (point 10) *Saxifraga tridactylites* est trouvé sur les roches calcaires et dans les graviers en bordure de la voie ferrée.

La progression se poursuit ensuite dans une zone marécageuse et boueuse, puis sur un versant raide et glissant, passage obligé pour atteindre la grotte préhistorique de Spy. Rappelons qu'y furent trouvés deux squelettes de l'homme de Néandertal; cette race humaine vivait pendant la glaciation du Würm il y a 50.000 ans, au paléolithique moyen. Des outils de l'industrie aurignacienne du paléolithique supérieur furent également mis au jour lors des fouilles du siècle passé; les alluvions de l'Orneau ont livré une hache polie et deux pointes de flèches du néolithique. Une ancienne fontaine située au niveau de la vallée est en réalité une source vaclusienne drainant les eaux du massif calcaire de l'Orneau. L'eau pure alimente *Nasturtium officinale* apprécié par certains gourmets.

La pluie tombe toujours, la fin du parcours est boueuse et inondée; la forêt de versant sur schiste houiller (H) à flore pauvre (*Betula verrucosa*, *Tenerium scorodonia*, *Deschampsia flexuosa* n'est pas parcourue. Le groupe se presse vers le moulin de Goyet et sa grange remplie de paille : point final de la journée.

Quelques définitions :

- Le pendage d'une roche est l'angle compris entre l'horizontale et le plan de stratification; cet angle est toujours inférieur à 90°.
- La glauconie est un silicate hydraté de fer, (x) elle s'altère sous l'action des eaux météoriques et se transforme en limonite brune.
- Les encrines ou crinoïdes sont des étoiles de mer à 5 bras, souvent montés sur un pédoncule formé de disques empilés.

(x) de potassium et d'aluminium, de couleur vert foncé ou noire Bernard OVERAL.

Annexe :

Assises géologiques rencontrées dans la vallée de l'Orneau.

Silurien

Silurien supérieur (Sl2b) - schistes, phyllades

Dévonien moyen

Givétien - calcaire d'Alvaux à *Stringocephalus burtini* (Gva)
- roches rouges de Mazy : schistes psammites,
macigno (Gvb)

Dévonien supérieur

Frasnien - assise de Bovesse : calcaire noduleux (Frb^o)
- marbre noir de Golzinne (Frcm)
- assise de Ehisnes : calcaire noduleux (Fr c)

Famennien : schistes, psammites (Fa)

Calcaire carbonifère

Tournaisien: calcaire dolomitique à encrines (T)

Viséen - inférieur : calcaire compact (V1)

- moyen : calcaire à *Productus cora* (V2)- supérieur : calcaire à *Productus giganteus* (V3)

Houiller : schistes, veines de charbon (H)

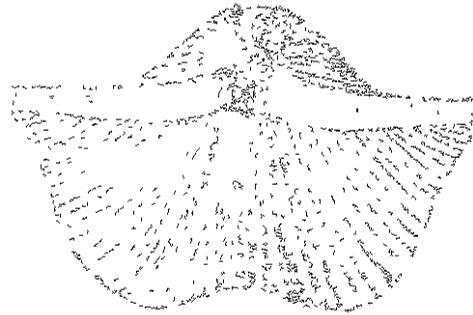
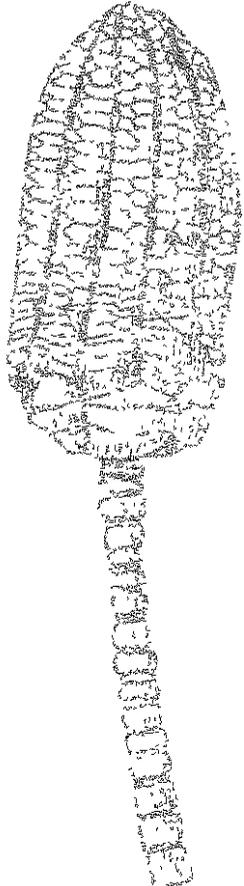
Crétacé

Sénonien : glauconie de Loncée (Cp2)

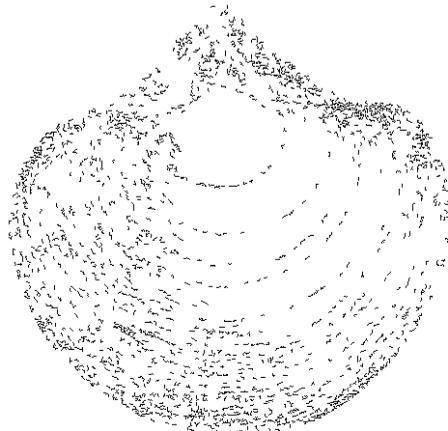
Eocène

Bruxellien : sable (B)

Pléistocène : loess, limon



Stringocephalus burtini
(d'après N. BOUTEBOIS)



Stringocephalus burtini
(d'après N. BOUTEBOIS)



Encrinurus liliferus
(d'après N. BOUTEBOIS)

Samedi 27 mai : Visite des nichoirs du Bestin.

La visite traditionnelle confirme notre première impression. Le printemps froid et pluvieux a mis tous les oiseaux en retard de 8 à 10 jours. Les mésanges charbonnières sont beaucoup moins nombreuses, de même que les mésanges bleues. Le grand nombre de nichoirs disponibles a permis aux mésanges nonnettes d'augmenter leur présence et à un muscardin de faire sa réapparition. Une couvée de mésanges nonnettes près de la vieille ferme est la seule à pouvoir être baguée. Dans la vallée, principalement au bord du grand étang, les gobe-mouches noirs sont plus nombreux que les autres années, mais aussi en retard car il n'y a qu'un nid avec 4 oeufs.

Michel *DAVID.

Samedi 27 mai : Assemblée Générale Extraordinaire

Cette assemblée tenue à l'Ecole Moyenne de Wellin a approuvé les modifications suivantes aux statuts de l'asbl :

- Art. 1. Ajouter : "Ce siège pourra être transféré dans une autre commune de la Haute-Lesse sur simple décision de l'assemblée générale"
- Art. 3. Ajouter après le 2e alinéa : "Les membres adhérents ne sont pas associés aux termes de la loi".
Ajouter un 4e alinéa : "Tout membre effectif qui ne manifeste plus son intérêt aux activités de l'association tel que défini au règlement d'ordre intérieur perd cette qualité; il reste membre adhérent. La liste des membres effectifs est communiquée à tous les membres, 15 jours au moins avant chaque assemblée générale annuelle."
- Art. 4. Remplacer le 2e alinéa par ce qui suit :
"Tout membre peut être exclu s'il pose un acte contraire aux intérêts moraux et matériels de l'association. L'exclusion d'un membre effectif ne peut être prononcée que par l'assemblée générale à la majorité des deux tiers des voix. L'exclusion d'un membre adhérent est du seul ressort du comité qui devra en décider à l'unanimité des voix. Si cette unanimité n'est pas obtenue, l'assemblée générale décidera aux deux tiers des voix."
- Art. 9. Supprimer : "une (sic) secrétaire animateur"

L'assemblée a adopté à l'unanimité le Règlement d'ordre intérieur dont vous trouverez copie en annexe.

Dispositions transitoires prises par le Comité à la suite de cette assemblée générale :

- les membres effectifs gardent cette qualité pour 1978. D'ici le 1er décembre, ils doivent souscrire à l'engagement, art. 6, du règlement d'ordre intérieur pour rester membre effectif.
- tous les autres membres de 1977, en règle de cotisation pour 1978, sont considérés comme adhérents, à condition qu'ils signent l'engagement avant le 1er décembre.

- Les personnes ayant payé pour la première fois leur cotisation en 1978, sont considérées comme "sympathisants" et pourront introduire leur demande pour devenir membres adhérents en application du nouveau règlement d'ordre intérieur.

Ecoute du rossignol et observation du ciel.

Le soir du 27 mai, le programme prévoyait la déjà traditionnelle sortie de nuit des Naturalistes. Après des semaines de grisaille et de temps maussade, indignes d'un mois de mai qui se respecte, nous jouissons enfin d'une soirée vraiment printanière. Nous partons du cimetière de Wavreille et nous écoutons, ravis, les chants du soir, particulièrement sonores, de la grive musicienne, des fauvettes et du rouge-gorge. Bientôt, le moyen-duc signale à tous ces diurnes qu'il est l'heure de passer la main ... Les frondaisons se dessinent en noir sur le fond pourpre du ciel où apparaît bientôt l'étoile du Berger. Mais le rossignol se fait attendre ... et nous verrons s'allumer la Grande Course, la Polaire, la Lyre (avec Véga), le Lion, le Bouvier (avec Arcturus), la Couronne, le Cygne (avec Dénéb)...

Au total, l'itinéraire prévu, de Wavreille à la colline d'Haurt, à Bure, nous déçoit : l'air est empuanti par les herbicides, le silence troublé par le tracteur d'un fermier qui aménage son champ tous phares dehors nuis par le ronron d'une génératrice qui alimente en courant un chalet isolé... On comprend que le rossignol ait déserté ces lieux. Nous ne l'entendrons que dans les bosquets qui s'étendent entre la chapelle d'Haurt et le village de Bure.

En 1979, pour notre sortie nocturne de printemps, il nous faudra dénicher un autre coin tranquille ... Ils se font de plus en plus rares.

Maurice EVRARD.

Activités de l'équipe botanique.

Samedi 13 mai : vallée du Ry des Boyes entre Tellin et Belvaux.

Cette sortie fera date dans la mémoire des botanistes ... au même titre que "La Schwalm" que certains connurent voilà quelques années. C'est trempés jusqu'aux os que nous sommes rentrés chez nous vers 14h. ayant juste le temps de manger et de repartir à la séance de l'après-midi...

Sur un itinéraire proposé par Daniel, nous avons eu néanmoins l'occasion de prospecter les pelouses sèches (malheureusement en voie de recolonisation par des épineux et des pins...) dispersées au sommet du versant oriental du vallon du Ry des Boyes. Le site est très beau et très riche floristiquement. On y retrouve toutes les espèces caractéristiques du Mesobrometum, voire du Xerobrometum. A noter l'abondance de la globulaire, de l'orchis mâle et aussi de Serratula tinctoria (au stade végétatif).

Une espèce peu commune a également retenu notre attention : Barbarea verna (feuilles lyrées à plus de 13 lobes) voisinant avec Barbarea intermedia qui nous est plus familière. Nous l'avons rencontrée à Tellin sur le sentier qui remonte le ry à quelques dizaines de mètres en amont du pont. Malgré la pluie, nous n'avons pu quitter ces lieux dignes d'être inclus dans le Parc National Lesse et Lomme sans contempler les beaux paysages que l'on découvre des deux côtés rocheux tout fleuris de passeraie (Lepidium campestre) et d'hippocrévide fer-à-cheval (Hippocrepis comosa) situés au nord de la route Belvaux-Bure.

P. LIMBOURG.

(Un compte-rendu détaillé de la sortie rédigé par Daisy Meurrens figure dans "Les cahiers de l'Equipe Botanique")

Week-end des 20 et 21 mai - Excursion dans le LAONNOIS.

Le Bassin tertiaire Parisien constitue l'une des régions naturelles françaises les plus étendues et les plus intéressantes. Non loin de nos frontières, il jouxte au Nord-Est la Picardie et la Champagne. C'est aux confins de ces trois grandes régions que s'étend le Laonnois, dont nous allons parcourir principalement la partie située en Bassin Tertiaire Parisien.

La physionomie de la partie septentrionale du Bassin Parisien est bien visualisée par la description qu'en donnent Bournérias et Jamagne : "Son ossature est formée par l'assise résistante des calcaires lutétiens, surmontée de quelques placages de sables, d'argiles ou de limons. Vue du Nord, elle donne l'impression d'une haute surface continue, d'altitude moyenne 200 m, limitée par une cuesta abrupte, de 100 à 140 m de hauteur, revêtue d'un sombre manteau forestier. En fait, cette plateforme est fragmentée à l'extrême : creusée de ravins étroits ou de cirques arrondis, "culées" ou "cuves" où se blotissent vignes et villages, coupée de vallons ou de larges vallées comme celle de l'ardon, elle est pulvérisée en une multitude de buttes de toutes dimensions dont la "montagne" de Laon est un exemple. Cette région est donc celle des contrastes : contrastes du relief, du micro-climat, du sol et naturellement de la végétation."

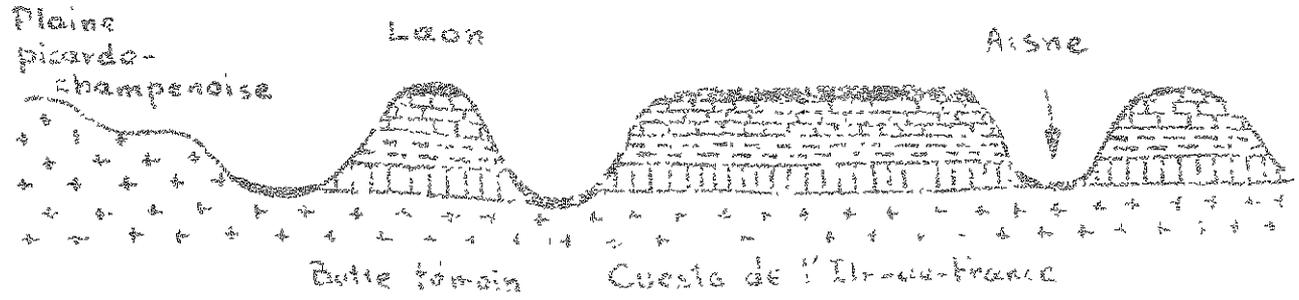
Dans la partie du Laonnois qui nous intéresse, on peut considérer grosso-modo les formations géologiques suivantes (voir croquis). L'assise est partout composée de Craie blanche, du Crétacé supérieur (secondaire). Cette roche affleure rarement, car elle est recouverte par des produits d'altération ou des dépôts plus récents. Les buttes tertiaires du Laonnois sont constituées, de bas en haut, (1) de Sables de Cuise (Eocène, Yprésien), siliceux, parfois enrichi en calcaire par les éboulis lutétiens ou par des fossiles; (2) d'Argile de Laon (Eocène Parisien); (3) de Calcaire grossier (Eocène, Lutétien), calcaire dur ou sableux, souvent dolomitique. Les buttes les plus étendues, prenant la proportion de plateaux, sont recouvertes de Limon quaternaire, permettant l'établissement de nombreuses et immenses cultures. Enfin, la craie est recouverte de diverses formations alluviales et tourbeuses (quaternaire) au niveau des vallées principales, entre les buttes.

Notre excursion nous a conduits en divers sites s'étendant au flanc des buttes tertiaires (Nampyeuil, Bruys, Trucy, Bièvres) ou au sommet de celles-ci (Bourg-et-Comin); dans les vallées, nous avons visité deux zones marécageuses (Branges, Bruyères). La dernière visite nous a menés à quelque distance du Bassin Tertiaire Parisien, dans la plaine picarde, crayeuse et recouverte de limons (Marais du Fuisseau des Barentons).

Nous effectuons notre périple en compagnie de Mr Roland Behr, naturaliste de Charleville-Mézières, qui, il y a deux ans, me faisait découvrir les merveilles du Laonnois.

NNE

SSW



- | | | | |
|--|--|--|-----------------------------------|
| | Craie blanche (Crétacé) | | Calcaire jurassien (foraine) |
| | Sables (Thanétien, Ewène) | | Limons et alluvions (Quaternaire) |
| | Cuisien: sables, argile, lignite (Sarmarien, Lutèce) | | (d'après G. FAUCON) |

A Nampteuil-sous-Muret, une pelouse xérophile calcicole nous permet, en guise d'introduction, de passer en revue tout un cortège d'orchidées : *Platanthera chlorantha*, *Orchis purpurea*, *Ophrys fuciflora*, *Listera ovata*, *Aceras anthropophorum*, *Orchis militaris*, *Ophrys insectifera*, l'hybride *Orchis X hybrida* (= *O. purpurea* X *O. militaris*), *Neottia nidus-avis* et *Cephalanthera damasonium*. Nous nous rafraîchissons ainsi la mémoire, ce qui nous sera fort utile pour la suite. Cet inventaire est agrémenté des chants du rossignol, des pouillots (fitis et véloces); nous reconnaissons quatre fauvettes (des jardins, à tête noire, babillarde et grisette) de même que la tourterelle des bois. Dans les bosquets avoisinants, du type chênaie-charmaie, trois orchidées sont particulièrement abondantes et bien développées : l'orchis pourpre (*Orchis purpurea*), l'ophrys mouche (*Ophrys insectifera*) et le double-feuille (*Listera ovata*); nous y découvrons aussi la bryone (*Bryonia dioica*), curieuse cucurbitacée à vrilles. De retour aux véhicules, nous entendons, dans une peupleraie, le loriot.

De telles pelouses calcicoles, nombreuses dans le Laonnois, se sont maintenues parfaitement grâce au passage régulier des moutons. La raréfaction du pacage a entraîné un boisement rapide de certaines d'entre elles, mais les grandes pelouses du Laonnois semblent peu menacées. Certains spécialistes soutiennent qu'elles sont capables de se maintenir en équilibre biologique, principalement sur leurs parties abruptes, d'ailleurs les plus riches en espèces caractéristiques.

Le marais de Branges constitue l'un des rares exemplaires bien conservé de la tourbière non acide à hypnacées (*Schoenetum*), autrefois assez répandue dans le Laonnois. La formation de telles tourbières s'explique par le fait que les eaux, chargées de calcaire, ne permettent pas le développement des sphaignes, remplacées ici par des mousses (hypnacées), qui jouent un rôle prépondérant dans la formation des dépôts tourbeux. Nous rencontrons une grande variété d'espèces végétales typiques, parmi lesquelles figurent le choin (*Schoenus nigricans*, donnant son nom à l'association), la grassette (*Pinguicula vulgaris*, petite plante carnivore, disparue de nos régions), le marisque (*Cladium mariscus*), le séneçon des marais (*Senecio paludosus*), le scirpe à une écaille (*Eleocharis uniglumis*), le trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), cinq laïches (*Carex pendula*, *C. lepidocarpa*, *C. davalliana*, *C. pulicaris* et *C. panicea*), la langue-de-serpent (*Ophioglossum vulgatum*) (bravo Maurice!), l'orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*, à l'état végétatif), le groseiller rouge (*Ribes rubrum*), le cirse maraîcher (*Cirsium oleraceum*), ... D'autres plantes, moins caractéristiques, apparaissent dans les zones moins humides : *Ornithogalum umbellatum*, *Sanicula europaea*, *Listera ovata*, *Orchis militaris*, *Lonicera xylosteum*, *Euonymus europaeus*, ... Les amateurs d'oiseaux sont à la fête, puisque nous avons pu observer, notamment, le phragmite des joncs, la bouscarle de Cetti, le rossignol, la tourterelle des bois et la locustelle lucinoïde.

A Bruys, les friches situées en bordure de moissons calcaires renferment quelques plantes intéressantes : l'adonis couleur de feu (*Adonis flamma*), l'alysson (*Alyssum alyssoides*), le muscari à grappe (*Muscari racemosum*), le grémil (*Lithospermum officinale*), la consoude rude (*Symphytum asperum*), le lamier amplexicaule (*Lamium amplexicaule*).

En compagnie du bruant ziri et du pipit des arbres, nous parcourons les pelouses xérophiles voisines, s'étendant ici sur des sables calcaires. Un grand nombre de plantes peu banales s'y retrouvent : l'ophrys araignée, représenté par ses deux sous-espèces (*Ophrys sphegodes* ssp. *sphogodes* et ssp. *litigiosa*), le pâturin vivipare (*Poa bulbosa* var. *vivipara*), l'orchis militaire (*O. militaris*), l'orchis pourpre (*O. purpurea*) et leur hybride (*O. X hybrida*), la globulaire (*Globularia elongata*), deux polygalas (*Polygala amarilla* et *P. calcarea*), l'orchis bouffon (*O. morio*), l'anémone pulsatille (*Anemone pulsatilla*), le chardon roulant (*Eryngium campestre*, fortement raréfié en Belgique suite à l'échardonnage), l'ophrys frelon (*O. fuciflora*), la chlore perfoliée (*Blackstonia perfoliata*).

La pelouse calcicole de Bourg-et-Comin nous réserve également plusieurs observations intéressantes, parmi lesquelles encore et toujours les orchidées : l'ophrys araignée (*O. sphegodes*), l'orchis singe (*O. simia*), l'orchis militaire (*O. militaris*), l'orchis pourpre (*O. purpurea*) et des hybrides (*O. X hybrida* et *O. X angusticruris* = *O. simia* X *O. purpurea*), l'ophrys mouche (*O. insectifera*), l'orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), en compagnie d'autres : la globulaire, la bugle de Genève (*Ajuga genevensis*), la bugrane gluante (*Ononis natrix*), le lotier à guisse carrée (*Tetragonolobus maritimus*), deux rares véroniques (*Veronica prostrata* et *V. spicata*), le muscari à toupet (*Muscari comosum*), l'asperge (*Asparagus officinalis*), l'anémone pulsatille. La pelouse est bordée ici par une association végétale particulière : la chênaie claire thermophile, ou pré-bois de chêne pubescent reconnaissable à son aspect très clairsemé, où les arbres (principalement les bouleaux ici) ombragent à peine un tapis herbacé épais et continu, véritable pré surtout formé de graminées. Parmi les hôtes du pré-bois, nous trouvons le limodore (*Limodorum abortivum*), rare orchidée saprophyte dont la tige, non encore fleurie, affecte la forme d'une asperge avec une curieuse couleur violette. D'autres orchidées l'accompagnent, dont le nid d'oiseau (*Neottia nidus-avis*), et nous avons la joie de découvrir un véritable tapis d'ophrys araignées (près de 1000 individus sur une quinzaine de m²). De retour aux voitures, nous observons dans les talus et les friches l'ornithogale (*Ornithogalum umbellatum*), un onagre (*Oenothera erythrosepala*) et le pet-d'âne (*Onopordum acanthium*).

Le lendemain, une visite à Trucy nous permet d'admirer un des plus beaux ensembles d'orchidées de tout le séjour. La pelouse calcicole, dont une partie est occasionnellement pâturée par des vaches (ce qui contribue au maintien de la pelouse et à la variété des espèces végétales), est littéralement envahie d'orchis (*O. militaris*, *O. simia*, *O. purpurea*), dont le degré d'hybridation est tel qu'il nous est difficile d'identifier à quelle espèce ou à quel hybride les plantes se rapportent. Les trois hybrides sont présents : *O. X hybrida* (= *O. militaris* X *O. purpurea*), *O. X angusticruris* (= *O. simia* X *O. purpurea*) et *O. X beyrichii* (= *O. militaris* X *O. simia*). Parmi les autres orchidées, nous trouvons l'homme pendu (*Aceras anthropophorum*), les ophrys (*O. fuciflora*, *O. sphegodes* et leur hybride, *O. X aschersoni*, et *O. insectifera*) l'orchis verdâtre (*Platanthera chloranta*), le double-feuille (*Listera ovata*), et à l'état végétatif, l'orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*)

et l'orchis tacheté (*Dactylorhiza maculata* ssp. *meyeri*). Entre les orchidées, nous voyons quelques autres plantes connues : *Anemone pulsatilla*, *Globularia elongata*, *Reseda lutea*, *Tetragonolobus maritimus*, *Blackstonia perfoliata*, *Lathyrus sylvestris*, *Genista tinctoria*. Dans un bosquet, nous admirons un tapis d'orchis pourpres agrémenté de quelques ophrys mouches. Les friches avoisinantes nous montrent l'asperge (*Asparagus officinalis*), la gesse sans feuilles (*Lathyrus aphaca*), l'yèble ou sureau herbacé (*Sambucus ebulus*) et la saponaire (*Saponaria officinalis*).

A Bièvres, se trouve une champignonnière, imposant ensemble de galeries dont le toit est occupé par une pelouse xérophile, à cheval sur le sable et le calcaire. Nous retrouvons les orchidées (*O. militaris*, *O. simia*, *O. purpurea* et leurs trois hybrides; *Aceras antropophorum*, *Epipactis atrorubens*, *Dactylorhiza maculata* ssp. *meyeri*, *Ophrys insectifera*, *O. fuciflora*). Sur le sol nu, nous voyons l'ibéris (*Iberis amara*). La principale originalité de l'endroit réside en une tourbière de pente, minuscule, dont la présence s'affirme par l'existence de touffes de choin (*Schoenus nigricans*). Il s'agit du même groupe végétal, en beaucoup moins riche, que dans le marais de Branges (tourbière à hypnacées). Sa présence s'explique par le fait qu'un niveau argileux (Argile de Laon) s'est intercalé et affleure entre le sable de Cuise et le calcaire grossier (Lutétien).

La tourbière à hypnacées se retrouve localement dans une imposante prairie humide à Bruyères, où nous sommes accueillis par le chant du rossignol. La prairie constitue un ensemble incroyablement riche en espèces végétales typiques, parmi lesquelles nous admirons le saxifrage granulé (*Saxifraga granulata*), le rhinanthé à grandes fleurs (*Rhinanthus angustifolius* ssp. *grandiflorus*; à l'état végétatif), l'orchis à feuilles larges (*Dactylorhiza majalis*), l'orchis bouffon (*Orchis morio*), le scorsonère des prés (*Scorzonera humilis*), la valériane dioïque (*Valeriana dioica*), à nouveau la grassette (*Pinguicula vulgaris*), la laîche bleuâtre (*Carex panicea*), le scirpe à une écaille (*Eleocharis uniglumis*), le choin (*Schoenus nigricans*), l'écuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*), le genêt d'Angleterre (*Genista anglica*), l'épipactis des marais (*Epipactis palustris*, en préparation), le cirse anglais (*Cirsium dissectum*), le faux cresson (*Apium nodiflorum*), une renoncule aquatique (*Ranunculus aquatilis*), le catabrose aquatique (*Catabrosa aquatica*), la langue de serpent (*Ophioglossum vulgatum*, beaucoup moins abondant ici qu'à Branges), etc ...

Notre tournée s'achève par une brève incursion dans la plaine de Picardie, où nous visitons le Marais du Gleuward, dans la vallée du Ruisseau des Barentons. Le marais est tout entier occupé par une roselière, et nous marchons pour ainsi dire en permanence dans 10 à 20 cm d'eau. Nos observations ornithologiques sont ici couronnées par la présence du busard des roseaux, dont nous avons la chance de suivre les évolutions au-dessus du marais. Parmi les autres oiseaux intéressants la rousserolle turdoïde et le phragmite des joncs. Le marais n'offre aucun intérêt botanique particulier, et nous ne rencontrons que des espèces classiques des zones aquatiques : l'épilobe à petites fleurs

(*Epilobium parviflorum*), la glycérie aquatique (*Glyceria maxima*), la menthe aquatique (*Mentha aquatica*), la laïche des marais (*Carex acutiformis*), la fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi*), et la renouée amphibie (*Polygonum amphibium*).

Quelques-uns d'entre nous se retrouvent à la Cathédrale de Laon, dont ils admirent la sobre majesté. Il s'agit d'un des principaux vestiges du gothique primitif. Fait très rare en France, le choeur présente un chevet plat. La cathédrale, commencée en 1150, fut terminée en 1205.

Les spécialistes voudront bien excuser les imprécisions qui n'auront pas manqué de se glisser dans ce compte-rendu : je ne suis ni géologue, ni phytosociologue, ni ornithologue. Juste un peu orchidophile sur les bords ...

Ouvrages consultés

- Bournérias, M. : "Le marais de Cessières - Montbavin (Aisne) - Essai de détermination objective des groupements végétaux". Cahier des Naturalistes - Bulletin des Naturalistes Parisiens, N. S., t. 19, fasc. 4, 1963.
- Bournérias, M et Jamagne, M. : "Flore, végétation et sols aux confins de la Picardie, de l'Ile-de-France et de la Champagne". Bulletin de la Société Royale de Botanique de Belgique, t. 99, p.127, 1966.
- Depasse, S. : "Carex halleriana Asso (Cyperaceae) dans le Laonnois (Aisne, France)". Lejeunia, N. S., n° 47, 1969.
- Depasse, S. : "Une station d'*Hyssopus officinalis* L. dans le département de l'Aisne". Dumortiera 1, p. 6, 1975.
- Faucon, G. : "Excursions en Laonnois (Département de l'Aisne, France)". Natura Mosana, Vol. 27, n° 1-2, p. 19, 1974.
- Fiomet, L.B. et Bournérias, M. : "Flore de l'Aisne", suivie d'une "Etude Phytogéographique du Laonnois", par M. Bournérias. Société d'Histoire Naturelle de l'Aisne, 1961.

Daniel TYTECA.

Activités des équipes ornithologiques.

6 mai (Les comptes rendus de ces sorties ont été insérées par erreur
13 mai (dans "Les Barbouillons" n° 20, p. 28.

21 mai :

La sortie a été consacrée à la numérotation des nichoirs au Bestin. L'année précédente, le 22 mai, 10 couvées étaient déjà baguées. Cette année, par ce temps froid et humide, il n'y a encore que peu d'éclosions. Toutes les femelles sont sur leur nid pour le tenir bien chaud.

Michel DAVID.

Balade matinale.

27 mai, 6h30. Seul avec mes pensées à peine éveillées et mes paupières trop tôt dépliées, armé de mon vieux bâton du Vercors aurolé de souvenirs d'antan, je porte mes pas encore gourds vers la plaine d'aviation de Jehonville, heureusement encore délaissée par les gros oiseaux mécaniques et bruyants.

Sous une brume frisquette, trouée ça et là d'un coup de soleil trop falot, je hume de tout mon être toutes les odeurs, toutes les couleurs, tous les rythmes, tout le silence de cette nature originelle, où palpète invisiblement la sève nourricière, vivifié par l'air ozonisé du matin, chargé de chlorophylle. Aussi bien, je respire à pleins poumons les nécessités de ma santé profonde; car il est des passages dans la vie où il faut se guérir des idées, du béton et du bitume, de la bêtise et du mercantilisme des hommes.

Un vieux chemin de pierre guide mes pas, bordé de haies vives non encore remembrées, où chuchotent et gazouillent joyeusement fauvettes grisettes et babillardes, - ponctué par des lignes de piquets tout ridés (chers à Michel) bariolés de lichens aussi ratatinés, - agrémenté de graminées (chères à notre ingénieur-président) aux chaumes cylindriques et creux et aux glumelles portant fleurs sans pétales ni sépales, de pissenlits à la hampe toute prête à ouvrir leurs fleurs d'or et de touffes d'anthesis, cette belle ombellifère aux petites ombelles blanches fortement divisées, poilues par dessous.

Une pie passe furtivement, me laissant admirer son élégant livrée à damier noir et blanc. Soudain, des taches blanches sur des piquets ... des traquets motteux, migrants extraordinaires terminant leur voyage de 10.000 kilomètres. Trois courbettes sur leurs pattes à ressort et ils s'envolent prestement à ras de terre vers d'autres piquets, étalant à nouveau leur enseigne, le blanc éclatant du croupion, agitant à chaque coup la queue où se détache en noir un T renversé; ils renouvellent leur élégant ballet sur cinquante mètres, reculant à grands sauts pressés devant un ennemi pacifique ... émerveillé.

Une alouette des champs. "Elle monte des guérets comme une offrande au Dieu-Soleil, vibrante, remplissant l'azur tout neuf de son allègre tire-lire, elle monte ... lorsqu'on ne la voit plus, son trille clair résonne toujours et le promeneur attentif qui; du ciel plein les yeux, cherche à la découvrir, s'imagine écouter dans l'espace infini la musique du printemps lui-même."

Sur la palette des nuages où dardent quelques rayons bleutés, un combat singulier, corneille contre buse, me rappelle les vieilles "Tiges" de 1940, stuka contre mosquitos, corsé de coups de becs, virevoltes, virouettes, esquives, piqués, passes sous-ventrales, claquements d'ailes ... du grand art ! pour écarter ce rapace intrus de son aire réservée.

Dans une ornière, tracée par les derniers fardiens transportant leur bois de chauffe, deux bousiers au noir de jais brillant se délectent à mandibules que veux-tu d'un menu gastronomique trois étoiles, des laissées de sanglier.

Je pénètre dans un layon, un ancien coupe-feu, rendu touffu par une végétation adventice, qui m'oblige à la station courbe, à rentrer le cou dans les épaules sous les frondaisons, où la peau et les yeux

connaissent leur fragilité, où l'esprit ne dépasse guère la portée du pas. Sur un sorbier aux baies fleurissantes, une grive litorne (qui colonise vraiment l'Ardenne). Je m'approche familièrement. Elle me laisse le temps de fixer sur ma pupille sa tête grise, son dos brun chaud, son croupion gris à la queue noire. Elle s'exprime tout près de moi; son chant est un mauvais babil de merle, peu sonore, mélangé de notes dures et sifflées, de gloussements et de cris jacassants, émis en phrases courtes.

Un coup de vent bénéfique chassant les nuages fait frissonner les milliers de feuilles du peuplier tremble encore mouillées de larmes, dans un ballet confus et palpitant, comme orchestré invisiblement par le Dieu Eole. Quittant ce hallier, ocellé de soleil et d'ombre, je m'élargis dans une clairière en prise directe sur un ciel ébloui par l'astre montant. C'est le royaume du pipit des arbres. A la fine pointe d'un épicéa, il s'élançe dans l'azur, battant des ailes au rythme de son chant, pour se laisser descendre en vol plané, "en parachute" achevant sa phrase claire à syrinx déployé sur un autre perchoir.

A l'heure où les moines chantent les Laudes, je m'assieds sur une souche très douce, comme monifiée sous son tapis de polytric, mes godasses sillonnées par un bataillon de fourmis noires très affairées; j'écoute longuement ... les palpitations variées de cette nature inviolée et pure, qui enchante, qui rend heureux l'homme qui sait encore hausser son âme à son diapason. Une pensée brutale brise ma contemplation et me voit levé d'un bond ... Dire que des hommes vandales et vampires s'appêtent (?) à détruire cet ordre harmonieux de la Création, en nous menaçant de kérosène nauséabond et de decibels surmultipliés, ce qu'a Dieu ne plaise !

En rentrant à pas plus pressés vers ma garçonnière cléricale, les vers de Lamartine chantaient dans mon coeur rajeuni : "O Temps, suspends ton vol et vous heures propices, suspendez votre cours ... "

Le quotidien m'attendait ... Ami naturaliste, mon frère, je te souhaite pareille joie profonde ...

Abbé O. PETITJEAN.

Chronique "Education - Nature".

Voilà, ça y est ! La Maison de la Nature n'est plus un rêve, mais une réalité.

Dans les derniers "Barbouillons", nous vous parlions de meubles, aujourd'hui, c'est fait : la Maison de la Nature a aussi une âme, elle est animée par Marie Evrard, Claire Struelens et Paul-Henri Clairbois depuis le 15 juin.

Que font-ils ? Que vont-ils faire ? Qu'imaginons-nous ? D'abord, vous l'avez remarqué, les "Barbouillons" sont illustrés. Ce que nous verrons à la Maison de la Nature, c'est une exposition déplaçable présentant au public non averti tout l'intérêt et la beauté de la Famenne et particulièrement du parc de Lesse-et-Lomme : la géologie, la végétation ...

On y verra aussi la place de l'homme dans la région. Son rôle dans la formation des paysages, les menaces qui pèsent sur l'environnement.

Mais la Maison de la Nature abritera aussi, le formidable

herbier de l'équipe botanique que trop peu de natus connaissent. Ce sera aussi un centre de documentation où seront fichés et répertoriés tous les articles concernant la nature, l'environnement et notre région.

Il faut que la Maison de la Nature devienne un centre de rencontre de tous les Naturalistes de la Haute-Lesse et aussi un centre d'accueil pour tous.

Appel à tous les natus !

- Pour décorer la maison de la nature, nous acceptons toutes affiches, images-nature, pots de fleurs ...
 - Toute documentation sur la nature et la région nous intéresse.
- Prévenir Anne-Marie.

Annick MEURENS.



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT.

Le problème des barrages.

Chacun aura appris par la presse que le Comité d'Experts chargé par le Ministre MATHOT d'étudier le problème du débit de la Sambre avait déposé son rapport et que celui-ci, loin de conclure à la nécessité d'un barrage sur l'Eau Noire, estime au contraire que d'autres solutions existent.

Plutôt que de tenter de réduire la pollution de la Sambre par un débit plus important, on pourrait notamment songer à installer des stations d'épuration.

Le Ministre a dès lors décidé de suspendre sa décision pour Couvin et a chargé le même Groupe d'Experts d'entreprendre une étude sur l'étiage de la Meuse. Il ne s'agit pas encore de l'étude globale que nous demandons, mais d'une partie de celle-ci, ce qui constitue déjà un premier pas dans la bonne voie.

Le projet de barrage sur l'Ourthe occidentale, qui devrait selon l'administration servir principalement à l'alimentation du plateau ardennais en eau potable, suscite également des réactions d'opposition. Certains veulent réduire son importance de 90 à 40 millions de m³, d'autres envisagent des stations de pompage plutôt qu'un bassin de retenue.

La Commission de l'eau d'IEW remettra très prochainement au Ministre son avis sur ce projet.

Un résumé du rapport des Experts sur le débit de la Sambre et le barrage de l'Eau Noire a été publié par la revue Environnement (n°3-78) et nous tenons celle-ci à la disposition de ceux qui souhaiteraient l'acquérir (60 frs).

Plans de secteur.

La procédure en matière d'aménagement du territoire prévoit la publication de plans de secteurs.

Les projets ont été soumis à enquête publique et les Commissions d'avis tant provinciales que régionales ont remis leurs rapports au Ministre. Ces Commissions sont composées de représentants du monde politique, économique etc...

Or, le Ministre, sans tenir compte de la législation, a créé de nouvelles commissions politiques à l'échelon de son Cabinet d'abord, du Gouvernement ensuite, pour revoir une nouvelle fois les projets et modifier les propositions des Commissions légalement constituées.

Le granouillage qui s'instaure à cet échelon devient tellement apparent que les Commissions officielles ont écrit au Ministre pour s'en plaindre; que le MOC exige la publication des plans de secteur déjà examinés et qu'IEW a organisé une conférence de presse pour dénoncer cette situation anti-démocratique.

Tourisme intégré.

Pour nous, l'alternative au tourisme industriel est un tourisme intégré au monde rural.

Une étude approfondie des possibilités pour nos communes de réaliser de tels projets va être entreprise en accord avec les Syndicats d'Initiative.

Notre ami Francis COLLET a bien voulu se charger, au nom des Naturalistes de la Haute-Lesse, de promouvoir et de coordonner cette recherche. Nous l'en remercions bien vivement et lui souhaitons bon succès.

Tenderie.

A l'initiative du Ministre des Affaires Wallonnes, une confrontation s'est tenue au Cabinet du Ministre entre les fédérations de tendeurs et les représentants d'associations de protection de la nature.

Il y avait notamment des représentants des Amis de la Fagne, de l'Entente nationale pour la protection de la nature, du CCPO, des RNOB, d'IEW et des Naturalistes de la Haute-Lesse.

C'est Michel DAVID qui, avec compétence et fermeté a défendu notre position.

Rappelons que la tenderie a été supprimée en 1972, mais que jusqu'à fin 1977, la capture des oiseaux a été autorisée de façon limitée et dégressive. Cette période étant révolue, les tendeurs voudraient obtenir une prolongation.

Toutes les associations de sauvegarde de l'environnement ont été unanimes à demander au Ministre le rejet de cette requête n'ayant d'autre effet que de détruire une partie de notre avifaune.

IEW (Inter-Environnement-Wallonie)

Devant l'audience de plus en plus large accordée par les autorités à Inter-Environnement on nous demande de préciser le statut de cette association et la place qu'elle occupe dans le contexte de la concertation.

IEW regroupe des associations qui, comme les Naturalistes de la Haute-Lesse déploient leurs activités dans le domaine de la protection de la nature, la sauvegarde des sites, l'urbanisme et la gestion de l'environnement par la lutte contre les pollutions et les nuisances.

Nationalement la fédération groupe 180 associations privées dont le terrain d'action comprend la défense de l'environnement dans le sens le plus global du terme.

Inter-Environnement réalise ses objectifs en exerçant une pression constante sur les autorités, les parlementaires, les industriels et tous les organes de décision. L'association étudie et propose des solutions alternatives.

Elle est constituée en asbl dont les moyens de subsistance proviennent uniquement de dons de particuliers et de subventions de l'Etat. L'Association n'a aucun lien avec des groupements philosophiques ou politiques, ni avec des groupes d'intérêts financiers ou économiques.

LES DALLES.

La loi la plus importante pour la survie chez tous les animaux sauvages, surtout ceux de petite taille, est de voir sans être vu, soit pour échapper aux prédateurs, soit pour réussir la capture des proies.

Aussi, même ceux qui comptent sur un excellent mimétisme recherchent un abri, fût-ce un simple repli de terrain.

Un territoire truffé de bonnes caches sera toujours apprécié pour pouvoir se reposer ou élever une progéniture en sécurité.

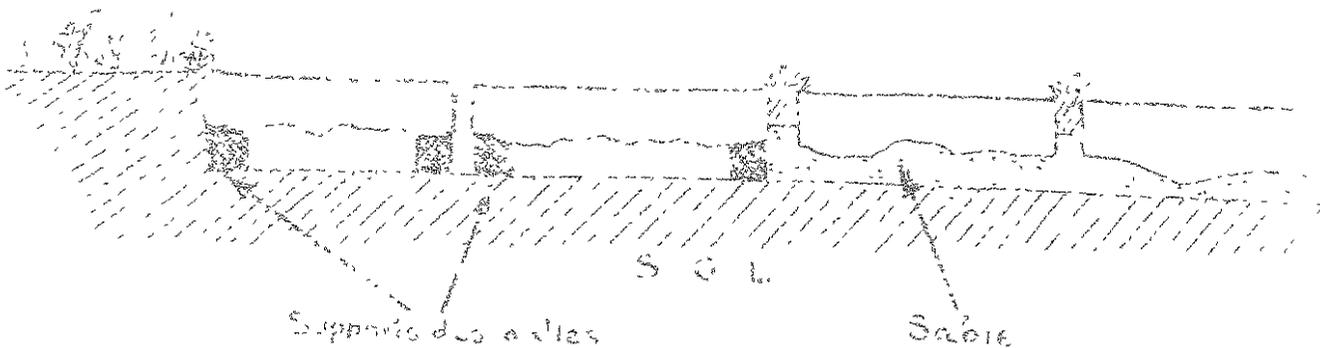
Pour aller cueillir aisément thym, sauge ou sarriette à l'entrée du jardin sans ramener fréquemment de la terre à la cuisine, un sentier constitué de vieilles dalles de pierres bleues a été aménagé.

Toujours avec le souci d'être utile aux petits animaux, les deux dernières pierres n'ont pas été posées sur un lit de sable comme les autres mais ont été maintenues à niveau par des supports placés dans les coins de manière à constituer de petites cavernes dont l'accès se fera par le joint qui restera libre. Quel animal sera intéressé par ce refuge ? Orvet, taupe, gros campagnol ou crapaud ?

Trois jours plus tard, un petit périscope émerge soudain d'entre les dalles, vire un quart de tour à gauche, puis à droite, et disparaît aussitôt.

Cela s'est passé si vite, avons-nous rêvé ? - Non, voici qu'il reparait. C'est dame belette, toujours aussi nerveuse, qui apprécie le solide refuge où ni chien ni chat ne pourrait la déloger lorsqu'elle se précipite sous ces énormes pierres.

A voir cette tête triangulaire, cette allure de reptile lorsqu'elle pénètre dans les galeries des gros campagnols terrestres (rates), quelle terreur va régner sous le potager !



Dimanche 11 Juin

Deuxième promenade de découverte du Parc National Lesse à Lora.

La perspective d'une journée de détente dans un cadre si agréable à son maintien a attiré de nombreux naturalistes. Loin de se perdre dans les sentiers et d'être tenu en réputation l'équilibre et des fleurs innombrables que nous la découvrirents.

Sous qu'on nous a vu, pour nous frayer tout le long d'une route où furent découvertes, en 1900, un grand nombre de marais, sites de sépultures par des sépultures dans le sol du même caractère que ce que l'on retrouve sur le territoire de la depression d'Ardenne. De là, tout en descendant un très beau paysage vers l'est et l'ouest, nous arrivons aux Fragnoux, célèbre par son église antique. L'aspect de la route qui va de Han à Aves avant d'y monter, laisse nous voir la formation des différentes couches géologiques que nous allons rencontrer et leur influence sur la végétation.

Sous le couvert de la chênaie à châtaie pubescente (un des derniers vestiges dans notre pays) mêlée à diverses espèces de fougères (éritable champêtre, corallifère etc.) et autres marais, nous découvrons de grandes plaques de sapin à l'état de très jeune futaie et le treillage nous ravissent, ainsi que des quantités de douglas-vivants, plante très toxique poussant dans les endroits recueillis par les vipères : on leur attribue parfois la possibilité de lutter contre le venin de serpent (d'où son nom, sans doute à cause de son effet sur le cœur fonctionnant à effet de pompe) et sur le système nerveux. Mais son action est fort faible puissante que mieux vaut se pas en faire usage si on est atteint de vipère, se procurer le plus vite le sérum de Mérieux.

Après de l'itinéraire, sur les rochers, on peut voir à ses côtés et globalement, l'abondance et la variété des fleurs qui surprennent : les géraniums sanguins et les corolles multicolores d'écrot, le sarrasin, encore d'une autre, ainsi la nigéline de xerobrometum, une corolle d'endémisme puissante subsiste en ce lieu, mais des autres ne restent plus que les fines styles jaunes. Nous voyons les espèces florissantes et celles à venir, plus ou moins abondantes. Nous comprenons certains naturalistes qui s'arrêtent par couples pour nous suivre de cinquante en cinquante mètres, à ces plantes et à l'écrot. Puis nous redescendons au bord de la route pour aller à l'écrot au pied du bois Haut, tout en admirant le paysage.

Après une brève récréation des différents types de végétation que l'itinéraire nous réserve encore nous continuons notre itinéraire. Une très belle retraite d'écrot, à cet endroit, nous offre un mélange d'espèces calcicoles et silico-alcalines, où les végétaux se perfectionnent et modifient à ce la faire du sous-bois. Plus haut, parmi les chênes, on voit de splendides fougères se développer dans les trous, sous les branches et les rochers. Sur notre droite, le sous-bois est de la même nature à traverser tout à l'écrot de planter de sa magnifique

Après l'inévitable visite de l'écrin et de l'autel de la nature, nous traversons quelques champs et prairies pour arriver sur des pelouses à brève frange et rochers pyramidaux (mésobrometum) situées sur du Givetien inférieur : c'est le milieu d'élection des orchidées - accras comme rendu, espèces fétides plantagineuses blanches (fécondées par l'intermédiaire d'un papillon de nuit, un sphingie).

Parmi l'abondance de géophytes, nous admirons entre autres, les petites fleurs blanches et délicates du lin purgatif et l'anthyllis vulnéraire.

Puis nous redescendons sur Ar - par un joli chemin - devenu hélas piste cavalière et rendu de ce fait quasi impraticable - et nous terminons cette agréable journée en allant faire la connaissance de notre "Maison de la Nature" ... où tant de choses doivent se réaliser ...

Arlette GELIN.

Ceux des participants que l'étude de la végétation du P.N.L.L. intéresse particulièrement, trouveront à ce sujet des exposés plus détaillés dans les rapports des années précédentes.

Au cours de cette journée, nous vous a présenté quelques "digest" géologiques :

La mer Dévonienne a recouvert notre région; dans un premier temps (Dévonien Moyen), elle a laissé des dépôts : du Couvinien et du GIVETIEN (que nous retrouvons au cours de notre promenade).

- le Givetien inférieur Gv 1 est un calcaire à Stringocephalus Bernini (francoisade)
- le Givetien supérieur Gv 2 est un calcaire à stromatoporoïdes (masses arrondies, à structure cloisonnée, poreuse : Hydrocoralliaires) et polychètes avec couche de schiste à la base

dans un deuxième temps (Dévonien Supérieur), la mer conserve le domaine acquis, puis vers le fin du Dévonien Supérieur, se retire et laisse au moins vers le Sud, un large plateau de fond marin et des dépôts de schiste et basalte, calcaire et des récifs coralliens et constituent, nous avons le PRASNIEN qui se divise en

- Prasnién inférieur Pr 1
 Pr 1a schiste calcifié - verdâtre et aduleux - corail
 Pr 1b calcaire stratifié massif ou noduleux forme de récifs de polychètes (coraux) - (marbre rouge de St Remy)
- Par la suite, il se décompose un schiste foncé très feuilleté (fin) peu calcaire à Cardiola (lamelle-tranchée) ou
- Prasnién supérieur Pr 2

Ces terrains ont été déposés sous forme de boues sur le fond de la mer en couches plus ou moins horizontales, mais par après, ils ont été plissés et dénudés; ces terrains contiennent des fossiles d'animaux marins spécifiques (ce qui permet une datation de la couche considérée).

A la fin de l'ère primaire, il y a 250 millions d'années, le PLISSEMENT HERCYNIEN bouleverse tout.

Il y aura formation chez nous de deux grands anticlinaux, celui d'Hamerenne et celui de Wavreille qui nous concerne plus ici et bien sûr deux synclinaux, l'un au N de Han, l'autre à Belvaux que nous traverserons.

Par après, il y aura un relatif nivellement, suite à l'érosion, (le schéma explique les couches successives que nous allons traverser). La végétation variera suivant les assises rencontrées.

Constatons que dans le Synclinal de Belvaux, c'est le Fk 2 qui est au dessus, c'est-à-dire la couche la plus récente, par contre, aux Grignaux (anticlinal) c'est le Gv b, plus ancien.

Il s'agit d'ailleurs ici de plus faibles phénomènes dépressifs.

La résistance à l'érosion est relative :

- en Famenne, les schistes sont moins résistants, donc formeront des dépressions, les calcaires des collines ou TIENNES
- en Condroz, le calcaire est moins résistant que les psammites, celles-ci constitueront les collines ou TIGES.

Bien entendu, les roches originelles n'apparaissent pas toujours, il y a formation de limon rougeâtre d'altération pour le calcaire ou d'argile d'altération pour les schistes, associé à l'humus; il peut y avoir un apport d'alluvions ou de colluvions (qui seront des apports du quaternaire).

- - - - -

Un autre phénomène assez particulier dans notre région est celui du cours des rivières.

Le fait que ces rivières traversent perpendiculairement les différentes couches géologiques, comme le Ry d'Ave prouve qu'elles ont pris naissance sur d'autres terrains que ceux sur lesquels elles coulent.

Primitivement, l'Ardenne était coiffée d'une couverture de sables et d'argile tertiaires, c'est sur cette couverture que s'établit la Lesse; il y aurait eu du S vers le N une déclivité suffisante pour un cours d'eau de plaine; puis il y a eu relèvement de l'Ardenne, l'érosion enleva peu à peu cette couche, les vallées s'approfondirent par les rivières, dans le substrat paléozoïque, on dit que ce sont des rivières SURIMPOSEES ou EPIGENETIQUES.

Toutes celles qui viennent du S présentent ce phénomène, il y a formation de terrasses (témoins : les cailloux roulés), par contre, celles qui viennent du N, sont nées après elles, suivant les couches géologiques (Vachaux, Ywoigne).

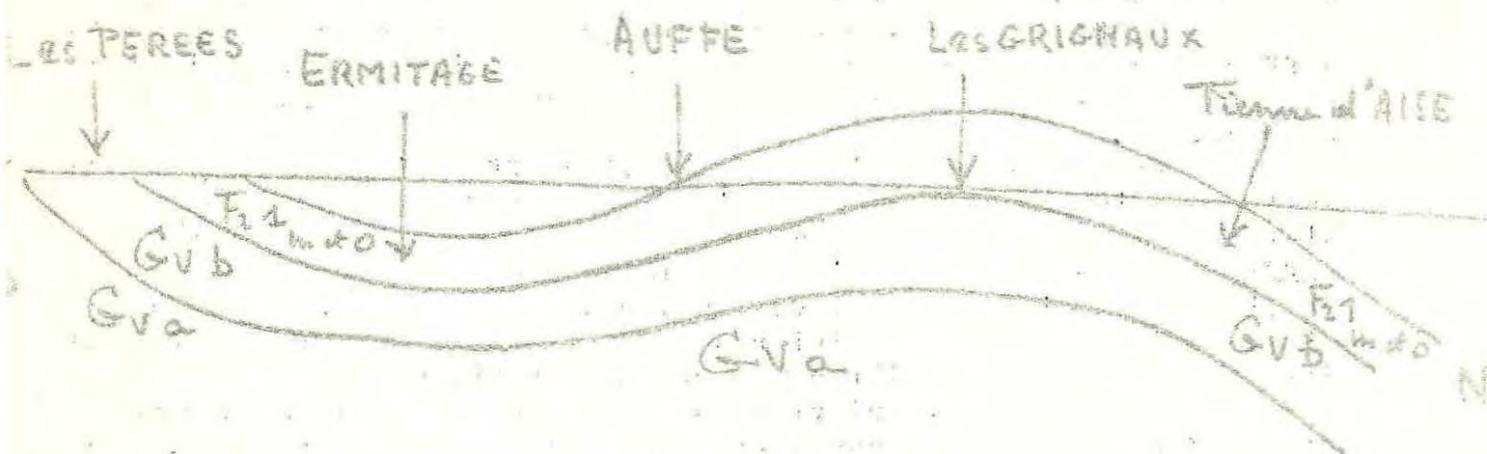
Les terrasses de la Lesse ont été déjà très bien explicitées par Maurice Evrard et Pierre Limbourg.

Mais ici, entre les Grignaux et Turmont, il s'est formé pour traverser cette couche de Givetien, une CLUSE, en anglais WATERGAP ou PERCEE EPIGENETIQUE, la rivière a creusé dans un terrain résistant, entre deux terrains plus tendres (Fr lm). Remarquons que plus à l'E, entre Turmont et le Massif de Boine, la route Han-Belvaux, n'est plus parcourue par un cours d'eau, c'est une Cluse morte ou WINDGAP (on peut y retrouver des cailloux roulés).

Le fait qu'ici, il y a formation d'une Cluse et que la rivière est apparente, alors qu'entre le Fond des Vaux de Wellin et le Sourd d'Ave, il y a une rivière sèche, pourrait s'expliquer par le fait que dans le calcaire, l'eau creuse probablement par stades successifs, la rivière peut d'abord être souterraine, puis il peut y avoir effondrement de la galerie souterraine.

D'autre part, au SE de Auffe, il ne s'agit pas de dépression continue, mais par paliers; le seuil se situe à 180 m d'altitude. Nous nous trouvons à la hauteur des Moyennes terrasses, en cherchant on peut y trouver des cailloux roulés.

Daisy MEURRENS.



Week-end des 24 et 25 juin : Prospection dans les Hautes-Fagnes.

Guides : Maurice DETHIOUX, Anne-Marie et Albert GOHIMONT.

Bravant le ciel plombé une quinzaine de "courageux" Naturalistes se retrouvèrent ce samedi devant l'auberge de Bévercé (altitude \pm 340 m). Une demi-heure plus tard les inévitables attardés ou distraits étaient arrivés et permettaient d'atteindre le chiffre d'une vingtaine de participants à cette excursion organisée et guidée par nos amis Anne-Marie et Albert Gohimont.

Très rapidement nous atteignons la Warche que longe un chemin forestier. Nous allons remonter cette vallée pendant plusieurs kilomètres et nous découvrirons en pleine floraison de grandes quantités de renoncules à feuilles de platane (Ranunculus platanifolius) L'attention se porte sur la végétation relativement riche de cette vallée ardennaise : le coudrier, la viorne obier, le pétasite particulièrement florissant et des espèces rares comme Centaurea montana, Knautia sylvatica et Aconitum lycoctonum. Les espèces submontagnardes comme Polygonum bistorta et Polygonatum verticillatum atteignent ici un développement remarquable.

Un important pierrier rencontré au passage fournit à Albert l'occasion de nous exposer la façon dont les spécialistes expliquent l'origine de ces amas de pierres.

Malgré la pluie tenace dont nous étions gratifiés, nous atteignîmes presque sans nous rendre compte du chemin parcouru, l'endroit où le Bayehon, que nous allions longer, se jette dans la Warche. Anne-Marie nous montra la station du rare Equisetum hyemale.

La montée se fit plus rude et la vallée plus encaissée, mais les conversations restaient animées au point de nous faire oublier de traverser le ruisseau quand il fallait le faire. Ceci permet de comprendre pourquoi le repas de midi se prit à Hargister plutôt qu'au Moulin de Bayehon. La pluie qui avait cessé, reprit au cours du repas.

En passant par Longfaye pour rejoindre la jolie cascade du Bayehon, nous remarquâmes le montagnard "Meum athamanticum".

Un peu en amont ce fut la traversée d'un lambeau de lande où chacun put admirer les 3 Vaccinium : myrtillus, uliginosum et vitis-idaea, des genévriers, de la molinie, de la bruyère etc...

Puis ce fut le premier contact avec la Fagne car la tourbe devenait bien visible aux endroits piétinés.

Une série d'espèces retinrent notre attention : des laïches (Carex rostrata, Carex vulgaris, Carex stellutata, Carex canescens), des joncs (Juncus bulbosus; Juncus filiformis, Juncus sanarrosus) ainsi que Scirpus cespitosus ssp germanicus, Agrostis canina, etc...

Un peu plus loin la belle Sanguisorba officinalis fut découverte au bord du chemin. La station d'Huperzia selago que nous visitâmes aussi n'est plus très florissante.

La pluie continuait de plus belle et il fut décidé que les chauffeurs partiraient chercher les voitures. Quelques "mordus" voulurent cependant faire une incursion dans la Fagne toute gorgée d'eau pour rencontrer d'autres plantes typiques : Eriophorum angustifolium, le rare Arnica montana à peine en fleur etc ...

Finally neuf "natus" atteignirent à pied la station du Mont Rigi où les voitures les avaient précédés.

Après une nuit réparatrice dans le cadre agréable de la Station, le groupe enrichi de quelques nouvelles unités venues remplacer d'autres parties la veille, se retrouva au départ de Bévercé. Le but de la journée : parcourir le poudingue de Malmédy (Permien) pour en apprécier la richesse et la variété.

Très rapidement, le chemin que nous suivons se met à grimper. Bientôt nous arrivons à un point d'où nous découvrons une splendide prairie naturelle à Filipendula ulmaria parée des multiples touches roses de la renouée bistorte en pleine floraison. Des zones très humides nous permettent d'observer le trèfle des marais (Menyanthes trifoliata), Comarum palustre, Achillea ptarmica, Juncus acutiflorus, etc ... Sur les versants de ce vallon, nous notons la présence de nombreuses fougères : Athyrium filix femina, Dryopteris carthusiana, mais surtout les rares : Currania dryopteris et Phagopteris polypodioides.

Nos observations sont d'ailleurs troublées par les ébats bruyants de motocyclistes qui viennent se livrer à des entraînements de moto-cross. Nous en verrons encore plus tard sur un sentier large de 50-60 cm à peine, en pleine forêt. Quand prendra-t-on enfin des mesures pour interdire ces courses échevelées et désastreuses pour tout l'environnement ?

Mais revenons à notre promenade qui se poursuit. Le poudingue de Malmédy se révèle un hôte charmant pour toute une série d'espèces méso à eutrophes : le lamier jaune (Lamium galicobdolon), la mélisse (Melica uniflora) très abondante, l'érable champêtre (Acer campestre), etc ... Dans une petite trouée, quelques privilégiés pourront admirer : Sesleria caerulea, Melica nutans, Carex flacca, Sanguisorba minor, etc...

Notre itinéraire se révèle riche en montées et en descentes. Après le casse-croûte, presque sans pluie, car aujourd'hui la pluie se fait rare, nous repartons en traversant la Warche qui, dans Malmédy, se pare de renoncules flottantes en fleurs.

En grimpant la colline sur laquelle se déroule traditionnellement chaque année un chemin de croix, nos guides attirent notre attention sur des espèces rares : Ribes alpina, Helleborus viride et le lys martagon. Ce morceau de forêt était jadis (jusqu'en 1789) la propriété des moines qui pourraient y avoir introduit au moins une si pas les trois espèces.

La montée en lacets, est gravie sans trop de peines et nous parcourons alors un plateau herbager dont malheureusement une grande partie sera bientôt détruite au profit d'un "village de vacances".

Nous entamons alors une nouvelle (et dernière) descente vers la Warche. Nous pourrions rencontrer une fois de plus, grâce à nos guides, des plantes rares ou inattendues pour l'Ardenne : Atropa belladonna par exemple. Tout en bas nous verrons une carex à Carex acutiformis et Carex disticha. Pour terminer nous aurons encore l'occasion de découvrir Circae intermedia. Le soleil qui s'était enfin mis de la partie nous incita à prendre le verre de l'amitié avant de rejoindre chacun de notre côté, nos foyers.

Maurice DETHIQUX.

Activités de l'équipe botanique.Samedi 3 juin : Exploration des pelouses et anciennes carrières de Bure (IFB J6/35)

Tous les sites prospectés sont situés dans un rayon de moins de 750 m de la Chapelle N.D. d'Haur et sont particulièrement riches en orchidées, ainsi qu'en témoigne le tableau ci-dessous résumant nos observations :

	(1)	(2)
<i>Cephalanthera longifolia</i> * (Céphalanthère à feuilles en épée)	RR	x
<i>Epipactis atropurpurea</i> (Epipactis brun rouge)	AR	xx
<i>Listera ovata</i> (Double feuille)	AC-AR	xx
<i>Coeloglossum viride</i> (Orchis grenouille)	R	xx
<i>Gymnadenia conopsea</i> (Gymnadenia moucheron)	AR	xx
<i>Platanthera chlorantha</i> (Platanthère des montagnes)	AC-AR	xx
<i>Ophrys insectifera</i> * (Ophrys mouche)	R	xx
<i>Ophrys fuciflora</i> * (Ophrys frelon)	R	+
<i>Himantoglossum hircinum</i> * (Orchis bouc)	R	xx
<i>Orchis simia</i> * (Orchis singe)	RR	+
<i>Orchis morio</i> * (Orchis bouffon)	R	+
<i>Orchis mascula</i> (Orchis mâle)	AR	xx
<i>Aceras anthropophorum</i> (Acéras homme pendu)	RR	x

- (1) Abondance relative des espèces dans le district mosan :
RR (très rare), R (rare), AR (assez rare),
AC (assez commune).
- (2) Abondance des espèces dans le territoire prospecté :
+ (moins de 5 pieds), x (de 5 à 25 pieds)
xx (plus de 25 pieds).

Bien que l'ensemble de ces sites ne fasse pas partie actuellement du Parc National Lesse et Lomme, il nous paraît urgent d'adopter des mesures de protection efficaces, si l'on ne veut pas voir ces anciennes carrières transformées en véritables dépotoirs : on y trouve même les souches des haies et buissons arrachés lors des opérations du remembrement !

Lors de la consultation publique sur le Projet de plan de secteur Dinant-Ciney-Rochefort, nous avons demandé le classement de toute cette zone en réserve naturelle (site ISIWAL d'un très grand intérêt biologique). On saura bientôt ce qu'il en adviendra. Précisons d'ailleurs que toutes les espèces appartenant à la famille des orchidées sont protégées aux termes de la loi (A.P. du 15/2/76 relatif aux mesures de protection en faveur de certaines espèces végétales croissant à l'état sauvage), et même intégralement protégées en ce qui concerne les espèces ci-dessus marquées d'un astérisque, avec interdiction absolue de "les cueillir, de les déplanter, de les endommager ou de les détruire ..." !

Au cours de notre sortie, nous avons également eu la chance de découvrir un champignon plutôt rare : la pézize étoilée (*Sarcosphaera eximia*) poussant sous les pins noirs d'Autriche, ainsi que plusieurs pieds de Sucepin (*Monotropia hypopitys*), plante dépourvue de chlorophylle parasitant les mycorhizes des arbres.

Pierre LIMBOURG.

(Un compte-randu détaillé de la sortie figure dans "les cahiers de l'Equipe Botanique")

Samedi 17 juin : Massif de Boine (Parc à gibier de Han s/Lesse)

Avec l'autorisation de la Société des Grottes de Han, nous avons pu pénétrer dans l'enceinte clôturée du Massif de Boine afin d'y observer l'évolution du tapis végétal. Notre prospection s'est limitée, à cause du mauvais temps, à la partie sud de la "Réserve", à savoir la bordure du plateau dominant Belvaux.

Ce fut l'occasion pour plusieurs d'entre nous de revoir avec émotion et ... nostalgie les magnifiques points de vue sur la vallée de la Lesse que l'on découvre des crêtes rocheuses et de rappeler la fantastique épopée de la découverte de la grotte du Père Noël par nos amis du Cyres.

La flore des pelouses ne semble pas souffrir de la présence des animaux sauvages et nous avons retrouvé avec plaisir toutes les espèces caractéristiques du Meso et du Xerobrometum. Il n'en va pas de même de la chênaie à charme dont le sous-bois se dénude progressivement par suite d'une surcharge manifeste en sangliers qui compromet dange-reusement l'avenir du peuplement.

Pierre LIMBOURG.

Suite à la demande d'un des participants d'une sortie, Marie Dethioux a bien voulu chercher des renseignements concernant la galle de l'églantier. Que chacun en profite ...

On trouve souvent sur les rameaux de rosiers sauvages des excroissances volumineuses, rouges ou vertes, divisées et formant comme une chevelure. C'est une galle due à la piqûre d'un insecte Cynipidé. Cette galle connue sous le nom de "bédégar" était employée autrefois comme vermifuge.

(Extrait de la flore de Bonnier) Galle souvent développée au sommet d'un rameau, parfois sur les feuilles, sphérique, couverte de longs appendices linéaires, ramifiés, poilus verts à rouge ferrugineux, donnant à l'ensemble l'aspect d'une balle de mousse "Bédégar", galle commune : Cynipide *Rhodites rosae*. L (LaWalrée)

Activités des équipes ornithologiques.NICHOIRS DU BESTIN 1978.

Les 4 et 18 juin les sorties ont été consacrées au contrôle de l'évolution des couvées dans les nichoirs du Bestin.

Quand débuta le printemps ? Depuis quand est-il fini ? Tout s'est noyé dans une pluie continue. Les mésanges charbonnières n'en finissent pas de couver. A part de rares exceptions, les éclosions se font mal. Beaucoup d'oeufs n'arrivent pas à terme et il y a souvent un décalage dans les naissances, la couvaison ayant probablement débuté avant la fin de la ponte.

Il y a autant de nichoirs occupés dans la partie basse (chemins longeant les ruisseaux et autour des étangs) que dans la partie haute (chemin d'entrée, abords du château, du potager et de la ferme), mais une très nette différence apparaît dans la réussite (environ 50% en moins dans la partie basse).

En prenant comme exemple les résultats de la mésange charbonnière, la plus abondante et la mieux répartie, on constate que beaucoup de couvées de la partie basse ne comptent que 2 ou 3 jeunes - le maximum 7 dont 2 chétifs - tandis que dans la partie haute il y a des couvées de 9 et 10 jeunes - 12 le maximum, tous sains et vigoureux. En revoyant les résultats des années précédentes, cette différence entre partie basse et partie haute apparaît aussi mais elle est beaucoup moins sensible que cette année.

Quelle en est la cause ? Il faudrait encore quelques années pour suivre l'évolution et faire des observations sur place pour voir si la nourriture est la même ou diffère suivant les parties. Au départ, les pontes se valent, c'est l'éclosion qui est mauvaise dans la partie basse. Peut-être que les femelles s'absentent trop souvent ou trop longtemps du nid à cause de difficultés à s'alimenter ? Dans l'ensemble, les résultats de 1978 ne sont pas catastrophiques comme on aurait pu le croire avec ce printemps froid et pluvieux. Ils sont supérieurs à ceux de 1976. Les mésanges charbonnières, très mal parties au début, ont fort bien redressé la situation grâce aux nombreuses secondes nichées. Les mésanges bleues se sont presque toutes contentées de leurs faibles résultats.

Lors de la visite traditionnelle, c'est avec joie que l'on a retrouvé la présence d'un muscardin. Fin juin, son nid était abandonné mais deux nouveaux apparaissaient le long du chemin d'entrée.

Le contrôle de quelques femelles de mésanges charbonnières au nid démontre qu'elles réoccupent le même nichoir chaque année ou qu'elles ne s'éloignent que très peu du nichoir natal quand elles ne peuvent l'occuper.

Observation fortuite : Un nid de pigeon ramier sur une branche basse de hêtre près du nichoir n° 17 - un jeune réussi, l'autre oeuf s'étant coincé dans les brindilles au bord du nid.

Michel DAVID.

Comptes rendus des ACTIVITES GENERALES de Juillet 1978.Samedi 22 juillet.

Contrairement au 21 juillet non content sans sa "drache nationale", cette journée du 22 s'annonce radieuse. Devant l'église de Forrières, bien belle avec son entrée agrémentée de pierre blanche sculptée, si paisible à cette heure de la matinée où l'on entend le murmure de la Lhomme qui la contourne à moitié, nous nous trouvons à 8 (5 grands, 3 petits). La promenade de ce jour aura l'allure d'une balade familiale bien plus que d'une sortie des naturalistes. Mais quelle journée ! Vers 10 heures nous nous retrouvons au lieu-dit "Nioly", non loin de la ferme Saint-Monon. Nous y écoutons l'histoire des "Pierres du Diable" appelées "Cuvelées du diable".

((C'était un assemblage de 6 dolmens composés chacun de 3 pierres, l'une plus allongée et plate formant table sur les deux autres. De ces 18 blocs de grès landenien qui ont dû être amenés de très loin - d'où leur nom : charge du diable - il en reste 6, témoins froids et muets des sacrifices sanglants du culte druidique accompagné de la musique et des chants "ritueliques" des bardes. Car les druides tirèrent parti des dolmens antérieurs à leur religion. Une grande croix se dresse au bord du chemin à peu de distance, symbolisant la victoire du christianisme sur le paganisme.))

Ces pierres seraient aussi cause bien involontaire de la mort de St-Monon si vénéré à Nassogne. ((Monon ayant fait renverser les dolmens - culte païen -, des bûcherons de Forrières, restés fidèles aux divinités mythologiques, excités dit-on par les "prêtres de Freyr, surprirent Monon près de son ermitage et le tuèrent sauvagement. Autrefois, à la procession annuelle des remuages du grand saint, les villages étaient invités à se ranger par ordre alphabétique. Au moment de l'appel de la lettre "F", un hallebardier criait : "En arrière les gens de Forrières ! Ils ont occis St-Monon." Et les Forriérois humiliés se plaçaient en queue de cortège.))

Nous quittons ces lieux historiques et, à quelques pas de là, allons observer une éolienne alimentant en eau un grand pâturage. Le soleil se fait ardent. Par la petite route de terre montant vers les campagnes, nous allons à notre aise admirant ce que l'on ne voit plus guère : des champs de céréales foisonnant de bleuets, coquelicots, marguerites, et ailleurs d'autres fleurs jaunes aux noms oubliés. Sur la route aussi, à part les ornières, c'est touffu comme un champ en folie : des herbes hautes aux semences caressantes, de longs myosotis aux fleurs minuscules, des compagnons blancs et, sur quelques mètres où la pierraille domine, des oeillets aux fleurs étoilées d'un rouge profond.

Après nous traversons des champs dont les futures récoltes de fourrage ne paraissent guère prometteuses, tout en admirant des pensées sauvages, des mourons rouges et, plus rares, des mourons bleus. Au loin, semblables aux ondulations des vagues dont on ne sait laquelle dirige le mouvement, des vanneaux huppés montent et descendent. Le coup d'oeil en vaut la peine. Peut-être sont-ils 500, 600 ? Tout à coup on ne les

voit plus. Mais lequel donc a donné le mot d'ordre de se poser ? Chacun n'a pas encore eu l'occasion de les suivre aux jumelles; à peine le regret s'en est-il exprimé que le nuage noir et blanc accompagné de sons nasaux comme plaintifs se soulève à nouveau, porté par un ne sait quel vent qui le guidera de champs en marais et landes jusqu'à son lieu de destination.

Nous passons maintenant non loin des magnifiques constructions de pierres du lieu-dit "Les Cresses". Par une route de terre plus fréquentée, aux abords fleuris de larges géraniums sauvages, de fraises des bois clairsemées - on est sûrement passé avant nous - de coprins chevelus géants discrètement entourés d'herbes hautes, nous arrivons dans des terres découvertes d'où nous voyons le lotissement de "La Croix St-Jean" de Rochefort. Il fait tout d'un coup un rien frisquet, le temps du passage de 2, 3 nuages épais; ça fait du bien car nous cuirons un peu plus loin, le long du trajet conduisant vers les étangs du "Fond des Valennes". C'est là que, en catimini, pour ne pas effaroucher poules d'eau, chevaliers guignettes et autres amis du lieu, nous nous installons pour le dîner et tout autant nous reposer sous l'ombre délicieuse des arbres alentour. Le casse-croûte terminé, Marie, Bruno et Anne nous quittent. Sur l'étang de la propriété Lhoist nous surprenons quelques poules d'eau et canards colvert dont un emportant une nourriture étrange : aux jumelles nous constatons avec tristesse qu'il dévore un poussin de grèbe castagneux.

Nous passons devant la ferme un peu plus loin puis dans la carrière abandonnée; il y fait calme, silencieux, bouillant. Le serpolet y abonde de même que l'origan. Un lézard cesse son bain de soleil à notre approche d'intrus. Après le passage du pont sur la Lhomme, nous traversons la grand-route menant de Jemelle à Forrières et prenons une sente à travers bois redescendant près du garage Faite. Nous y cueillons une tiède et sucrée poignée de fraises, y voyons une orchidée mauve à la tête admirablement fournie, fleurant bon le lilas. Les jambes lourdes de la chaleur du jour, le coeur serein, l'esprit reposé nous rentrons chez nous à l'heure du goûter.

Elise DAVID.

(()) = précisions tirées du livre de Mr Paul CUGNON

"Un coin du Luxembourg : Forrières".

Dimanche 9 juillet.

A 9h30, sur la petite place du Monument, près du pont de la Lesse, à Chanly, pas un chat ... Il est vrai que ceux-ci ne connaissent pas, ou en tout cas n'apprécient pas, l'usage de la douche. Et il faut dire aussi que ce matin, même un chat trouverait qu'il ne fait pas un temps à mettre un chien dehors... Serrée, la pluie mitraille l'asphalte de la placette et le toit de la cabine publique du téléphone où le guide de service s'est réfugié en attendant quelque problématique client. Et déjà il se demandait s'il allait faire seul, "pour le sport", le tour prévu ou si, plus sagement, il n'allait pas passer ce dimanche estival au coin d'un bon feu de bois. C'est alors qu'ils arrivèrent : bien décidés, conscients d'en avoir vu d'autres, Marcelle et Etienne ne pouvaient être rebutés par la perspective d'une journée de marche sous la pluie. En route, donc !

Et tout de suite, nous entrons dans le vif du sujet : à l'assaut du talus ardennais ! Partis du niveau de la Lesse (190 m), nous nous retrouvons bientôt au plateau des Belles Plumes (340 m). En moins de 2 km, nous avons traversé, du Nord au Sud, les schistes du Couvinien inférieur qui séparent la Famenne de l'Ardenne, franchi l'Emsien supérieur et ses schistes quartzeux, salué au passage les schistes lie-de-vin de l'Emsien moyen, pour déboucher dans les quartzites de l'Emsien inférieur (qui en l'occurrence, mérite bien mal son épithète !) Tout en gravissant le talus, nous jetons de temps en temps un regard en arrière, pour voir notre horizon s'élargir de plus en plus. Et s'éclaircir aussi, d'ailleurs, car la pluie, découragée de n'avoir pas pu nous décourager, abandonne, bientôt la partie, non sans avoir accroché ses dernières gouttes aux graminées des bords du sentier, ce qui est du plus bel effet mais colle bientôt aux cuisses les pantalons détrempés.

Du sommet du raidillon nous découvrons toute la dépression de Famenne à nos pieds, les villages de Chanly, Halma, Wellin, Lomprez, sagement alignés au pied du talus ardennais; dans le lointain, les hauteurs du plateau condruzien sont encore perdues dans la brume.

Nous reprenons la route, mais cette fois vers l'Est, à travers les bois de Chanly, de Resteigne et de Tellin, toujours en bordure du talus. Nous avons l'oeil aux aguets et l'oreille attentive : le coin est giboyeux. Et voilà la rencontre espérée. Au "Lairi", dans une vaste clairière toute frémissante des milliers d'épilletts de la canche flexueuse, d'un ravissant vieux rose encore tout emperlé de pluie, une biche brute, dans une paix préhumaine ... Nous retenons notre souffle, mais la bête nous a sentis. Elle dresse son long cou qui fait un angle droit avec sa fine échine fauve. Elle nous regarde longuement, les radars de ses oreilles étalés au maximum. Avons-nous fait un geste, mal contenu une exclamation admirative ? L'animal se détend brusquement et, en quelques bonds d'une souplesse et d'une grâce infinies, gagne le couvert de la futaie. Rien que pour ce spectacle, pour ces instants de pure émotion, nous ne regretterons pas d'avoir affronté la pluie ...

Un autre tableau exceptionnel nous sera offert quelques kilomètres plus loin. Le soleil a fait son apparition. Nous venons de traverser un champ de maïs, près de la ferme des Batis, puis nous avons longé des champs de froment et d'orge, des bois d'épicéas noirs et carrés, tout cela désolant de netteté, de propreté, de rentabilité. Et voilà que nous découvrons, juste avant d'entrer dans la Virée Rigaux, un champ d'orge vieux de cent ans au moins, aux épis rares et maigres mais tout égayé de coquelicots, de linaires, de violettes tricolores, de campanules, de mouron rouge et bleu, de grandes marguerites, en bouquets, en gerbes, en massifs, en tapis : un vrai Monet digne de l'Orangerie !

Nous pique-niquons à la Croix Javalle où, pour respecter la tradition, nous allumons un feu de branches d'épicéa. Du coup, le soleil se cache ...

Nous redescendons alors le talus ardennais à travers bois, dans la vallée du Ry de la Vau. Celui-ci se jette dans le Ry des Boyes, que nous suivons jusqu'au Nord du village de Tellin. Nous nous retrouvons en sites plus connus : Carroi, les Hautes-Roches (le point de vue nous coupe le souffle à tout coup), Elinchamp, le château de Resteigne, la promenade romantique de la rive gauche de la Lesse, le vieux moulin, Outre-Lesse. Et c'est la rentrée à Chanly où nous nous félicitons autour d'une Trappiste, de n'avoir pas cru aux sombres présages météorologiques. Encore une journée qui pour beaucoup n'aura été qu'une journée maussade de plus, perdue dans l'anonymat d'un été pourri, et qui pour nous trois, aura été pleine de soleil !

Maurice EVRARD.

P.S. Ce compte rendu plus lyrique que technique ne fait pas mention de découvertes strictement naturalistes : signalons toutefois l'abondante floraison de *Rosa rubiginosa* dont les feuilles dégagent, quand on les effleure, une savoureuse odeur de reinette; et aussi la découverte d'une riche station de chanterelles dont les coordonnées seront tenues secrètes.

M.E.

Activités de l'équipe ornithologique.Sortie du 2 juillet.

Le ciel est très nuageux et la pluie va tomber avant la fin de la matinée. Heureusement, le vent est assez faible pour la pose de filets verticaux sur la Lhomme à Forrières. Quatre oiseaux sont examinés : un jeune cincle plongeur, un jeune martin-pêcheur, une bergeronnette des ruisseaux adulte et un second cincle déjà contrôlé au même endroit le 2 octobre dernier. En peu d'exemplaires voilà un bon échantillon des petits oiseaux de nos rivières que je suis seul à admirer ce matin.

Dimanche 16 juillet.

Les jeunes hirondelles de cheminée sont de plus en plus nombreuses à prendre leur premier envol et le ciel légèrement couvert sans trop de vent nous satisfait. Les filets sont cette fois placés autour d'un gros buisson de notre ami Henri DUJARDIN.

L'attente de la tombée du jour nous permet de voir de temps en temps un merle courir sur la pelouse, un faucon crécerelle qui paraît se suspendre à un fil invisible et quelques corneilles se rassembler sur un pylône de ligne électrique, mais pas une seule de ces hirondelles que le gazouillis incessant du magnétophone appelle à venir se remiser au creux du fourré. Il faut bien se faire à la loi de la vexation si décevante quand les conditions semblent excellentes pour réussir.

Enfin, à défaut d'oiseaux, nous avons pris une bonne bière et discuté gentiment entre amis jusqu'à ce qu'il n'y ait plus dans le ciel que le vol à tâtons d'une petite chauve-souris.

Michel DAVID.

b) Tourisme intégré : créer dans le cadre de la loi Spitaels des cellules chargées d'étudier les capacités d'hébergement et d'accueil de touristes dans les communes et les possibilités d'accroissement par la restauration d'anciens bâtiments ruraux, l'aménagement et la restructuration des logements actuels et l'occupation des surfaces perdues au sein même des villages. Ce travail devrait être coordonné par la province et s'effectuer en accord avec la FUL.

c) Enrésinement des terres agricoles et des terres humides:

La Commission constate que les zones humides peuvent seules nous garantir une eau de qualité suffisante et elle ajoute textuellement : "Les barrages ne sont que des emplâtres sur une jambe de bois, car on ne s'attaque pas au mal premier."

- - - - -

Nous ignorons le sort qui sera réservé à ces propositions mais cette Commission d'Ecologie risque d'obliger le Conseil Provincial à revoir bien des positions qu'il a prises un peu hâtivement dans le passé.

REMEMBREMENT : Eprave, Lessive et Ave et Auffe.

Le Ministre de l'Agriculture a saisi le Conseil Communal de la commune de Rochefort d'une proposition de remembrement sur le territoire des anciennes communes d'Eprave, Lessive et Ave et Auffe.

Il s'agit principalement de pâtures et de prés à fauche et l'on se demande si ce remembrement est bien justifié.

A moins qu'il ne s'agisse comme le prétendent certains d'une mesure parallèle à la création de la route N 35 en site propre et à 4 bandes.

Ce serait la destruction du Parc National Lesse et Lomme et nous avons immédiatement réagi auprès des autorités communales de Rochefort.

- - - - -

L A M E N T A B L E . . . '

+++++

Octobre revient, avec lui les couleurs somptueuses de l'automne, les matins frisquets de gelées blanches, le soleil doux dans un ciel d'un bleu intense, les innombrables champignons dans les bois et les grandes migrations des oiseaux.

De nuit comme de jour, les oiseaux migrateurs doivent accomplir d'immenses parcours pour rejoindre leurs lieux d'hivernage afin d'assurer leur survie. Que de battements d'ailes, que de peines, de difficultés à surmonter pour atteindre leur but dont beaucoup pourtant ne reviendront pas.

Parmi les mille et un dangers qui les guettent dans leur grand voyage, il est un prédateur implacable : l'HOMME, responsable de la disparition progressive des espèces.

Avec les Pays-Bas et l'Allemagne, la Belgique est devenue un exemple dans l'évolution vers une protection intégrale des oiseaux migrateurs, les accords de 1972-1973 ayant amené une réduction progressive des captures d'oiseaux pour mettre fin, en 1978, à toute tanderie.

Ces mesures de protection exercent une pression morale de plus en plus importante sur les pays du bassin méditerranéen. Aussi, actuellement la France et l'Italie se sentent obligées de freiner l'ardeur de leurs millions de chasseurs et de tendeurs pour suivre les directives des Communautés Européennes.

Las ! La renommée internationale de la Belgique dans la conservation des oiseaux migrateurs est gravement atteinte par l'arrêté du Ministre Guy MATHOT (Moniteur belge du 16-9-1978) qui, reniant les accords gouvernementaux, s'oppose à l'évolution de la conservation des oiseaux migrateurs sur le plan européen en ressuscitant la tanderie.

Quelles raisons ont bien pu motiver cette surprenante politique d'abandon dans le domaine, pourtant vital et crucial, de la préservation de notre Avifaune ?

31.130 oiseaux autorisés pour les tendeurs wallons cet automne ! Ce nombre n'effraie peut-être pas de prime abord ? Malheureusement, chaque oiseau capturé vivant n'est pas nécessairement viable. Combien vont périr peu de temps après ! Pour les bouvreuils il n'est pas rare d'atteindre une mortalité de plus de 50% et même 80% dans les 48 heures. Ces oiseaux seront facilement remplacés par des captures supplémentaires auxquelles les bagues des morts seront transférées sans plus de difficulté. Il faut aussi ajouter le braconnage qu'il sera difficile de repérer.

Ce n'est pas le moment, par la réouverture de la tanderie de raffermir la bonne conscience des milieux cynégétiques qui, dans toute l'Europe, se sentent de plus en plus aux abois et cherchent à se camoufler à l'aide de publications favorables à la protection de l'environnement.

Si vous aimez voir bouvreuils et chardonnerets, véritables fleurs d'hiver, grapiller dans les bouquets de plantes sauvages émergeant de la neige ou écouter les soirs de printemps le chant mélodieux de la grive musicienne, pour vaincre cette pollution qu'est la tenderie, un seul bon remède : écrivez rapidement au Ministre Guy MATHOT - Ministre des Affaires Wallonnes, rue de la Loi, 155, 1040. BRUXELLES - une lettre personnelle lui demandant le motif de son attitude et lui exprimant votre déception. Invitez vos amis, votre entourage, toute personne que vous estimez sensible à la protection de la nature à vous imiter.

La nécessité de se justifier des centaines, voire des milliers de fois - toute lettre demande réponse - amènera certainement le Ministre à une prise de conscience sinon morale du moins ... électorale !

VOTRE ACTION EST INDISPENSABLE POUR METTRE LES PROGRES ACQUIS DANS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT A L'ABRI DES REVIREMENTS TROP FACILES DES HOMMES POLITIQUES.

Michel DAVID.

MODELE DE LETTRE.

....., le

Monsieur Guy MATHOT,
Ministre des Affaires Wallonnes,
rue de la Loi, 155.
1040. BRUXELLES.

Monsieur le Ministre,

Avec une profonde déception, je viens d'apprendre que la suppression de la tenderie, tant espérée, n'avait pas lieu.

Je vous saurais gré de me faire connaître les raisons qui ont pu justifier votre attitude face aux nécessités de plus en plus impérieuses de préserver notre avifaune déjà durement éprouvée par les pollutions de toutes espèces qui l'assaillent.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

.....

rue ... , n°

à

PROTESTATION ETABLIE AU NOM DES NATUFALISTES DE LA HAUTE-LESSE.

Le 22 septembre 1978.

Monsieur Guy MATHOT,
Ministre des Affaires Wallonnes
rue de la Loi, 155
1040. BRUXELLES

Monsieur le Ministre,

C'est avec consternation que nous venons d'apprendre que la tenderie aux petits oiseaux, dont la suppression était attendue pour 1978, non seulement continue mais se trouve renforcée considérablement au point de vue du prélèvement et des moyens de capture.

Si nous comprenons bien votre arrêté du 4 septembre courant, les prélèvements des 5 dernières années n'ont pas permis aux "éleveurs d'oiseaux" de compenser certaines pertes durant leur mise en route et l'augmentation de l'effectif pour cette année laisse deviner un échec nécessitant un réapprovisionnement important des volières.

Il y a cependant une ombre qui nous inquiète vivement : côté flamand, il n'est besoin que d'une espèce - le pinson des arbres (*fringilla coelebs*) - . Que signifie, côté wallon, cette nécessité portant sur 12 espèces dont certaines - ex: la linotte mélodieuse (*acanthis cannabina*) - nous paraissent être déjà suffisamment endommagées par d'autres pollutions ?

La "nouvelle cage" figurant à l'annexe 2 de l'arrêté précité n'est-elle pas en contradiction avec la convention BENELUX ?

Ce n'est pas le moment, par la réouverture de la tenderie, de raffermir la bonne conscience des milieux cynégétiques qui, dans toute l'Europe, se sentent aux abois et cherchent à se camoufler à l'aide de publications favorables à la protection de l'environnement.

Avez-vous pensé à l'aide que vous apportez ainsi aux millions de chasseurs et de tendeurs du bassin méditerranéen qui se voyaient de plus en plus décriés de détruire NOS oiseaux ?

L'oiseau est un bien à tous dont l'utilité est malheureusement souvent insoupçonnée et dont la protection doit être assurée avec beaucoup plus de sérieux qu'elle ne l'est actuellement.

Etant donc intéressés directement par cette question, nous vous saurions gré, Monsieur le Ministre, de nous faire connaître les mobiles qui justifient la continuation de la tenderie et pourquoi, en Wallonie, les "approvisionnements" portent sur 11 espèces supplémentaires ?

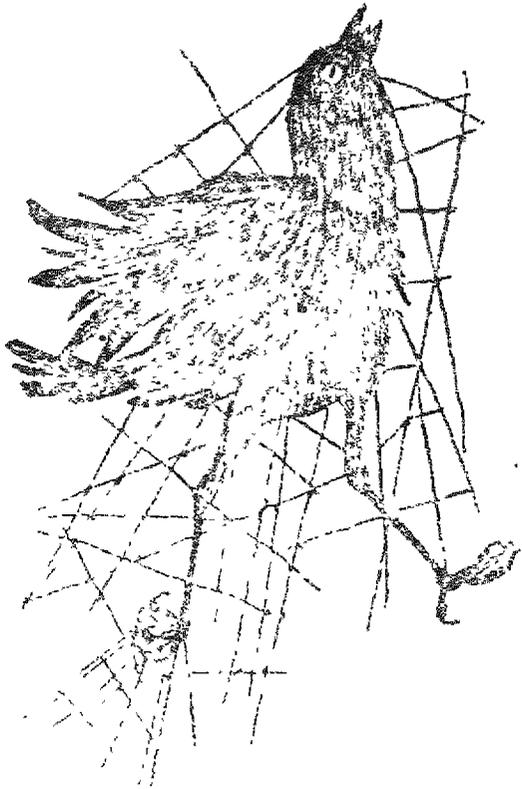
Dans l'attente de vous lire bientôt, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse.

P. LIMBOUFG.

Président.

COPIES : MM Léo TINDEMANS, Premier Ministre
Antoine HUMBLET, Ministre de l'Agriculture
Le Comité de Coordination pour la Protection des Oiseaux.
Inter-Environnement Wallonie.



Comptes rendus des ACTIVITES GENERALES d'Août 1978.

+++++

Dimanche 13 août. RECONNAISSANCE DU SITE DU BARRAGE D'ENGREUX.

Le rendez-vous était fixé à WIOMPONT, mais en réalité il s'agissait du point de rassemblement, non du point de départ. Sous une pluie battante, les Naturalistes rassemblés dans quelques voitures sont donc partis vers Engreux, où l'on envisage la construction d'un barrage sur l'Ourthe occidentale.

Sur place, un opposant au barrage, Monsieur HUSQUIN, nous documente sur le projet.

Ce barrage serait implanté un peu en amont du confluent des deux Ourthes. D'une capacité de 90.000.000 m³ il devrait, aux dernières nouvelles, servir pour 1/3 à l'alimentation en eau potable et pour 2/3 à soutenir l'étiage de la Meuse. La superficie du plan d'eau sera de 350 hectares, à la cote 332.

Comme chacun sait que l'Ourthe se jette dans la Meuse à Liège, la liaison à la Meuse pour éviter toutes critiques, se fera par pompage et conduites forcées vers la Wamme, le Bocq et le Hoyoux.

C'est au départ de la station ADEPS que, par un sentier fort bien aménagé, nous remontons la rive droite de la rivière. Celle-ci est très large à cet endroit : nous sommes dans la retenue du barrage de Nisramont.

Après 3 km, la rivière va se rétrécir et dès que nous aurons dépassé la Nasse (endroit du futur mur), le sentier cesse d'être touristique pour devenir une piste de pêcheur avec des passages parfois malaisés.

En effet, la vallée est souvent fort encaissée et les affleurements rocheux atteignent souvent le bord de l'eau. Il n'existe pratiquement pas de plaine alluviale et les quelques lobes de méandres sont enrésinés. C'est donc dans la forêt que nous poursuivons notre piste jusqu'au grand méandre au nord du bois de Bertogne.

Une route venant d'Ortho traverse la rivière à cet endroit. La plaine alluviale qui a 2 kilomètres de long sur 100 mètres de large devait offrir il y a 20 ans un paysage idyllique. Aujourd'hui il y a quelques grosses villas, un hôtel, de nombreux chalets, d'autres en construction avec des affiches unilingues "Te Koop".

Après le déjeuner, nous empruntons la rive gauche dotée d'un chemin sur toute sa longueur.

La série de chalets plantés en rangs d'oignons le long de ce chemin se termine à l'ancien Moulin de la Fraîche Fontaine : un joli nom pour un bien bel endroit. Sur plusieurs hectares transformés en réserve RNOB nous avons pu admirer la végétation propre aux zones humides de cette région, avec prépondérance de Reine des Prés (*Filipendula ulmaria*), jouxtant des pelouses tondues chaque semaine.

Le soleil étant revenu l'après-midi, nous avons pu noter l'Achillée sternutatoire (*Achillea ptarmica*), de très grands exemplaires de *Gallium mollugo*, *Stachys palustris* (l'épiaire des marais) et *Sparganium erectum* (le rubanier).

Nous avons pu aussi comparer quatre sortes de *Galeopsis tetrahit*, variables dans la couleur de leur corolle et de leur calice.

Ensuite, la vallée se rétrécit à nouveau et nous traversons beaucoup de pessières. En effet toutes les anciennes prairies se trouvant dans les coudes de la rivière ont été enrésinées ou sont occupées par des chalets de construction récente.

Ce n'est que vers la fin du parcours, à 2 km de Wiompont, que nous retrouvons une végétation de feuillus assez semblable à celle des bords de la Lesse.

A l'exception de la partie occupée par les dizaines de chalets, nous n'avons rencontré personne. Il est vrai que le temps ne se prêtait pas à la promenade et que la vallée, très encaissée, oblige le touriste à des ascensions parfois difficiles.

Nous sommes ainsi arrivés à Wiompont, limite extrême du futur lac.

Quelques maisons et une quarantaine de chalets seulement seront noyés, des forêts d'épicéas seront rasées, c'est l'argument que l'on invoque pour justifier le plus grand barrage de Belgique.

On oublie la vallée qui, elle, est irremplaçable et pourrait par le simple respect des plans de secteur conserver son aspect sauvage, et reposant.

On comprend que l'avis des opposants, dont certains se sont implantés dans le site en se moquant des réglementations, ne soit pas écouté. Mais est-ce une raison suffisante pour construire un barrage et ne faudrait-il pas étudier et promouvoir au préalable une politique globale de l'eau ?

C'est à quoi s'attache pour le moment une "Commission des sages" composée des professeurs Charlier et Nihoul et du général Crahay.

Espérons, comme le Ministre l'a formellement promis, qu'il ne prendra aucune décision avant d'avoir étudié le rapport de ces experts.

E. MEURRENS.

Samedi 26 août. Redécouverte du Parc National de Lesse et Lomme.

(3e journée)

Après avoir exploré la partie est le 9/4 (v. Barbouillons n°20), la partie ouest le 11/6 (v. Barbouillons n° 22), c'est toute la bordure septentrionale du Parc découpée par la vallée de la Lomme que nous allons redécouvrir aujourd'hui.

De l'église d'Eprave, lieu de rendez-vous, nous nous dirigeons d'abord vers la Rouge Croix pour y observer le seul exemplaire bien conservé (pour combien de temps ?) de pelouse schisteuse à *Bromus erectus* et *Antennaria dioica*. Moins riche que celle des pelouses calcaires, la flore comporte néanmoins quelques espèces intéressantes parmi lesquelles nous retrouvons l'antennaire (en fruits), la brumelle jaune (*Prunella laciniata*), la gentiane germanique (*Gentianella germanica*). Nous y observons également la digitale jaune (*Digitalis lutea*), la bugrane rampante (*Ononis repens*) et la petite cuscute (*Cuscuta epithymum*).

La Rouge Croix est un site archéologique célèbre, puisqu'on y a découvert vers les années 1890 une cinquantaine de sépultures datant du Bas-Empire (fin du IVe - début du Ve s) et surtout un vaste cimetière mérovingien : 506 tombes à inhumation datant du Ve au VIIe s. dont les objets font la richesse du Musée Archéologique de Namur. Un panneau placé à cet endroit ne pourrait-il rappeler cette découverte et inviter les touristes à garder le site propre ? ...

Quittant les schistes frasniens, nous gravissons les calcaires givetiens pour gagner un autre site célèbre : le Tienne del Roche. Le "camp romain" est en réalité une fortification aménagée vers le milieu du IVe s sur le sommet de la roche, dont un côté à pic dominant la Lomme de 45 m constituait une défense naturelle remarquable. Il ne reste hélas plus grand chose du mur d'enceinte, mais le point de vue sur la plaine alluviale de la Lomme est exceptionnel : on observe aisément l'ancien méandre abandonné de la rivière contournant la butte du Rond-Tienne. L'inclinaison des bancs rocheux, visible de l'autre côté de la route Han s/Lesse-Rochefort nous indique que nous nous trouvons exactement dans l'axe de l'anticlinal de Ste Odile.

Nous passons ensuite devant l'ouverture de la Grotte d'Eprave, à quelque 20 m au-dessus de la plaine alluviale. "C'est un couloir qui descend en pente assez forte dans le massif calcaire et dont les parois portent l'empreinte de l'érosion mécanique des eaux du temps où la Lomme occupait le niveau de la terrasse moyenne." (B. Van De Poel). Descendant de la grotte, nous passons sous une arcade naturelle également façonnée par les eaux de la Lomme, en tout point comparable à celle du gouffre de Belvaux, pour arriver enfin à la célèbre Résurgence de la Lomme.

Nul mieux que Van De Poel n'a décrit le site : "C'est à cet endroit que les eaux perdues par la Wamme et la Lomme dans leur parcours On-Jemelle-Rochefort-Eprave, ainsi que les eaux sauvages englouties dans les nombreux aiguillois du massif calcaire, acheminées vers le nez de l'anticlinal, viennent buter contre les schistes (imperméables) et se voient obligées d'y revenir au jour ... Il s'agirait de la Lomme réelle, c'est-à-dire la souterraine et pérenne, les eaux de la Lomme en surface ne représentant que le trop-plein du cours d'eau caché". Nous devons constater hélas que cette Lomme réelle est aussi en voie de pollution que l'autre à en juger d'après la turbidité de l'eau et l'abondance des touffes flottantes de callitriches.

Il est certain que l'activité des carrières toutes proches n'est pas étrangère à ce phénomène qui a fait son apparition il y a quelques années seulement (v. rapport des Activités de 1973). Avant de quitter cet endroit idyllique, il nous faut encore admirer le très bel orme pédonculé (*Ulmus laevis*) dans une station analogue à celle du gouffre de Belvaux où on le trouve également. Il s'agit d'une essence d'Europe centrale, caractéristique des berges alluvionnaires, très rare dans notre pays.

D'Eprave nous allons gagner Rochefort par le massif boisé qui occupe tout le flanc sud de la vallée, en identifiant au passage les différents types de végétation qui se succèdent en relation avec le substrat géologique.

A So Hère, en lisière du bois (sur schistes), nous admirons les corolles roses de la petite centaurée (*Centaurea erythraea*, famille des gentianes), puis, un peu plus loin, de nombreux pieds d'*Epipactis* à larges feuilles (*E. helleborine*, famille des orchidées) en bordure du chemin qui traverse la pinède de pins noirs (calcaire givetien). De vieilles photographies témoignent qu'une pelouse de type mesobrometum recouvrait au début du siècle tout le plateau de Grand-Gard, où des centaines de marchets pouvaient s'y compter, certains à inhumation datant de l'âge du bronze. Dans un de ces marchets on découvrit trois grandes urnes contenant un véritable trésor (20 kg) de monnaies romaines datant du III s. après J.C. et qui avait été caché une dizaine de siècles après le dépôt sépulcral.

Au sommet de Noulaity, une chênaie-charmaie à *Carex glauque* fait la transition avec une véritable chênaie sessiliflore à bouleau de type ardennais, installée sur les schistes gréseux du Couvinien qui forment le noyau de l'anticlinal de Ste Odile. Cette chênaie à sorbier des oiseleurs, canche flexueuse, myrtille, germandrée et mélampyre des prés est en tout point comparable à celle qui occupe le noyau de l'anticlinal de Wavreille au Bois Banal et tranche avec la végétation calcicole qui l'entoure. Quelques centaines de mètres plus loin en effet, nous nous retrouvons dans la très belle hêtraie à orchidées du Thier des Falises, développée sur les calcaires givetiens du flanc nord de notre anticlinal, avant d'atteindre le Rond du Roi où nous pique-niquons.

Le flanc abrupt du Thier des Falises héberge une érablière-tillaie à scolopendre dominée par l'érable sycomore, le tilleul à grandes feuilles, l'orme des montagnes et le frêne, auxquels s'associe le hêtre par endroits; la fougère caractéristique est évidemment la très décorative langue de cerf (*Asplenium scolopendrium*), très abondante sur cette pente exposée au nord.

Arrivés dans le fond de la vallée, nous ne pouvons poursuivre notre route sans jeter un coup d'oeil à la fois curieux et inquiet sur les travaux en cours de rectification du coude de la Lomme. Ces travaux ont été rendus nécessaires par les affaissements périodiques de la route à l'endroit d'une perte importante des eaux dans le lit même de la rivière. Tout en regrettant le déplacement du lit de la Lomme, nous devons constater le souci des ingénieurs de l'Hydraulique Agricole (une fois n'est pas coutume !) de perturber le moins possible le cours

de la rivière en enrochant notamment le lit en béton à l'aide de grosses pierres de façon à diminuer la vitesse du courant et garantir l'oxygénation de l'eau. Cet ouvrage aura également pour but d'assurer un débit minimum dans la Lomme entre Rochefort et Eprave, ce qui n'est pas pour déplaire aux pêcheurs ...

Le retour à Eprave se fera le long de la rive droite de la rivière. En montant à la chapelle N.D. du Maquis, nous aurons l'occasion d'observer sur schistes une belle plage d'oeillets velus (*Dianthus armeria*) aux fleurs entourées de longues bractées vertes et, sur le tienne calcaire, les corolles lilas de la gentiane d'Allemagne.

Une déception nous attendait à l'entrée du Trou de l'Ambre à Wérimont : l'échelle qui permet d'accéder au célèbre refuge avait disparu. Ce haut-lieu de l'archéologie régionale a livré des vestiges qui témoignent de l'occupation pratiquement continue depuis le néolithique jusqu'à l'époque féodale. Ce sont les 14 perles d'ambre datant de l'âge du fer qui ont mérité à la grotte qui s'ouvre dans la falaise, 28 m au-dessus du thalweg de la Lomme le nom de Trou de l'Ambre. Maurice Evrard a rédigé une notice à ce sujet il y a six ans (v. Rapport 1972, p 6-8).

Le parcours le long de la rivière est très pittoresque et il serait vraiment souhaitable que la commune de Rochefort qui a hérité de ce territoire aménage - ou remette en état - un sentier touristique qui serait très apprécié des promeneurs, tant pour la beauté des sites traversés que pour leur diversité. De très beaux arbres, tels les magnifiques ormes champêtres au pied du bois de Wérimont, jalonnent le parcours et méritent à eux seuls la promenade. Le tracé de la future route à quatre bandes N 35 reliant Rochefort à l'E 40 va malheureusement défigurer toute la plaine alluviale de la Lomme près de son confluent avec la Lesse à Eprave et apporter des nuisances (bruit, pollutions ...) en bordure immédiate du Parc.

P. LIMBOURG.

Pour en savoir davantage ...

- MARIEN, M.E. - Les vestiges archéologiques de la Région de Lesse-et-Lomme des Origines aux Mérovingiens. (1961).
Ardenne et Gaume, Monographie n° 4.
- VAN DE POEL, B. - Géologie et Géomorphologie de la Région du Parc National de Lesse et Lomme (1961).
Ardenne et Gaume, Monographie n° 1.
- THILL, A. - La Flore et la Végétation du Parc National de Lesse et Lomme. (1964). Ardenne et Gaume, Monographie n° 5.
- MERTENS, J et REMY, H. - Un refuge du Bas-Empire à Eprave.
Archaeologia Belgica 144. Bruxelles (1973).
- MARIEN, M.E. - Le trou de l'Ambre au Bois de Wérimont (Eprave).
Ed. des Musées Royaux d'Art et d'Histoire. Bruxelles (1970)

1.S.

Au cours de notre sortie, il nous a été donné l'occasion d'observer, dans leurs biotopes, les 3 espèces d'ormes que l'on rencontre chez nous. Rappelons-en brièvement les principales caractéristiques.

- Fleurs ou samares portées par un très court pédicelle (moins de 5mm) :
 - Orme champêtre (*Ulmus campestris*) : feuilles variables, mais avec la plus grande largeur vers le milieu du limbe; celui-ci glabre ou velu seulement à l'aisselle des nervures; pétiole long de plus de 5 mm; présence de nervures fourchues à leur extrémité. Ecologie : espèce neutrocline à calcicole; écologie très large (parfois planté). Assez commun.
 - Orme de montagne (*Ulmus glabra*) : feuilles obovales, rétrécies à la base mais avec partie supérieure "en épaule", avec la plus grande largeur au dessus du milieu du limbe; feuilles très rudes au toucher sur les 2 faces; pétiole très court (moins de 4 mm); présence de nervures fourchues à leur extrémité. Ecologie : espèce neutrocline à calcicole; érablière de ravins, sur sols bruns peu évolués et peu stables (colluvions).

Assez rare.

- Fleurs ou samares portées par des pédicelles bien visibles :
 - Orme pédonculé ou lisse (*Ulmus laevis*) : feuilles à dents incurvées vers le sommet de la feuille; limbe lisse à la face supérieure, un peu velouté en-dessous; nervures très rarement fourchues à leur extrémité. Ecologie : espèce neutrocline à calcicole; sols bruns alluvionnaires - hydromorphes. Très rare.

Notons que tous les ormes se reconnaissent à la base du limbe foliaire asymétrique.

P.L.

Activités "EDUCATION - NATURE"

Samedi 12 août - Château de Rosteigne, 13h30.

La lande à genévriers, riche en raretés botaniques, située entre Belvaux et Rosteigne fait partie du Parc de Lesse-et-Lomme.

A la limite des Pérées a été établi un village de vacances, au lieu-dit "Les Brûlins". Les botanistes ont peur : ils voient déjà dans leurs cauchemars des enfants faire la collection d'orchidées comme on collectionne des coquilles d'escargot, les amoureux effeuillant les anémones pulsatilles comme on effeuille une marguerite et tout un monde cueillant indistinctement des fleurs de toutes les sortes devant lesquelles nous nous agenouillons pendant des heures en nous émerveillant de tant de beauté.

Les ornithologues aussi ont peur, ils entendent déjà les voix bruyantes des touristes qui prennent la nature pour un salon de thé ou le café du coin, les cris stridents des enfants, qu'ils voient déjà plongeant leurs doigts dans les nids, courant à la chasse aux grillons qui ne sont ... que d'innocentes locustelles !

Les entomologues, les mycologues ont peur aussi, et ceux qui aiment simplement le paysage, la nature ont peur des papiers gras, des branches que l'on coupe aux arbres, des pelouses que l'on dégrade...

Cette peur, cette crainte nous rend plus conscients encore, de ce que nous ressentons chaque jour; pour respecter la nature, il faut la connaître et l'aimer. A nous qui la connaissons un peu et qui l'aimons beaucoup de la faire connaître, de la faire aimer.

Ce samedi d'août, une trentaine de personnes avaient répondu à l'appel que nous avions glissé sous chacune des portes des chalets des Brûlins. Deux groupes se sont formés, les adultes d'un côté, les enfants de l'autre. Et nous voilà partis vers la cabane Debernardi, le bois Niau, l'Ermitage, l'autel de la Nature. Et les naturalistes parlent de tout, des arbres, des fleurs, du paysage, de l'ermite, de la dégradation de l'environnement, des immondices, des moto-cross, des autoroutes de prestige ...

Bien que beaucoup viennent à Rosteigne depuis plusieurs années, nos compagnons de promenade ne connaissent pas bien leur environnement, l'Ermitage par exemple ; il faut bien avouer que si on ne restaure pas le site, dans quelques années on ne le verra plus du tout, il sera enfoui sous les arbustes et les plantes.

C'est des enfants que nous aurons le plus de réponses à ce message de connaissance et d'amour de la nature que nous leur avons lancé ce jour-là : ils ont appris beaucoup de choses en se piquant aux orties pour le plaisir de rechercher du plantain, en se décorant avec des inflorescences de bardanes, en se couronnant avec des gratterons, en observant le nid d'une grive musicienne, en colorant en rouge des campanules avec l'acide formique de grosses fourmis.

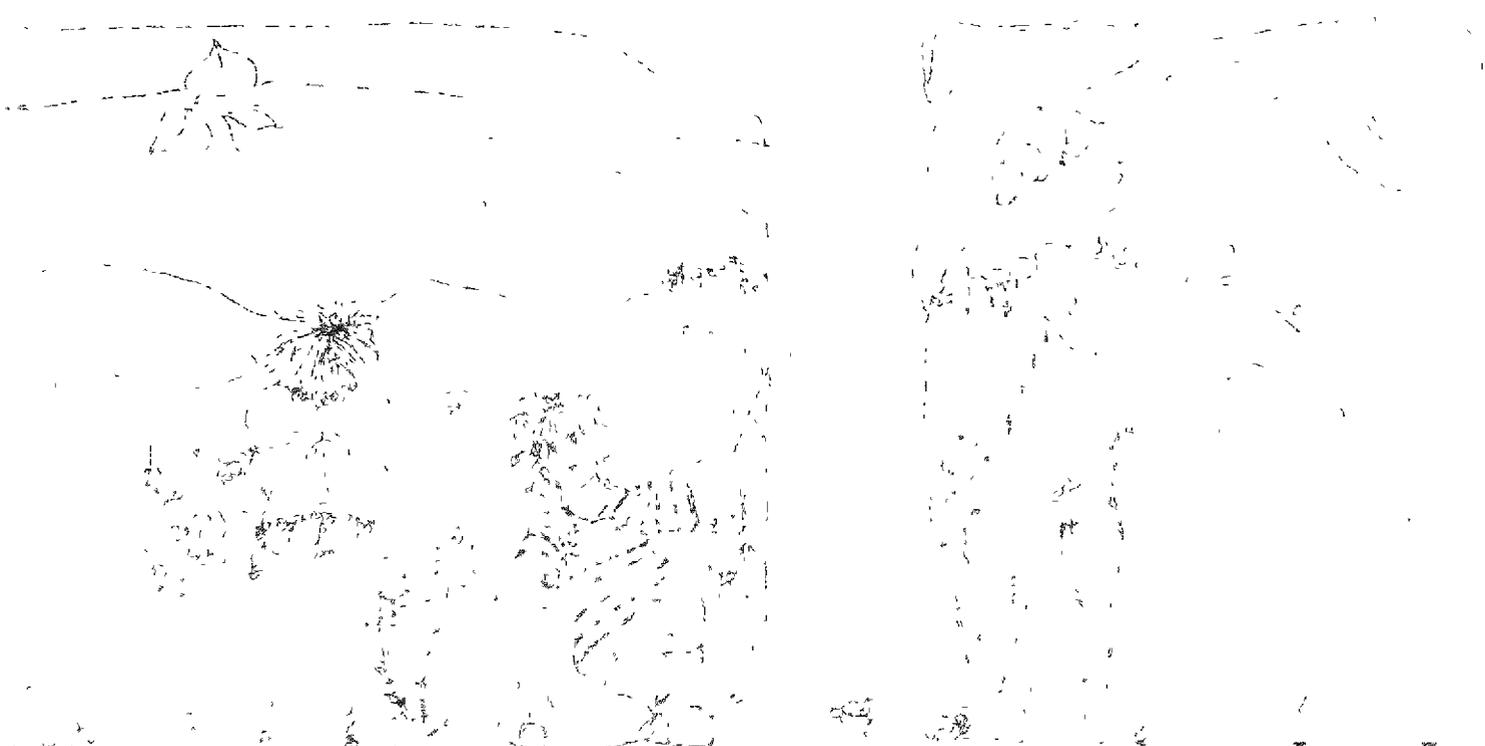
Au retour ils savaient reconnaître pas mal d'arbres et de fleurs et quand Claire leur a remis quelques feuilles stencillées, aide-mémoire et souvenir de la promenade, et un questionnaire sur leurs observations, ils étaient heureux et savaient bien entendu répondre à toutes les questions.

Bien sûr ces enfants étaient plus sensibilisés que d'autres puisqu'ils étaient là et que spontanément, ils huaient des motocyclistes vétaradant dans le bois Niau et nous faisions des réflexions très encourageantes sur les gens qui jettent leurs détritrus n'importe où, qui cueillent des bouquets de fleurs et les laissent tomber, fanés, 200 m. plus loin.

Ce genre de journée vaut-elle la peine d'être recommencée ? Pour les enfants certainement, pour les adultes, c'est moins évident !! Faut-il rendre ce genre d'information plus active ? Comment ? Nous en discuterons certainement encore beaucoup.

Les botanistes ont déterminé *Reseda luteola* et ont bien fait la distinction avec *Reseda lutea* (aux feuilles pennatifides à divisions étroites). Il s'agit d'une grande plante aux feuilles vert foncé et aux fleurs vert jaunâtre en étroite grappe allongée. Le réséda servait autrefois à teindre les tissus en jaune.

Annick MEURENS.



Dimanche 13 - Lundi 14 août.

Rendez-vous des roches à Rochefort.

Ces jours-là, Rochefort était en fête. La grand-rue était piétonnière, et sur les places et les trottoirs, des artisans exposaient, travaillaient, sculptaient, tissaient, les musiciens jouaient de la flûte ou de l'accordéon, les clowns et les magiciens amusaient les badauds.

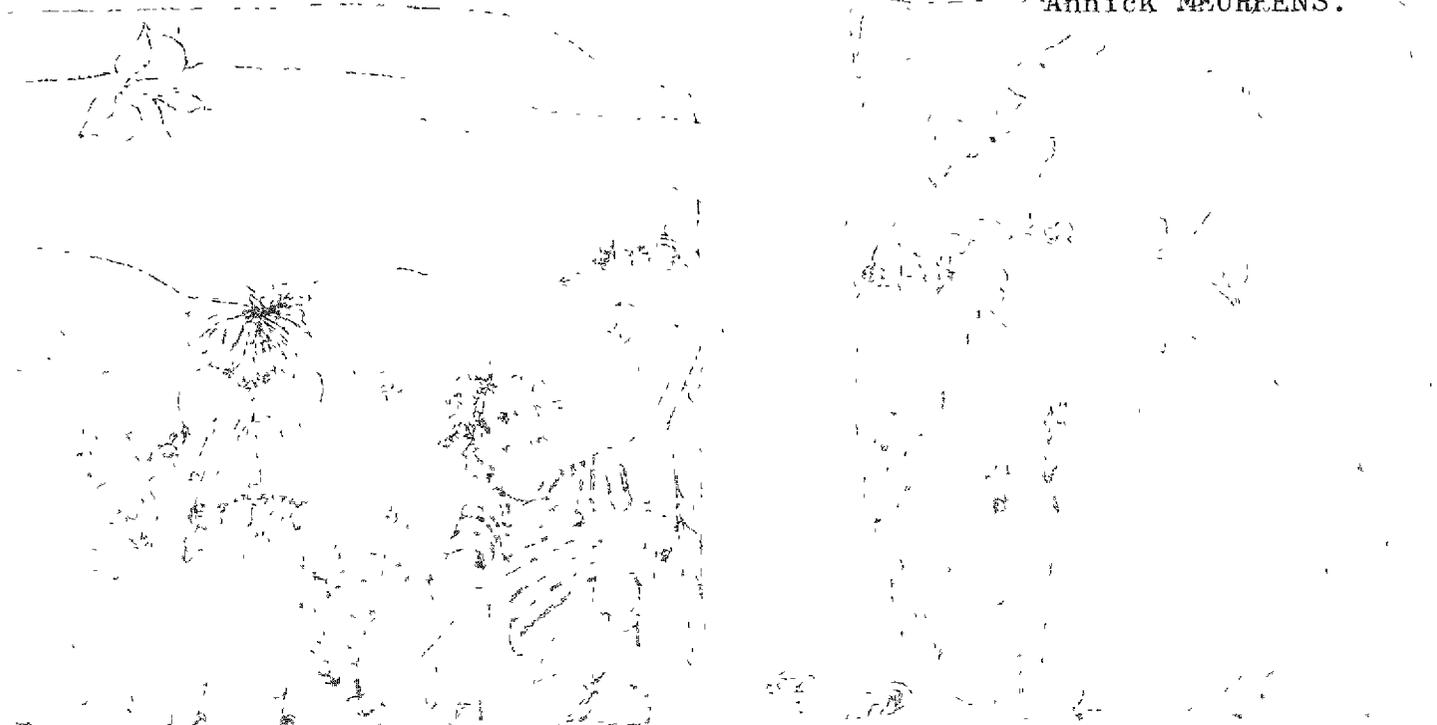
Au milieu de tout cela, un stand rien qu'avec des fleurs, dans de vulgaires pots à confiture, toutes les fleurs communes de cette saison avec leurs noms en français et en latin.

Les gens s'arrêtaient, regardaient, interrogeaient, les vieilles dames surtout se souvenaient de tout ce que, dans leur enfance, on faisait avec la tanaïsie, la reine des prés, l'ersérine... Les plus jeunes, eux, questionnaient, s'informaient, leurs connaissances étant plus livresques. Pourquoi donc ces vieilles dames n'ont-elles pas transmis leurs connaissances à leurs enfants ? Ceux-ci préféraient sans doute consommer le facile, le nouveau, l'inconnu, le superficiel et ce n'est que plus tard qu'ils ont compris que rien ne vaut la citronnelle pour chasser les moustiques, la tisane de tilleul pour bien dormir ou le jus de la chélidoine pour éliminer la verrue que les célèbres dermatologues X et Y n'ont pas réussi à extirper !!

Mais tout cela n'est pas si simple, il ne faut pas consommer la nature comme le reste; parce que c'est original, parce que c'est naturel, "inoffensif". Si les remèdes sont actifs et efficaces, ils peuvent être aussi toxiques; n'oublions jamais qu'un médicament est un poison. Tout est question de dose et d'utilisation à bon escient.

Mais revenons au R.V. des Roches. Oui, bien sûr, le stand de fleurs était celui des Naturalistes de la Haute-Lesse. Evidemment, nous n'y vendions rien, nous distribuions simplement une présentation de notre Association et de ses activités et parlions avec les gens de la beauté des fleurs ...

Annick MEURENS.



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT.

=====

LE PLAN DE SECTEUR DINANT-CINEY-ROCHEFORT.

Nous espérons pouvoir annoncer dans le présent BARBOUILLONS que le Moniteur Belge avait publié le plan de secteur pour la région de Dinant-Ciney-Rochefort. L'enquête publique sur le projet étant terminée depuis le 31 novembre 1975, et le Ministre ayant eu 2 ans et 9 mois pour étudier les observations, cela semblait possible.

En effet, la loi prévoit que le projet de plan n'est valable que durant 3 ans et que dans ce délai, le Roi doit remplacer ce "projet" par un "plan".

En réalité - le Roi - ce sont les Ministres wallons qui en ont délibéré à fin juin 1978 et qui paraît-il seraient arrivés à un accord.

Malgré cela la date limite du 31 août 1978 a été dépassée.

On envisage, paraît-il, avant toute publication, de coordonner les légendes entre les plans des différentes régions ce qui va prendre quelques mois. Ensuite l'impression des cartes et de l'Arrêté royal vont nous mener au début de 1979.

Encore faut-il que le Ministre reste en place.

Entretiens, IEW demande au Ministre ayant l'Urbanisme dans ses attributions de donner ordre à ses fonctionnaires provinciaux de faire respecter les projets de plans de secteur devenus caducs en invoquant dans leur décision la nécessité d'un bon aménagement du territoire.

Espérons que le Ministre donnera les instructions nécessaires et que celles-ci seront respectées, ce qui n'a pas toujours été le cas.

UN NOUVEAU PONT SUR LA LESSE.

En novembre 1977, le Ministre des Travaux Publics recevait les représentants d'IEW et s'engageait à entamer une concertation sur les problèmes autoroutiers.

Parmi ces problèmes figurait bien entendu celui de l'E 40 particulièrement important pour notre région, puisque cette autoroute va, d'Achêne à Recogne, modifier considérablement le bassin de la Lesse.

Pendant que le Ministre concerte, l'Administration poursuit inexorablement sa tâche.

Nous avons eu l'occasion le 7 août dernier de rencontrer les responsables techniques de la future autoroute et ceux-ci nous ont exposé comment ils envisageaient de traverser la Lesse entre Chanly et Resteigne.

L'autoroute arriverait au Nord de la Croix de Jeumont pour se diriger à travers la vallée vers l'ancien dépôt d'immondices de Resteigne. Il aura, entre ces deux points à traverser la Lesse et la route Chanly-Resteigne.

Les ingénieurs acceptent de rendre l'ouvrage à construire le plus discret possible : on prévoirait finalement un pont en béton de 28 mètres de largeur, de 75 mètres de longueur et d'une hauteur d'environ 15 mètres au-dessus de la rivière.

Ce pont s'inscrirait entre les deux propriétés se trouvant sur la petite route d'intérêt local qui elle serait coupée à la circulation.

En effet, pour ramener la hauteur du pont à 15 mètres, il faudra descendre en déblai depuis le niveau de la grande route actuelle et par conséquent déplacer celle-ci vers le sud.

Les travaux commenceront en 1979 et on utilisera le nouveau pont en 1982. La dépense s'élèvera à des centaines de millions et on se demande si cette dépense est justifiée.

Surtout si on sait qu'avant cela, la N 4 sera aménagée en voie rapide à 4 bandes avec berme centrale.

E. MEURENS.

Activités de l'équipe "ARCHEOLOGIE"

Depuis sa création, il y a dix ans, notre association s'est toujours intéressée à l'archéologie. Chaque année, l'une ou l'autre activité générale a été réservée à cette discipline : récolte de silex dans les labourés, visite de la villa romaine de Malagne (2 fois), du site de Furfooz (2 fois), des fortifications de la Semois, etc.

Depuis l'an passé, existe, sinon officiellement, du moins "de fait", une équipe de fouille, constituée en majeure partie de Naturalistes.

Assurés de l'aide scientifique du Service National des Fouilles (M.M. André MATTHYS et Guido HOSSEY suivent de près et encouragent nos travaux), Francis COLLET et moi-même commençons, en juillet 1977, une campagne de recherches à proximité de l'église de Wellin. Les investigations, très fructueuses, se sont poursuivies cette année, à Pâques et durant les grandes vacances. Notre petite équipe s'est renforcée grâce à Pierre DUFOING, Pierre et Paul LOISEAU et Jacques DUPUIS; Bernard VAN DEN EYNDE et Pierre LIMBOURG se chargeant à l'occasion de la couverture photographique des travaux.

Je vais vous en retracer sommairement le déroulement et vous informer de leurs résultats.

L'objectif de nos recherches, ambitieux si pas utopique, était de retrouver les restes de l'église St-Martin qui existait à Wellin, au milieu du 8e siècle, selon les archives de l'abbaye de Stavelot.

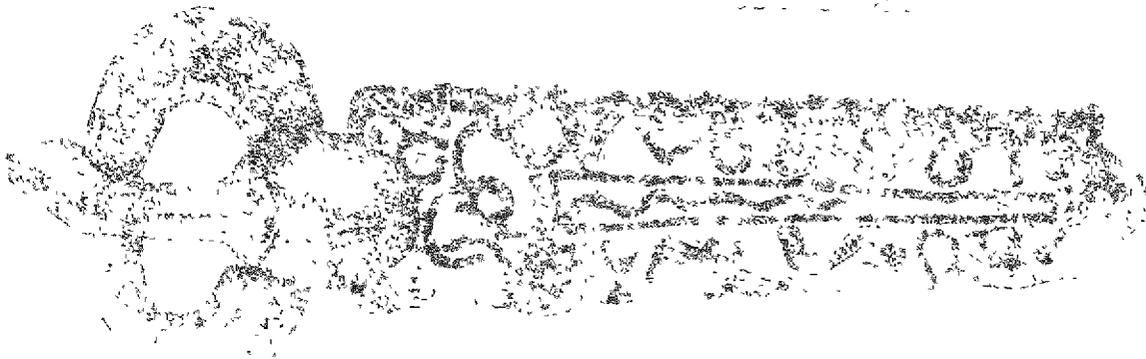
La campagne de 1977 nous permit de mettre au jour les restes d'un bâtiment avec abreuvoir (daté par la céramique qui l'entourait, des 13e - 14e s.), la base d'un malaxeur à mortier (?) un cimetière oublié (sans doute postérieur au 14es., mais antérieur à 1781), un fossé de défense très riche en céramique des 12e - 14e s. et qui pourrait avoir été comblé au 16e s. : une fiole de cette époque en a été tirée). Des débris de tuiles romaines et des tessons de céramique sigillée, de même qu'un gros fragment de poterie carolingienne, nous faisaient espérer d'autres découvertes plus intéressantes encore.

À Pâques de cette année, nous reprenions les fouilles à proximité du "malaxeur" où s'ouvrait un puits. Profond de 3,60 m, celui-ci n'a livré aucun objet ce qui semble indiquer qu'il n'a été utilisé que peu de temps, sans doute la période d'utilisation du "malaxeur". Mais dans les couches supérieures, remaniées par des inhumations, nous trouvions les premiers fragments de vases funéraires mérovingiens.

aux grandes vacances, la prospection reprenait avec succès : notre tranchée nous faisait retrouver un second mur de l'habitation médiévale (avec une pièce d'argent de Philippe le Bel : fin du 13e ou début du 14e s.) et le fossé de défense, mais surtout elle mettait au jour 3 tombes mérovingiennes : l'une, bien maçonnée, qui a livré une jolie bague en or, un bracelet en argent, une perle d'ambre, une boucle de ceinture, une monnaie de bronze et une pointe de flèche en silex (objets considérés comme talismans). Les deux autres, sans doute des tombes masculines, nous livraient des armes (scramasaxe, couteau) des boucles de ceinture et des objets en fer non encore identifiés.

Au cours du mois de décembre prochain, nous aurons le plaisir de vous présenter plus en détail ces découvertes.

M. EVIARD.



+++++

Dimanche 10 septembre. La Haute Sûre belgo-luxembourgeoise.

Une bonne trentaine de personnes avaient fait confiance à notre sympathique secrétaire, Maurice Evrard, qui dès le mois d'août avait prévu dans "Les Barbouillons" que la journée du 8 septembre 78 serait ensoleillée. Un vent assez fort cependant nous incita à faire le petit exposé introductif, en bordure du plateau de Tintange (altitude 455 m) à l'abri d'une plantation d'épicéas. L'itinéraire de la promenade est tracé dans une région bien représentative de l'ensemble du Parc Naturel belgo-luxembourgeois de la Haute Sûre, dont les limites sont représentées sur le schéma ci-joint. Tout le parcours s'effectue sur la couche géologique de l'Emsien inférieur. Au point de vue topographique, le trait caractéristique est la place très importante occupée par les sols en forte pente (20%). Ces versants abrupts sont pratiquement toujours couverts par la forêt : jadis des taillis de chênes sessile et pédonculé dont une bonne partie a fait l'objet d'énrésinement par l'épicéa. Un trait caractéristique : la rareté de la fougère aigle et du myrtilleur. Ça et là, subsistent quelques petits lambeaux d'une futaie de hêtres (hêtraie à luzule avec, fréquemment en territoire belge, Poa chaixii et plus rarement hêtraie à mélisse et aspérule). Le plateau est consacré à l'agriculture et les fonds de vallée aux herbages.

Après ces quelques mots d'introduction, la promenade démarre vraiment. En bordure du chemin nous notons au passage Trifolium aureum, une espèce assez rare. Nous sommes frappés par la fréquence d'Euphorbia cyparissias qui atteste une richesse relative du sol, ce que confirment un peu plus loin les nombreux coudriers rencontrés au cours de la journée. Un promontoire rocheux qui domine la vallée de la Sûre est couvert d'une toison de canche flexueuse et de fétuque glauque, avec quelques chênes malingres et quelques genêts.

La descente se poursuit et au passage Marie Dethioux nous explique ce qu'il advint du hameau de Romeldange dont le souvenir est rappelé aux promeneurs par une croix.

En traversant la Sûre (altitude 340 m), nous passons au Grand-Duché en discutant de l'aulne glutineux, essence reine de la galerie forestière qui ombrage la rivière. Nous venons de quitter l'Ardenne (Belgique) pour entrer dans l'Oesling (Grand-Duché). Dans la vaste pâture qui jouxte la ferme de Martelinville, nous repérons une vaste colonie de Carduus nutans venu probablement là-bas à la faveur d'un déversement de déblais mais qui s'est bien adapté à la situation. Cette prairie héberge d'ailleurs les trois cirses les plus communs : Cirsium arvense, C. vulgare et C. palustris.

La promenade se poursuit au milieu des céréales où la végétation adventice retient l'attention de certains : Erodium cicutarium, Chrysanthemum segetum (chrysanthème des moissons), Crepis virens, Viola tricolor, etc. Pour le repas de midi, nous faisons halte à l'abri du vent. Une grue cendrée survolant la vallée vient animer les conversations. Avant de repartir pour la seconde partie du trajet, certains cueillent un bouquet de trèfle des champs (Trifolium arvense). D'autres oiseaux ont déjà été repérés : buse variable, pie-grièche.

Par un petit sentier qui monte et qui descend en ménageant plusieurs beaux points de vue, nous nous acheminons vers la Sûre que nous atteignons en amont du Moulin d'Oeil. Nous y observons Lycopus europaeus, Bidens tripartita et Polygonum hydropiper. Les nombreux lichens accrochés aux arbres attestent de la pureté de l'air.

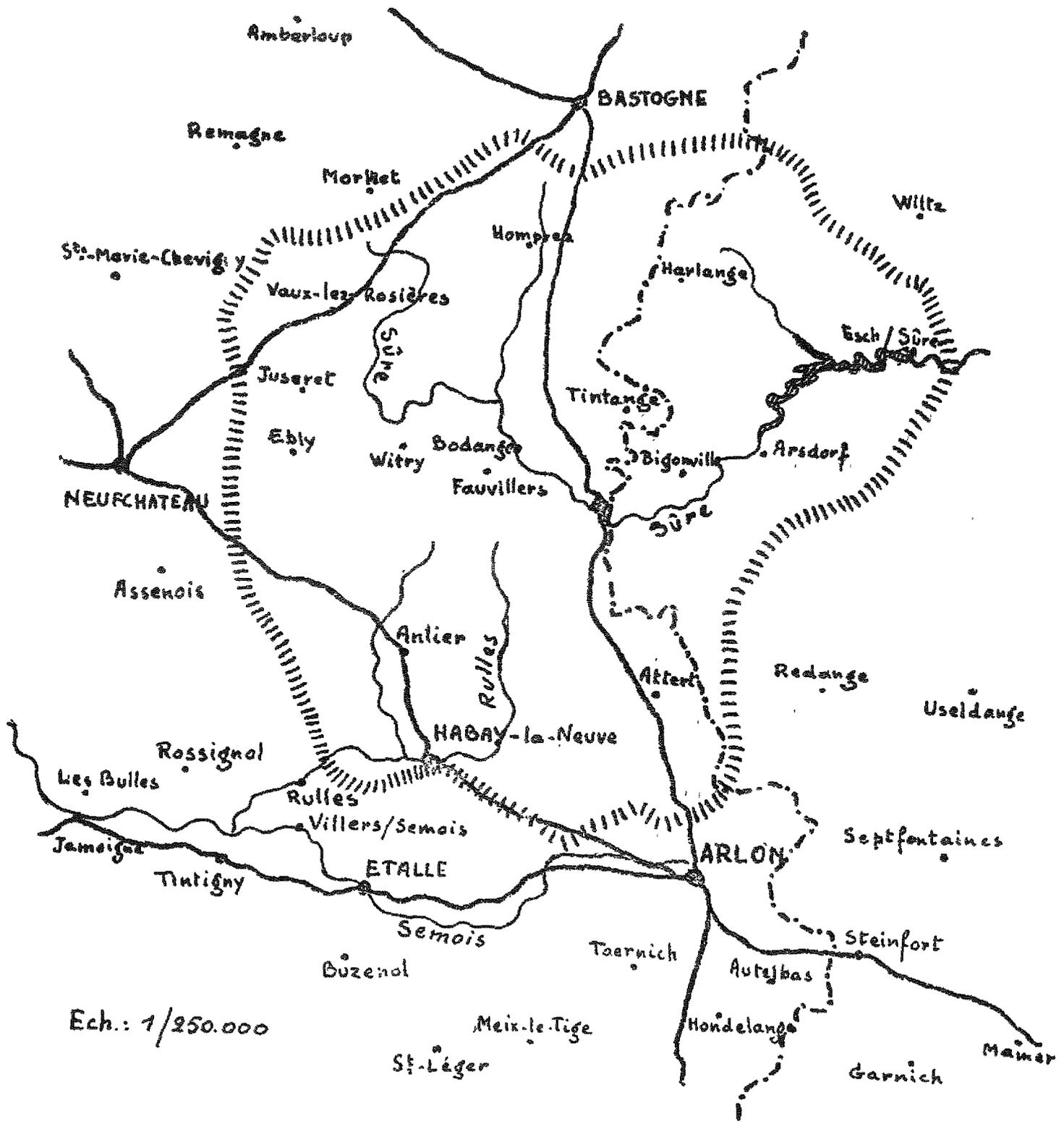
Quittant la rivière nous commençons la montée sinueuse vers le Rommelerbiërg en passant par l'ancien lavoir de Bigonville qui est situé en pleine nature à plus d'un km du village. Plus loin, avant d'arriver sur le plateau nous remarquons dans une prairie négligée les belles clochettes de Campanula persicifolia.

Délaissant les prairies, nous cheminons alors dans les cultures qui couvrent le plateau et nous atteignons le point culminant (altitude 485 m) de notre itinéraire. Malgré le ciel qui se couvre peu à peu, nous apercevons encore à plusieurs kilomètres, le monument aux Chasseurs ardennais et la célèbre côte de Martelange, que nous avons déjà remarqués en passant près du Moulin d'Oeil.

Nous entamons ensuite la descente sinueuse qui va nous amener à la Sûre. Le franchissement du gué se révéla assez aventureux. La solidarité agissante de tous permit à chacun de franchir ce passage relativement acrobatique.

Il ne restait plus qu'à gravir la côte en zig-zag qui nous ramena finalement à notre point de départ, saturés d'air pur avec les yeux encore pleins d'horizons dégagés.

Maurice DETHIOUX.



Samedi 16/9 : L'histoire de Rochefort à travers ses vestiges et ses monuments.

En souvenir de la première activité de notre Cercle, la visite de la Carrière de Marbre de Saint-Remy guidée par le Père Albert le 14 décembre 1968, nous avions mis au programme une promenade historique à travers Rochefort.

Les Naturalistes sont nombreux à être venus retrouver, au départ d'Hamerenne, notre guide d'il y a 10 ans, toujours aussi jeune et enthousiaste, aussi dynamique et érudit. Si certains nous reprochent parfois de pousser trop loin l'analyse, de regarder toutes choses d'un point de vue trop exclusivement naturaliste, il n'en sera pas de même aujourd'hui : notre guide va nous promener à la fois dans l'espace et dans le temps, nous faire voir dans le présent les traces émouvantes du passé et les signes, parfois inquiétants, du futur, et tout cela impliquant autant le milieu naturel (relief-végétation) que le milieu humain (relations, politique, architecture, urbanisme ...) dans une synthèse remarquablement écologique !

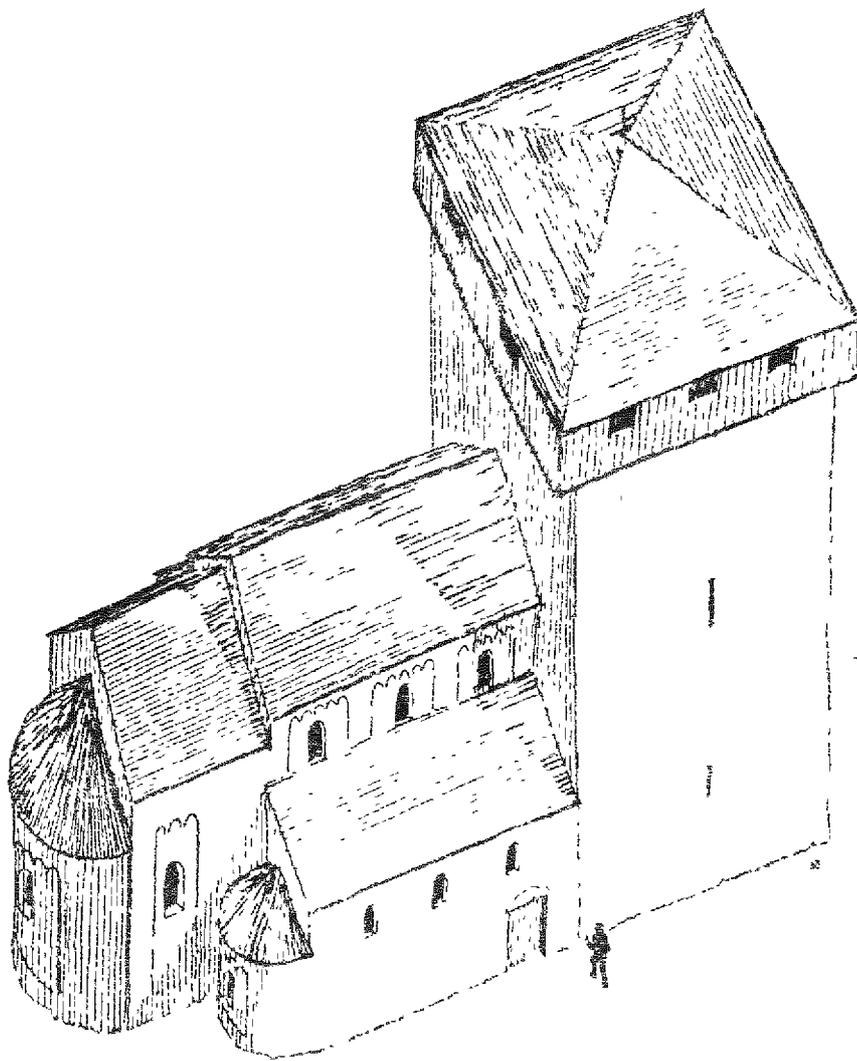
1. Hamerenne

Ce hameau de Rochefort constituait avec Han/Lesse une petite enclave du duché de Luxembourg dans la principauté de Liège. Vers l'est, on aperçoit, à quelques centaines de mètres, le Mont de la Justice de Rochefort, qui a livré de nombreux vestiges préhistoriques, et où se dressait jadis le gibet, constitué de trois piliers reliés par des poutres horizontales.

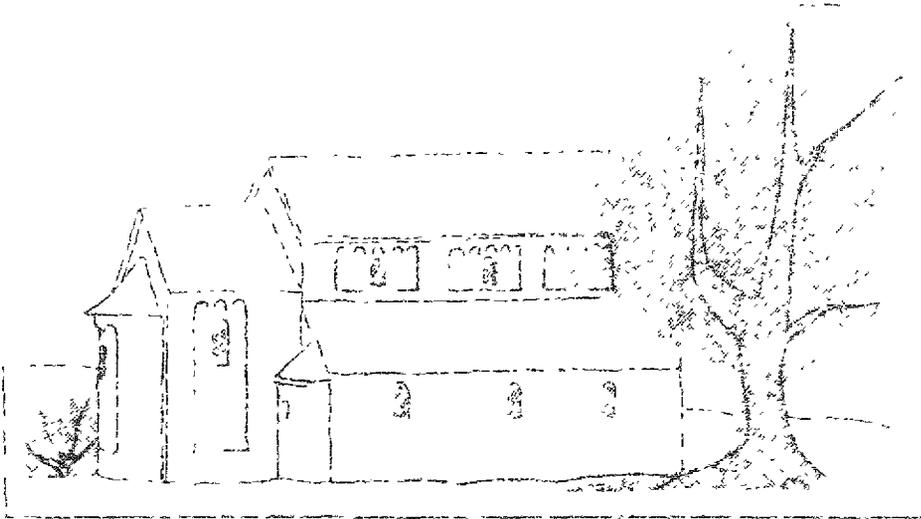
Jusqu'à hier, Hamerenne avait gardé son aspect typique de hameau avec sa chapelle romane, sa ferme-château et son unique rue aux modestes maisons de briques, échelonnées à flanc de coteau, face au midi, dans une parfaite intégration avec le cadre naturel. On ne peut dire, hélas ! que le nouveau quartier qui s'étend à l'est du village, au voisinage d'un chêne quatre fois séculaire, constitue une pareille réussite architecturale et urbanistique ! Il n'y avait autrefois ni architectes ni urbanistes, mais des gens pauvres, simples et vrais ...

La chapelle Sainte-Odile, autrefois Saint-Remi, de style roman, date du 12^e siècle. Les fouilles qui y furent pratiquées en 1963-1964 ont mis au jour la base d'un donjon carré, aux murs épais de 2m, contre lequel s'appuyait la façade de la chapelle. Cette chapelle a subi des remaniements : suppression des petites nefs latérales (aux fondations retrouvées lors des fouilles), vers 1654, suivie de l'obturation des espaces entre les anciens piliers et rehaussement de l'abside pour permettre de réaliser un toit d'un seul niveau. Quelques croquis illustreront mieux que de longs discours, l'histoire architecturale de la chapelle.

Voici tout d'abord un essai de reconstitution tiré de l'ouvrage de L.F. GENICOT, Les églises romanes du XI e siècle, Louvain 1972.



Le second croquis présente la chapelle telle qu'elle était encore au 17^e siècle, avant la démolition des basses-nefs avec leurs absidioles (d'après Ardenne et Famenne, 1965, n° 1 - p. 207)



Le troisième croquis, restituant le volume actuel de la chapelle, a été réalisé d'après la photo ancienne reproduite dans Rochefort, Images du passé de A. van Iterson et S. Genicot, Rochefort, 1978 - p. 73



Le Père Albert nous présente ensuite l'intérieur de l'édifice, très simple, pauvre même, avec son mobilier "campagnard et vieillot", ses statues populaires dont les plus remarquables (celles de l'Ange Gardien, de saint Remi et de sainte Odile) ont été volées il y a quelques années. Il nous explique comment la chapelle Saint-Remi est devenue, au 17^e siècle, la chapelle Sainte-Odile par la grâce de Jean-Ernest de LOEWENSTEIN, comte de Rochefort, doyen du chapitre de la cathédrale de Strasbourg, puis évêque de Tournai et Prince-Abbé de Stavelot, qui avait en grande vénération sainte d'Odile d'Alsace, invoquée pour les maladies des yeux.

Franchissant le remarquable portail au millésime de 1621, nous pénétrons ensuite dans la cour intérieure de la ferme-château pour y admirer la maison-forte du 17^e siècle, élégante et solide, où se voient encore des meurtrières permettant le tir des arquebuses et les armoiries aux deux léopards superposés, sans doute celles d'Evrard du Mont, seigneur d'Hamerenne et de Han/Lesse.

2. Le Vieux Rochefort.

Notre deuxième station est à l'entrée de Rochefort, à la place La Fayette, où se situait la porte haute de la ville, démolie vers 1810, dont une tour et une meurtrière dans le pignon du bâtiment voisin, sont les derniers témoins.

Le Père Albert y évoque en passant le souvenir de La Fayette puis nous invite à admirer quelques belles maisons anciennes : l'école construite en 1768 par Mgr Jacquet, évêque auxiliaire de Liège, devenue maison du Préfet de l'Athénée; l'immeuble portant le n^o 99, du 17^e s. "simple et robuste".

Après la visite du château, nous nous arrêterons encore au n^o 76, la maison Jacquet, qui a grande allure, et qui fut habitée entre 1868 et 1871 par le prince Pierre-Napoléon Bonaparte, personnage haut en couleurs qui résida aussi à la ferme de Mohimont.

Enfin, avant de monter à Lorette, nous jeterons un coup d'oeil sur "le Posty" où se situait le couvent des Carmélites fondé en 1626 par le Comte Jean-Théodore de Löwenstein et son épouse Josine de la Marck.

3. Le château.

Les murs d'enceinte du Rochefort médiéval enserraient étroitement la forteresse qui a donné son nom à la ville. Ce n'est que plus tard que le village de Behogne, situé autour de l'église actuelle, sera relié au bourg fortifié.



des ruines, au 17^e s.

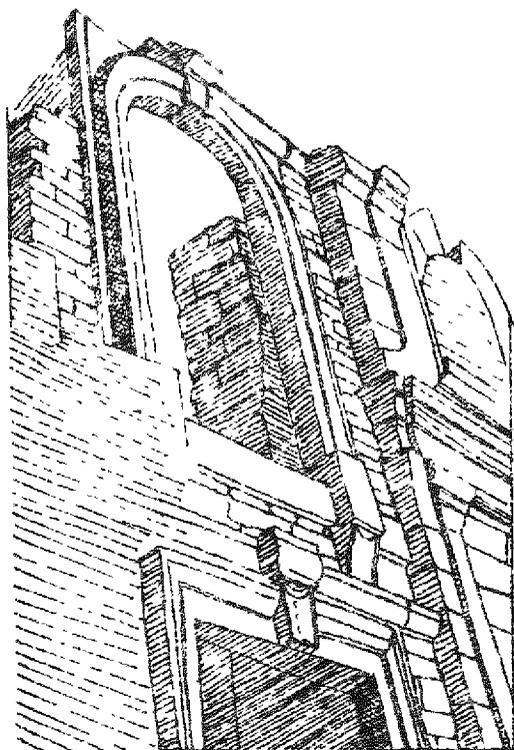
Nous montons au château des Comtes de Rochefort qui domine la ville du haut de son promontoire rocheux, épine dorsale du lobe d'un méandre de la Lomme. Le Père Albert nous brosse à grands traits l'historique de Rochefort, depuis la première agglomération de Behogne, possession du comte de Montaigu (près de La Roche), qui construit à proximité, sur le rocher, la forteresse dont les substructions ont été retrouvées grâce aux fouilles de 1976 (XI^e siècle). Au 17^e siècle, la Maison de Löwenstein aménagera les bâtiments dont les ruines imposantes font à la ville de Rochefort une toile de fond remarquable; enfin au 20^e siècle, M. Cousin fit construire le château néo-gothique que l'Etat a racheté récemment pour en faire un internat.

La restauration et la mise en valeur des ruines du château, commencées à l'occasion des fouilles, constituent un des grands projets du Père Albert pour la réalisation duquel il espère obtenir l'aide du Ministère de la Culture.

Il nous montre successivement les restes des tours qui encadraient la porte basse avec son pont-levis, le puits profond de 50 m. au moins, qui communique sans doute avec des grottes et pouvait donc servir de sortie secrète en cas de siège. On a retrouvé dans ce puits des coins de faux-monnayeurs du 17^e siècle.

Nous traversons la cour d'honneur et ses douze arcades, admirons la façade du palais des Löwenstein (17^e - 18^e s.) dont le croquis ci-après, réalisé d'après une photo tirée de Rochefort, images du passé (p. 24), tente de suggérer l'élégance raffinée.

Nous arrivons enfin au donjon, coeur du château primitif, belvédère à trois étages situé au point culminant du site.



4. La chapelle de Lorette.

L'ensemble célèbre constitué par l'allée des tilleuls, la chapelle de Lorette et le calvaire voisin, sera la dernière station de notre périple à travers le Rochefort historique. La construction de la Chapelle est attribuée à Josine de la Marck, morte en 1626. Selon la tradition, elle aurait fait le voeu d'édifier cette chapelle si elle retrouvait sain et sauf son jeune fils qu'un singe apprivoisé avait emporté sur les toits du château.

Le chœur de la chapelle est une réplique de la "Santa Casa" de Lorette qui, elle, serait la Maison de Marie et Joseph de Nazareth, transportée par les anges de Palestine en Italie. L'imitation est scrupuleuse : tout y est, le foyer, l'armoire, la cloison ornée des effigies de Joachim et Anne, jusqu'à une lézarde dans la muraille ...

La nef, édifiée plus tard, présente un beau jubé, une madone vénérée par les aviateurs et un émouvant ex-voto de 1769 attestant que la Vierge aurait rappelé à la vie un enfant mort-né, le temps que le baptême pût lui être conféré.



— 1012 au 1013
— 1014 au 1015

Une excursion aussi exceptionnelle, qui connut un temps . . .
exceptionnel (du moins cet été !) devait se clôturer par un épilogue
exceptionnel . . . Le Père Albert nous invite à la Trappe, où dans le
cadre enchanteur des jardins entourant le grand étang, nous dégustons
dans l'amitié et la joie une trappiste d'honneur, cuvée spéciale du
X e anniversaire.

Encore notre très cordial merci à notre guide et ami.

Maurice EVRAUD.

Bibliographie.

- F. BOURGEOIS et J. MEETENS : La chapelle Saint-Rémi à Hamcrenne - Rochefort, fouille de l'édifice en 1963-1964, Monographie n°11 du Cercle Culturel et Historique de Rochefort, extrait des Annales de la Société archéologique de Namur, t. L III, 1965.
- F. BOURGEOIS et A. VAN ITERSON : A.Hamcrenne (Rochefort) - Souvenirs historiques et Trésors d'Art, Monographie n° 15 du Cercle Culturel et Historique de Rochefort, extrait de "Parcs Nationaux", bulletin d' "Ardenne et Gaume", t. XXII, 1967.
- A. VAN ITERSON : Le château comtal de Rochefort et ses ruines, Monographie n° 1 du Cercle Culturel et Historique de Rochefort, extrait de "Namurcum", 1959.
- A. MATTHYS et G. HOSSEY : Les origines du château de Rochefort, Monographie n° 27 du Cercle Culturel et Historique de Rochefort, extrait de "Archaeologia Belgica 196 - Conspectus MCMLXXVI "
- R. WEILLER : Les coins de faux-monnayeurs de Rochefort, Monographie n° 29 du Cercle Culturel et Historique de Rochefort, extrait des Annales de la Société archéologique de Namur, t. LVIII, 1978.
- A. VAN ITERSON et S. GENICOT : Rochefort, Images du passé. Mémoires du Cercle Culturel et Historique de Rochefort, vol. 3, Rochefort, 1978. (en vente chez le Père Albert van Iterson. Abbaye N.D. de Saint-Remy, Rochefort).

Activités de l'équipe botanique.

Samedi 9 septembre : Les gentianes de Lesse et Lomme (IFB : J6/34 & 35)

Trois espèces de gentianes peuvent se rencontrer chez nous sur les pelouses calcaires : la gentiane croisette (*Gentiana cruciata*) devenue extrêmement rare, la gentiane ciliée (*Gentianella ciliata*) et la gentiane germanique (*Gentianella germanica*). En voici les principaux caractères distinctifs :

- G. *cruciata* : corolle bleue tubuleuse, non frangée (ni à la gorge, ni sur les bords), à 4 pétales.
- G. *ciliata* : corolle bleue à 4 pétales frangés sur les bords.
- G. *germanica* : corolle lilas, généralement à 5 pétales, non frangée sur les bords, mais frangée à la gorge.

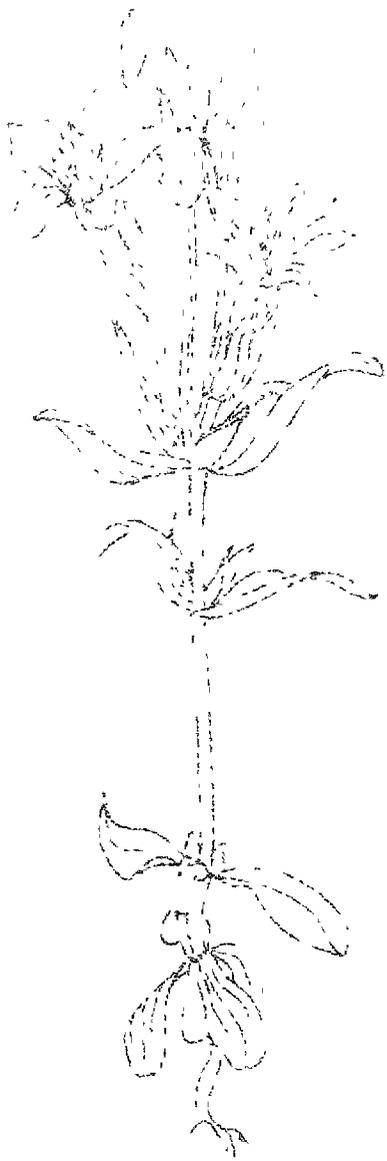
Nous n'avons rencontré au cours de notre reconnaissance que ces deux dernières espèces, souvent d'ailleurs ensemble malgré une préférence de la gentiane ciliée pour les endroits plus secs et moins herbeux. Une dizaine de sites ont été prospectés sur les territoires des anciennes communes de Tellin (anciennes carrières du Carroi et du Côrai), de Bure (pelouses et carrières aux environs de la chapelle de N.D. d'Haur) et de Wavreille (Pérées, Tienne Moseray). Les floraisons étaient particulièrement abondantes cette année puisque nous avons pu dénombrer quelque 20.000 pieds de *G. germanica* et 3000 pieds de *G. ciliata*. Outre les stations faisant partie actuellement du P.N. de Lesse et Lomme, il nous faut signaler l'intérêt des sites suivants :

- Ancienne carrière du Carroi (Tellin)
- Ancienne carrière du Côrai et pelouses voisines (Tellin et Bure)
- Pelouse en bordure occidentale de la route Tellin-Wavreille (Bure)
- Ancienne carrière d'En Haur (Bure)

Il est intéressant de noter que tous ces sites hébergent également de nombreuses orchidées (cf C.R. de la sortie du 3/6/78 dans les Barbouillons n° 22) et il nous paraît urgent de leur donner un statut de réserves, si l'on veut leur épargner le sort d'autres anciennes carrières transformées en dépotoirs publics.

Au cours de la promenade, nous avons eu l'occasion d'observer une très belle couleuvre coronelle (Carrière du Côrai) et quelques pieds de *Carduus nutans* (chardon penché) aux gros capitules fortement penchés au sommet d'un rameau non ailé.

P. LIMBOURG.



Gentiane allemande.

Gentiana germanica

Dimanche 24 septembre.

Un contretemps de dernière minute (notre guide, le Prof. De Sloover, étant souffrant) nous a fait renoncer à l'excursion prévue à la Réserve naturelle domaniale des étangs de Luchy. Nous l'avons remplacée par une sortie champignons dans le P.N. Lesse et Lomme (v. c.r. d'Arlette Gélin dans les prochains Barbouillons).

Nous nous excusons auprès de nos amis qui n'ont pu être avertis par téléphone du changement de programme et nous ont attendus vainement à Luchy. Quant à nous, nous regrettons de ne pas avoir été au rendez-vous : nous avons perdu une occasion de revoir J. Duvigneaud et de profiter de ses grandes connaissances floristiques ... Ce n'est, espérons-le, que partie remise.

P. LIMBOURG.

Réunion des Sections du 30/9.

Les 3 sections se sont réunies, exceptionnellement, en une seule assemblée et ont discuté les points suivants :

1. Section Nature :

- Activités futures
- Suggestions des membres au sujet des activités à organiser.

2. Section Environnement.

- Tenderie (Lettre au ministre Mathot)
- Autoroute E 40 et problèmes du tracé de l'E 35
- Mare de Sohier

3. Section Education nature :

- Exposition 1979 à Rochefort : L'habitat en Famenne.
Part que peut y prendre la Maison de la Nature.
Réalisation(d'une maquette (Parc National et environs)
(de panneaux complémentaires.

PROPOS DE SAISON.

Lors d'une promenade en forêt, le 24 décembre dernier, veille de Noël, symbole de paix pour tous, je fus surpris par des grognements sauvages venant d'une pessière, suivis bientôt de cris d'animal en souffrance. Tout d'abord je pensai qu'il s'agissait de quelques sangliers se distribuant des coups de gueule quand ils se côtoient d'un peu trop près en cherchant provende.

Le tumulte reprenant de plus belle, je dus conclure qu'il y avait là une vraie bataille rangée. M'approchant prudemment, je distinguai plus nettement le bruit d'une lutte farouche formé par le martèlement du sol, le bris de branchettes, le souffle haletant de plusieurs bêtes et toujours ces cris déchirants. Ayant constaté qu'une solide clôture d'ursus me séparait des combattants, je m'approchai alors résolument pour découvrir un spectacle qui me fit frémir.

Devant l'horreur de la situation, je demandai à Yves-Marie de ne pas approcher : ce n'était pas beau à voir. Acculé au treillis, un jeune ragot essayait vainement de se tenir debout. A genoux, le bas des pattes avant brisé par une balle, il hurlait de douleur sous les assauts de ses tortionnaires silencieux : quatre roquets sans race bien définie et une sorte de braque qui devait être blanc et rouge (les bêtes étaient méconnaissables d'avoir roulé dans les fanges, les mousses et les brindilles). Le groin rongé jusqu'à l'os, la peau des flancs en lambeaux et l'arrière sanguinolent par lequel le braque, après avoir arraché la queue, dévidait l'intestin, démontraient que cette tragédie durait depuis longtemps déjà car les bourreaux étaient à bout de force et devaient s'accorder de longs répit avant de se suspendre à nouveau à leur victime. Impuissant devant cette scène à peine soutenable, les chiens refusant de lâcher prise et rien dans les environs qui me permette d'achever le supplicié, je m'en fus ruminant de bien sombres pensées à l'égard des chasseurs et de leurs suppôts.

Je me rappelle ces articles dans les journaux, à grand renfort de photos, montrant la "cruauté" des marchands de bestiaux lorsqu'ils étaient amenés à frapper de coups de bâton les fesses des boeufs qui rechignaient à monter dans un camion. Il est heureux que l'on se soit intéressé au sort de ces animaux pour qu'ils souffrent le moins possible avant d'arriver sur notre assiette. Pourquoi la grande presse n'examine-t-elle pas également ce qui se passe en automne dans les forêts ? Pourquoi préfère-t-elle congratuler ceux qui font état d'un "beau tableau" de chasse ?

Au sujet de la bonne conscience que se donnent les chasseurs, voir dans la revue "L'homme et l'oiseau" IV - 1977 un article du Dr J. Kalmar, Président de la Convention Française pour l'interdiction de la chasse : Non ! Les chasseurs ne sont pas des assassins...

Michel DAVID.

Comptes rendus des ACTIVITES GENERALES d'octobre 1978.

+++++

Dimanche 8 octobre : Journée du Xe anniversaire.

"Octobre a, ce matin, comme un faux air d'avril..."

C'est vraiment le cas aujourd'hui et les Naturalistes sont nombreux à vouloir en profiter pleinement tout en fêtant comme il convient le 10e anniversaire de leur création.

Un programme copieux les attend.

Les cyclistes se mettent en route pour une randonnée "par monts et par vaux", formule très en vogue chez les Naturalistes ces derniers temps, tandis que les piétons, panier au bras, se lancent à l'attaque du Comble de Chaumont où ils espèrent faire ample récolte de champignons pour le pique-nique.

Tous se retrouvent à midi dans une paisible clairière en bordure de la Lesse : Colette Henricot nous a généreusement ouvert sa propriété où nous passerons le reste de la journée, profitant au maximum de sa paix et de son décor automnal. Les piétons, malgré la minceur de la récolte, sont enchantés de leur promenade et même un Neupontois (?) de vieille souche n'en revient pas d'avoir découvert des paysages inédits. Les cyclistes sont moins bavards : ils retrouvent avec peine leur souffle après une étape à laquelle quelques jeunes ont imprimé une cadence merckxienne. (Bruno, penché sur son guidon, n'apercevra même pas le fléchage indiquant le lieu du pique-nique !)

Dans la prairie où deux grands feux flambent joyeusement, on s'installe pour casser la croûte. Le photographe a beau jeu de saisir sur le vif des scènes hautes en couleurs : faces enflammées des grilleurs de saucisses, postures des convives mollement étendus à la romaine, accroupis à l'indienne ou adossés deux à deux; bouteille de vin brandie à la verticale d'un gosier béant vers le zénith ...

L'après-midi est consacrée aux jeux. Petits et grands s'y donnent à fond : on s'active à retrouver les éléments du kim-nature; on se creuse pour déchiffrer les messages secrets; on sèche sur des mots croisés sans définitions; on peste contre la topographie de la piste de pétanque, responsable de la faiblesse des scores; on fait la file pour tirer ses cinq flèches avec un arc de fantaisie vers une cible de fortune; on maudit Loulou qui contrôle avec une rigueur de juge intègre le lancer des galets dans un seau peu accueillant; on bénit Edmond qui a l'art d'adapter l'épreuve du ballon à l'adresse du concurrent; on extorque à Marie quelques secondes de rabiote afin d'enfiler une aiguille de plus; enfin, on rivalise d'imagination et de sens esthétique pour réaliser un jardin japonais digne d'une estampe d'Hokusai. Dans toute cette agitation, l'exposition de champignons organisée par Arlette sera un peu bousculée : on eut même à déplorer le sort tragique que connut une lépiote qui n'avait rien de déguenillé !

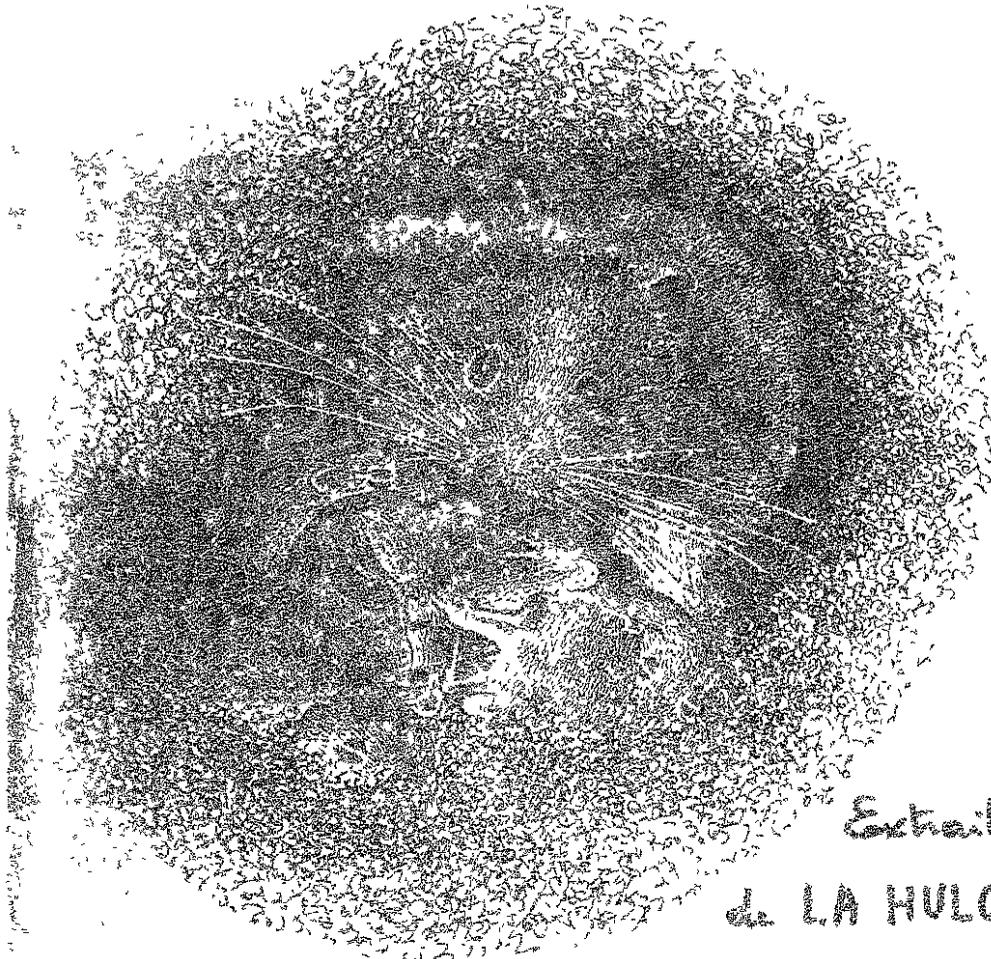
Enfin, les résultats sont proclamés, les prix distribués (il y en eut pour tous !) et l'on trinque aux 10 ans et à l'avenir prometteur d'une association qui sait ménager à ses membres d'aussi joyeux moments.

Le soir retrouvera autour des dernières lueurs des feux ceux qui, sous prétexte d'écouter le brame du cerf, étaient tout simplement décidés à profiter jusqu'aux dernières miettes de cette journée digne de mémoire ...

Maurice EVRARD.

6 petits lutins

LA NAISSANCE DE NOTRE PREMIERE PORTEE (6 superbes souriceaux) ne fut pas un événement de nature à bouleverser notre existence. Certes, au début, Superaugustine était contrainte de rester au nid pour réchauffer les nourrissons, ce qui diminua quelque peu le rendement agricole. Mais, bien vite, elle put les laisser seuls au nid et revenir travailler dans les champs avec moi.



Extrait

de LA HULOTTE n° 31

Dimanche 22 octobre : 25e Journée Nationale de la Protection
de la Nature.

En collaboration avec l'association "Les naturalistes de la Houille, de la Hulle et de la Croix Scaille", l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature a organisé sa traditionnelle journée dans la région de la vallée de la Houille.

Malgré le temps maussade, quelque deux mille défenseurs de la nature s'étaient donné rendez-vous à Bourseigne-Neuve, parmi lesquels nous avons eu le plaisir de compter 45 naturalistes de la Haute-Lesse.

Après la visite des stands de documentation disposés dans des granges du village et sous tentes, la partie officielle se déroula dans une prairie où un podium de fortune avait été installé. Quatre orateurs prirent successivement la parole.

Le Dr Collard, co-président de l'Entente et président des "Amis de la Fagne" insista surtout sur les graves menaces qui pèsent sur la région : projets de barrages sur la Houille, implantation désordonnée de villages de vacances et de parcs de camping-caravaning, etc. A propos des barrages, le Dr Collard réclama une politique globale de l'eau basée sur des études pluridisciplinaires et rappela l'urgence d'une politique d'épuration de l'eau, de son recyclage, comme de sa nécessaire économie.

Le président de l'Entente, Mr Delaunois, dénonça une fois de plus l'absence de politique de conservation de la nature dans notre pays et le fossé qui se creuse entre les autorités responsables et la population de plus en plus sensible à ces problèmes. Il rappela l'enjeu des prochaines élections du Parlement Européen où des listes de candidats écologiques feront leur apparition contre les partis traditionnels.

Mr Toint, président d'Inter-environnement Wallonie, plaida pour une plus grande solidarité entre les défenseurs de l'environnement et insista sur les relations indissociables entre l'homme et la nature.

Le Dr Berlage enfin, Président de l'association "Les naturalistes de la Houille, de la Hulle et de la Croix Scaille" évoqua le projet de création d'un parc naturel franco-belge de la Croix Scaille. "Nous tenons particulièrement, a-t-il déclaré, à ce que cette nouvelle situation économique et touristique profite d'abord aux habitants de la région."

Au cours de l'après-midi, une promenade pédestre guidée par des "guides-nature" bénévoles nous conduisit à proximité du confluent de la Houille et de la Hulle, en passant par le Moulin de Bourseigne. Des topo-guides décrivant l'itinéraire et fournissant de nombreuses explications sur la flore et la faune de la région étaient également à la disposition des participants. La date trop tardive de l'excursion ne

permettait malheureusement plus d'observer la végétation et la concentration d'un nombre élevé de participants sur un unique itinéraire (une formule à revoir, Dr Sténuît) enleva beaucoup au charme de la promenade. Grâce à l'obligeance de notre ami français Mr Behr, les natu's de la Haute Lesse auront toutefois l'avantage de découvrir, hors programme, une remarquable station d'épervière de Lepelletier (*Hieracium peleterianum* Mérat) sur les roches bordant la route conduisant à l'ancien moulin de Félenne. Cette épervière, densément hérissée de longs poils blanchâtres, n'est connue en Belgique que de deux localités du district mosan (Gochenée et Ciergnon) et d'une localité ardennaise (Félenne). L'unique station ardennaise serait détruite par le barrage projeté sur la Houille.

Après la journée, Myriam et Alain nous accueillirent dans la charmante maison qu'ils occupent à Bourseigne-Vieille (quel joli village !) où bien sûr coulait pour nous la trappiste de Rochefort.

Pierre LIMBOUEG.

Samedi 28 : Initiation à l'étude des champignons dans la vallée de l'Iwoigne.

(voir plus loin "La saison mycologique en Haute-Lesse" d'Arlette GELIN)

Activités de l'Equipe botanique :

Les activités de l'Equipe botanique des 8, 22 et 28 octobre ont été consacrées à l'étude des champignons. Le compte rendu en est fait dans " La saison mycologique en Haute-Lesse" d'Arlette GELIN.

EQUIPE OISEAUX - activités du 5/II/78

Comme signalé dans le compte rendu des migrations de 1977, il apparaît bien que les migrations, tout au moins des espèces granivores, sont fonction de la maturité des graines qu'elles recherchent.

L'année étant en retard, il a été ainsi permis de voir et de capturer des serins cinis qui s'alimentent beaucoup sur les armoises (*Artemisia vulgaris*) et nous quittent habituellement avant la Toussaint.

Le temps très favorable -doux, légèrement brumeux et très calme - a favorisé la capture de 11 espèces qui ont pu être examinées de très près :

- Serin cinis (*Serinus serinus*): le plus petit des granivores.
- Sizerin flammé (*Acanthis flammea cabaret*): qui nous vient des îles britanniques - reprise d'une femelle baguée le 1-11-77
- Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*) : déjà baguée le 8-10-78
- Mésange charbonnière (*Parus major*) : un examen approfondi du plumage permet de déceler une légère erreur dans la description qu'en donne R. VERHEYEN.
- Mésange nonette (*Parus palustris*): baguée depuis le 4-9-78
- Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*): observation aisée des différences entre mâle et femelle et entre jeune de l'année et adulte.
- Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*): appelé aussi pinson célibataire parce que les femelles migrent en beaucoup plus grand nombre que les mâles.
- Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*): élégant est bien vrai.
- Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*): à ne pas confondre avec le serin cinis. Il est plus trapu, le bec est effilé et surtout le croupion ne présente pas à l'envol une aussi longue tache jaune que celui du cinis.
- Roitelet huppé (*Regulus regulus*): le plus petit de nos oiseaux mais aussi le moins farouche. Sans crainte apparente, il scrutait tous ces visages penchés sur lui, étonnés de sa petitesse.
- Enfin, espèce difficile à déterminer pour certains (*Passer domesticus*), ... un bon gros moineau domestique.

Michel DAVID.

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT.

LE PROBLEME DE L'EAU.

A l'initiative d'Inter-Environnement-Wallonie, une journée d'étude est organisée ce 25 novembre à Namur sur le recyclage, l'économie et l'épuration des eaux en Wallonie.

Des exposés seront présentés par J. TOINT, président d'IEW, A. MINET sur la pollution des eaux, Y. SCHILLEBEECKX sur les problèmes législatifs, G. DAMIAEN sur le recyclage et l'épuration et E. SERRUSIAUX sur la carence des différentes instances en ces matières.

Comme le dit notre ami SERRUSIAUX dans le texte de présentation de cette journée : "Le problème n'a en effet jamais été aussi crucial qu'en cette fin de 1978. Les crédits nécessaires à la construction de plusieurs grands barrages ont été approuvés par le Gouvernement Tindemans dans le cadre du Plan d'Investissements Prioritaires, alors qu'un Collège d'experts examine toujours le problème d'étiage de la Meuse.

La pollution de nos eaux s'aggrave à un rythme alarmant et préoccupe chaque citoyen d'autant plus que les crédits votés pour l'épuration ne sont pas utilisés. Nos rivières continuent à être rectifiées et curées sans vergogne alors que cette pratique met gravement en danger leur capacité autoépuratrice.

Ce manque total de politique, et l'incroyable dispersion des responsabilités en la matière, rendent le problème de l'eau extrêmement aigu et l'avenir d'une des seules richesses de la Wallonie gravement compromis."

Les Naturalistes qui souhaitent assister à ces débats voudront bien, pour plus d'informations, se renseigner auprès d'A.M.Menu(388852)

CHASSER SANS SAVOIR QUOI.

En vertu des dispositions légales, on ne peut plus dans notre pays, ni conduire une auto, ni chasser sans permis. Ce permis s'obtient pour la chasse, après avoir prouvé par un examen que l'on sait reconnaître les différents animaux qui peuplent nos forêts.

Quelle n'a pas été notre surprise d'apprendre que les candidats qui n'avaient pas réussi l'examen en 1978 obtiendraient quand même leur permis !

Interpellé, le Ministre de l'Agriculture a répondu que cette dérogation était exceptionnelle et due uniquement à une "faute d'attention". Il avait oublié d'annoncer les examens en temps utile et trop de candidats n'avaient pas été informés.

Nous avons appris à cette occasion que parmi les candidats qui s'étaient inscrits spontanément, 27% avaient échoué.

Malgré ces échecs importants, tant les incompetents que ceux qui n'ont pas présenté l'épreuve peuvent chasser cette année.

Voilà une conception du droit qui pourrait mener à des conséquences graves, surtout si on l'étendait au code de la route.

C'est comme si l'on permettait à un aveugle de conduire une voiture sous prétexte que l'on a oublié de le convoquer à l'examen...

APRES ANDENNE, L'AUTRICHE.

Sous la pression de l'opinion publique, le gouvernement autrichien a accepté de consulter par référendum la population pour ou contre la mise en service de la première centrale nucléaire. Cette Centrale existe, a coûté 20 milliards de francs belges et peut produire 730MW.

Le chancelier autrichien, sûr de sa majorité électorale avait attaché une signification politique à ce vote. Malgré cela, le résultat du 5 novembre 1978 fut un revers pour son parti puisque 50,47% des électeurs se sont prononcés contre la mise en service de la Centrale et 49,53% ont voté pour. Il y eut 35,9% d'abstentions.

Même si le gouvernement démissionnait, plus aucun parti ne pourrait en Autriche permettre la mise en service d'une Centrale nucléaire.

Bien sûr il eut été préférable de réfléchir plus tôt, et l'on voit mal comment transformer une centrale nucléaire en centrale thermique ou en guinguette au bord du Danube.

Edmond MEURRENS.

Extrait de
LA HULOTTE
n° 40

LONGTEMPS AVANT QUE L'ÉCOLOGIE NE DEVIENNE UN SUJET À LA MODE, LES CHASSEURS ÉTAIENT DÉJÀ DE GRANDS PRÉCURSEURS EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LA NATURE

C'est exact !
Je me souviens même qu'à cette époque je protégeais déjà activement les souris !



La saison mycologique en Haute-Lesse.

=====

(septembre-octobre 1978)

Une fois de plus, saison mycologique pauvre : la sécheresse et la température peu clémente ont retardé l'apparition des carpophores et dans l'ensemble les espèces ont été peu nombreuses et assez communes.

I. ACTIVITES MYCOLOGIQUES.

(seules les espèces intéressantes ou rares sont brièvement caractérisées)

A. Sortie botanique du 17 septembre dans la forêt de Rance
(guide : A. Marchal)

Les champignons sont rares, mais nous ratissons les bois et nous parvenons à dénombrer une soixantaine d'espèces dont une *RUSSULA DELICA* assez semblable à un *Lactarius piperatus* (sans lait évidemment); mais à reflets verdâtres dans le haut du pied et à odeur de marée; *RUSSULA CYANOXANTHA* aux lamelles lardacées si typiques; *AMANITA INAURATA* rappelant *Amanita vaginata* mais dont la surface du chapeau est parsemée de plaques verruqueuses épaisses et anguleuses. Notre guide nous convainc d'utiliser non seulement nos yeux pour déterminer un champignon, mais aussi notre nez et notre palais. Et pour illustrer cette technique, voici *MARASMUS PERONATUS* dont la saveur est brûlante et l'odeur vinaigrée; *MYCENA POLYGRAMMA* à odeur de farine rance; *POLYPORUS CORONATUS* à suave odeur de miel; *RUSSULA ATROPURPUREA* dont le parfum rappelle la compote de pommes et *GALERINA HYPNORUM* qui a un goût de farine quand on en mastique un morceau.

B. Sortie botanique du 24 septembre dans les Fonds d'Auffe

La sécheresse extrême de ces lieux habituellement si hospitaliers aux champignons ne nous livrera qu'une vingtaine d'espèces. Une fois de plus, nous y trouvons *RHODOPHYLLUS LIVIDUS* (Entolome livide) très toxique; *MELANOPUS PICIPES* très beau polypore au chapeau fauve luisant, très mince et au pied noir. Nous admirons aussi un myxomycète rose bonbon : *LYCOGALA EPIDENDRON*.

C. Sortie botanique du 30 septembre dans les Fonds d'Auffe et les bois de So-Hère, avec les membres de la Société mycologique hollandaise.

Tels des chiens truffiers, le nez à terre ... nous parvenons à déterminer une trentaine d'espèces dont : *TRICHOLOMA RUTILANS* : beau champignon jaune au chapeau moucheté d'écaillés pourpres; *PANELLUS STYPTICUS* à la saveur de cuivre; *HELOTIUM FRUCTIGENUM* parasitant les fruits secs; *LACTARIUS MITISSIMUS* au chapeau fauve orangé et dont le lait devient amer au bout d'un moment.

D. Sortie botanique du samedi 7 octobre dans les bois de la Héronnerie et les pessières de Frandeux.

Nous trouvons TRICHOLOMA SAPONACEUM à odeur de savon et de fruit; et, sous conifères, LACTARIUS MAMMOSUS à odeur de noix de coco; GOMPHIDIUS VISCIDUS dont les lamelles sont très décurrentes, épaissies et espacées et CLITOPILUS PRUNULUS champignon fragile et comestible à ne pas confondre avec les Clitocybes vénéneux du groupe dealbata.

E. Sortie générale du dimanche 8 octobre (jour du Xe anniversaire) dans les bois de Neupont.

Tandis que les plus sportifs s'élancent joyeusement à vélo à l'assaut des pentes ardennaises, les amateurs de champignons récoltent et déterminent avec intérêt d'assez nombreuses espèces. Nous faisons la distinction entre LEPIOTA RHACODES et PROCERA, entre AMANITA PANTHERINA et SPISSA entre les trois Hypholomes : CAPNOIDES, FASCICULARE et SUBLATERITIUM. Nous trouvons aussi un CORTINARIUS SANGUINEUS venant sous conifères et d'un rouge sang obscur.

F. Sortie botanique du 21 octobre dans les bois de Famenne à Villers-sur-Lesse.

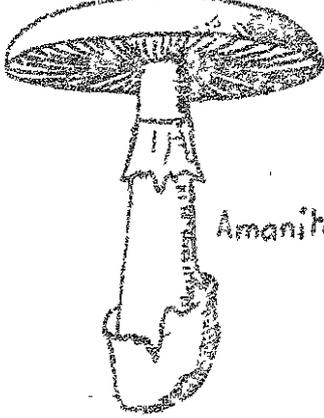
Peu de gros carpophores, mais en examinant les souches et les coupes de bois, nous découvrons tout un petit monde ... MELOTIUM CITRINUM, BULGARIA INQUINANS, CORYNE SARCOIDES, CREPIDOTUS VARIABILIS, PLEUROTUS ALGIDUS, EXIDIA GLANDULOSA, SCHIZOPHYLLUM COMMUNE, et de nombreux polypores.

En traversant une pessière, nous sommes intrigués par un champignon dont le parfum pénétrant d'amande amère est très typique de son espèce : c'est HYGROPHORUS AGATHOSMUS. Nous déterminons aussi RUSSULA XERAMPHELINA à l'aide du sulfate de fer : c'est la seule russule qui verdit violemment à son contact. Quelques heures plus tard, elle dégageait une odeur de poisson avarié, confirmant ainsi le diagnostic.

G. Sortie générale du 28 octobre dans le domaine d'Ardenne et la vallée de l'Yvoigne.

Comme nous avons accepté d'initier au monde des champignons un groupe d'enfants et de jeunes parents de la Ligue des Familles, notre excursion prend d'emblée une allure plus didactique. Au départ, nous nous partageons en deux groupes, l'un "fort", l'autre "faible" et nous les conduisons à travers la végétation si variée du domaine d'Ardenne. Les enfants, enthousiastes et curieux, passent les bois au crible et malgré des espèces assez communes, la récolte est très satisfaisante. A midi, nous nous rassemblons autour du feu pour trier et déterminer les trouvailles (cinquante espèces) plusieurs hygrophores, de nombreux mycènes, une lépiote des prairies LEPIOTA EXCORIATA, le très beau CLITOCYBE GEOTROPA à odeur d'acide cyanhydrique et aussi un RHODOPAXILLUS IRINUS au parfum violent de poudre d'iris. L'après-midi, nous descendons l'Yvoigne jusqu'à Houyet et certains fureteurs continuent à remplir leurs paniers de lépiotes, de pieds bleus et d'agarics des bois, tandis que d'autres se laissent prendre au charme sauvage de la rivière et à la splendeur automnale des bois et en oublient de récolter...

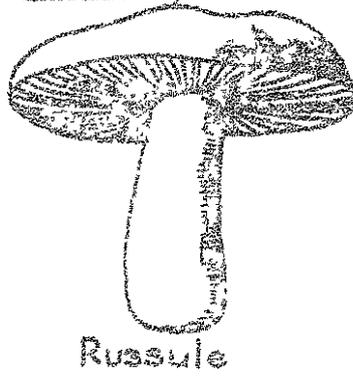
Agaricales



Amanite

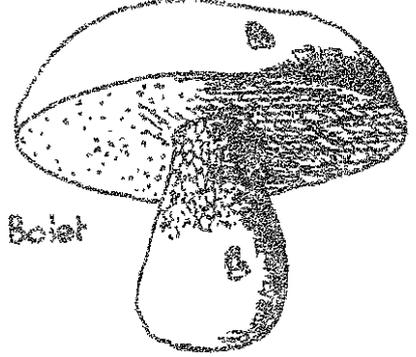
HYMENOMYCETES

Asterosporales



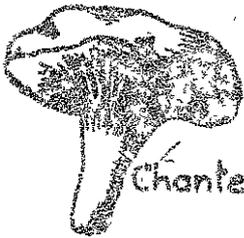
Russule

Boletales



Bolet

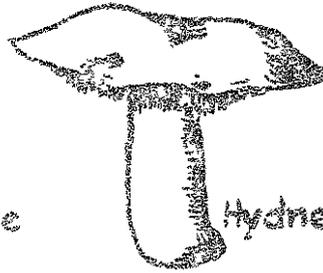
Aphyllophorales



Chanterella



Clavaire



Hydne



Polypore

GASTEROMYCETES

Gasterales



Veisse de loup

Phallales



Phalle

Urticulariales



Oseille de Judas

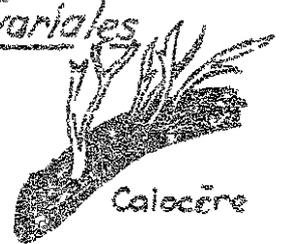
HÉTÉROBASIDIOMYCETES

Tremellales



Tremelle

Protoclavariales



Calocère

ASCOMYCETES

Aleuriacées



Morchellacées



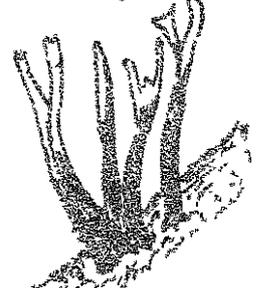
Helvellacées



Tubérales



Pyrenomycètes



II. LISTE COMPLETE DES CHAMPIGNONS DETERMINES DURANT LA SAISON.

(chaque espèce est suivie d'une ou de plusieurs des lettres qui individualisent les promenades au cours desquelles elle a été trouvée).

BASIDIOMYCETES : reproduction par asques.

A. HOMOBASIDIOMYCETES : basides non cloisonnées
+++++

1. HYMENOMYCETES : hymenium exposé à l'air

a) AGARICALES : chair fibreuse, des lames :

Amanitacées : volve, anneau, débris "lavables" du voile général sur le chapeau, spores blanches.

Amanita citrina (A E G), *A. rubescens* (A G), *A. spissa* (E),
A. pantherina (E), *A. inaurata* (A), *A. porphyria* (A), *A. grisea* (A),
A. fulva (A), *A. crocea* (A), *A. muscaria* (E F G).

Lepiotacées : pas de volve, un anneau, squames du chapeau incrustées dans la chair, pied séparable du chapeau, spores blanches.

Lepiota procera (E F G), *L. rhacodes* (D E F G), *L. excoriata* (G),
L. cristata (A).

Pluteus : lames libres, spores roses

Pluteus cervinus (A B C D E F G), *P. salicinus* (A).

Psalliota : pied séparable, voile général fugace, spores brunes
Psalliota silvaticus (E G), *P. sylvicola* (E G), *P. arvensis*
(A D G).

Coprinus : lamelles déliquescentes, spores noires

Coprinus comatus (D), *C. atramentarius* (A G), *C. micaceus*,
C. plicatilis (E)

Bolbitius vitellinus (F)

Psathyrella : semblables aux coprins, mais lamelles non déliquescentes

Psathyrella velutina (A), *P. pyrotricha*

Hypholoma : lamelles adnées, voile cortiniforme, spores pourpre noir.

Hypholoma fasciculare (A B C D E F G), *H. sublateritium* (E F G),
H. capnoides (E)

Pholiota : voile général persistant en mèches sur le chapeau et le pied, spores ocracées

Pholiota lenta (D E G), *P. mutabilis* (F G), *P. spectabilis* (C)

Stropharia : spores violettes - anneau

Stropharia aeruginosum (B E)

Cortinari : voile général aranéeux formant une cortine et laissant des traces sur le pied, spores ocracées
Cortinarius anomalus (A), C. sanguineus (E), C. elatior (G°)

Collybia : chair mince et filandreuse, pied cartilagineux, lamelles adnées, spores blanches.

Collybia dryophila (A E F G), C. maculata (E), C. confluens (A)
C. peronata (A E), C. butyracea (A D), C. radicata (A B C D)
C. fusipes (A), C. plathyphylla, C. cirrhata (A)

Marasmius : grêles et imputrescibles, fragiles

Mycena pura (E F G), M. polygramma (A B C D E F G),
M. galericulata (A D E F G), M. epipterygia (D E F G)

Omphalia : petits (5 - 20 mm), lamelles décurrentes

Omphalia fibula (A)

Tricholoma : robustes, lamelles échancrées, spores blanches

Tricholoma rutilans (C), T. terreum (E), T. saponaceum (D),
T. album (A)

Clitocybe : souvent en entonnoir, lames décurrentes, spores blanches

Clitocybe nebularis (A B C D E F G), C. inversa (E F G),
C. infundibuliformis (F G), C. suaveolens (D E G), C. mellea
(A B C D E F G)

Laccaria laccata : var. amethystina (A B C D E F G)

Rhodopaxillus : lamelles se séparant en bloc de la chair, spores rosées

Rhodopaxillus nudus (D E F G), R. irinus (G)

Rhodophyllus : spores roses, pied et chapeau non séparables, lames libres.

Rhodophyllus lividus (B), R. sericeus (G)

Clitopilus prunulus (D), Macrocystidia cucumis (A), Ripartites tricholoma (G)

Hygrophorus : lames céracées, décurrentes

Hygrophorus agathosmus (F)

b) ASTEROSPORALES : chair grenue et cassante, des lames.

Lactarius : lait blanc ou coloré

Lactarius piperatus (A B C D E), L. vellereus (A B), L. quietus (A), L. necator (A D), L. chrysorrhoeus (A), L. lacunarum (A)
L. mitissimus (A), L. blennius (A), L. deliciosus (E G).

Russula : pas de lait

Russula grisea (A), R. rosea (A), R. fragilis (A B C D),
R. xerampelina (A D E), R. foetens (A), R. mairei, R. cyanoxantha (A E), R. delicata (A).

c) BOLETALES : chair tendre, des tubes, plus rarement des lames

Boletacées : toujours dans les bois, mycorhizes liées aux arbres - tubes.

Boletus chrysenteron (D E F G), B. badius (E), B. scaber (E), B. subtomentosus (E).

Gomphidiacées : spores noires, lames décurrentes

Gomphidius viscidus (D)

d) APHYLLOPHORALES : pas de lames véritables, des plis, des pointes, des tubes, ou hyménium lisse.

Cantharellacées : hyménium externe sur des replis décurrents plus ou moins marqués

Cantharellus cibarius (D E F G)

Hydnacées : hyménium externe en forme d'aiguilles

Hydnum repandum (A D E F G)

Corticicées : hyménium lisse, non paré

Stereum hirsutum (F G), Schizophyllum commune (F)

Polyporacées : coriaces, à tubes soudés, lignicoles

Melanopus picipes (B C), Polyporus brumalis (A B C), Leptoporus albidus (A), L. caesius (A B C), Coriolus versicolor (ABCDEFGG), Piptoporus betulinus (AB), Daedalea quercina (G), Ganoderma applanatum (A D E G), Ganoderma lucidum (A), Coronatus giganteus

Clavariacées : appareil fructifère simple ou rameux

Clavaria corniculata (A), Ramaria invalii (G)

2. GASTEROMYCETES : hyménium inclus dans le carpophore

Gastérales : gléba pulvérulente

Lycoperdon perlatum (A E F G), Scleroderma vulgare (E G),

Phallales : gléba gélifiée

Phallus impudicus (E F G), Mutinus caninus (E)

B. HETEROBASIDIOMYCETES : basides cloisonnées.

+++++

Tremellales : basides cloisonnées longitudinalement

Tremella mesantherica (F G), Exidia glandulosa (F)

Protoclavariales : basides atypiques

Calocera viscosa (A B C D E F G)

ASCOMYCETES : reproduction par asques

DISCOMYCETES : asques disposés dans des conceptacles en forme de disques.

Aleuriacées :

Peziza badia (G), P. anthracophila (A), P. succosa (A E)
P. ascophanas carneus (A)

Bulgariacées

Bulgaria inquinans (B C D F), Coryne sarcoides (F)

Helotiacées

Helotium citrinum (A C), Helotium fructigenum (C)

PYRENOMYCETES : asques disposés dans des conceptacles en forme de bouteilles

Xylaria hypoxylon (A B C D E F G), Nectria cinnabarina (B C)

Arlette GELIN

(A) SAUREZ-VOUS DEVINER LEQUEL ?
--- PETIT RENSEIGNEMENT POUR VOUS
METTRE SUR LA VOIE . C'EST LE SEUL
ANIMAL AU MONDE QUI ÉTIT CAPABLE
DE TUER POUR LE PLAISIR ...

Diable, diable...
De qui peut-il bien s'agir ?
T'ai beau chercher, je ne vois pas...
.. Et pourtant, je suis un grand
spécialiste des animaux



Extrait de LA HULOTTE, n° 39

TROIS PETITS DIABLES.

Les premiers rayons du soleil de juin viennent lécher la rosée. Le vent retient son souffle. Rien ne bouge. Si, quelques jeunes tiges de pommes de terre frissonnent. Bientôt d'autres tremblent un peu plus loin, ... puis plus près ! Derrière un plant plus chétif, deux petites oreilles pointent, tournent rapidement puis repartent. Enfin, dans une trouée, on peut entrevoir au passage une petite boule de poils gris brun : un lapereau !

Maintenant nous savons pourquoi, trois semaines plus tôt, nous avons vu de grand matin une lapine s'enfuir furtivement par le trou de la haie. Elle venait de quitter le gros tas de terre versé près de la clôture, reste du terrassement pour la maison. Au fil des années, le tas s'était d'abord couvert d'épilobes qui le transformaient l'été en un énorme bouquet rose. D'autres plantes, armoises, orties, sont venues s'y mêler jusqu'à ce que les ronces transforment le tout en un amas végétal inextricable. C'est au coeur de ce fouillis, bien à l'abri des regards, que fut creusée la rabouillère.

La mère ne reviendra plus. Pendant quelques jours encore, les petits vont retourner souvent au nid pour fuir les mille et un dangers qui les guettent. Vite à l'étroit, il leur faudra bientôt chercher un refuge plus grand.

Ils sont trois et s'enhardissent à découvert dans la pelouse. Décrire le charme, la beauté, la drôlerie de leurs ébats dans le soleil du matin est chose bien difficile. Le temps ne compte plus, on est rivé à la fenêtre à rire des situations cocasses qu'ils ne cessent de créer. En voici un qui traverse le grillage et s'approche d'une plante bizarre : partant de racines traçantes, à écartements réguliers, deux tiges écailleuses surmontées d'un feuillage blanc, très dense, au sommet duquel une étrange fleur rouge semble fixer l'intrus. Jeannot veut flairer, ... peut-être goûter ! Oh stupeur ! L'une après l'autre les tiges se soulèvent, les racines se replient et le tout se repose un peu plus loin. L'étrange fleur rouge s'agite et profère un formidable "Cot, cot, codo" interrogateur et courroucé. Pris de panique, l'explorateur se précipite ventre à terre sous le tas de bois. Il était temps, car maintenant c'est plein de "cot, cot, codok" des consœurs qui arrivent, curieuses de cet émoi.

Ainsi les jours passent. Les conils grandissent et se répandent toujours un peu plus. Malheur ! Ce matin, il y en a un parmi les choux. Rien d'étonnant à ce que nous trouvions que les chenilles étaient devenues bien gourmandes depuis quelques jours.

Avec un treillis de dissuasion, rapidement posé, les choses rentrent vite dans l'ordre, côté potager. Ma foi, côté fleurs, que tagètes, marguerites ou autres se fassent quelque peu malmener, c'est moins grave.

L'été faiblit. Nos lascars ont beaucoup forcé et s'en vont bien loin, souvent trop loin à notre goût.

Avec la chute des feuilles, reviennent les abois des chiens et les coups de fusils le long des grosses haies et chaque fois notre cœur se serre à la pensée de nos diabolotins effectuant leur ultime cabriole. L'hiver passe, froid, maussade. Que sont devenus nos trois petits lapins ?

Ce matin, une petite queue blanche s'enfuit furtivement par le trou de la haie. Le printemps est là, l'espoir renaît !

Michel DAVID.

Réflexions personnelles après la journée

d'initiation mycologique sur l'Ywoigne.

Pourquoi faut-il toujours que ce soit au moment où les arbres rutilent de tous leurs feux, où les champignons savoureux jaillissent des sous-bois et où les arbustes nous tendent leurs fruits éclatants, bref quand la forêt est dans toute sa magnificence; pourquoi faut-il qu'alors les bois nous soient interdits par des panneaux qui signalent : "BATTUE EN COUES" ? Et si, malgré l'avertissement, nous nous aventurons dans les sentiers forestiers, communaux ou autres, c'est la tête dans les épaules, en craignant un accident stupide.

A l'époque où guerroyer était le passe-temps favori de maints Seigneurs, les manants molestés avaient obtenu que l'Église proclame, à certains moments de l'année, une "Trêve de Dieu" de nature à calmer les ardeurs belliqueuses des adversaires. Ne pourrait-on imaginer d'instaurer en automne, une "Trêve de chasse" pour permettre aux paisibles promeneurs, amoureux de la nature, de se promener, si pas chaque dimanche, du moins un dimanche sur deux, sans angoisse et sans rogne ?

Arlette GELIN.

=====

Amours de félins.

J'ai assisté de près à l'accouplement du chat sylvestre.

Le phénomène et la technique sont connus et banalisés, du moins pour l'observateur campagnard de mon espèce, proche d'une nature non encore "prostituée". Mais à l'encontre des manifestations doucereuses de nos chats de gouttière et de nos mistigris de salon, domestiqués, ronronneurs et dégénérés, quelle bagarre pré-nuptiale ! Quelle sauvagerie de félins !

Le point géographique : le 13 janvier 78, par temps clair, j'étais en prospection de la chouette hulotte et du hibou moyen duc, vers 8h du matin entre chien et loup, au bout de la route d'Ochamps vers Recogne, dans un biotope entremêlé de futaies feuillues et de pineraies entrecoupées de pâturages riches en campagnols.

Dans un premier enchantement, je me mets à l'écoute du silence des étoiles et des bois, l'oreille tendue en attente ... Brusquement, à quelque cinquante pas, des miaulements gutturaux et saccadés ... Je m'approche à pas de Sioux, m'immobilisant et me collant à contre vent le long d'un tronc, retenant mon souffle : j'assiste au spectacle du premier balcon ... Face à face, deux très gros chats sylvestres à la tête globuleuse, se colletant toutes griffes dehors sur le tapis bruissant des feuilles gelées, deux paires d'yeux brillants zigzaguant dans le clair-obscur, la chatte affolée grimant prestement par quatre fois sur un arbre, pourchassée au centimètre par le matou en transe et ... impatient, battue à coups de pattes et de crocs, reculant par bonds successifs, se faisant bousculer des branches sans ménagement pour tomber quatre fois avec lui en chute libre en un double plouf mat sur le sol dur, jusqu'à l'épuisement et le consentement ... se laissant finalement couvrir brutalement, toute pantelante ...

Puis, m'ayant flairé sans doute, ils m'ont regardé, plutôt fusillé un instant de leurs yeux de feu, les moustaches en bataille, le poil hérissé, dans un chuintement furibond et répété, me laissant entrevoir dans le soleil montant leurs canines carnassières et leur queue annulée pointée à la verticale. Après un dernier miaulement de dépit, comme voulant protester à leur façon contre ce viol indécent de leur intimité ... ils s'enfoncèrent dans les fourrés.

Qu'ils me pardonnent ce péché de naturaliste, trop heureux quant à lui de cette découverte inédite de sa vie de vieux coureur des bois. Et que l'on ne vienne plus jamais me prétendre : "Il n'y a pas de quoi fouetter un chat ... !".

Abbé PETITJEAN.



Felis s. silvestris

Chat sylvestre

Mâle de 7 mois.

Musée de Zoologie de Nancy
(d'après photo)

Comptes rendus des ACTIVITES GENERALES de novembre 1978.

Samedi 12 novembre : La Lesse par monts et par vaux (1)
les sources de la Lesse.

De novembre 1972 à mars 1973, les Naturalistes de la Haute-Lesse avaient consacré 5 dimanches à la descente pédestre de la Lesse, de la source au confluent, projet qu'ils caressaient depuis longtemps.

Le rapport des activités de 1973 signalait que la réalisation de ce projet en avait entraîné un autre, celui d'une prospection plus approfondie, non seulement de la vallée proprement dite, mais de la région entière avec ses villages, ses campagnes, ses forêts ...

Ce samedi, nous avons inscrit au programme de la matinée l'exploration des Anciennes Troufferies d'Ochamp : une battue nous a obligés à modifier notre programme. Dès le matin, nous nous rendons donc aux sources de la Lesse au cours d'un circuit qui prend son départ à Ochamp. Nous traversons le Bois du Bannî, hêtraie sur Gedinnien, caractéristique de l'Ardenne centrale, où nous observons déjà plusieurs têtes de sources de la Lesse (alt. 450-480m). Mais la source principale, à 475 m. d'altitude, nous retient plus longuement : l'eau suinte lentement, alimentant un marécage au sol semi-tourbeux où croît une aulnaie avec *Equisetum sylvaticum*, *Lycopus europeus*, *Salix aurita* et *cinerea*, *Chrysosplenium oppositifolium* et *alternifolium*.

Nous commençons la descente par la rive droite, en empruntant le très beau sentier du S.I.R. aménagé en bordure de la forêt. A la ferme de La Gouttelle, nous passons sur l'autre rive ce qui nous ménage de belles vues sur Ochamp et son église. Le village offre un ensemble remarquable de maisons typiquement ardennaises, aux murs de grès et de schiste, aux grands toits d'ardoises coiffant de larges pignons à plusieurs étages. Le tout donne une impression de solidité, d'opulence même, de parfaite protection contre les vents brutaux qui doivent balayer le plateau.

Nous pique-niquons à l'entrée de la forêt et nous remettons en route suivant l'itinéraire balisé du "Différend". Nous admirons les évolutions de buses variables et de hérons qui parviennent à se tenir en équilibre à la plus haute pointe des épicéas: Nous débouchons sur la route Anloy-Ochamps qui nous offre une belle perspective sur la vallée en direction de la ferme-château de Maubeuge.

Après avoir été prendre le verre ou le thé de l'amitié chez Colette Henricot, on se donne rendez-vous pour la 2e étape de la "Lesse par monts et par vaux" du 10 décembre.

Maurice EVRARD.

Les sources de la Lesse

C'est au-dessus du village d'Ochamps que sont les sources de la Lesse. Près du moulin de la Couttelle je les ai vues, sourdant des prairies, s'unir au ruisseau. Le lieu-dit se nomme "au Ferrage" ce qui, déjà, fait sourire le pêcheur à la ligne. La vallée est ici très étroite, à la taille du gentil ruisseau dont on ne peut croire qu'il va grandir jusqu'à pénétrer, d'un irrésistible élan, les montagnes. Des sapinières la bordent et, dans le fond, de vieux hêtres forment une lisière majestueuse à la forêt. Nous sommes en plein domaine de Roumont. Des troupeaux de biches pâturent, matin et soir, dans le val paisible, mais septembre y déchaîne, en farouches défis, le brament des cerfs.

A peine la Lesse a-t-elle commencé sa carrière que des barrages l'endiguent, formant biefs et cascades à l'usage des moulins. Fougueuse, elle bondit sur les larges palettes, met en branle la roue, l'entraîne et s'évade, blanche d'écume, vers la liberté capricieuse de son lit. Chaque barrage nouveau la trouve plus ardente, plus orgueilleuse aussi de son indépendance recouvrée...

Adrien de PREMORTEL : La Lesse fille d'Ardenne, p.13.

Samedi 25 novembre : Souper du Xe anniversaire.

Le souper traditionnel des Naturalistes de la Haute-Lesse est toujours un événement; celui du Xe anniversaire fut un succès.

La salle de "Notre Maison", à Libin, avait été ornée avec un goût parfait par une équipe de dévoués : bouquets secs, tables discrètement décorées, menus personnalisés avec humour; dès l'entrée on était plongé dans l'ambiance. Bientôt les cadeaux bricolés s'amoncelèrent en une exposition où triomphent l'imagination et l'amitié. La joie monte encore d'un ton dès que les verres de vin mousseux se sont entrechoqués à la santé et à la prospérité des Natus.

Et on en arrive aux choses sérieuses. Très applaudi, le Président y va de son speech de circonstance, et puis les plats défilent. Nous dirons seulement que tout fut délicieux, pour ne pas mettre à la torture tous ceux qui n'avaient pu être de la fête. L'école hôtelière de Libramont s'était vraiment surpassée, en particulier dans la confection et l'édification du monumental gâteau d'Anniversaire.

Que dire de l'animation du repas, sinon que chacun s'y était mis : Etienne avait renouvelé sa provision de farces et attrapes, l'Abbé avait enrichi sa collection de "bons mots écologiques", les chanteurs avaient rafraîchi leurs répertoires, les musiciens avaient dépoussiéré harmonicas, banjos, flûtes et guitares. On vit même un guitariste de renom se transformer en homme-orchestre ...

Aux petites heures, jeunes et moins jeunes, mais tous également jeunes (même la mathématique moderne ne peut expliquer cela), se lançaient dans des danses folkloriques endiablées tandis que "l'équipe de dévoués" s'affairait à la vaisselle et au balayage ... M. EVRAUD.

Compte rendus des activités des équipes.BOTANIQUE.Samedi 11 novembre.

Nous accueillons avec sympathie les Naturalistes du Brabant Wallon afin de leur faire découvrir quelques beautés de notre Parc de Lesse-et-Lomme : en l'occurrence le Tienne Del Roche, l'entrée de la grotte d'Eprave, la résurgence de la Lomme, le Bois de Wérimont.

Si le givre rend la plaine alluviale de la Lomme très belle sous le soleil, il gêne malheureusement l'observation de la végétation. Seules quelques mousses bien abritées sur le flanc du Tienne Del Roche se laissent observer : Anomodon viticulosus, mousse pleurocarpe dont le pédicelle de la capsule naît latéralement sur la tige, Neckera complanata, mousse acrocarpe dont le pédicelle de la capsule naît à l'extrémité des rameaux, toutes deux typiques des terrains calcaires. Quelques champignons tardifs découverts dans le Bois de Wérimont retiennent notre attention : Asterospora conigena, Russula coerulea, Melanoleuca metaleuca, Rhodopaxillus saevus.

Arlette GELIN.

OISEAUX.

Le compte rendu de l'activité de novembre a paru dans les "Barbouillons" n° 25 (p. 107).

Mais vous aurez tout de même votre ration de prose savoureuse de notre ami Michel DAVID. Voyez en p.127 son billet sur les "Cheumins" ...

CHRONIQUE de l'ENVIRONNEMENT.Des contacts à Tellin.

Pierre LIMBOURG et Edmond MEURRENS ont été reçus par M. PHILIPPART, bourgmestre de la nouvelle commune de TELLIN qui regroupe Bure, Grupont, Resteigne et Tellin. L'entrevue avait pour but d'attirer l'attention des autorités communales sur les problèmes de l'environnement et notamment la sauvegarde des anciennes carrières et le maintien au sud de la commune d'une partie du Parc Lesse et Lomme (Les Pérées et le Tienne Moseray).

Pour les anciennes carrières, devenues des réserves à orchidées, celles-ci se transforment progressivement en déversoirs d'immondices. M. le Bourgmestre a promis d'intervenir efficacement.

En ce qui concerne le Parc Lesse et Lomme l'on recherchera avec Ardenne et Gaume une solution qui permettra de maintenir la protection existante mais en échange d'un prix de location raisonnable.

A l'issue de cette entrevue, le bourgmestre a accepté de réunir régulièrement les représentants des Naturalistes en présence des membres du Collège échevinal pour débattre des problèmes qui se posent à la nouvelle commune et qui touchent directement à l'environnement. On a pensé notamment aux immondices, aux villages de vacances, au Parc Lesse et Lomme, à la carrière de Resteigne, etc...

Notre association sera représentée à ces séances par A.M.MENU, Th.SLEGERS, J. DUPUIS et R.LAMOUREUX qui tous 4 habitent la commune.

Bonne chance et bon travail.

Quatre centrales nucléaires supplémentaires à Chooz ?

Chaque pays essaie actuellement d'implanter les centrales nucléaires à ses frontières de manière à éviter les retombées sur son propre territoire.

Fidèle à cette tactique, la France envisage de construire sur le site de Chooz (Givet) où existe déjà une Centrale de 305 mégawatts, 4 nouvelles centrales de 1.300 mégawatts chacune, soit au total 5 200 mégawatts ou 19 fois la puissance de la centrale actuelle.

Cette puissance représente 6 fois celle de Tihange I (870 mégawatts). M.MONESTIER, préfet des Ardennes n'a pas nié les intentions de l'EDF et reconnaît que des contacts auraient déjà été établis avec la Belgique, puisque se posera le problème de l'eau.

Malgré le système de réfrigération qui sera utilisé il faudra beaucoup d'eau et l'on parle de 7 m³/sec !

Une partie de cette eau sera récupérée par le bassin Mosan grâce aux nuages qui se dégageront des tours et qui arroseront les plaines de Beauraing et de Gedinne.

Il faudra aussi réduire les rejets thermiques ce qui ne peut se faire que par la dilution avec de l'eau plus froide provenant des barrages.

Si l'on semble renoncer au barrage de Couvin, c'est donc uniquement parce que l'on prépare celui de la Houille !

Une première réunion d'information a eu lieu à Doische le 24 novembre, les Naturalistes de la Haute-Lesse y étaient représentés.

Edmond MEURRENS.

5) Préparation de matériel éducatif pour expositions.

Les 10 commandements du promeneur à la campagne
(panneaux de bois avec illustrations en tissus)

Panneaux intéressant la protection de la nature :
(plantes, animaux protégés)

6) Activités d'animation.

- premiers contacts avec les enfants d'Ave durant les vacances
- promenade guidée et commentée avec les enfants du quartier résidentiel "Les Brûlins" de Resteigne.
- travail en collaboration avec le Syndicat d'Initiative Régional de la Haute-Lesse pendant les grandes vacances
- mise sur pied d'après-midis-nature le mercredi dans le cadre des activités culturelles de l'Ecole Moyenne de l'Etat de Wellin (démarrage prévu en janvier 79)
- réalisation de fiches documentaires sur la découverte de la nature par des activités (destinées aux enfants)

7) Travaux d'auto-formation des animateurs.

- Visite des Musées de Han et Rochefort
- Réalisation d'un répertoire des sentiers du Grand-Rochefort.
(contacts avec le Service des Voieries de Namur, l'Administration communale, les Ingénieurs et Agents des Eaux & Forêts, les Bureaux des Syndicats d'Initiative de Wellin, Rochefort et Han/Lesse)
- Etude des réalisations étrangères dans le domaine de l'éducation écologique, tourisme, ouverture de la forêt au public, promenades guidées ... par correspondance avec les différentes Ambassades.
- Réalisation d'un répertoire des sites archéologiques, karstiques, biologiques, architecturés aux ... de la commune (nouvelle) de Rochefort.
- Participation à deux journées de formation à la découverte de la forêt, à l'utilisation de sentiers écologiques, à la Station de Recherches scientifiques des Epioux (Faculté agronomique de Gembloux)

Au temps des "cheumins"

"... Monsieur Météo vient de l'annoncer, l'hiver est bien là. Il est temps de venir en aide aux petits oiseaux. Garnissez leur mangeoire de mie de pain, de graines diverses,"

- Tu as entendu, papa ? Maintenant que beaucoup de gens suivent les conseils donnés par la radio et la télévision, les oiseaux ont beaucoup plus de chance pour vivre en hiver !

- On pourrait le croire, mon fils, surtout à voir le raffinement que certaines personnes mettent dans la construction de leurs mangeoires. Cependant, ne te fie pas aux apparences, observe bien. Très souvent, ces mangeoires ne profitent qu'à deux ou trois espèces de mésanges, aux verdiers et aux moineaux. Les oiseaux qui cherchent habituellement leur nourriture sur le sol - pinsons, bruants, alouettes, ... se fient peu aux installations des hommes. Ils ne s'approcheront que lorsque les conditions climatiques les auront sérieusement éprouvés, parfois jusqu'au point de non retour.

- Mais, papa, leur vie n'était tout de même pas plus facile dans le temps passé ?

- Avant l'ère des herbicides sélectifs et des moisonneuses-batteuses, lors des premières fortes gelées de fin d'automne, on voyait apparaître dans le village une sorte de monstre de bois et de fer, gros comme une petite maison. Tiré par de puissants chevaux, il était entouré d'une bande d'hommes venus de toutes les fermes d'alentour qui s'affairaient à le mettre en place près d'une grange ou d'une meule : c'était la batteuse. Elle s'ébranlait lentement dès que son valet, un puissant moteur, tirait sur la longue courroie. Pendant des heures, avec des grondements de satisfaction à chaque gerbe de blé qu'elle avalait, dans un brouillard de poussière qui faisait tousser et pleurer, elle était insatiable, s'accordant peu de répit tant que la grange n'était vidée ou la meule effacée. Sous la lourde machine, lentement, s'accumulaient les "cheumins", restes du "dialâche" qui consistait, à l'aide de grillages appropriés, à trier le grain des déchets de toutes sortes qui l'accompagnaient, notamment des semences de plantes sauvages. En ce temps-là, qui ignorait encore les "bienfaits" qu'allait apporter la chimie, les champs de céréales recélaient coquelicots, bleuets, chiendents, séneçons, nielles, et bien d'autres plantes dans lesquelles dominait la moutarde des champs tant appréciée des oiseaux.

La batteuse partie, ce tas de "cheumins" restait sur place s'il ne dérangeait pas ou était jeté dans un terrain abandonné.

Dans le désert blanc de l'hiver, c'était la manne des petits oiseaux des champs. Il y avait là de quoi les nourrir tous, car cette aubaine se renouvelait presque chaque jour quelque part dans le village. Si la neige se mettait à tomber dru, ce n'était pas bien grave : les poules étaient là. Ne recevant que le nécessaire pour subsister jusqu'au printemps, pour s'arrondir le gésier, elles devaient remuer tout ce qui pouvait contenir quelques grains égarés d'orge ou de froment. Si le tas était trop éloigné de la ferme, les corvidés - corneilles noires, corbeaux freux, pies et cheucas -, avec les perdrix se chargeaient volontiers d'en faire autant.

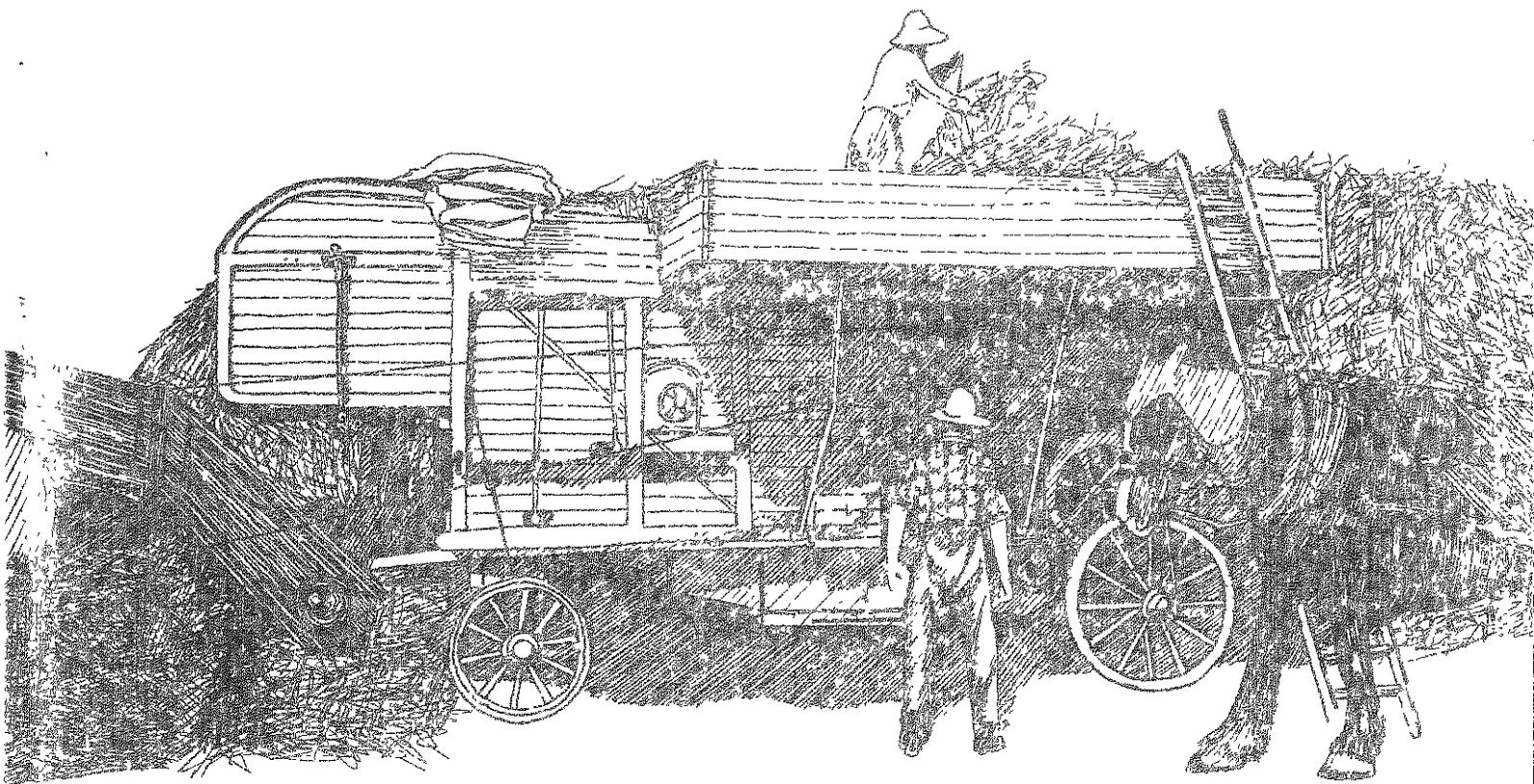
Jusqu'au moment où, enfin, quelques belles journées amorçaient la fièvre du printemps, les petits oiseaux étaient ainsi des centaines à se retrouver chaque matin au même endroit. Les bruants jaunes, les plus abondants, avec les pinsons du Nord et ceux des arbres formaient la grosse majorité de l'effectif. On y trouvait souvent peu de moineaux domestiques car ces petits diables connaissent bien les trous sous les toitures donnant accès aux greniers à blé.

Depuis que les vieilles batteuses ont fini leur temps, les bruants, les pinsons, les alouettes et autres sédentaires des campagnes ont beaucoup régressé, sauf les verdiers qui se sont bien adaptés aux mangeoires modernes.

Inutile de rêver sur le temps passé, il ne pourra revenir. Cependant, il est nécessaire de rendre quelque peu leur chance aux oiseaux des champs. Le plus loin possible des habitations, dans le fond des jardins, des vergers, il faut recréer le tas de "cheumins" d'autrefois en nettoyant le sol sur une surface d'au moins 10 à 15 mètres carrés. La conformation des lieux ne doit pas permettre aux chats de s'approcher sans être vus ou de s'embusquer à proximité. Dès les premières neiges, il suffira d'y déposer un bon mélange de graines pour oiseaux de volière, du tournesol et des grains de blé pour que les corvidés viennent remuer la neige, sans oublier des pommes qui font toujours plaisir aux merles et aux grives.

Tu comprends maintenant, fiston, pourquoi je vais faire une aire de pétanque au bout de la pelouse. Ce sera un endroit idéal pour recevoir nos petits oiseaux en hiver.

Michel DAVID.



Comptes rendus des ACTIVITES GENERALES de décembre 1978.

Dimanche, 10 décembre : La Lesse par monts et par vaux (2)

C'est à Anloy que le départ de cette 2e étape de la redécouverte de la Haute-Lesse est donné. Après quelques jours de grand froid, nous allons profiter d'une journée de redoux : la pluie nous accompagne le matin, mais dès le pique-nique, elle cédera la place au soleil.

Le matin, nous remontons la Lesse en suivant le sentier balisé du sigle de l'écureuil : il nous offre de très beaux tronçons à flanc de coteau "Derrière la Hoigne" puis dans le bois de Cui. Le saccage intégral de la vallée à "La Rochette" en vue de l'installation d'un Centre équestre relance les discussions au sujet de la protection des sites sauvages, du respect des plans de secteurs, de la passivité complice des responsables, etc.

Nous sommes intrigués par les profondes cupules creusées dans les roches qui émergent de la rivière dans le Bois de Cui.

Le site présente des rochers surplombants qui devraient avoir attiré nos ancêtres préhistoriques ...

Près des Pételles, à la lisière de la forêt, des troncs de hêtres, abattus depuis plusieurs mois sans doute, offrent l'occasion aux mycologues de rafraîchir leurs connaissances : ils déterminent *Coryna sarcoides*, *Hypoxylon fragiforme*, *Polyporus brumalis* ...

Un peu avant d'atteindre le lieu prévu pour le pique-nique, "Au Vieux Bouleau", nous avons la chance de voir 5 biches qui recoupent notre sentier, bondissent par-dessus les clôtures avec une grâce incomparable et, avant de disparaître, font une halte en haut d'un pré pour nous laisser admirer à l'aise leur élégant profil découpé sur fond d'azur. Spectacle sans prix ...

A la halte, le bois mouillé s'enflamme comme par enchantement.

L'après-midi, nous suivons la promenade du Piret (sigle : le Loup) qui nous réserve quelques découvertes : en bordure du chemin, des algues bleues (nostoc : voir fiche n°25), dans un coupe-feu fangeux, des sphaignes avec *Hydrocotyle vulgaris*, *Sieglingia decumbens*, *Lycopodium clavatum* ...

Après avoir traversé la hêtraie du Franc Bois, nous nous arrêtons au cimetière militaire d'Anloy, où reposent, entre autres, les 661 Français et les 103 Allemands qui périrent le 22 août 1914 à la bataille qui se déroula dans les bois que nous venons de parcourir.

Et c'est par un chemin bordé de respectables haies que nous rejoignons Anloy. Nous observons les très rares maisons anciennes du village : le 22 août 1914, 32 maisons furent livrées aux flammes et 49 habitants (sur 480) furent massacrés ...

L'évocation de ces carnages nous amène à reposer les problèmes fondamentaux des motivations profondes des actes humains. En effet, des notes du Dr Demblon, que Francis Collet nous avait communiquées, nous avaient rappelé combien chaque époque a eu ses tueries. Au 17e siècle, la chasse aux sorcières était menée rondement à la Cour souveraine de Bouillon, dont dépendait Anloy, comme en fait foi l'extrait de jugement

du 23 février 1685 :

" ... disons et jugeons... la dite Marie Collaux estre suffisamment convaincue par ses propres confessions accusée de l'énorme crime de sortilège et d'avoir eu par plusieurs et diverses fois copulation charnelle avec son démon nommé Fasquet qui l'at faict renoncer à Dieu, au saint Sacrement de Bartême et Religion catholique pour adhérer à lui, comme aussi d'avoir fait mourir l'enfant de Jean Wirand bourgeois d'Anloy par une pomme qu'elle lui a donné, de faict que la femme de Thomas Ernoult est accouchez de deux enfants mornés et un à la femme Gérard Nemery, de même d'avoir ensorcellés Henry Masuyr et fait mourir quantité de bêtes entre autres une cavalle et quelques bestes à cornes appartenant à Rolin Walin, quelque appartenant à Jean Mahy et d'autres au mayeur de Maissin ... itcm d'avoir esté plusieurs fois aux danses de sabat sur les terres de Sedan, Florenville, St Hubert et autres lieux ... la condamner à estre mise et livrée aux mains du maître des haultes oeuvres pour estre conduite et menée au lieu ordinaire du signe patibulaire et illecq après avoir prié Dieu, S.A. Sme, justice et parties offensées mercy, estre son corps attaché à un pottaux pour y estre estranglé et après réduct en cendres à quoy l'avons condamné et condamnons ensemble ses biens acquis et confisqués au profit de Sadte (?) Altesse les droits de justice ey frais pris au préalable hors d'iceux."

Sans doute, ces pensées de fin de promenade sont-elles fort sombres ... Mais peut-on découvrir un terroir sans chercher dans le passé les facteurs qui l'ont modelé et qui expliquent aussi sans doute la mentalité de ceux qui continuent à y vivre ? Les puits ancestrales auxquelles la forêt d'Ardenne fournit un cadre exacerbant, les massacres et incendies des guerres récentes, ne sont-ils pour rien dans le caractère taciturne et soupçonneux, placide et âpre de l'Ardennais ?

Maurice EVRARD.

Samedi 23/12. Fouilles archéologiques à Wellin.

Notre équipe archéologique présentait ce soir les résultats des fouilles entreprises à Wellin en 1977 et 78.

Francis COLLET commence par brosser une vaste fresque historique afin de replacer dans leur contexte les vestiges exhumés. Avec minutie et passion, il a exploré la toponymie de la région, pointant les vocables celtes, latins ou francs, arpentant les vieilles voies qui sillonnaient le pays d'Ardenne et Famenne. Avec patience il démêle l'écheveau des dynasties mérovingienne, carolingienne et capétienne, toile de fond du grouillement des influences seigneuriales, épiscopales et abbatiales qui se disputaient le pouvoir sur le domaine de Wellin.

Deux personnages furent particulièrement liés à l'histoire de notre région. Carloman, fils aîné de Charles Martel, qui fut maire du palais avant son frère Pépin le Bref, et qui, avant de se retirer au monastère du Mont-Cassin, abandonna à l'Abbaye de Stavelot, entre autres possessions, le village de Wellin avec toutes ses dépendances (6/6/746)

Peu d'années plus tard, entre 751 et 768, l'abbé de Stavelot, Anglinus, cède au prêtre Sévère, l'église de St Martin de Wellin avec d'autres biens. C'est l'ambition de retrouver les restes de cette église qui fut au point de départ de nos fouilles.

F. COLLET évoqua enfin avec éloquence la figure de Jean I de Luxembourg, dit l'Aveugle, roi de Bohême, qui parcourut notre région, signa des actes au château de Lomprez, avant de mourir à la bataille de Crécy/1346.

Après cette chevauchée à travers les siècles, M. EVRARD présenta les témoins matériels de tous ces événements que les fouilles ont mis au jour. Une petite exposition des objets récoltés permettait à chacun d'apprécier les résultats (provisoirement) des deux campagnes de fouilles. Des diapositives (dues au talent de B. van den Eynde et de P. Limbourg) permirent aussi de suivre le déroulement des travaux.

A ce jour, on peut résumer comme suit les enseignements fournis par la fouille, qui se situe dans le jardin de la ferme Henry, au N. de l'église.

1. Des tessons gallo-romains, dont un du 1er siècle, font espérer des découvertes de tombes ou de bâtiments de cette époque.
2. Trois tombes mérovingiennes, avec chevet à l'ouest, ont été mises au jour.
La première était entourée d'un caisson de pierres maçonnées à l'argile. Une couche d'argile tapissait aussi le fond. Cette tombe avait été perturbée par les inhumations postérieures et en partie pillée. Elle a livré une perle en ambre, une boucle en bronze, une bague en or, un bracelet en argent, une pointe de flèche en silex, une monnaie d'argent (antoninien de Gordien III : 238-244) ... Il ne restait rien du squelette. Le remblai a livré des tessons d'un vase biconique décoré à la molette.
Cette tombe est datée du 6e siècle, les deux autres du 7e.
Celles-ci parallèles l'une à l'autre, sont taillées dans le schiste. L'une contenait les ossements d'un homme de petite taille. Un serra-masaxe était déposé près de son tibia gauche.
L'autre squelette était accompagné d'un couteau de fer, d'une fiche à bélière, d'une petite boucle de bronze et de 3 éclats de silex, le tout également près du tibia gauche.
3. Un tesson carolingien témoigne de l'occupation de Wellin à cette période.
4. De la céramique d'Andenne, couvrant les 12e-13e-14e s. (jusqu'à 1350), se retrouve sur tout le site. La céramique du 13e-14e s. est particulièrement abondante et permet de dater les vestiges d'un bâtiment agricole (avec abreuvoir) et d'un malaxeur à mortier qu'elle surmontait. Cette datation est d'ailleurs confirmée par une monnaie en argent de Philippe le Bel († 1300).
5. A la même époque, un fossé de défense protégeait le site. Il a pu être comblé au 16e siècle, comme l'indique une fiole en grès de Raeren retrouvée dans le remblai.

6. Un cimetière pose des problèmes de chronologie que la suite des travaux permettra sans doute de résoudre : il s'agit de tombes sans aucun objet : certaines sont antérieures au bâtiment médiéval, d'autres sont postérieures au malaxeur ...
7. Le malaxeur était flanqué d'un puits qui n'a dû être utilisé que pendant la durée des travaux (il n'a livré aucun objet).
8. Une fosse dont un seul angle a été fouillé, présente un niveau d'occupation et des traces de travail du bronze (feu intense - débris de métal) : sa destination doit être précisée.
9. Les céramiques, armes, monnaies, bijoux et objets divers (dé à coudre, poids en quartz, fusairole ...) seront exposés dans des vitrines à la bibliothèque communale de Wellin.

Maurice EVRARD.

Comptes rendus des ACTIVITES DES EQUIPES.

=====

EQUIPE BOTANIQUE.

=====

Samedi 9/12.

Nous avons fait une incursion à proximité de la ferme de Nanfal pour nous perfectionner sous la houlette de notre ami Paul, dans la connaissance des lichens et des mousses. Un rapport circonstancié paraîtra dans les "cahiers botaniques".

Nous avons admiré le paysage environnant surtout vers la vallée de la Wimbe et de nombreuses graves mauvis dans les haies.

Samedi 23 décembre.

L'équipe botanique s'est mise à la disposition de la Maison de la Nature pour compléter, sous la direction bienveillante de Maurice Dethioux, la cartographie phytosociologique des sites figurant sur la maquette. Il s'agit essentiellement des bois et boqueteaux situés à Bure et Wavreille et jouxtant le P.N. Losse et Lomme.

Ce fut aussi l'occasion de contempler une dernière fois ces admirables paysages avant le début des opérations d'arrachage de haies prévues par le remembrement. On n'arrête pas le progrès ! ... Pas encore.

EQUIPE OISEAUX : sortie du 2 décembre 1978.

Le soleil de fin d'automne cherche à trédir l'air que refroidit sans cesse la neige qui persiste depuis une semaine. Sur la passerelle près du moulin de Resteigne la neige est saupoudrée de graines d'aulne glutineux ce qui donne à Pierre l'occasion d'expliquer qu'en cette saison on trouve des fleurs mâles en chatons qui se développeront au printemps, en même temps que les fleurs femelles actuellement en petites boules, des fructifications de l'année qui dispersent les nombreuses graines tant appréciées des tarins, et les vieux cônes vides et desséchés de l'année dernière.

Le long de la Lesse nous entendons le cri du troglodyte et entrevoyons le cincle plongeur qui ne craint pas l'hiver tant qu'il lui reste quelques courants non recouverts de glace. Sur une grosse aubépine isolée, merles et grives se gavent de baies rouges. Les buses sont nombreuses à planer au-dessus des haies et des ronciers où la neige trahit la présence d'abondants lapins.

Des piquets à tête jaune nous signalent le tracé de l'autoroute qui va amputer de nombreux hectares le territoire des faucons crécerelles et détruire irrémédiablement ... etc (palabres archiconnues !)

Nous ne pouvons nous risquer en direction des Brûlins, ça canarde ferme sous les pins. Sait-on jamais, qu'il y ait là quelques-uns des pires cancre de l'examen de chasse ...

En fin de parcours, certains sont peut-être déçus de trouver peu d'oiseaux. Les migrateurs sont partis et ceux qui restent sont difficiles à observer car ils nous voient venir de loin et savent habilement se dissimuler malgré le manque de feuilles. Seule l'oreille exercée en décèle une partie par les petits cris qui leur permettent de se repérer.

Lors du retour par Belvaux, dans l'étroite vallée du ruisseau des Boyes, René et moi observons la buse pattue reconnaissable à sa ceinture foncée et, lors de l'envol, à sa queue blanche terminée par une large bande brun-noir.

Michel DAVID.

SECTION ENVIRONNEMENT.

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT.

LA PANNE DU 19 DECEMBRE.

Le 19 décembre 1978, la France entière a été brusquement privée de courant électrique.

A 8h27 du matin, au moment où la demande est la plus forte, une ligne à haute tension cède, c'est-à-dire qu'elle "disjoncte" comme lorsque nous employons chez nous trop d'appareils électriques à la fois.

Mais ici, il n'a pas suffi de repousser le bouton, parce qu'en quelques minutes, les autres lignes "disjonctaient" à leur tour et tout le réseau de distribution du pays s'effondrait.

On a dû arrêter les Centrales, c'est-à-dire réduire leur rendement au minimum.

La France se rend alors compte combien sa vie économique et sociale dépend de l'électricité : les métros s'arrêtent, les ascenseurs sont bloqués, la signalisation routière ne fonctionne plus, les installations de chauffage central rendent l'âme, les usines chôment.

Depuis la grande panne de New-York en juillet 1977, l'on n'avait jamais vu cela.

Immédiatement les maîtres à penser de la France en matière d'énergie, l'E.D.F., ont expliqué aux Français que "tout cela était de leur faute", depuis longtemps on se trouve sur la corde raide puisque la consommation d'électricité augmente de 8% par an et qu'une partie importante des Français s'oppose à la construction de nouvelles centrales nucléaires.

L' EDF a cependant oublié de dire que son but étant de vendre du courant - sur lequel elle gagne à chaque kilowatt -, elle ne cesse d'encourager le "tout à l'électricité", depuis le chauffage jusqu'à la brosse à dent.

Une association française de consommateurs a recherché pourquoi, malgré la crise économique, la consommation d'électricité ne cesse de croître. Elle a fait des découvertes curieuses et, par exemple, que les téléviseurs de deux grandes marques japonaises consomment 70 W alors que les postes de fabrication française utilisent 200 voir 250 W.

Même remarque pour les réfrigérateurs et les fours moins bien isolés ou pour les machines à laver le linge ou la vaisselle.

Des études de thermodynamique ont prouvé par exemple que pour chauffer une maison de 100 M2 il faut 2 tonnes de fuel si cette maison est équipée d'un chauffage central au fuel, mais il faut 4 tonnes de fuel pour fournir le courant nécessaire à chauffer ce même logement à l'électricité !

Ce que l'on ignore, c'est que, dans le cadre de sa campagne contre le gaspillage d'énergie, le gouvernement français a interdit

la publicité à l'EDF et promulgué une taxe de 2.500 FF lors de l'équipement des logements à l'électricité.

Qu'importe, lorsque le client est réticent, l'EDF prend le paiement de cette taxe de dissuasion à sa charge !

C'est pourquoi la panne du 19 décembre ne fera pas changer d'avis ceux qui, de la Moselle à Nantes, s'opposent à la construction de centrales nucléaires.

Cette énergie est d'ailleurs de plus en plus contestée et même aux Etats-Unis une loi interdit dorénavant l'implantation de centrales à moins de 35 kms d'une ville de 100.000 habitants.

Pourquoi cette mesure s'il n'y avait aucun danger ?

Les organisations syndicales françaises ont analysé le problème, et au lieu d'exiger de nouvelles centrales nucléaires pour assurer l'emploi, comme l'espérait l'EDF, elles ont demandé au gouvernement de lancer dès 1979 un programme d'énergie basé sur le charbon, l'hydraulique et le gaz.

Et la CGT elle-même déclare "qu'elle ne prendra plus la responsabilité de cautionner le nucléaire qu'elle estime devenir dangereux".

UNE STATION D'EPURATION A ROCHEFORT.

=====

La Commission de l'Environnement de Rochefort étudie actuellement un problème qui paraissait simple au départ et qui fait apparaître des implications graves pour l'environnement de la ville.

Il s'agit de la construction d'une station d'épuration destinée à recueillir les eaux usées de Jemelle, Rochefort et Hamerenne, les tuyaux collecteurs étant placés dans les vallées de la Wamme, de la Lomme et du Biran (abbaye de St-Remy).

Pendant que les services du Ministère de la Santé Publique étudiaient le projet des anciennes communes de Jemelle et de Rochefort, ils recevaient un projet des anciennes communes de Marloie (Waha), Hargimont et On, situées en province de Luxembourg et qui avec raison demandaient aussi leur station d'épuration.

Il fut alors décidé par le Ministère, qui finance les opérations à 100%, de construire une station unique de 20.000 équivalents-habitants pour répondre aux deux demandes et de l'installer à la sortie de Rochefort au pied du Thier des Falizes.

Mais où cela ne va plus, c'est lorsque l'on constate que les collecteurs qui ramassent les eaux usées dans les 3 communes de la province du Luxembourg sont terminés et que les travaux pour installer les conduites et la station en province de Namur ne sont même pas encore adjugés.

Si des mesures urgentes ne sont pas prises, la Wamme, dans la traversée de Jemelle, va se transformer durant 3 ans en un véritable égout détruisant toute vie dans la rivière et probablement aussi dans la Lomme.

Il semble que le manque de coordination entre les différents services soit devenu monnaie courante.

Quand donc l'administration cessera-t-elle d'être l'art d'exercer le pouvoir sans responsabilités et donc sans risques ?

Edmond MEURRENS.

Le 18/12/78, notre ami Georges Roussel a été interviewé lors d'une émission de T.V. sur le nucléaire. Il n'a pas manqué l'occasion de dire ce qu'il pensait du problème, stigmatisant avec vigueur ce "cancer" qui risquerait de conduire à sa fin notre société si les mécanismes d'auto-défense ne se déclenchaient pas pour expulser l'intrus insatiable.

Qui, mieux que Georges, pouvait mener ce combat ?

Il n'est pas un théoricien de ces problèmes, lui qui a travaillé 15 ans à Mol, Chooz et Tihange. Il ne se contente pas de voeux pieux, lui qui a renoncé à un emploi lucratif, qui fait l'effort de se recycler dans le maraîchage biologique, pour ne pas être en désaccord profond avec lui-même.

A Georges et à Anna, un grand, un très grand coup de chapeau ! Des idées aux paroles, puis aux actes, il n'y en a pas tellement qui aient le courage de parcourir ce dur chemin jusqu'au bout ! ...

Maurice EVRARD.

LE COMPOSTAGE EN TAS.

L'aire de compostage sera choisie dans un endroit ombragé et le sol sera mis à nu. Il faut toujours établir un contact direct du compost avec la terre.

MATÉRIAUX UTILISÉS.

- Toutes les matières organiques végétales, c.a.d. toutes les plantes ou parties de plantes qui ne sont pas consommées.
- Les tontes de pelouse, tailles de haies, élagages d'arbres, mauvaises herbes (surtout l'ortie si elle n'est pas en graine).
- Toutes les matières organiques animales, fumier, purin, os, plumes, sang ...
- Déchets de ménage (intérêt d'avoir 2 boubelles - une pour les déchets dégradables à composter et une pour les autres produits non dégradables).
- Roches naturelles broyées (de préférence roches silicieuses ou calcaires si le terrain ne l'est pas).
- Paille mouillée.

FABRICATION DU COMPOST.

1ère phase : imprégnation anaérobie (sans air)

Après avoir été réduits en morceaux de 8 à 10 cm max., les différents matériaux sont mis en tas et tassés modérément.

Il faut veiller à maintenir une bonne humidité par des apports d'eau, de pluie de préférence ou de purin. Un cadre à claire-voie facilitera le montage de ce premier tas.

Tous les 20 cm environ, nous ferons des apports de poudre de roche (saupoudrer comme du sucre sur une tarte). Cette phase consiste à permettre la décomposition des matériaux ainsi stockés. Elle dure environ 4 à 6 semaines.

2ème phase : fermentation chaude aérobie (avec air)

Après la 1ère phase de 4 à 6 semaines, le tas sera démonté et remonté immédiatement en prenant soin de bien aérer les matériaux. Ce tas aura une section triangulaire de 2,2 m à la base et 1,2 m. de hauteur environ.

Les différentes couches seront obliques de façon à limiter le tassement. Nous veillerons ici encore à maintenir une bonne humidité. Une fois terminé, nous recouvrirons le tas d'une fine couche de terre ou de sable (1 cm) et pour finir par une épaisse couche de paille (20 cm). Pendant cette phase qui peut durer de 2 à 3 mois selon la saison, les matériaux vont se transformer en une matière brunâtre et ne dégageant aucune odeur nauséabonde (comme le fumier).

COMMENT UTILISER LE COMPOST ?

- 1 - Au potager, dans le carré destiné à recevoir les légumes voraces (en général les légumes feuillés). Dose de 250 kgs/are à l'automne et en surface.
- 2 - Dans les trous de plantation des tomates, courges, potirons et artichauts (2 à 3 kgs/plant)
- 3 - Passé au tamis de 20 mm. il servira aux semis, bacs et repotage.
- 4 - Au verger, utiliser toujours un compost de 6 à 8 mois (parasitisme)

Georges ROUSSEL.

OUVRAGES DE BASE.

"Le jardin potager biologique" de Claude AUBERT

"Jardinage biologique pour tous" de Paul VANDEZANDE

Dépôt de livres de Nature et Progrès : Anna et Georges ROUSSEL
47, rue du Centre 5272 ST-ETIENNE
Tel : 085/51 22 09

La pelouse de l'amateur d'oiseaux.

Si vous aimez voir et entendre vivre la nature autour de votre habitation, évitez de suivre la mode actuelle de ces surfaces unies, bien rases, qui forment de petits déserts. Que voulez-vous y trouver en effet si votre pelouse n'est composée que d'une graminée parce qu'un herbicide sélectif empêche d'autres plantes de s'y développer, que des engrais y brûlent les mousses, que des rateaux, scarificateurs et autres outils l'agressent sans cesse, surtout la tondeuse qui, lorsqu'elle travaille bas, par aspiration coupe non seulement l'herbe, mais aussi les insectes et autres petits animaux qui s'y aventurent !

Aux yeux de beaucoup, notre pelouse paraît sans doute plutôt bohème. Au printemps la première tonte attend la fin des pissenlits car après leurs jolies fleurs d'or, ces plantes nous donnent d'admirer les magnifiques couleurs du verdier, de la linotte mélodieuse, du chardonneret élégant et parfois même du bouvreuil qu'attirent les premières graines de l'année. N'étant dérangées ni par des produits, ni par des outils, les mousses en profitent, surtout si le temps reste humide. Elles servent de refuge à une faune innombrable d'insectes que recherchent leurs prédateurs : étourneaux, rouges-gorges, bergeronnettes grises, ... mais aussi le hérisson que l'on entend le soir fouiner comme un petit cochon, la musaraigne insatiable qui se signale par de petits cris continus et aussi l'orvet, souvent victime lui aussi des coupes trop rases. Lorsque la pelouse est remplie de mille et un trous de campagnols, le faucon crécerelle vient la surveiller de son vol si connu et parfois l'hermine y court par petits sauts vifs.

Même si dame taupe s'amuse à la boursoufler, nous laissons faire et nous contentons simplement de passer la tondeuse quand la végétation commence à gêner les sifflements des merles et des grives musiciennes.

Le fait de couper l'herbe assez haut permet aux fourmis d'y ériger de petits monticules de quelques centimètres, juste assez pour intéresser le torcol et surtout le pivert, beaucoup plus fréquent, qui fait si cocasse par son allure lourde et son bec énorme s'attaquant à d'aussi petits insectes.

Ainsi traitée, notre pelouse procure le mulch nécessaire au jardin, le plaisir aux enfants qui peuvent y jouer sans craindre de l'abîmer et la joie d'y observer constamment tant de vie libre.

LA POURRITURE ROUGE DE L'ÉPICEA.

Le 3 janvier 1978, lors du premier trajet "autoroute" Decogne-Libin, nous avons traversé de nombreux bois d'épicéas. Dans certains, des coupes avaient été pratiquées et le long d'un chemin forestier, de très grands troncs attendaient d'être livrés à la scierie. Nous avons ainsi eu le loisir de voir la tranche de ces immenses arbres: plusieurs étaient atteints de "pourriture rouge".

Pour ceux que la chose intéresse, j'ai recherché ce qu'est cette "pourriture rouge" qui porte aussi le nom de "maladie du Rond", sans doute parce qu'au départ d'un individu, (surtout dans le cas du pin qui peut déjà être atteint entre 4 et 10 ans, mais généralement entre 10 et 25 ans), la maladie se propage rapidement de toute part, provoquant la mort des arbres et formant ainsi une clairière.

Il s'agit d'une maladie due à un champignon, le *FOMES ANNOSUS*, polypore ligneux qui s'accroît chaque année, pouvant atteindre 20 à 25 cm de diamètre, en forme de console gris à rougeâtre, avec vagues zones d'accroissement; la face inférieure, blanc-jaunâtre, est garnie de pores réguliers.

Ce carpophore de *Fomes annosus* est cependant peu visible, étant partiellement enfoui dans la litière, s'implantant soit sur une racine, soit à la base du tronc; il arrive aussi qu'il se développe dans le trou d'un rongeur (lapin p.e.) et toujours très tardivement.

La spore s'introduit dans une racine blessée (par exemple par des rongeurs, des insectes, etc), le mycélium s'étend alors et se propage jusqu'au centre du bois grâce à la sécrétion d'une enzyme qui dissout la cellulose. Il se produit au centre du tronc une pourriture de teinte rouge-brun, avec taches allongées noirâtres.

Par le chevauchement de racines, il peut se produire au point de contact, des coussinets de mycélium. Celui-ci perce l'écorce de la racine malade, pénètre dans la racine saine et se répand dans un nouvel arbre.

Cette pourriture, partant de la base du tronc progresse en cône jusqu'à 8m de hauteur; à ce moment, l'arbre meurt.

Dans la plupart des cas, cependant, on peut s'en apercevoir avant, et avec évidemment une sérieuse perte de la partie la plus large de l'arbre, le reste du bois peut être utilisé.

L'éricea est attaqué beaucoup plus tard que le pin, généralement lorsqu'il a 50 à 20 ans, la maladie se manifeste extérieurement par un écoulement important de résine, l'exagération du nombre de lenticelles (trous dans l'écorce permettant l'échange gazeux), une coloration plus forcée des aiguilles; le moyen le plus sûr cependant de détecter la maladie est de prélever des carottes (cylindres de bois) à l'aide d'un taraud (sonde).

Pour empêcher que le mal ne se propage, on creusera des fossés d'isolement après avoir abattu les individus malades et les voisins immédiats, et brûlé sur place les racines infectées et les conophtores. Dans les fossés, on repandra de la chaux vive.

Une autre façon d'éviter la propagation de ce champignon est de pratiquer un peuplement mélangé de feuillus et de conifères, comme le préconisent d'ailleurs certains ingénieurs de notre région, ce qui est, d'un point de vue naturaliste, une excellente solution.

Daisy MEURENS.

La hêtraie naturelle à luzule blanche.

1. STRUCTURE.

Futaie mixte où le hêtre largement dominant est le plus souvent accompagné du chêne sessile et parfois de l'érable sycomore; le chêne pédonculé est peu fréquent. Strate arbustive : clairsemée.

Strate herbacée muscinale : plus ou moins fournie selon le type.

2. MILIEU.

a) géographique et écologique :

Forêt de collines et de basses montagnes, elle constitue la formation majeure de l'Ardenne sur toutes les assises de l'Éodévonien et du Cambro-Silurien, mais elle marque une préférence pour les sols à caractère gréseux ou quartziteux.

Dans la Lorraine belge, on la rencontre surtout sur les grès liasiques (facies décalcifiés du Virtonien) et moins souvent sur le Keuper et les macignos où les facies gréseux favorisent son développement.

Dans le Condroz où le traitement en taillis était la règle générale, elle ne forme plus que des îlots sur les assises de grès houillers et famenniens, ainsi qu'en "Ardenne condrusienne" sur les schistes et grès éodévoniens.

Au Pays de Herve, son aire potentielle s'étend en plus aux sables aachenien et aux limons à silexite.

b) pédologique :

C'est une forêt à caractère acidophile. Le pH du sol est généralement compris entre 4,5 et 5,8 en profondeur ; en surface, il oscille entre 4 et 5.

Ce sont généralement des sols limono-caillouteux (G de la carte pédologique) du type brun acide, à horizon (B) structural. Au Pays de Herve, on peut la rencontrer sur des sols de type lessive (profil ABC) et en Gaume sur des sols bruns lessivés.

Classes de drainage : b, c et d.

Types d'humus : du mull acide au moder.

3. COMPOSITION FLORISTIQUE ET TYPOLOGIE.

Cette forêt est caractérisée par la présence :

- 1) d'espèces submontagnardes dont la plus fidèle est Luzula luzuloides mais aussi de Polygonatum verticillatum, Calamagrostis arundinacea et dans les types les plus fertiles Poa chaixii.
- 2) d'espèces à tempérament acidophile comme Deschampsia flexuosa, Teucrium scorodonia, Carex pilulifera, Maianthemum bifolium, Vaccinium myrtillus, etc.

On distingue les types suivants :

a) La hêtraie à luzule et grande fétuque :

Située surtout sur les versants peu ensoleillés (à exposition du NW à l'E) et beaucoup plus rarement sur des plateaux en pente douce, ce type se distingue par la présence de la grande fétuque (Festuca altissima) qui y forme de véritables herbages. Dans les arbres, l'érable sycomore occupe une place importante à côté du hêtre.

Par suite du microclimat frais du biotope, les fougères sont souvent nombreuses et bien développées, par exemple : Dryopteris filix-mas, Dryopteris carthusiana et la rare Currantia dryopteris.

Classes de drainage : b et (c)

b) La hêtraie à luzule et millet (Milium effusum)

Elle se distingue par la présence d'un groupe d'espèces liées à un humus de bonne qualité : Anemone nemorosa, Milium effusum, Lamium galeobdolon et Carex sylvatica.

Stations : plateaux et pentes, surtout sur les roches schisteuses et schisto-phylladeuses ; classes de drainage : b et (c)

c) La hêtraie à luzule et canche flexueuse

Les espèces caractéristiques des 2 hêtraies précédentes sont absentes en raison soit, de la topographie, soit, du caractère moins favorable de l'humus.

Stations : plateaux et pentes peu prononcées sur roches gréseuses ou grésoschisteuses.

Classes de drainage : b et (c)

On y distingue les sous-types suivants :

1 : la hêtraie nue

Le sous-bois est réduit à très peu de chose : quelques pieds de luzule, quelques touffes de polytrich, etc...

2 : la hêtraie à canche flexueuse et myrtille :

C'est ici que la canche flexueuse (et tout le groupe d'acidophiles) atteint son maximum de recouvrement ; quand l'éclaircissement est particulièrement intense la myrtille peut recouvrir de grandes superficies.

d) La hêtraie subhumide à luzule et carex

Liée aux sols des classes de drainage d et (c) des plateaux et des pentes faibles, elle se distingue par la présence d'un groupe d'espèces hygrophiles : Deschampsia cespitosa, Carex remota, Juncus effusus et Athyrium filix-femina.

4. DONNEES SYLVICOLES.

Quelques ordres de grandeur des performances observées dans ces divers types de hêtraies :

- hêtraie à fétuque : milieu le plus propice au hêtre et à l'érable sycomore, les arbres y atteignent aisément 35 m de hauteur totale
- hêtraie à millet : stations encore très favorables où le hêtre peut atteindre + 32 m

- hêtraie nue : performances intermédiaires entre celle à millet à carex
- hêtraie à carex : $\bar{+}$ 30 m est une moyenne pour les arbres dans ces stations
- hêtraie à canche flexueuse : stations les moins favorables avec des hauteurs totales d'environ 28 m

Maurice DETHIQUX.

Note sur les classes de drainage

- b : drainage favorable, parfois excessif
- c : drainage modéré (sol gleyifié en profondeur : 60 à 90 cm)
- d : drainage important (sol gleyifié à une profondeur variant entre 25 et 60 cm)

1. L'emprise sur l'espace rural.A. Le domaine agricole :

pertes brutes par expropriation (12.000 ha en Belgique pour le réseau actuel); morcellement des exploitations; accroissement des difficultés de communication entre parcelles situées de part et d'autre de la nouvelle voie; pollution des productions végétales (l'effet de l'oxyde de plomb s'étend sur 1 km de part et d'autre de l'autoroute); perturbation de l'hydrologie et du microclimat.

B. Le domaine forestier :

perte de la surface boisée entraînant une réduction de la production du bois; morcellement des massifs boisés : source de difficultés quant à la gestion, l'exploitation ou la surveillance des forêts; nuisances diverses (création de nouvelles lisières, chablis ...)

C. Les incultes :

destruction de sites de grande valeur biologique (faune et flore) tels que pelouses calcaires, friches, landes, zones humides etc... se raréfiait de plus en plus.

2. Les atteintes au milieu.A. Les sols :

destruction des horizons superficiels; modification de la composition du sol suite à l'apport de produits de dévarglage, oxyde de plomb, etc ...

B. Les eaux :

perturbation du réseau hydrographique à la suite d'accumulation de matériaux exigés par l'infrastructure, altération de la composition chimique des eaux (sels d'épandage, résidus de combustion ...), risques très graves de pollution (hydrocarbures !)

3. La Flore et la végétation.

Création de barrières écologiques; isolement de populations; suppression des relais biogéographiques des routes et chemins; nuisances quand il ne s'agit pas de destruction pure et simple.

4. La Faune :

Mortalité résultant du trafic (au Danemark, sur 1000 km d'autoroute et par an : 3000 lièvres, 5400 hérissons, 40.000 petits mammifères, 33.000 amphibiens, 122.000 oiseaux; en R.F. d'Allemagne : 11.000 chevreuils, 560 cerfs et 200.000 lièvres tués par an); disparition de territoires de chasse; modifications démographiques (isolement en petites unités territoriales ne permettant plus le maintien du nombre minimum d'individus); modification des voies de déplacement; isolement spatial, microclimatique et acoustique provoquant la dégénérescence des populations.

5. Le paysage.

Atteintes nombreuses surtout en région accidentée;
destruction de sites de grande valeur esthétique.

6. Autres nuisances.

Pollution de l'air; le bruit.

Pierre LIMBOURG.

(d'après documents fournis par
A. VANDIEST-WALLON)

N.B. Dans le prochain Barbouillon, nous résumerons la position
d'Inter-Environnement-Wallonie et la nôtre à l'égard de l'E.40

Lors d'une sortie des Naturalistes de la Haute-Lesse, nous avons eu la surprise de découvrir une crotte d'aspect particulier; après plusieurs manipulations et guidé par l'odeur d'huile de foie de morue, nous avons conclu - oh merveille! - qu'il s'agissait d'une épreinte (crotte) de loutre. A quelques mètres, une patte de l'animal était imprimée dans le gravier.

Que pouvait bien faire une loutre à cet endroit ?

Considérée par certains comme disparue de nos régions, la loutre aux moeurs nocturnes survit de cide là dans le bassin de la Lesse.

Lutra lutra est un carnivore pesant jusqu'à 15 kgs; son corps cylindrique adapté au milieu aquatique, est long de 55 à 100 cm, tandis que sa queue fait de 30 à 55 cm. Ses pattes sont munies de palmes entre les doigts et les orteils sont pourvus de griffes. Les doigts rayonnent autour du talon, la palmure n'est qu'exceptionnellement visible sur le sol. L'empreinte de la patte antérieure est presque ronde et mesure 6,5 à 7 cm de long sur 6 cm de large (voir croquis); la patte postérieure est plus longue et ses dimensions varient entre 6 et 9 cm.

La loutre quitte toujours l'eau aux mêmes endroits et suit alors toujours les mêmes sentiers ou gouttières qui ont de 25 à 50 cm de largeur; des épreintes et des restes de proies jalonnent souvent ces gouttières.

Les animaux adultes vivent généralement en solitaires.

La loutre est un animal joueur; on rencontre sur le terrain ce que l'on appelle des "endroits de récréation" et des "glissoires". Les "cattiches", terriers creusés par la loutre, dont l'entrée est placée en-dessous du niveau de l'eau, et possédant un trou d'aération, sont rares en Belgique; elles sont remplacées par un nid aménagé sur le sol, au milieu de la végétation marécageuse. La majeure partie du menu de la loutre se compose de poissons; en outre son alimentation comporte des oiseaux (foulque, canard colvert, poule d'eau, etc...), grenouilles, moules d'eau douce, grands coléoptères aquatiques. Enfin, elle est un important prédateur de campagnols terrestres et de jeunes rats musqués.

Dans une étude faite en Suède, Erlinge prouve que les carnages causés par la loutre s'orientent surtout vers :

- 1) des espèces qui, à un certain moment, sont nombreuses
- 2) des groupes d'espèces qui, dans une certaine population, sont nombreux. (par exemple les semi-adultes).

La loutre vit donc en tant que prédatrice des déchets biologiques c'est-à-dire aux dépens de populations animales nombreuses où la mortalité naturelle est très grande.

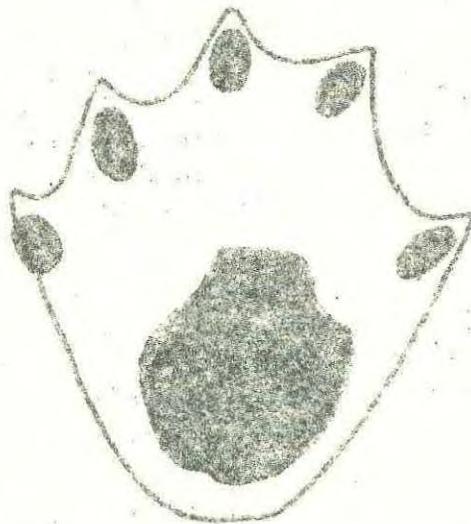
En réduisant ces populations abondantes de poissons (gardon par exemple), les espèces de plus de valeur (truite) ont plus de chance de survie. Ainsi intervient le prédateur pour maintenir l'équilibre entre les espèces et pour sélectionner des individus plus aptes à propager l'espèce.

La loutre souffre énormément de la pollution des eaux, de la rectification des cours d'eau accompagnée du débroussaillage des berges, des loisirs nautiques et du braconnage.

Sa chasse en Belgique n'est plus ouverte depuis la saison de chasse 1972-1973.

Vu la rareté de cet animal tant convoité, l'endroit précis de la découverte ne sera pas divulgué.

BERNARD OVERAL.



*Patte antérieure de la loutre
(grandeur nature)*

NOS ORCHIDÉES SAUVAGES.

Les orchidées, comprenant environ 20.000 espèces réparties principalement dans les zones tropicale et équatoriale du globe, sont considérées comme étant la famille la plus évoluée du monde végétal. Ceci est dû principalement à leur adaptation extrême à la fécondation par les insectes, ce qui va de pair avec la floraison merveilleusement variée que nous connaissons.

Les orchidées sont proches parentes de familles telles que les liliacées (lys, tulipe, colchique, muguet, ...) ou les iridacées (iris, crocus, ...). Comme les plantes de ces familles, les orchidées sont des monocotylédones (embryon avec une seule feuille embryonnaire, ou cotylédon; feuilles à nervures parallèles) et possèdent des fleurs 3-mères (le nombre de pièces du calice et de la corolle, de même que le nombre d'étamines et de stigmates, sont égaux à 3 ou à un multiple de 3). Les pièces florales se répartissent en 3 sépales et 3 pétales. Ce qui distingue les orchidées de leurs proches parentes est principalement le développement tout à fait particulier de l'un des pétales, de forme et de couleurs particulièrement "travaillées", et de dimensions souvent différentes de celles des autres pièces florales. Ce pétale, appelé labelle, joue un rôle prépondérant dans la fécondation par les insectes, et est généralement situé à la base de la fleur, par suite d'une torsion de 180° de l'ovaire (lequel relie la fleur d'orchidée à la tige de la plante).

Autres caractéristiques des orchidées : elles ne possèdent généralement plus qu'une seule étamine, tandis que l'un des 3 stigmates a perdu sa fonction originelle et s'est mué en "rostellum", jouant un rôle important dans la fécondation (poche de glu permettant au pollen d'adhérer à l'insecte; empêche d'autre part le contact direct entre le pollen et les stigmates d'une même fleur).

Les orchidées sont également remarquables par le mode de germination de leurs graines, particulièrement petites et rudimentaires. Cette germination ne peut avoir lieu qu'à l'intervention de champignons microscopiques (du genre *Rhizoctonia*). Ces derniers sont friands des graines d'orchidées, auxquelles en retour ils fournissent diverses substances nutritives indispensables à leur développement : il y a donc symbiose. Le développement complet d'une plante d'orchidée n'interviendra que quelques années après la germination (généralement 6 ou 7 ans). La rencontre graine - champignon, forcément soumise au hasard, de même que la lenteur et la fragilité du cycle symbiotique, expliquent la grande rareté des orchidées, et leur faible aptitude à coloniser de nouveaux territoires. Les orchidées s'efforcent de contrecarrer ce handicap par une abondante production de graines (chez certaines espèces tropicales, une capsule renferme jusqu'à un million de graines !).

Nos orchidées indigènes n'ont rien à envier de l'éclat de leurs soeurs tropicales, si ce n'est que leur petite taille et leurs petites fleurs les rendent en général (et heureusement !) moins attrayantes.

Contrairement aux orchidées tropicales, la plupart épiphytes (croissant sur l'écorce des arbres), nos espèces indigènes sont terrestres (bulbes ou rhizomes souterrains). Leurs fleurs sont généralement nombreuses et réunies en épi. Quelques-unes de nos espèces sont saprophytes (plantes sans chlorophylle, croissant aux dépens de matières organiques en décomposition).

Les orchidées de nos régions se répartissent dans un grand nombre d'habitats, possédant toutefois la caractéristique commune de n'avoir subi aucun apport nutritif extérieur (engrais chimiques ou naturels). En règle générale, on peut dire que l'intervention de l'homme sur un habitat naturel est particulièrement néfaste aux orchidées (drainage artificiel, surpâturage, plantations de conifères, urbanisation, usages récréatifs, ...). Cette intervention humaine est cependant indispensable dans des cas bien précis : il en va ainsi des pelouses et landes (souvent très riches en orchidées) qui n'ont subsisté dans nos régions que grâce au pâturage occasionnel par des troupeaux de moutons; on peut également citer les prairies de fauche qui, une fois délaissées, se recolonisent lentement par la forêt. Les seuls habitats réellement naturels et stables chez nous seraient les forêts et les zones marécageuses.

La "Flore de Belgique, du G.D. de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines" mentionne 55 espèces et sous-espèces d'orchidées, dont 41 se retrouvent dans notre pays. Pour la région du Parc Lesse-et-Lomme, on peut recenser ce qui suit : *Cephalanthera rubra*, *Cephalanthera damasonium*, *Cephalanthera longifolia*, *Epipactis helleborine*, *Epipactis atrorubens*, *Listera ovata*, *Neottia nidus-avis*, *Goodyera repens*, *Coeloglossum viride*, *Gymnadenia conopsea*, *Platanthera chlorantha*, *Platanthera bifolia*, *Ophrys insectifera*, *Ophrys apifera*, *Ophrys fuciflora*, *Himantoglossum hircinum*, *Orchis ustulata*, *Orchis purpurea*, *Orchis simia*, *Orchis militaris*, *Orchis morio*, *Orchis mascula*, *Dactylorhiza majalis*, *Dactylorhiza maculata* ssp *meyeri*, *Aceras anthroporum*, *Anacamptis pyramidalis* (28 espèces)

La plupart d'entre elles croissent dans la "pelouse calcaire à orchidées" (le *Mesobrometum*, constituant une des associations végétales les plus typiques du Parc Lesse-et-Lomme), parfois même aux endroits où cette pelouse est plantée de pins noirs d'Autriche. Quelques espèces apparaissent dans la "hêtraie calcicole à orchidées" (*Cephalanthera damasonium*, *Epipactis helleborine*, *Neottia nidus-avis*); d'autres, dans les prairies humides (*Epipactis palustris*, *Dactylorhiza majalis*). D'autres espèces enfin sont moins exigeantes et peuvent se retrouver dans des milieux plus variés (*Listera ovata*, *Orchis mascula*).

Daniel TYTECA.

A PROPOS DES ANIMAUX DU ZOO.

La distribution géographique des animaux dans les diverses parties du monde s'explique par différents types de facteurs.

On en distinguera deux groupes : les facteurs historiques et géographiques avec les notions liées à la connaissance physique d'un continent, ses limites géographiques, ses antécédents géologiques ... et les facteurs écologiques, c'est à dire actuels, avec les conditions d'habitat et les conditions auxquelles les animaux sont obligatoirement inféodés à notre époque.

Lorsque l'on observe la faune au niveau d'une région, ce sont surtout les facteurs écologiques qui sont intéressants : température, climat, humidité ... Mais lorsque l'on observe la faune du monde entier, dans le Zoo d'Anvers, ce sont les facteurs géographiques qui l'emportent. Il existe de nombreuses barrières géographiques (une montagne entre deux plaines, un bras de mer entre un continent et une île, un fleuve entre deux forêts ...) ou biologiques (un territoire peuplé par une association équilibrée peut empêcher la survivance d'une nouvelle espèce immigrante).

La paléogéographie est à la base de toute étude zoo-géographique. L'isolement durable de certains continents signifie le maintien d'une faune spéciale particulière, les connexions entre les continents signifient déplacements et mélanges faunistiques possibles.

La distribution des faunes ayant évolué au Tertiaire (65 millions d'années), nous n'évoquerons pas les connexions continentales du primaire et du secondaire.

L'élévation ou l'abaissement du niveau de la mer ont fait disparaître des isthmes pour créer des détroits ou ont surélevé des détroits pour former des isthmes.

Citons 3 célèbres exemples :

- le détroit de Behring : pendant de longues périodes géologiques du tertiaire et du quaternaire, l'Amérique et l'Asie ont été largement réunies par un pont, l'isthme de Behring.

- L'isthme de Panama qu'in'a pris son aspect actuel qu'à la fin du tertiaire.

- Le détroit de Macassar ou ligne de Wallace, qui est situé à l'est des îles de la Sonde qui ont formé, avec la Malaisie, une masse continentale continue (actuellement morcelée)

La fosse du détroit de Macassar, beaucoup plus profonde et plus ancienne (fin du crétacé) a créé une barrière géographique ancienne responsable de l'originalité de la faune australienne.

Les ségrégations ou isolements géographiques entraînent les différenciations faunistiques. La différenciation faunistique est en relation avec le temps c'est-à-dire liée au caractère plus ou moins durable du confinement de populations, et proportionnée à la superficie de l'habitat et à la valeur d'arrêt des barrières géographiques.

Ségrégation locale :

Il s'agit là de microvariations au sein d'une même espèce dues à des facteurs écologiques locaux, comme la configuration du terrain ...

Exemple : la variation de la longueur de l'aile d'un Kakatoès de la Nouvelle-Guinée (de 271 à 333 mm)

Ségrégation régionale :

pour une même espèce animale, on a des sous-espèces ou races différentes

Exemple : Les singes de la rive droite du fleuve Congo sont de races différentes de ceux de la forêt centrale, rive gauche. Seul le singe de Brazza (*Cercopithecus neglectus*) contraste avec ces espèces et offre une plus grande distribution empiétant sur les 2 régions. Cela peut s'expliquer par le fait que cette espèce ne craint pas de traverser une rivière à la nage.

Ségrégation intracontinentale :

Sur un même continent, on peut avoir différentes espèces d'animaux appartenant au même genre. Ces espèces sont séparées par des massifs montagneux, des forêts, des lignes de fautes séparant de grands bassins fluviaux...

Les antilopes de la Savane du nord de l'Afrique (*Alcelaphus buselaphus*) sont différentes de celles des régions arides du S.O. africain (*Alcelaphus coama*) ou de celles des savanes de l'est africain au sud de l'équateur (*Alcelaphus lichtensteini*).

Ségrégation insulaire :

Les animaux insulaires sont des exemples classiques d'endémisme très prononcé (les différenciations faunistiques sont du rang générique plus souvent que spécifique).

Exemple : les iguanes des îles Galapagos et Fidji (*Amblyrhynchus cristatus*), le varan de l'île de Komodo (*Varanus komodoensis*), le dodo des îles Mascareignes (*Didus ineptus*).

Ségrégation continentale : les régions zoo-géographiques.

Les différenciations touchent ici les catégories systématiques supérieures : genres, familles et même ordres et classes.

Au niveau des genres, l'antilope du genre *Saïga* est eurasiatique, la Nilgau (genre *Boselaphus*) vit en Inde, le gnou (genre *Conochaetes*) est en Afrique.

Au niveau des familles, les cervidae et les ursidae sont exclusivement holarctiques (Europe, Asie du Nord et Amérique du Nord) et orientaux (sud de l'Asie).

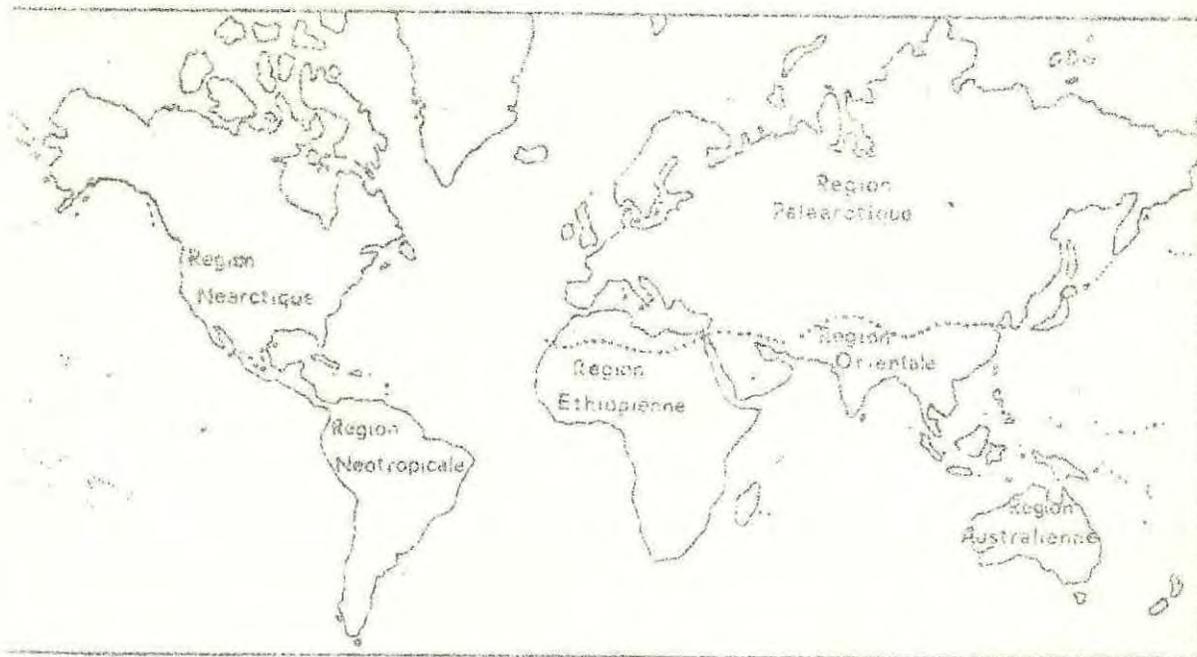
Au niveau des ordres, les marsupiaux dasymoïdes vivent seulement en Australie.

Annick MEURRENS.

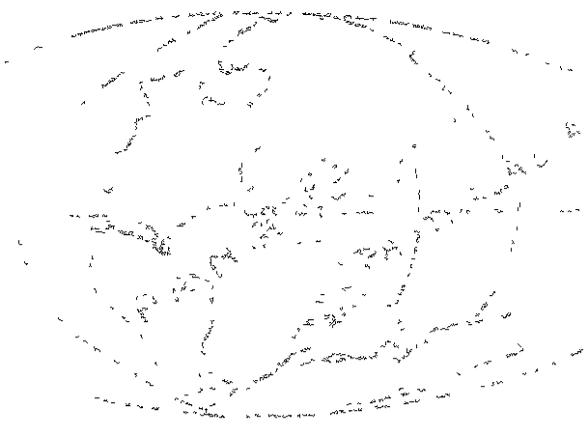
LES GRANDES REGIONS ZOOGEOGRAPHIQUES.

La ségrégation géographique continentale, si importante, est en relation avec le fait que, dans la nature, les continents représentent de très anciennes subdivisions isolées des terres émergées. Le taux d'endémisme et son importance systématique étant fonction de la durée de l'isolement, et de la superficie du territoire peuplé, les ségrégations continentales y ont produit des différenciations faunistiques particulièrement flagrantes, même si profondes qu'elles motivèrent la reconnaissance d'un certain nombre de grandes régions zoogéographiques. Divers naturalistes ont essayé au début du 19ème siècle de comprendre les distributions géographiques des animaux autrement que par une dispersion de la faune descendue de l'arche de Noé et du Mont Ararat après le déluge (Johann WAGNER, 1844-1846, zoologiste descripteur de l'*Archaeopteryx*).

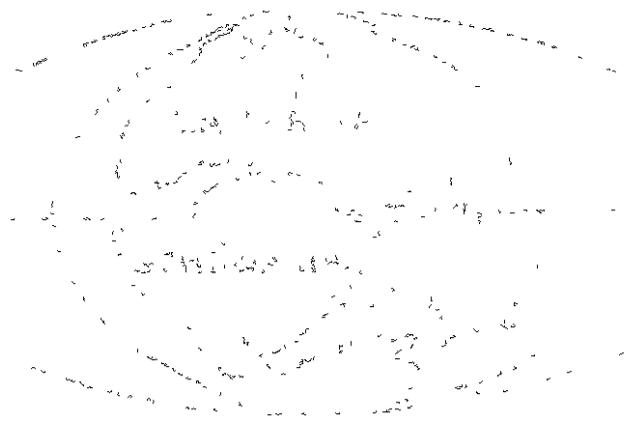
P.L. SCLATER (1858), ornithologiste anglais, par l'étude universelle des oiseaux, reconnaît l'existence de 6 régions faunistiques, toutes reconnues grosso-modo actuellement en tant que régions ou sous-régions zoogéographiques.



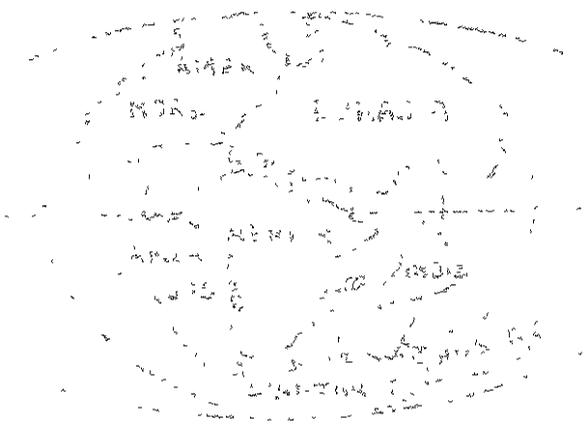
Les régions zoogéographiques du monde. (D'après W.L. et P.L. Sclater 1899)



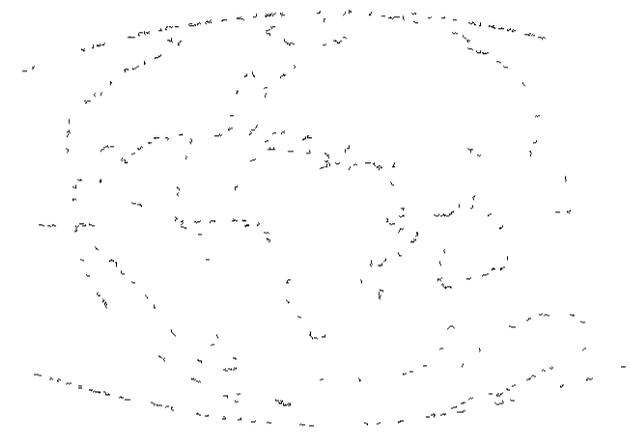
HAWAIIAN ISLANDS - 10° N 150° W



HAWAIIAN ISLANDS - 10° N 150° W



HAWAIIAN ISLANDS - 10° N 150° W



HAWAIIAN ISLANDS - 10° N 150° W



HAWAIIAN ISLANDS - 10° N 150° W



HAWAIIAN ISLANDS - 10° N 150° W

Handwritten notes at the bottom of the page, possibly describing the maps or related data. The text is partially illegible but appears to include phrases like "HAWAIIAN ISLANDS" and "PACIFIC OCEAN".

ORIGINES et EVOLUTION de L'HOMME :

Avant les PRIMATES (I)

Cette fiche est la première d'une série consacrée aux origines et à l'évolution de l'Homme.

Ces fiches, établies d'après le catalogue de la récente exposition du Musée de l'Homme à Paris sur "Les Origines de l'Homme", constitueront une mise à jour de nos connaissances sur le sujet.

Les responsables de l'exposition et les principaux auteurs des notices du Catalogue sont Yves Coppens, Jean-Louis Heim et Lionel Balout.

Il conviendrait donc de corriger et de compléter la fiche n°1 sur la chronologie des temps géologiques (avancer l'apparition de la vie de 600 millions d'a.).

1) Commencement de la vie.

Il y a 3.700.000.000 d'années :

petits amas charbonneux, appelés prébiotes.

Il y a 3.200.000.000 d'années :

bactéries

Il y a 600.000.000 d'années :

premiers animaux à coquilles : trilobites, crustacés, coraux, brachiopodes, gastéropodes, échinodermes ...

2) Les premiers vertébrés (Poissons)

Il y a 500.000.000 d'années :

animaux aquatiques à colonne vertébrale, apparentés de loin à la lamproie, nés d'invertébrés du groupe des Oursins.

3) Les premiers terrestres (reptiles)

Il y a 400.000.000 d'années :

des poissons, voisins du Coelacanthe, sortent des eaux et partent à la conquête des continents.

Transformation des nageoires en pattes, apparition de la respiration pulmonaire.

4) Les premiers reptiles mammaliens.

Il y a 300.000.000 d'années :

des reptiles augmentent leur volume cérébral; acquièrent des membres verticaux; différencient leurs dents en incisives, canines, molaires; se dotent d'un palais secondaire isolant la mastication de la respiration.

5) Les premiers mammifères :

Il y a 200.000.000 d'années :
apparaissent des animaux possédant 3 traits essentiels :
- la lactation
- l'homéothermie (régulation interne de la température)
- la viviparité (naissance de petits dépourvus de la protection de l'oeuf)

6) Les premiers mammifères placentaires :

Il y a 100.000.000 d'années :
amélioration du système de vie intra-utérine du foetus, isolé dans un organe particulier qui le stabilise et le nourrit, le placenta.

Résumé :

- 3.700 M. d'années : Apparition de la vie.....> oursins
- 500 M. d'années : Oursins> vertébrés (poissons)
- 400 M. d'années : Poissons> reptiles
- 300 M. d'années : Reptiles> R. mammaliens
- 200 M. d'années : R. mammaliens> mammifères
- 100 M. d'années : Mammifères.....> m. placentaires

Maurice EVRARD

Incidence du curage et rectification des cours d'eau.

(d'après une étude du Bureau du Service Protection AVES "Curage et rectification des cours d'eau" par A. RAFFIN, J. STENUIT et M.L. VAN HAMME)

1. Introduction.

La gestion des cours d'eau non navigables de première catégorie (*) est confiée en Belgique aux Services de l'Hydraulique agricole dépendant du Ministère de l'Agriculture.

La gestion de ces cours d'eau entraîne, d'une part, des travaux d'entretien, d'autre part, des travaux d'aménagement hydrauliques.

Les travaux d'entretien comprennent surtout les nettoyages, les faucardages, la restauration des berges et les curages. Le but est de faciliter l'écoulement des cours d'eau où une accumulation plus ou moins importante de matériaux divers tend à former des obstructions.

Le curage comprend donc :

- le dragage des cours d'eau jusqu'au plafond ferme, d'où l'enlèvement de toute la vase ;
- l'arrachage sur le fond et sur les berges des racines, herbes, branches, joncs, roseaux, arbres, broussailles qui font obstacle à l'écoulement des eaux ;
- le reprofilage des berges ;
- l'enlèvement des dépôts qui se forment sur les rives convexes et sur les saillies.

Dans certains cas, on tend à prolonger l'effet du travail dans le temps, en revêtant les parois de matériaux durables jusqu'à obtenir un lit complètement artificiel.

Les travaux d'aménagement hydrauliques sont des travaux plus importants encore ayant pour but de faciliter l'écoulement des eaux afin d'éviter les inondations ou d'assainir des terrains agricoles.

2. Incidence sur la biologie des écosystèmes en eau courante claire.

De simples "travaux d'entretien" comme la suppression de la végétation des rives et la mise en culture qui l'accompagne, sont souvent générateurs d'érosion, même superficielle et légère. Cette érosion provoque à son tour l'envasement des fonds et la mort de la faune des invertébrés par l'obturation des filets et organes filtreurs, par recouvrement des surfaces où croît la nourriture végétale, par diminution de la lumière atteignant ces surfaces et la disparition des végétaux surtout microscopiques.

* Les cours d'eau de première catégorie sont des cours d'eau ou partie de cours d'eau en aval du point où leur bassin hydrographique atteint 5 000 ha.

Une érosion même très faible conduit à l'accroissement de la turbidité et à la disparition de tous les groupes d'animaux, notamment les larves aquatiques d'insectes qui représentent l'écrasante majorité des hôtes des eaux et la nourriture essentielle des poissons (Plécoptères, Ephémères, Trichoptères).

Que dire du curage à vif ! La vase est enlevée (ses organismes aussi !) le fond raclé, lissé, les gouffres comblés, les berges recoupees à vif, cimentées ; la végétation aquatique (nourriture et support) et celle des berges (abris) est arrachée, de même que les îlots herbeux (refuges).

C'est donc souvent un véritable carnage ; l'enlèvement de la vase et de la végétation entraînant la disparition de la faune inférieure et de la flore qui entraîne à son tour celle des poissons.

3. Incidence sur les populations de poissons.

Pour qu'un cours d'eau remplisse son rôle de milieu piscicole, il faut que les exigences principales du poisson soient satisfaites : respiration, alimentation, reproduction et habitat. La végétation aquatique réunit la plupart de ces exigences.

Tout travail d'entretien excessif ou intempestif a un effet néfaste. Au fond vaseux productif est substitué un fond minéral pratiquement stérile. Avec les herbiers aquatiques disparaissent la nourriture, les possibilités de reproduction pour certaines espèces de poissons et les refuges. L'oxygénation de l'eau diminue ainsi que son pouvoir auto-épurateur. La destruction de la végétation rivulaire, ligneuse et herbacée, enlève tout ombrage, diminue l'apport de nourriture exogène et supprime d'excellents refuges.

Un exemple : La Lomme à Rochefort.

La population piscicole de 2 tronçons, l'un rectifié et recalibré vers 1962, l'autre dans son état naturel, a été étudiée en mai 74 par le système de la pêche électrique.

	<u>Tronçon naturel</u>	<u>Tronçon aménagé</u>
Espèces de poissons	13 sp	5 sp.
Population totale par km de cours d'eau	326 kg	72 kg
Poissons pêchables, "	259 kg	7 kg

En effet, la rectification d'un cours d'eau entraîne un relèvement de la pente et donc de la vitesse du courant que ne supportent pas certaines espèces de poissons. L'élargissement du lit s'accompagne d'une diminution de la profondeur de l'eau avec, comme conséquence principale, une raréfaction des poissons de grande taille, plus spécialement des poissons pêchables. L'uniformisation de l'habitat cause également un préjudice aux espèces les plus intéressantes.

A ces facteurs néfastes s'ajoute encore le raccourcissement du cours d'eau par la suppression des méandres. La longueur initiale du cours d'eau par kilomètre d'axe de vallée peut ainsi être réduite dans certains cas de plus de 50%. Il en résulte une diminution proportionnelle de la productivité.

Les travaux d'aménagement hydraulique peuvent aussi causer des dégâts en aval des secteurs aménagés. La vase et la terre mises en mouvement sont entraînées par le courant et se décantent en aval. Le dommage peut être très important et réduire la population piscicole de plus de 50%.

4. Incidence sur la biologie des écosystèmes en eaux polluées.

Les matières organiques déversées dans l'eau ne sont pas nocives à condition qu'elles soient en faible quantité. Elles se dégradent par la voie aérobie. Cette minéralisation de la matière organique se réalise heureusement et naturellement tant qu'il subsiste de l'oxygène. Lorsque ce dernier vient à manquer, on passe à la fermentation anaérobie, qui est l'oeuvre de bactéries anaérobies et d'organismes adaptés à la vie dans ces conditions.

En eaux non polluées, l'augmentation de la teneur en oxygène est le résultat de deux opérations :

- la dissolution dans l'eau de l'oxygène de l'air;
- la photosynthèse par la micro et macroflore.

La diminution de l'oxygène est liée à sa consommation par les organismes vivants, végétaux et animaux, et à la dégradation de la matière organique.

En eaux polluées, la production d'oxygène peut diminuer jusqu'à la disparition du phénomène respiratoire en relation avec la disparition des organismes vivants et l'augmentation des besoins dus à la présence d'une trop grande quantité de matière organique.

Les travaux "d'entretien" et "d'amélioration" modifient considérablement ces mécanismes complexes d'autoépuration des rivières.

En effet, la quasi totalité des plantes supérieures productrices d'oxygène est enlevée, ce qui diminue, voire supprime, l'oxygénation de l'eau par la photosynthèse. En cas de pollution moyenne ou forte, il est à craindre que le milieu ne devienne anaérobie avec tout ce que cela implique comme conséquences.

La disparition de la vase entraîne celle des organismes consommateurs et décomposeurs; l'autoépuration ne pourra pas s'amorcer ni se poursuivre.

5. Incidence sur la faune non piscicole.

Le curage à fond vif, la suppression de la végétation ligneeuse, le faucardage, le bétonnage des berges ou la pose de fascines entraînent également la destruction des biotopes indispensables à la reproduction de nombreuses espèces d'oiseaux, comme par exemple, le Martin-pêcheur, le Cincle plongeur, la Bergeronnette des ruisseaux, les Rousserolles, etc.

La disparition des bancs de graviers et de vase qui jalonnent le cours des rivières a entraîné celle de nombreux limicoles comme les Chevaliers par la suppression des terrains où ces oiseaux pouvaient se nourrir.

Les tronçons aménagés avec leurs fonds lissés, leurs îlots herbeux supprimés, leurs berges souvent maçonnées ou bétonnées, sans la moindre végétation, n'offrent plus aucun refuge à toute une faune comme les Canards, les Poules d'eau, les Batraciens, les Musaraignes aquatiques, les Loutres, etc.

Par ailleurs, les berges aménagées sans saillies, ne permettent plus à bon nombre d'animaux de se déplacer entre le milieu aquatique et la terre ferme et sont source de difficultés évidentes pour les animaux qui désirent s'abreuver.

6. Incidences sur les ressources en eau.

Curage, recreusement, recalibrage stérilisent non seulement nos rivières mais menacent directement les ressources en eau potable. En effet, l'abaissement très net du lit des cours d'eau, l'accélération du courant et celle de la fuite des eaux superficielles, dus à ces travaux, diminuent les possibilités d'infiltration jusqu'aux nappes phréatiques déjà si sollicitées par des captages sans cesse accrus.

Cet abaissement des nappes aquifères entraîne à son tour l'assèchement et la disparition des zones humides. Or, le maintien et même la reconstitution de zones humides sont indispensables aux équilibres hydrologique, climatique, et biologique de toute région.

La disparition de telles zones humides équivaut à la perte de ces zones tampons qui sont les seules capables d'absorber d'énormes quantités d'eau en période de crues et de les restituer progressivement par la suite en soutenant l'étiage des rivières.

Le type de gestion pratiqué par le service de l'Hydraulique agricole, avec l'idée qu'une rivière doit évacuer le plus rapidement possible les eaux de l'amont vers l'aval, ne fait au contraire qu'accroître le caractère torrentiel des cours d'eau. Si en été, ils ne présentent plus qu'un mince filet d'eau au fond d'un canal desséché, en période de pluies, lors d'un orage ou lors de la fonte des neiges, les masses d'eau lancées à toute vitesse sur le fond lissé des tronçons rectifiés, provoquent des inondations catastrophiques par engorgement dans la partie aval du bassin.

7. Incidences financières.

En passant au crible le coût des travaux entrepris, sous le prétexte d'assainir des terres agricoles ou des prairies, on est impressionné par la disproportion entre le coût, le rapport escompté et celui atteint réellement; à titre d'exemple, l'"amélioration" projetée d'un hectare à Amberloup, reviendrait à 1.500.000 FB soit 10 fois plus que sa valeur vénale !

Un km de rivière rectifiée, canalisée, recalibrée et saccagée, coûte au contribuable belge environ 5 millions. Il faut savoir que ce sont des bureaux d'étude privés qui effectuent les études préliminaires, les avant-projets et les projets définitifs précédant la mise en adjudication et que ces bureaux d'étude sont payés au prorata des travaux à exécuter ...

3. Conclusion.

Les travaux de curage et de rectification ont un impact extrêmement défavorable sur l'environnement naturel.

Ils vont à l'encontre de nombreux intérêts tels ceux des naturalistes, des pêcheurs, des touristes et souvent des agriculteurs eux-mêmes.

Ils se justifient peu du point de vue économique et sont d'un prix prohibitif.

HORMIS DES CAS EXCEPTIONNELS, LA CONSERVATION DES FONDS DE VALLEES, QUI SONT LES ELEMENTS ESSENTIELS DE L'ENVIRONNEMENT, EXIGE LE MAINTIEN INTEGRAL DU RUISSEAU ET DE LA RIVIERE.

Le document original (n° 6/78, 24 pp) est disponible à l'adresse ci-dessous. Joindre un timbre de 8 F.

Pierre LIMBOURG.

AVES/BSPA
Avenue des Constellations, 43
B - 1200 BRUXELLES.

ORIGINES et EVOLUTION de L'HOMME :

Les PRIMATES (II)

Rappel :

Il y a 100.000.000 d'années apparition des premiers mammifères placentaires.

1) Parmi les mammifères placentaires, des groupes se spécialisent, parmi lesquels les PROTOINSECTIVORES.

Ce sont de très petits animaux, ancêtres à la fois

- des insectivores actuels (comme la musaraigne)
- de l'ordre des PRIMATES.

Les primates sont adaptés à la vie arboricole :

- développement du cerveau
- aptitude à saisir les objets (pouce opposable aux autres doigts et ongles plats)
- amélioration de la vision (devenue stéréoscopique)
- développement de la clavicule, ce qui augmente la portée du membre supérieur.

2) Premiers primates : (appelés Prosimiens)

- de 70.000.000 à 40.000.000 d'années
- divisés en 4 groupes (infraordres) :
 - Plésiadapiformes (pas de descendants actuels)
 - Lorisiformes (ancêtres des Loris de l'Inde et du Galago d'Afrique)
 - Tarsiiformes (ancêtres du Tarsien de Bornéo)
 - Lémuriformes (descendants à Madagascar)

3) Les Simiens, Primates plus complexes, apparaissent il y a 40.000.000 à la fois en Afrique et en Amérique du Sud.

La forme américaine a déjà les caractères des Singes à longue queue du Nouveau Monde (Platyrrhiniens) : elle est sans relation avec la généalogie de l'Homme.

Les formes africaines ont ceux des Singes de l'Ancien monde (Cathariniens), mais ils ont encore 36 dents (3 prémolaires par demi-mâchoire).

4) L'Oligopithèque, petit quadrupède de 30 cm de haut, est le premier Primate à avoir 32 dents comme nous. On retrouve ses restes dans l'Oligocène inférieur, d'il y a 35.000.000 d'années.

Depuis l'apparition de la vie (il y a 3.500.000.000 d'années), c'est la première fois qu'apparaît un être à 32 dents !

Ce n'est pas notre ancêtre, mais celui des Cercopithécidés (petits Singes comme Babouins, Macaques)

5) Il y a 30.000.000 d'années, 3 autres Simiens confirment l'acquisition des 32 dents et le déclenchement de la différenciation actuelle des Simiens.

Aeolopithèque..... Gibbons, Siamangs (Hylobatidés)

Aegyptopithèque .. Chimpanzés, Gorilles (Pongidés)

Le Propliopithèque pourrait être l'ancêtre des Horminidés
(famille des Hommes)

Résumé.

-70.000.000 d'années : premiers PRIMATES

40.000.000 d'années : premiers SIMIENS, dont les CATHARINIENS

35.000.000 d'années : premiers Simiens à 32 dents

- de 35.000.000 à 25.000.000 d'années : les ancêtres des 4 grands groupes de Simiens, dont celui des HOMINIDES.

Maurice EVRARD.

Protéger les oiseaux : pourquoi ?
=====

I. L'oiseau prédateur

- les rapaces : petits et gros rongeurs, animaux malades ou affaiblis (y compris poissons et crustacés)
- les insectivores : insectes nuisibles, parasites des plantes, parasites des animaux
- les granivores : bien souvent on ignore que la plupart des granivores nourrissent leurs jeunes exclusivement d'insectes pendant les 3 à 6 premières semaines de leur vie : alouettes, bruants, gallinacés
- les omnivores : larves d'insectes et insectes
- les oiseaux aquatiques et marins : larves, vers, poissons malades, crustacés ...

II. L'oiseau charognard, responsable de l'hygiène de l'environnement

- les rapaces : animaux morts
- les omnivores : corvidés, moineaux, merles, étourneaux .. et tant d'autres qui nettoient nos villes et nos campagnes en les débarrassant de beaucoup de déchets laissés par l'homme

III. L'oiseau planteur, semeur

Beaucoup de gallinacés, corvidés et passereaux même, mangent ou transportent des graines, des semences. Celles-ci n'auraient parfois aucune chance de pousser là où elles tombent alors que l'oiseau les transporte ailleurs

2 exemples :

- Le Prof STERN a observé 35 geais en automne 1977 qui avaient "caché" dans le sol quelque 200 000 glands !!!
Or, bien souvent, l'oiseau oublie ses cachettes.
- Récemment on a découvert que la reproduction d'un arbre (calvaria major) des Iles Maurice, était totalement subordonnée à une espèce de dindon sauvage, maintenant disparue "grâce" aux chasseurs européens.

Les graines de cet arbre doivent passer par le système digestif de ces gallinacés afin de ramollir leur écorce très dure.

Il ne reste plus que 13 exemplaires de cet arbre au monde, tous âgés de plus de 300 ans.

Aussi, afin d'en replanter, élève-t-on maintenant des dindons de basse-cour pour faire subir aux graines ce traitement indispensable à leur germination. Même la chimie n'est pas parvenue à donner des résultats !

Et "last but not least"

X L'oiseau, joyau de la nature pour notre plus grand plaisir

Quoi de plus beau qu'un rapace au vol

Quoi de plus beau que le chant du merle à l'orée de la forêt

que l'alouette s'élevant en vrille et en trille

Quoi de plus beau que le chatoyant plumage du bruant, de la pie,
du martin-pêcheur ou même du modeste petit moineau qui picore une
mie de pain sur une terrasse ?

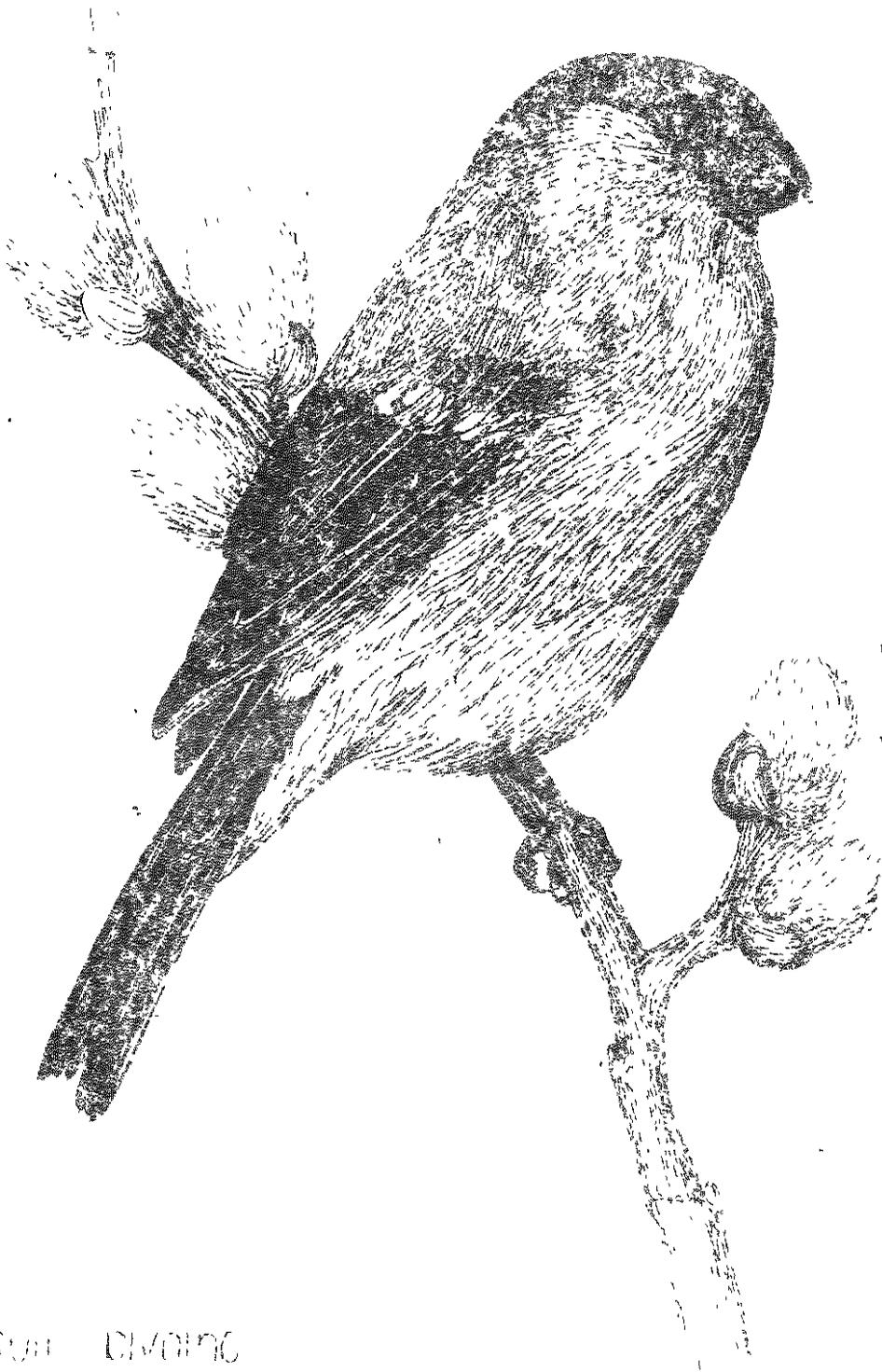
On pourrait y ajouter encore d'autres choses, mais limitons-nous
à l'essentiel. L'oiseau comme gibier pour l'homme civilisé n'est
pas digne de ce "rôle", car la chasse, lorsqu'elle n'est pas une
nécessité biologique est à rejeter en bloc.

Tous ces éléments évoqués nous permettent, je pense, de considérer
maintenant les oiseaux sous une autre optique, peut-être même y
serons-nous moins indifférents. Nous serons également mieux armés
pour les défendre et les aimer et les faire aimer à ceux qui les
ignoraient ou les attaquaient jusqu'à ce jour. Et les esprits
chagrins qui attribuent tant de méfaits aux oiseaux n'ont qu'à bien
se tenir. L'homme lui-même est responsable, par son intervention
anarchique et incontrôlée des équilibres biologiques perturbés qui
finissent toujours par se retourner contre lui. Il a fait sien les
intérêts appartenant à la Nature, refusant de les partager avec
elle ou tout simplement de les lui restituer.

Alors SAUVONS LES OISEAUX ... nous avons besoin d'eux.

J.H. ROCHE.

(Réflexions inspirées par l'ouvrage des Drs Horst STERN,
Gehrad THIELCKE, Frederic VESTER et Rudolf SCHREIBEL: Rettet die
Vögel ... wir brauchen sie.)



LOWLAND DIVING

white, ...

... ..

ORIGINES et EVOLUTION de L'HOMME :les HOMINIDES (III)

Rappel :

- Il y a 100.000.000 d'années : premiers mammifères.
 Il y a 70.000.000 d'années : premiers primates.
 Il y a 40.000.000 d'années : premiers simiens.

A. Les précurseurs.

+++++

Au Miocène (il y a 25.000.000 d'années) commence la "découverte" de la bipédie et son adoption par plusieurs lignées de primates qui s'adaptent ainsi à des changements écologiques (apparition de la Savane). Ceci entraîne un port de tête différent facilitant la réduction de la face et l'augmentation du cerveau, la libération des mains qui peuvent prolonger leur action par des outils.

Cette évolution se constate chez

1. le Gigantopithèque (Pliocène : 7.000.000 d'années et Pléistocène de Chine, de l'Inde), (mais sa denture n'est pas celle d'un Hominidé)
2. l'Oréopithèque (il y a 10 à 15.000.000 d'années : dans les lignites de Toscane) Petit Simien (- 1,10m), pesant 40 kg., présente un cerveau développé (400 cm³), connaît la marche bipède et présente une denture en voie d'humanisation : canines réduites ...
3. le Ramapithèque : (il y a 7 à 20.000.000 d'années : Inde - Kénya - Grèce - Hongrie ...) annonce aussi les Hominidés : petites incisives, petites canines verticales, mâchoires arrondies, molaires et prémolaires plates, serrées (grande surface de mastication), face haute et brève ...
 C'est un petit primate de 20 à 35 kg qui semble être le premier utilisateur d'outils (cailloux, os brisés), il y a 14.000.000 d'années (Kénya)

B. Les préhommes : les Australopithèques.

+++++

On les connaît dès 6.500.000 ans (Kenya) et jusqu'à 1 million d'années (Afrique du Sud).

Ce sont de petits Hominidés bipèdes, vivant en savane d'une alimentation végétale coriace (appareil masticateur puissant).

A partir de 3.000.000 d'années, apparaît la taille de l'outil en pierre (gisement de l'Omo : Ethiopie), en os, en dents, en cornes (Afrique du Sud).

C'est probablement de certains Australopithèques que naît, dans la savane africaine, il y a 4.000.000 d'années, le premier HOMME (en Afar éthiopien) :

- il est omnivore (augmentation de la taille des canines et incisives, diminution de celle des molaires);
- il taille la pierre (industrie appelée Oldowayen, du gisement d'Oldoway : Tanzanie)
- il vit en société;
- il est chasseur;
- il construit des abris rudimentaires à partir de - 1.800.000 ans (contemporain des Australopithèques, cet Hominidé est considéré par certains auteurs comme le représentant de la plus vieille espèce du genre HOMO, Homo habilis)

Résumé :

- 25.000.000 d'années : certains Simiens découvrent la bipédie, conquièrent la savane
- 14.000.000 d'années : premiers outils ?
- 6.500.000 d'années : apparition des Australopithèques (préhommes)
- 4.000.000 d'années : naissance du premier Homme dans la savane africaine
- 3.000.000 d'années : les Australopithèques taillent des outils en pierre, en os, en dents, en cornes.

M. EVEARD.

ORIGINES et EVOLUTION de L'HOMME : (IV)

Le genre HOMO : A. Homo erectus (Archanthropiens)

Rappel : Il y a 100.000.000 d'années : premiers mammifères.

Il y a 70.000.000 d'années : premiers primates.

Il y a 40.000.000 d'années : premiers simiens.

Il y a 6.500.000 d'années : Australopithèques (préhommes)
(PL. I fig.1)

Il y a 4.000.000 d'années : Homo Habilis

L'Homo habilis, qui vivait en société dans des abris rudimentaires, qui se taillait dans la pierre des armées grossières, n'est pas admis par tous les spécialistes dans le genre Homo.

A partir de 1,9 million d'années, apparaît une espèce nouvelle d'genre Homo, Homo erectus, descendant probable d'Homo habilis.

Partie d'Afrique, cette expansion se fait en direction de l'Asie et de l'Europe.

1. Caractères : planche I, fig 2.

H. erectus a notre taille et notre poids

une denture presque moderne dans une mâchoire robuste
un crâne épais avec bourrelets (susorbitaire, occipital)
mais un volume cérébral important (750 - 1250 cm³)
(homme actuel : 1600 cm³)

H. erectus a réussi à domestiquer le feu.

Avec lui apparaissent les premiers rites (bris artificiel et systématique des crânes), témoignage possible d'un souci métaphysique.

2. Représentants :

A. Pithécanthrope (Homme de Java) : découvert en 1890.

B. Sinanthrope : (Homme de Pékin)

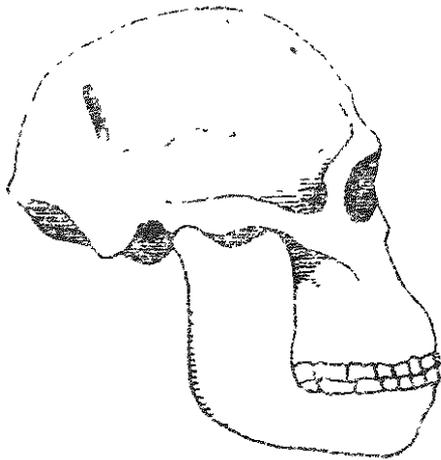
C. Atlanthrope : (Homme de Ternifine : Algérie)

D. En Europe : mandibule de Mauer (All.) : 1907
crâne de Tautavel (Pyrénées franc.) : 1971

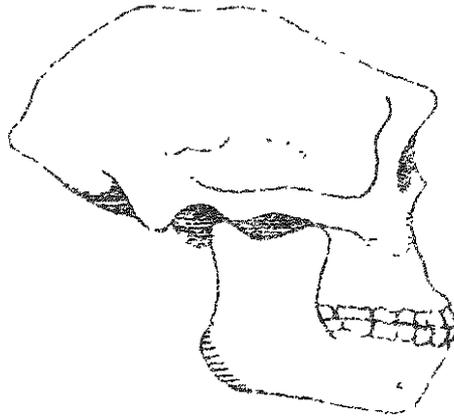
3. Industries de l'Homo erectus.

Si la paléontologie étudie les origines et l'évolution de l'homme au point de vue strictement biologique (anthropologie), l'archéologie préhistorique met l'accent sur les vestiges témoignant de l'activité de l'homme avant l'apparition de l'écriture.

Planche I

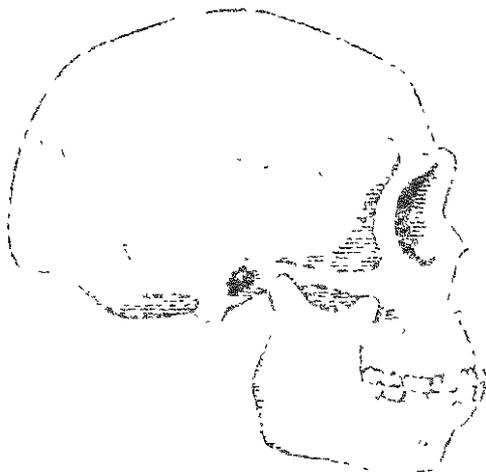


1. Australopithèque



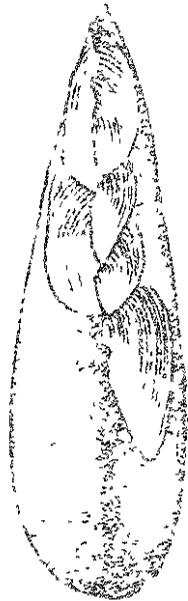
2. Pithecanthrope (Java)

3. H de Néanderthal



4 H de Cro-Magnon

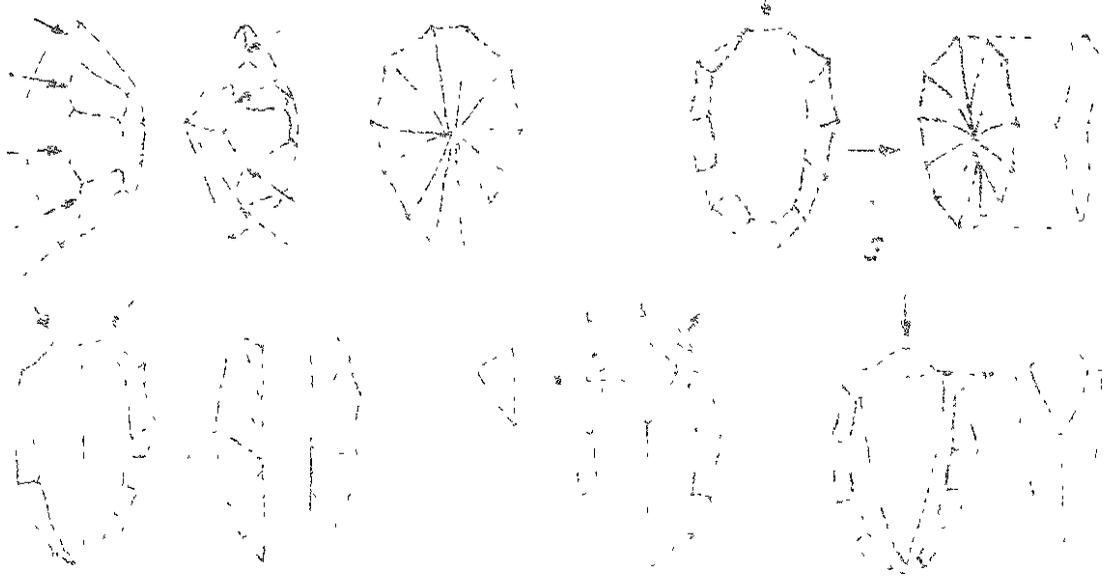




1. Biface abbevillien (2/3)

2. Dague abbevillien (4/4)

Technique Levallois (aiguës m. 1822-1801)



1. Préparation du noyau (aiguës m. 1822-1801)

2. Levallois (aiguës m. 1822-1801)

Les industries du PALEOLITHIQUE inférieur correspondent à H. erectus.

Subdivisions :

- a) Abbevillien : de \pm 600.000 à \pm 400.000 ans
lourds bifaces taillés par grands enlèvements formant une arête sinueuse (Pl. II - fig. 1)
- b) Acheuléen : de \pm 400.000 à \pm 100.000 ans
bifaces plus réguliers, plus plats, à tranchant rectiligne finement retouché (Pl. II - fig. 2) associés à de grands outils sur éclats
- c) Dès l'Acheuléen, apparaît une technique de taille qui subsistera jusqu'au néolithique, la "technique Levallois".

Elle se caractérise par une préparation du nucléus (bloc de pierre brut), permettant d'obtenir de grands éclats de forme prédéterminée. (Pl. II. fig. 3 et suivantes)

4. Mode de vie :

Dans la grotte du Lazaret (Nice), il y a 150.000 ans, on a retrouvé les traces d'un campement de chasseurs de bouquetins et de marmottes.

Les fouilles de Terra Amata (Nice) ont livré des ossements d'éléphant méridional, de rhinocéros de Merck, de cerf, de sanglier ...

Résumé : De 7 à 2 millions d'années :

émergence du genre Homo : il taille l'outil.

De 2 millions d'années à 100.000 ans,

l'Homo erectus maîtrise le feu et perfectionne l'outil.

Maurice EVRARD.

LE CHAT SYLVESTRE.

Le chat sylvestre, "*Felis s. silvestris*" (Schreber , 1777), désigné communément sous le nom de chat sauvage, ne doit pas être confondu avec le chat domestique retourné à la vie sauvage, qu'il convient d'appeler chat haret.

MORPHOLOGIE.

Il pèse de 5 à 6 kg. Sa longueur totale varie entre 1 et 1.20 m. La teinte de fond est gris foncé. Le poil est long, atteignant 4 cm, soit le double du chat domestique; il forme une bourre épaisse. La queue cylindrique, de 30 à 35cm, non amincie à l'extrémité, est marquée d'anneaux noirs contrastants, en nombre variable. Sa gorge porte des taches d'un blanc jaunâtre.

HABITAT.

Exclusivement forestier, le chat sylvestre se tient en lisière, aimant les clairières envahies par un jeune taillis, ou les forêts à ravin sur éboulis, ou les friches et les champs adjacents à la forêt, ou la proximité d'un déversoir à poubelles, s'embusquant dans les arbres, d'où il guette ses proies (campagnols et rats) avec une inlassable patience; on le trouve parfois en bordure de rivières peu profondes, subtilisant une truite, un vairon, surtout des grenouilles, voire même des rats musqués.

MOEURS.

Le chat sylvestre est un animal solitaire. Les deux sexes ne se cherchent qu'à la période des amours. Il craint l'homme et l'évite; même petit, en captivité, il est très difficilement éduicable et ne se laisse pas approcher par son comportement très agressif. Il cache soigneusement sa nichée (5 à 7 chatons) dans les cavités des roches naturelles, après l'avoir déposée au préalable sous les fagots ou stères de bois.

SON ROLE DANS LA NATURE.

Il est exceptionnellement vecteur de rage, (d'après l'analyse des contenus stomacaux) à cause de son régime alimentaire très sélectif : les rongeurs, dont les campagnols sylvestres, fortuitement des oiseaux, parfois lièvres et lapins quand ils sont en pléthore : sa manière de se comporter en ce domaine va à l'encontre de celle du renard, très charognard, qu'il évite d'ailleurs soigneusement, à l'encontre également de celle du chat domestique, qui a un régime alimentaire très varié, tuant surtout pour détruire, causant des dégâts considérables, surtout à l'avifaune. Le chat sylvestre favorise donc la sélection et la régénération naturelles des forêts. Il est fort bénéfique à l'équilibre des biocénoses forestières et des groupements de lisières. Il est un

prédateur très utile, fort heureusement protégé chez nous par une loi récente. Pour l'écologiste, il compense en partie le rôle dévolu au loup voilà un siècle.

MIGRATION EN ARDENNE.

On a pu suivre depuis une bonne vingtaine d'années sa pénétration en Ardenne, par deux cheminements différents. La lignée allemande est passée par l'Eiffel, les Hautes Fagnes et l'Oesling luxembourgeois. Cette invasion a été facilitée par le fait de l'absence des chasseurs allemands, au front pendant la guerre 40-45 et désarmés après le conflit. La lignée française est venue par la Lorraine française et belge. L'origine de l'exode remonte à la première guerre mondiale; la zone rouge de Verdun, restée en friche après le conflit, permettant ainsi la prolifération des rongeurs et de leur prédateur naturel, fut le domaine privilégié du chat sauvage pendant une dizaine d'années. Ces deux lignées de migration se sont rejointes certainement dans l'Ardenne centrale, où des présences de plus en plus nombreuses sont signalées par les gardes-chasses et forestiers, probablement grâce à un excellent brassage génétique. J'ai repéré moi-même aux premières neiges de nombreuses traces tout autour de Jehonville. Deux chats, dans la poursuite aveugle du rut ont été tués ensemble par auto au carrefour de la Flèche (Bertrix) en traversant l'autoroute à la fin de janvier. On m'a apporté en mars deux petits chatons que j'ai reporté avec l'auteur du rapt à l'endroit de leur trouvaille, sous un tas de bois.

Après une éclipse d'un siècle, il faut donner au chat sylvestre l'occasion et la chance de repeupler l'Ardenne.

Abbé PETITJEAN.

P.S. Je remercie Mr G.PARENT pour les notes manuscrites qu'il m'a aimablement transmises et qui ont servi à la composition de cette fiche.

ORIGINES et EVOLUTION de L'HOMME : (V)

Le genre HOMO : B. Homo SAPIENS NEANDERTALENSIS
(Paléanthropiens)

Rappel : Il y a 6.500.000 ans : Préhommes (Australopithèques)
Il y a 4.000.000 ans : Homo Habilis
Il y a 2.000.000 ans : Homo Erectus (Archanthropiens)

Homo erectus donne naissance à deux branches :

- l'une atteint son épanouissement aux 2 premiers stades de la glaciation de Würm (- 70.000 à - 50.000 ans) avec des particularités anatomiques définitivement spécialisées, de sorte qu'il disparaît vers - 35.000 ans pour avoir trop vite évolué : c'est l'Homo sapiens neandertalensis (Néandertalien classique)
 - l'autre, amorcée déjà à l'interglaciaire Mindel-Riss (- 300.000 à - 200.000 ans : Présapiens) est pourvue d'un potentiel évolutif largement ouvert. Elle aboutira à l'homme actuel (Homo sapiens sapiens)
- N.B.: Présapiens et Néandertaliens sont appelés "Paléanthropiens".

1. Caractères des Néandertaliens : (Voir fiche n° 20 - Pl.II - fig. 3)

- Capacité crânienne élevée (jusque 1.700 cm³) mais allègement de la tête par pneumatisation : sinus très développés.
- Voûte crânienne élevée
- Front redressé
- Diminution du volume facial
- Réduction du bourrelet susorbitaire
- Arrondissement du contour de l'arrière-crâne
- Dimension réduites des dents
- Mandibule de dimensions réduites avec branche montante moins trapue, menton moins fuyant
- Redressement du corps et adaptation à la marche bipède comparables aux nôtres
- Pied large, bien équilibré; voûte plantaire bien cambrée
- Port de tête comparable au nôtre (position et orientation du trou occipital)
- Puissante musculature entraînant le modelage particulier de certains os : fémur, radius, péroné, omoplate, clavicule
- Thorax large et épais
- Jambe, avant-bras et doigts courts par rapport à la cuisse, au bras, à la paume de la main, à la plante du pied.

2. Distribution de l'habitat : jusqu'aux limites des moraines glaciaires, donc toute l'Europe sauf Scandinavie, Mer Baltique, zones de relief accentué (Pyrénées - Alpes - Caucase...) jusqu'en Ouzbékistan et en Irak.

3. Environnement :

Sous le front glaciaire, successivement :

- région de toundras avec mammouths et rennes
- forêt de résineux
- forêt mixte avec élans, bisons, rhinocéros laineux
- forêt de feuillus et prairie ouverte avec Bovidés, Cervidés, Chevaux
- steppe chaude avec rhinocéros de Merck et éléphants antiques

Les oscillations climatiques entraînent des avancées de la toundra vers le sud, puis des reculs avec déplacement concomitants des faunes. Mammouths et rennes se retrouveront jusqu'à la limite du Périgord.

4. Industries :

Les techniques du PALEOLITHIQUE moyen se rattachent aux paléanthropiens. Elles caractérisent le faciès culturel du MOUSTÉRIEN dans lequel on distingue divers groupes mais dont le principal caractère est l'abondance des pointes et racloirs obtenus par la retouche d'éclats sur une seule de leur face. (la technique Levallois est souvent utilisée : v. fiche n° 20 - Pl. II)

La Planche III présente quelques outils moustériens tels qu'en ont fourni les grottes d'Engis ou de Spy en Belgique.

5. Mode de vie :a) Etat de santé

Plus de la moitié des Hommes de Néandertal mouraient avant 20 ans. Pour 40%, l'âge de la mort se situait entre 20 et 40 ans.

Mais leur état de santé était meilleur que celui que connaîtront les Hommes du Néolithique.

Les affections les plus courantes résultaient de troubles articulaires; toutefois la récupération fonctionnelle des arthropathies semble avoir été meilleure que chez nous : il faut dire que la vie en dépendait !

L'usure très prononcée des dents s'accompagne de lésions de la racine aboutissant à des fistules maxillaires, à des signes de gingivite expulsive, mais on n'a relevé aucune trace de carie.

b) Alimentation : fournie par la chasse et la cueillette; un peu par la pêche. Elle était bien équilibrée : aucune trace d'avitaminoses ou de carences alimentaires graves. Ils ne semblent pas avoir connu les famines liées aux concentrations humaines trop élevées.c) Habitations et vêtements : Ils installent leur gîte sur des lieux élevés (observation des passages du gibier) et protégés (abris-sous-roches). Les peaux animales sont utilisées à des fins vestimentaires et pour l'aménagement des abris (abondance des racloirs)d) Relations sociales : Elles sont connues à travers le culte des morts. Les sépultures sont aménagées : cadavre en position semi-fléchie (position de sommeil) protégé contre les prédateurs par une couverture de pierres plates, dépôt d'offrandes (outils de belle facture) et de nourriture.

Résumé :

Il y a 500.000 ans, Homo erectus se transforme en deux branches de Paléanthropiens :

- H. sapiens neandertalensis, disparus il y a 35.000 ans
- Présapiens, nos ancêtres.

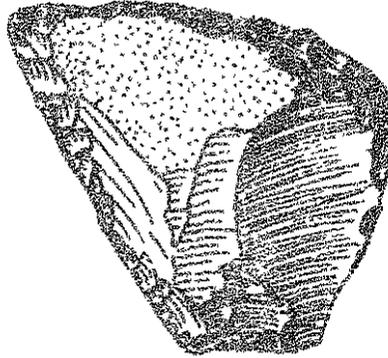
Maurice EVRARD.

INDUSTRIE MOUSTERIENNE



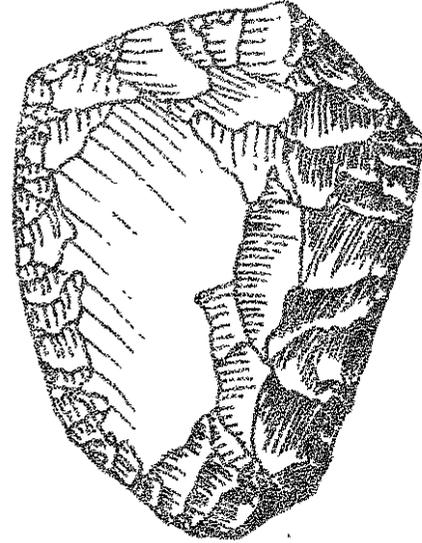
Racloir

convergent - Ech. 2/3



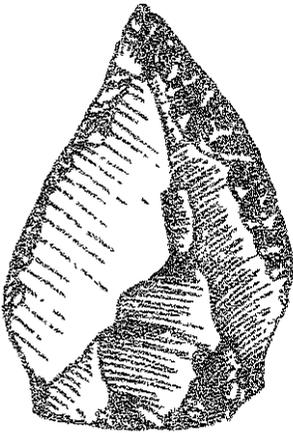
Racloir

déjeté - Ech. 2/3



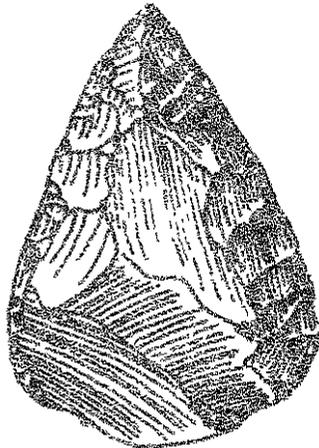
Racloir

polygonal - Ech. 2/3



Pointe sur

éclat levallois - Ech. 2/3



Pointe - Ech. 2/3



Limace plate - Ech. 2/3

ORIGINES et EVOLUTION de L'HOMME : (VI)

Le genre HOMO : C. Homo SAPIENS Sapiens

Rappel : Il y a 2.000.000 ans : Homo erectus (Archanthropien)

Il donnera naissance à 2 branches :

- Homo Sapiens Neandertalensis (Paléanthropien)
qui disparaît vers - 35.000 ans
- Homo Sapiens Sapiens (Néanthropien)

1. Caractères de l'Homo sapiens sapiens : (voir Fiche 20 - Planche I
fig. 4 et planche IV-fig.1)

Il se distingue des Néandertaliens par une importante modification de la zone frontale qui permet le développement de la région antérieure du cerveau.

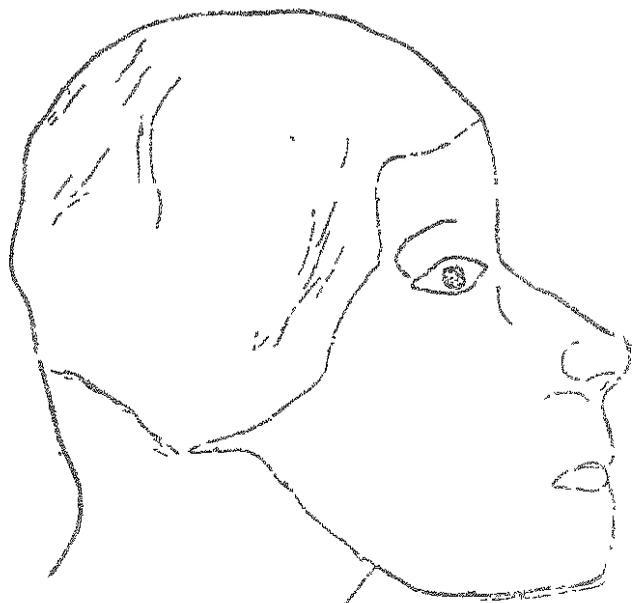
- disparition du bourrelet susorbitaire
- redressement et allongement du front
- réduction du bourrelet occipital
- menton proéminent

"La capacité totale du crâne n'a pas augmenté, mais les territoires nerveux liés à la conscience lucide et à la réflexion se sont développés. Ce développement coïncide avec la diversification de l'outillage et l'apparition des premières manifestations artistiques" (M.BREZILLON, Dictionnaire de la Préhistoire, Larousse 1969)

2. Groupes raciaux :

Trois groupes raciaux principaux ont été reconnus parmi les néanthropiens fossiles d'Europe :

- a) les hommes de Cro-Magnon :
 - grande taille (1.80-1.94m)
 - force physique développée
 - face large, aux pommettes saillantes
 - nez effilé
 - orbites rectangulaires
- b) les hommes de Chancelade :
 - taille plus faible (1.55m)
 - crâne élevé dans sa région médiane
 - mandibule robuste
- c) les hommes de Grimaldi :
 - taille : 1,60 m
 - crâne très allongé
 - ouverture nasale large
 - prognathisme accentué (type négroïde)



Représentation humaine du Paléolithique supérieur trouvée à
Lussac-les-Châteaux (Vienne)

3. Environnement :

La glaciation de Würm, qui a débuté il y a - 75.000 ans connaît plusieurs phases froides séparées par des interstades tempérés. Elle s'est terminée + 10.000 ans avant notre ère.

Les Néanthropiens fossiles s'adapteront à ces changements de climat se réfugiant dans les grottes au cours des périodes froides. Ils vivent toujours en prédateurs (chasseurs et cueilleurs).

4. Principales industries :

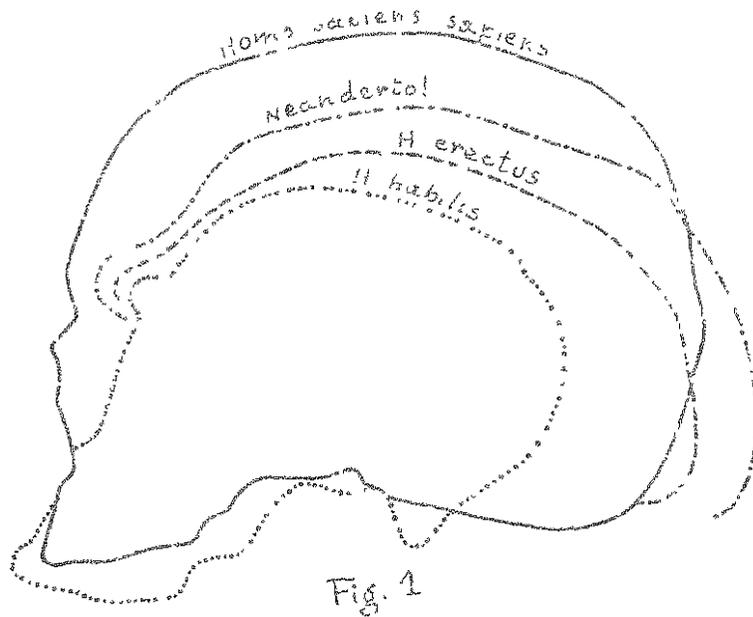
- a) L'Aurignacien (de - 30.000 à - 25.000) est l'industrie qui correspond aux hommes de Cro-Magnon et de Grimaldi. Il est caractérisé par des pointes de sagaie en bois de renne plus larges qu'épaisses, avec base fendue; des grattoirs épais et de longues lames. (Pl. IV - fig. 2-3-4)
- b) Le Gravettien (de - 25.000 à - 20.000) Premières manifestations d'art figuratif. Caractérisé par une pointe élancée obtenue en abattant l'un des bords d'une lame.
- c) Le Solutrénien (- 20.000 à - 15.000) (Pl. V - fig.1) Industrie des hommes de Chancelade caractérisée par des pointes en "feuille-de-laurier" dont les retouches rasantes envahissent toute la surface. (Pl. V-fig. 2)
- d) Le Magdalénien (- 15.000 à - 8.000) correspondant aussi à l'homme de Chancelade est caractérisé par le développement de l'industrie osseuse (harpons à 1 ou 2 rangs de barbelures voir Pl. V - fig. 3 et 4) à côté des lamelles en pierre. C'est la grande époque de l'art des cavernes (Lascaux : -15.000)

Ces industries constituent le Paléolithique supérieur

L'Epipaléolithique (Mésolithique) (- 8.000 à - 5.000) avec son industrie à microlithes voit apparaître la domestication et clôturer le mode de vie de l'homme primitif basé sur la chasse et la cueillette.

Au Néolithique, l'homme accède à l'économie productive.

Le polissage de la pierre, l'invention de l'arc et de la céramique (En Europe : - 5.000) ne sont que des caractères secondaires de cette époque marquée aussi par l'apparition de la sédentarité.



Pointe de sagaie à base fendue (2/3)



Fig 2

Lame étranglée (2/3)

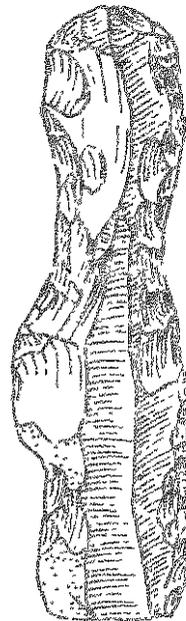


Fig. 4



Grattoir caréné (2/3)

Fig 3

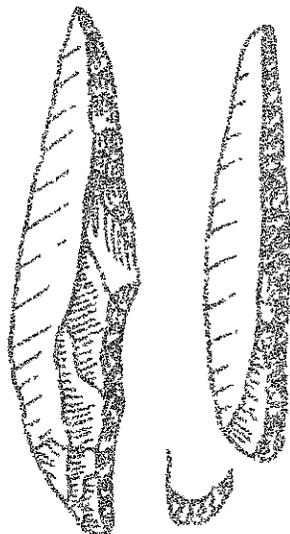


Fig 1. Pointes de la Gravelle (2/3)

GRAVETTIEEN



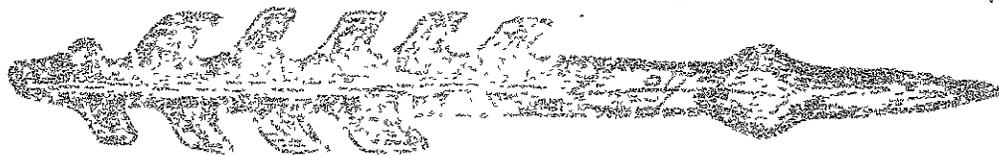
Fig 2. feuille de laurier

SOLUTREEN



Fig 3. Harpon à 2 rangs de barbelures (1/1)

Fig 4 Harpon à 2 rangs de barbelures (1/1)



MAGDALENIEN

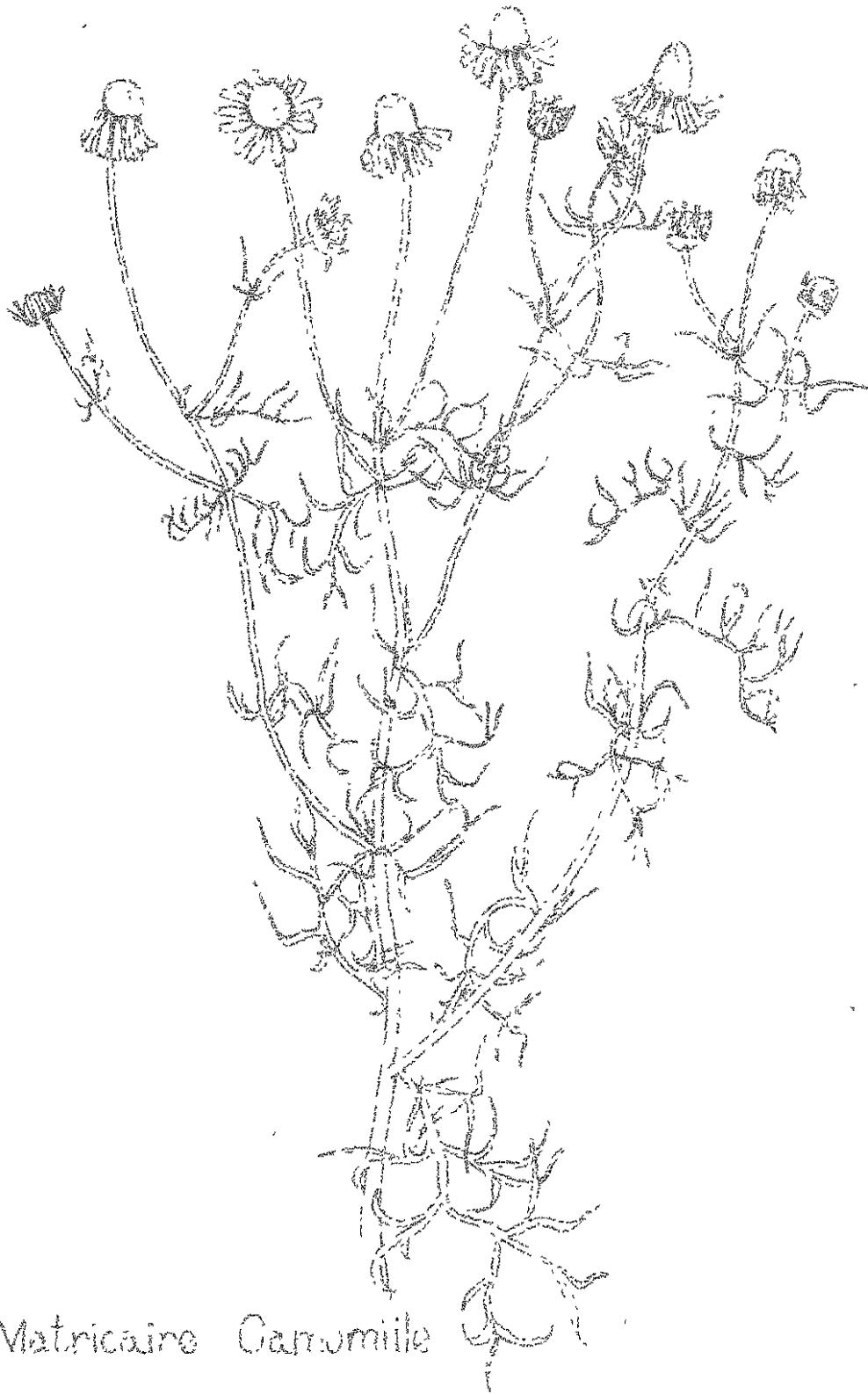
(Outils en bois de renne.)

PETIT LEXIQUE DU NATURALISTE.

=====

- Association végétale : - groupement végétal caractérisé par une composition floristique déterminée et relativement constante dans les limites d'une aire donnée.
- groupement végétal de composition floristique déterminée présentant une physionomie uniforme et croissant dans des conditions stationnelles également uniformes.
- Biocénose : (koinê = en commun) : ensemble des organismes qui cohabitent dans un même milieu .
- Biochore : (chora = aire, étendue) : aire biologique particulière composée d'un ensemble de biocénoses.
- Biotope : (topos = lieu, endroit) : type de milieu ou d'habitat offrant à la vie végétale ou animale des conditions particulières d'existence.
- Ecochore : aire composée d'un ensemble d'écotopes.
- Ecologie : - science qui envisage les rapports réciproques entre les organismes et leur milieu.
- science qui étudie les relations entre les espèces et les différents facteurs (physiques, chimiques ou biotiques) de l'environnement.
- Ecosystème : ensemble possédant une structure et constituant un tout fonctionnel.
- Ecotope : (oikos = habitat) ensemble des facteurs du milieu.
- Localité (au point de vue botanique) : situation géographique et topographique de la plante.
- Phytocénose : portion homogène du tapis végétal.
- Phytosociologie : = sociologie végétale = science qui étudie les associations végétales.
- Station (au point de vue botanique) : notion plus complexe que la localité : c'est le site où se trouve cette plante.

Maurice DETHIOUX.



Matricaria Chamomile

Matricaria chamomilla L.

Les NOSTOCS, des algues bleues.

A propos de l'observation de nostocs communément appelés "crachats de lune" sur un chemin caillotté des environs d'Anloy le 10 décembre 78.

Les nostocs font partie de l'embranchement des algues (cyanophyta).

En effet les algues ne sont pas uniquement ces longues lanières brunes des paniers à huîtres ou les grands laminaires que l'on rencontre au bord de la mer; on classe, sous la dénomination "algues" un grand nombre de végétaux de formes et de couleurs variées qui présentent néanmoins, tous, des points communs caractéristiques.

On subdivise les algues en différents groupes :

- les cyanophyta ou algues bleues

Bien que ces organismes n'ont pas de noyaux délimités (acaryotes) comme les bactéries, les cyanophyta sont capables de vraie photosynthèse comme la plupart des plantes supérieures. Leurs particularités écologiques, souvent pareilles à celles des bactéries, donnent à penser qu'elles sont également très primitives.

- les rhodophyta ou algues rouges

Ce sont des organismes surtout marins, ils ont un noyau vrai et auraient évolué à partir de cyanophyta

- les chlorophyta ou algues vertes

Les chlorophyta jouent un rôle fondamental dans l'évolution du règne vivant.

Les formes les plus évoluées ont donné les premiers végétaux terrestres et vasculaires, d'autres formes conduisent aux eugléniens qui commenceraient le règne animal.

- les conjugatophyta et charophyta sont des embranchements très voisins des chlorophyta

- les euglenophyta sont des flagellates chlorophylliens

Ce sont, par exemple, les euglena que l'on retrouve dans des eaux riches en matières organiques (mares de fermes prenant parfois une teinte verte)

- les cryptophyta sont des flagellates colorés en brun
- les pyrrophyta constituent l'essentiel du phytoplancton
- les chrysophyta, en grand nombre, peuvent donner un reflet doré à l'eau stagnante (chryso = or)
- les phacophyta sont des algues marines pluricellulaires morphologiquement différenciées

Toute cette classification est donc très complexe mais la figure montre l'importance des algues dans l'évolution du règne végétal.

Pour une meilleure compréhension, rappelons que

les organismes de base Bactériophyta sont des bactéries
les fungi : les champignons
les bryophyta : les mousses
les ptéridophyta : les fougères
les coniferophyta : les conifères
les antophyta : les plantes à fleurs

Mais revenons aux algues bleues

Les cyanophyta se retrouvent dans les milieux les plus extrêmes, rochers arides, sources chaudes (80 à 85°C), leurs exigences très réduites en font les pionnières de toute colonisation, on les trouve aussi bien dans les sols, les eaux marines et les eaux douces (plancton).

La coloration de la Mer Rouge en rouge, phénomène appelé fleur d'eau, est due à la pullulation de cyanophyta (le pigment colorant étant la phycoérythrine).

Certains bancs de roches calcaires (tufs) peuvent avoir été créés par des cyanophyta des eaux calcaires qui peuvent s'incruster.

D'autres algues bleues, en l'absence de lumière, retournent à un mode de vie hétérotrophe (cfr les bactéries).

D'autres sont parasites ou font partie de la symbiose lichénique.

Le Nostoc commun.

Il fait partie du groupe des nostocales, organismes capables de fixer l'azote de l'air.

Les nostocs ont un aspect gélatineux, brunâtre, ils gonflent à l'humidité.

Ils sont constitués de fines cellules en tonnelet réunies par un mucilage.

En période sèche, ils se recroquevillent et deviennent cassants.

On les trouve sur le bois ou sur des rochers humides.

En Chine on ferait du potage avec la gelée de nostocs.

Annick MEURENS.

La hêtraie à mélisse et aspérule.

1. Structure :

Futaie mixte avec le hêtre comme essence dominante. Sont aussi présents : l'érable sycomore, le charme, les chênes sessile et pédonculé et le frêne ainsi que le merisier, l'érable plane, l'orme des montagnes et même le tilleul à grandes feuilles.

Strate arbustive : peu fournie
Strate herbacée : importante
Strate muscinale : assez faible

2. Milieu :

a) géographique et écologique :

Ce type de forêt n'est pas rare sur les contreforts de l'Ardenne. En Famenne, au Condroz et au Pays de Herve il se rencontre sur le Couvinien et le Givetien. En Lorraine belge, il est très répandu notamment sur les assises gréseuses de la cuesta infraliasique, sur les schistes et les macignos pliensbachiens et sur les calcaires coquillers du Bajocien.

En Ardenne, il se réduit à des stations ponctuelles au niveau du Siegenien moyen et supérieur, de l'Emsien inférieur et moyen et même sur les alluvions modernes.

En Moyenne Belgique, on le trouve généralement sous l'aspect de chênâies-charmaies de substitution résultant du traitement en taillis.

b) pédologique :

C'est une forêt à caractère faiblement acidophile à neutrophile. En surface, le pH du sol se situe entre 5 et 7. En profondeur il atteint 5,5 à 7,5 sauf dans le type à ail des ours où le pH en surface est supérieur à 6 et en profondeur il est compris entre 7 et 8.

Ce sont généralement des sols limono-caillouteux (lettre G de la carte pédologique) du type brun mésotrophe à horizon (B) structural.

En Lorraine belge ils sont plutôt du type brun lessivé.

Classes de drainage : b et c

Type d'humus : mull à mull acide ou même moder mulleux.

3. Composition floristique et typologie :

Cette forêt est caractérisée par :

1) la présence d'espèces mésotrophes comme Melica uniflora et Asperula odorata, qu'accompagnent fréquemment : Euphorbia amygdaloides, Mercurialis perennis. Le Bois-Gentil (Daphne mezereum) se plaît dans ce biotope.

- 2) L'abondance des espèces d'humus doux comme Anemone nemerosa, Lamium galicobdolon (optimum), Milium effusum, Carex sylvatica, etc...
- 3) en Ardenne et dans certains types de Lorraine belge par des espèces submontagnardes telles que Luzula luzuloides, Polygonatum verticillatum et Poa chaixii.

On distingue les types suivants :

a) la hêtraie à mélisse et grande fétuque :

Liée généralement aux versants ombragés (exposition NW à E), elle y occupe des sols colluvionnés. Ce type se distingue par la présence de la grande fétuque (Festuca altissima = Festuca sylvatica) qui peut y former de vastes herbages. Dans la strate arborescente, l'érable sycomore est très fréquent.

Les fougères (variante hygrocline), favorisées par le microclimat frais du site, sont souvent nombreuses : Athyrium filix-femina, Dryopteris filix-mas, Dryopteris carthusiana et même le rare Currantia dryopteris.

b) la hêtraie à mélique typique .

Elle apparaît sur les pentes modérées et sur les sites subhorizontaux au sol profond et limoneux. Elle ne comporte aucune des différentielles des autres types. Il existe une variante hygrocline

c) la hêtraie à mélique et gouet .

Elle occupe des plateaux et des pentes diversement orientées, où les sols sont plus superficiels que dans le type précédent mais ils présentent un pH un peu plus élevé.

Les différentielles sont des espèces neutrophiles : Arum maculatum, Mercurialis perennis, Primula elatior, Adoxa moschatellina, Acer campestre, etc ...

Il existe une variante hygrocline.

d) la hêtraie à mélique et ail :

Assez peu fréquente, elle est liée aux colluvions limoneuses relativement caillouteuses. Les pH sont proches de la neutralité

Elle se reconnaît aisément par ses plages étendues d'Allium ursinum. Les espèces calcicoles n'y sont pas rares. On peut y distinguer une variante sèche et un hygrocline

4. Données sylvicoles

Les arbres peuvent atteindre les hauteurs suivantes dans les divers types :

- hêtraie à mélique et fétuque : milieu très propice au hêtre et à l'érable sycomore qui peuvent atteindre 35-36 m dans la variante à fougères et 23 mètres à moins dans la variante sèche.

"BARBOUILLONS" n° 27

Fiche n° 26 (suite 2)

- hêtraie à mélisque typique : milieu favorable au hêtre qui y atteint 33 à 36 mètres
- hêtraie à mélisque et gouet : le hêtre y accomplit encore de bonnes performances avec des hauteurs de 30 à 32 mètres
- hêtraie à mélisque et ail : le hêtre n'y dépasse guère les 30 mètres de haut.

Maurice DETHIOUX



Asperule Odorante.
Asperula odorata.

Le 6 janvier 1979.

LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS DE L'A.S.B.L.

"LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE", à CHANLY.

+++++

NOM	PRENOM	ADRESSE
ARNOULD	Albert	rue du Hableau, 32. 5430 ROCHEFORT
BELOT	Patrick	rue Général Capiaumont, 59 1040 BRUXELLES
CIGLIA	Tino	Le Blancheau, 21 6603 RECOGNE
COLLET	Francis	Av. de Fort-Mahon, 209 6920 WELLIN
COLLIN	Mme Paul	av. Maréchal Ney, 34 1180 BRUXELLES
CORBEEL	Sophie	Lauvenstraat, 127 1800 VILVORDE
CORBEEL	Philippe	idem
DAVID	ELISE	rue de Lesterny, 22a 6940 FORRIERES
DAVID	Michel	idem
DELHASSE	Roger	rue Pierre Saint-Hubert, 17 5400 MARCHE
DELACROIX	Marcelle	rue du Long Chêne, 12 1970 Wezembeek/Oppem
DETHIOUX	Marie	rue de Coquelet, 125 5000 NAMUR
DETHIOUX	Maurice	idem
DOUXCHAMPS	Etienne	av. Slegers, 3 1200 BRUXELLES
DUPUIS	Jacques	rue Saint Urbain, 122 H 6934 TELLIN
EVARD	Ghislaine	quai de la Boverie, 96/bte 63 4020 LIEGE
EVARD	Loulou	Au Tilleul, 113 6921 CHANLY
EVARD	Marie	rue de Rochefort, 1 6940 FORRIERES
EVARD	Maurice	Au Tilleul, 113 6921 CHANLY
EVARD	Michel	idem
FIERLAFIJN	Etienne	rue du Long Chêne, 12 1970 Wezembeek/Oppem
FROGNEUX	René	rue Maurice Raskin, 22/bte 7 1070 BRUXELLES
FROGNEUX	Suzanne	idem
GELIN	Arlette	ch. de Charleroi, 115 1060 BRUXELLES
GELIN	Paul	idem
GELIN	Pierre	idem
GOHIMONT	Albert	rue Devant l'Etang, 10 4890 MALMEDY
GOHIMONT	Anno-Marie	idem
HENRICOT	Colette	av. Louise, 449/bte 15 1050 BRUXELLES
JACOBS	Henri	Grande Rueille, 43 6924 LOMPRES
LIMBOURG	Francine	Al'Roue, 75 6921 CHANLY
LIMBOURG	Pierre	idem
LOISEAU	Paul	Scotton, 199 A 6888 Haut Fays
LOISEAU	Monique	idem
LOISEAU	Pierre	idem
MANNAERT	Martine	rue de l'Europe, 13 5850 BOVESSE
MANNAERT	Pierre	idem
MELIGNON	Louis	rue du Berger, 17 5430 ROCHEFORT
MELIGNON	Nelly	idem
MENU	Anno-Marie	rue La Culée, 93 5436 RESTEIGNE
MENU	Véronique	idem

MEUNIER	Christiane	av. d'Azebois B.P. 12	6200	GOSSELIES
MEURRENS	Annick	av. de la Chasse, 94/bte 14	1040	BRUXELLES
MEURRENS	Daisy	Frandeux 12	5394	Mont-Gauthier
MEURRENS	Edmond	idem		
OVERAL	Bernard	rue du Vicinal, 57	6705	BONNERT
OVERAL	Sylviane	idem		
PETITJEAN	Omer	curé de Jéhonville	6854	Jéhonville
PIERLOT	Jean	rue Surhuy, 53	5340	GESVES
RENERS	Louise	rue de Plainevaux, 99	4208	BONCELLES
ROUSSEL	Anna	rue du Centre, 47	5272	STREE
ROUSSEL	Georges	idem		
ROUSSEL	Marc	idem		
SLEGGERS	Thérèse	Val des Cloches, 129	6934	TELLIN
TYTECA	Brigitte	ch. de Bruxelles, 144/bte 14	1300	WAVRE
TYTECA	Daniel	idem		
VAES	Hélène	av. des Courses, 24/bte 13	1050	BRUXELLES
WEIS	Jean	rue du Tombois, 1	6921	CHANLY
DELHASSE	Berthe	rue Pierre Saint-Hubert, 17	5400	MARCHE

TABLE DES MATIERES.

I ACTIVITES GENERALES

		Pages
Dim. 8/I	1er tronçon D.40 : Recogne-Libin	1
Sam. 28/I	Visite de "Domaine des Masures"	8
Sam. 28/I	Assemblée Générale Annuelle	9
Dim. 12/2	2e tronçon D.40 : Libin-Resteigne	3
Dim. 26/2	3e tronçon D.40 : Resteigne-Wanlin	5
Dim. 12/3	4e tronçon N.40 : Wanlin-Achêne	15
Sam. 25/3	Environs de Jemelle et Rochefort	17
Dim. 9/4	Redécouverte ^{du} Parc de Lesse-et-Lomme (1e journée)	18
Sam. 22/4	Visite du Zoo d'Anvers	19
Du 4 au 7 mai	Excursion ornithologique en Baie de Somme	30
Dim. 14/5	Vallée de l'Or au	34
Sam. 27/5	Visite des nichoirs du Bestin	40
Sam. 27/5	Assemblée Générale Extraordinaire	40
Sam. 27/5	Ecoute du rossignol et observation du ciel Wavreille, Bure.	41
Dim. 11/6	Redécouverte du Parc de Lesse-et-Lomme (2e journée)	53
W.E. 24 et 25/6	Prospection dans les Hautes-Fagnes/Bévercé, Malmédy	57
Dim. 9/7	Terrasses de la Lesse/Chanly, Resteigne, Tellin	64
Dim. 22/7	Environs de Forrières	62
Dim. 13/8	Reconnaissance du site du Barrage d'Engreux	73
Sam. 26/8	Redécouverte du Parc de Lesse-et-Lomme (3e journée)	75
Dim. 10/9	La Haute Sûre belge-luxembourgeoise	87
Sam. 16/9	Promenade historique dans Rochefort	90
Dim. 8/10	Journée du Xe anniversaire	103,
Sam. 28/10	Initiation à l'étude des champignons Vallée de l'Ywoigne	111
Sam. 12/11	La Lesse par monts et par vaux (1) : Ochamp	121
Sam. 25/11	Souper du Xe anniversaire	122
Dim. 10/12	La Lesse par monts et par vaux (2) : Anloy	129
Sam. 23/12	Fouilles archéologiques à Wellin	130

II. ACTIVITES DES EQUIPES.

SECTION NATURE

Pages

a)	<u>Botanique</u>		
	sam. 14/1	Initiation à l'étude des lichens(Prof.J.R.De Sloover)	11
	sam. 11/2	Observation des bourgeons des arbres/Belvaux,Tellin	11
	sam. 4/3	Vallée de l'Eau Noire à Couvin	20
	lun. 27/3	Les anémones pulsatilles/Parc de Lesse-et-Lomme	21
	sam. 8/4	Préparation promenade 9/4/ Parc de Lesse-et-Lomme	-
	sam. 13/5	Vallée du Ry des Boyes/Tellin	41
	w.e. 20 et 21/5	Excursion dans le Laonnois (France)	42
	sam. 3/6	Pelouses et anciennes carrières de Bure	59
	sam. 17/6	Massif de Boine	60
	sam. 9/9	Les gentianes de Lesse et Lomme	98
	dim. 24/9	Auffe/Etude des champignons	100,110
	sam. 30/9	Auffe, Han-sur-Lesse/ Etude des champignons	110
	sam. 7/10	Lessive, Frandoux/Etude des champignons	111
	sam. 21/10	Villers-sur-Lesse/Etude des champignons	111
	sam. 11/11	Guidance des Nat. du Brabant wallon/P L&L	123
	sam. 9/12	Lichens et mousses/Villers-sur-Lesse	132
	sam. 23/12	Cartographie phytosociologique/Bure, Wavreille	132
b)	<u>Ornithologie</u>		
	dim. 15/1	Entre Chanly et Resteigne	10
	dim. 5/3	Naurdichamps/Wavreille	25
	sam. 15/4	Pont de l'Almache/Daverdisse	27
	dim. 16/4	Rond Tienne/Auffe, Lessive	29
	sam. 29/4	Pont de l'Almache à la recherche du pic mar	28
	dim. 30/4	Bure	26
	sam. 6/5	Anloy : étang du Bailais	28
	sam. 13/5	Eprave	28
	dim. 21/5	Numérotation des nichoirs au Bestin	46
	sam. 27/5	Balade matutinale (Jéhonville)	47
	dim. 4/6	Recensement des nichoirs au Bestin	61,86
	dim. 18/6	idem	
	dim. 2/7	La Lomme à Forrières	66
	dim. 16/7	Plateau à Wavreille	66
	dim. 5/11	Migrateurs/Forrières	107
	sam. 2/12	Resteigne et environs	133
c)	<u>Archéologie</u>		
		Fouilles à Wellin	84

III FICHES TECHNIQUES.

- N° 7 Le Compostage
- N° 8 La pelouse de l'amateur d'oiseaux
- N° 9 La pourriture rouge de l'épicéa
- N° 10 La hêtraie naturelle à luzule blanche
- N° 11 Autoroute et environnement
- N° 12 Quelques notes sur la loutre
- N° 13 Nos orchidées sauvages
- n° 14 A propos des animaux du zoo
- N° 14bis Les grandes régions zoogéographiques
- N° 15 Origines et évolution de l'homme/Avant les Primates
- N° 16 Incidence du curage et rectification des cours d'eau
- N° 17 Origines et évolution de l'homme/ Les Primates
- N° 18 Protéger les oiseaux : pourquoi ?
- N° 19 Origines et évolution de l'homme/ Les Hominidés
- N° 20 Origines et évolution de l'homme/Le genre Homo - Homo erectus
- N° 21 Le chat sylvestre
- N° 22 Origines et évolution de l'homme/Le genre Homo - Homo sapiens
Neandertalensis
- N° 23 Origines et évolution de l'homme/Le genre Homo SAPIENS sapiens
- N° 24 Petit lexique du Naturaliste
- N° 25 Les algues bleues
- N° 26 La hêtraie à mélique et aspérule

SECTION ENVIRONNEMENT

	Pages
Rénovation rurale	12
Politique de l'eau	13
N 4 ou E 40 ?	23
Moto-cross dans le Parc de Lesse-et-Lomme	23
Chalets le long de la Lesse à Libin	25
Problème des barrages	50
Plans de secteur	50
Tourisme intégré - Tenderie - I.E.W.	51
Centrale nucléaire de Tihange	67
Commission Provinciale d'Ecologie	67
Villages de vacances - Tourisme intégré - Enrésinement	68
Remembrement : Eprave, Lessive, Ave et Auffe	68
Plan de secteur Dinant-Ciney-Rochefort	82
Nouveau pont sur la Lesse	82
Le problème de l'eau	108
Chasser sans savoir quoi	108
Après Andenne, l'Autriche	109
Contacts à Tellin	123
Centrales nucléaires supplémentaires à Chooz	124
La panne du 19 décembre	134
Une station d'épuration à Rochefort	135
Une émission de T.V. sur l'énergie nucléaire	136

SECTION EDUCATION

Naissance de la Maison de la Nature	48
Promenade guidée aux Brûlins/Resteigne (12/8)	79
Rendez-vous des Roches à Rochefort (13 et 14/8)	81
Rapport d'activités	125

D I V E R S

Le vieux piquet	26
Le pic mar	29
Les dalles	52
La galle de l'églantier	60
Le problème de la "TENDERIE"	69
Les 3 ormes de chez nous	78
Propos de saison	102
25e Journée Nationale de la Protection de la Nature (22/10)	105
Trois petits diables	117
Réflexions sur la chasse	118
Amours de félins	119
Au temps des "cheumins"	127

